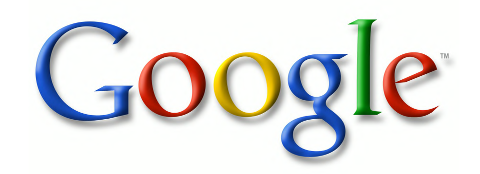
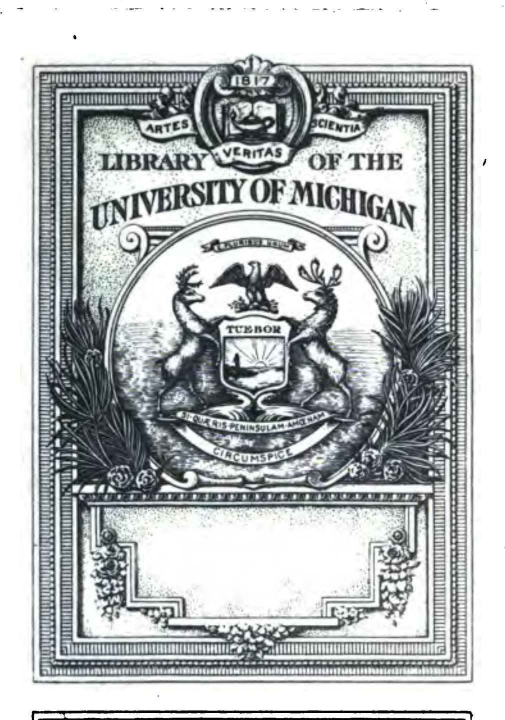



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

François Eudes

Par le Sieur DE MEZERAY, *Historiographe de France.*

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME QUATRIEME.

Commençant à LOUIS IV. *& finissant à* PHILIPPE II. *avec la Vie des* REINES.

Verrier fils



A PARIS,
Par la Compagnie des Libraires.

M. DCCXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ROIS ET REINES DE FRANCE

contenus dans ce quatriéme Volume.

Suite

LOUIS IV.
DIT D'OUTREMER,
ROY XXXII.

PAPES

LEON VII. en 936. S. 3. ans 6. mois

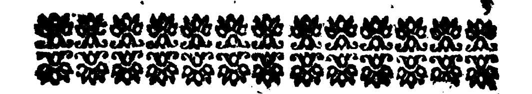
ESTIENNE IX. élû le 5. Juin 939 S. 3. ans 4 mois.

MARIN II. élû en 943. S. 3. ans 6. mois & demi.

AGAPET II. en 946. S. 9. ans 7. mois.



Ce Prince nous fait voir que pour precipiter
Les plus justes desseins, on les fait avorter.
Il faut dissimuler selon les conjonctures.
Son courage trop chaud, son esprit trop leger,
L'ont rendu le jouet d'étranges avantures,
Et toûjours l'ont rendu flotant dans le danger.



LOUIS IV.

DIT D'OUTREMER, ROY XXXII.

LOUIS IV. DIT D'OUTREMER *âgé de dix-neuf ans, en France.*	**OTHON I.** *en Germanie.*
RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*	**HUGUES** & **LOTAIRE** *son fils en Italie.*

ENTRE tous les Seigneurs François, Hugues le Blanc 936.
Comte de Paris & d'Orleans Duc de France, & beau-frere du défunt Roy, se trouvoit le plus autorisé dans le Royaume : il n'osoit pourtant prendre la Couronne, parce que Hebert Comte de Vermandois & Giselbert Duc de Lorraine, deux tres puissans ennemis, lui eussent rompu ses me-

936. sures, & qu'il ne se voyoit pas assez de forces pour chasser les Hongrois qui couroient la Champagne & le Berry. Il trouva donc plus sûr de faire encore un Roy du sang de Charlemagne, qui lui eût obligation de son établissement.

Pour cet effet il envoya en Angleterre une celebre députation de Prelats & de Seigneurs, dont Guillaume Archevêque de Sens étoit le chef, supplier Ogine veuve de Charles le Simple, de vouloir ramener Louis son fils, que les François desiroient reconnoître pour leur Roy. Elle leur accorda leur priere, non pas sans beaucoup de resistance de la part du Roy Aldestan son frere. Il craignoit que son neveu ne perît par quelque trahison, comme avoit fait son pere; c'est pourquoy il ne se contenta pas de prendre leurs sermens, il en prit aussi des ôtages. Hugues & les autres Seigneurs vinrent recevoir leur Roy à la descente de son vaisseau à Boulogne, lui rendirent hommage sur la greve, & delà le menerent à Laon, où il fut sacré par Artold Archevêque de Reims le vingtiéme jour de Juin de l'an 936.

Incontinent aprés son sacre, Hugues qui retenoit encore l'administration du Royaume, le mena dans la Duché de

Bourgogne pour ses propres interêts. 936.
Car il y avoit des prétentions, on ne sçait pas bien sur quoy fondées; & Hugues le Noir se l'approprioit comme heritier du défunt Roy Raoul son frere, qui l'avoit euë de Richard son pere, auquel Boson l'avoit donnée lorsqu'il fut fait Roy de Bourgogne. Le Noir s'étoit donc saisi de la ville de Langres aprés la mort du Roy Raoul; mais le nouveau Roy le mit dehors sans coup ferir, & l'obligea de ceder la moitié de la Duché à Hugues le Blanc.

[Les Chroniques de Normandie marquent cette année une entrevûë du Roy Louis avec Henry Roy de Germanie, & disent qu'elle fut moyennée par le Duc Guillaume; dont Louis se sentit tellement obligé à ce Duc, qu'au retour il le pria de tenir son fils Lotaire sur les fonts. Mais elles se trompent au temps de cet évenement: il ne peut être mis que quatre ou cinq ans aprés.]

L'an 937. Raoul Roy de la Bourgogne Transjurane mourut, ayant regné 25. ans dans ce Royaume-là, & 5. seulement en celui d'Arles. Il laissa trois enfans; Conrard, qui lui succeda, mais dont Othon se saisit, & le detint 14. ans auprés de lui; Burchard qui fut 937.

Evêque de Lausanne; & Adeleïs très-illustre Princesse, qui en premieres nôces fut femme de Lotaire Roy d'Italie, & en secondes, de l'Empereur Othon I.

LOUIS *en France.*	CONRARD *en Bourgogne & Arles.*
OTHON *en Germanie & Lorraine.*	HUGUES & LOTAIRE *son fils en Italie.*

937. & 38. L'Age de vingt ans sembloit en ce temps-là être requis pour la majorité des Rois. Louis d'Outremer l'aïant atteint la seconde année de son regne, prit le Gouvernement en main, & fit venir la Reine sa mere à Laon pour se servir de ses conseils. Aussi-tôt il songea à rétablir son autorité. Pour cela il s'attaqua premierement à de petits rebelles; puis il s'en prit à Hebert même, qu'il croyoit plus aisé à ruiner, parce qu'il étoit fort odieux pour sa trahison envers Charles le Simple. En effet il lui enleva quelques places assez facilement: mais Hugues craignant qu'après cela il ne vînt à lui, se rallia avec

Hebert, qui d'ailleurs étoit son oncle maternel ; & parce qu'il voyoit peu d'assurance avec un homme qui n'avoit point de foy, il s'appuya encore de l'alliance du Roy Othon, en épousant sa fille nommée Havide. *

*Hauvide, Hadvide, Hadvige, Avoye.

Le Roy de son côté se fortifia d'une liaison plus étroite avec Arnoul Comte de Flandres, ennemi mortel de Hugues, avec Artold Archevêque de Reims, avec Hugues le Noir frere du défunt 938.
Roy Raoul, & quelques autres. Cette année Giselbert Duc de Lorraine étant venu au secours de Hugues le Grand son beau-frere, Arnoul & le Noir negocierent une treve jusqu'au premier jour de Janvier de l'année suivante, entre ce Duc & le Roy.

Dés qu'elle fut finie, la guerre recommença plus fortement. Comme le 939.
Roy étoit en Bourgogne, pour partager cette Duché avec le Noir, Hugues le Blanc, Hebert de Vermandois, & Guillaume Duc de Normandie, coururent & brûlerent les Terres d'Arnoul. Les censures des Evêques n'eurent pas assez de force pour les arrêter : mais le retour du Roy leur donna plus de crainte, & fit renoüer la treve jusqu'au mois de Juin.

939. Henry frere pûiné d'Othon s'étoit persuadé que le Royaume de Germanie lui appartenoit, parce qu'il étoit né son pere étant Roy, & qu'Othon étoit venu au monde avant qu'il le fût. Giselbert tres-puissant en Lorraine, & qui avoit épousé Gerberge la sœur de ces deux Princes, se rangea du côté du puîné, au lieu de se porter mediateur entr'eux. Ces deux beaux freres ainsi liguez, envoyerent vers le Roi Louis pour se soumettre à son obéïssance; & depuis Othon les ayant batus & forcez au passage du Rhin, le desespoir de leurs affaires porta Giselbert & quelques autres Seigneurs Lorrains à venir jusqu'à Laon lui faire hommage.

Peu s'en falut qu'alors tout le Royaume de Lorraine ne se rendît à ce Roy; il penetra jusqu'en Alsace & fut bien reçu par tout: mais comme il vint à maltraiter en païs de conquête, des peuples qui se rendoient volontairement à lui, il aliena aussi-tôt leurs affections, & reperdit par ses violences ce qu'il avoit reconquis avec justice.

Car Hugues le Grand, Hebert, Guillaume Duc de Normandie, & même Arnoul de Flandres ne trouvant pas expedient pour eux qu'il se rendît si puis-

sant, se rallierent tous avec Othon ; lequel ayant quitté le siege de Capremont, 939.
qui étoit la forteresse imprenable de Gisalbert, & les ayant joints, regagna le cœur des Lorrains, & chassa facilement Louis de l'Alsace. Puis il mit le siege devant Brisac, place fort considerable dès ce temps-là, & où il se vit de fort beaux faits de guerre.

Tandis qu'Othon étoit à ce siege, une partie des siens, particulierement les Prélats, l'abandonnerent: mais Giselbert & Everard furent défaits par ses gens au passage du Rhin prés d'Andernac, où le dernier demeura mort sur la place, & l'autre qui étoit le boute-feu de toutes ces guerres, fut noyé. Ce desavantage ayant ruiné le parti de Henry, il fut sage, & se remit de bonne heure à la discretion de son frere, qui lui pardonna, mais le tint prisonnier pour quelque temps. Cependant Brisac se rendit, & toute la Lorraine lui demeura, dont il donna le Gouvernement à Henry même, & peu aprés au Comte Othon, qui s'en fit appeller Duc.

L'année suivante, le Roy Louis pen- 940.
sant s'appuyer du côté de ce Roy, ou peut-être s'acquerir des Vassaux & des amis en Lorraine, épousa Gerberge sa

sœur, veuve de Giselbert, [& sœur
940. aussi de Hedvige ou Hadvide, que Hugues le Blanc avoit épousée la même année; elle avoit deux enfans de Giselbert, sçavoir Regnier & Lambert. Le premier fut surnommé *au Long Col*.

La meilleure partie du Clergé de Reims n'avoit pû souffrir que Hugues fils de Hebert, qui avoit été intrus dans le siege Episcopal à l'âge de cinq ans, s'y maintint: elle y avoit donc instalé un Moine nommé Artold, qui par consequent étoit ennemi de Hebert, & fort attaché au parti du Roy. [Ce differend engendra une sanglante guerre qui dura dix-huit ou vingt ans, & molesta fort toute la Champagne. Cette année, aprés quelques autres faits peu memorables, Hebert avec Hugues le Blanc & Guillaume Duc de Normandie, assiegerent Reims; les habitans prirent tellement l'épouvante, qu'ils leur ouvrirent les portes, & abandonnerent Artold. Dans la même crainte, il se laissa persuader de ceder l'Archevêché à Hugues, & d'accepter une Abbaye [pour recompense de son droit. Mais bien-tôt aprés il s'en repentit, quoique les Evêques eussent sacré Hugues; le Roy embrassa sa défense, & la querelle se ralluma.]

De Reims les liguez allerent planter le siege devant Laon : mais au bruit de la marche du Roy, qui revenoit du Duché de Bourgogne, ils se retirerent vers Othon, & l'ayant amené comme en triomphe jusqu'au Palais d'Atigny, ils se mirent sous sa protection. 940.

Si-tôt que le Roy Louis eut rafraîchi Laon, il se retira en Bourgogne. Son fort étoit de ce côté-là à cause de Hugues le Noir, duquel & de Guillaume Comte de Poitiers, il étoit accompagné. Le Roy Othon ayant levé une puissante armée le poursuivit jusques-là, & donna tant de terreur à Hugues le Noir, qu'il lui jura qu'à l'avenir il n'employeroit plus ses forces contre Hugues le Blanc, ni contre Hebert, qui étoient ses nouveaux vassaux.

Le Comte Hebert s'étoit saisi de la ville de Laon ; Louis fit un effort pour l'assieger : mais ce fut à son grand dommage ; car étant surpris dans ses logemens par ses mauvais sujets, il vit tuer devant ses yeux plus de la moitié de ses gens, & ne put sauver sa vie que par une honteuse fuite. 941.

Etant ensuite abandonné de tous ses sujets de Neustrie, il se refugia auprés de Charles Constantin Comte de Vienne,

941. qui étoit son cousin germain, comme étant fils de Louis l'Aveugle Roy d'Italie & d'Arles, & d'une sœur de la Reine Ogine. De-là il eut recours au Pape, aux Seigneurs Aquitains, & à Guillaume Duc de Normandie. Le Pape envoya un Legat exhorter les Seigneurs Neustriens de lui être fidelles : ceux d'Aquitaine vinrent lui rendre hommage à Vienne, & lui offrirent leur assistance : & Guillaume quittant le parti des liguez le traita magnifiquement dans sa ville de Rouen, & le servit de ses troupes, comme firent aussi les Bretons.

Avec ces forces il chercha toutes les
942. occasions de combattre ses ennemis : mais ils s'étoient retirez au-deçà * de l'Oise, & ayant rompu les ponts ne vouloient point en venir aux mains. Ainsi il se fit une treve entr'eux ; & puis par l'entremise du Roy Othon il se conclut une paix, par laquelle Hugues & Hebert se soumirent à leur Roy.

* J'écris à Paris.

Il y avoit une haine mortelle entre Guillaume Duc de Normandie & Arnoul Comte de Flandres, au sujet de ce que ce dernier vouloit contraindre Herluin Comte de Monstruil d'être son vassal, & avoit pris son Château ; & que Guillaume au contraire avoit par pure

generosité embrassé le parti de Herluin, & l'assistoit puissamment, lui ayant rendu son Château de Monstreuil, qu'il avoit repris sur Arnoul. Tellement qu'Arnoul ne pouvant tirer raison de Herluin, se porta à une horrible & cruelle lâcheté contre son défenseur : c'est qu'ayant négocié, sous prétexte de reconciliation, une entrevûë avec Guillaume dans une Isle sur la Somme, vis-à vis de Pequigny, il l'y fit traîtreusement assassiner le 18. Decembre de l'an 942. 942.

Ce bon & vertueux Prince étoit sur le point, quand il fut tué, de prendre l'habit de saint Benoist au Monastere de Jumieges, qu'il avoit commencé de rebâtir. Il n'avoit qu'un fils nommé Richard, né de Sporte sa femme, qui étoit fille de Hebert Comte de Senlis : il lui succeda en sa Duché, âgé seulement de sept à huit ans.

Une grande partie des Normands étoient encore Idolâtres, & il en arrivoit tous les jours de nouvelles bandes du Septentrion, qui les réchauffoient dans leur vieille superstition. Aprés la mort de Guillaume, ils se revolterent contre son fils, & le voulurent contraindre de renoncer au Baptême. Hugues le Grand, allié de son pere, le secourut 943.

contre ses rebelles impies, les battit en
943. diverses rencontres, & l'aida à se défaire de leurs Chefs : ils se nommoient Setric & Rodard. [Mais cependant quelques autres flotes de ces Barbares profitant des divisions qui étoient en Bretagne entre les Comtes Berenger & Alain, firent un grand carnage de Bretons, & prirent la ville de Dol, dont l'Evêque fut accablé par la foule de ceux qui se sauvoient dans son Eglise.].

Comme le Roy eut reconnu que les Normands étant divisez, leur petit Duc Richard seroit fort aisé à dépoüiller, & que ce seroit un beau coup de se ressaisir d'un si grand & si bon païs ; il fit un voyage à Rouen vers l'Automne, & s'asseura de la personne de Richard, sous prétexte de le vouloir nourrir en sa Cour. Les Bourgeois d'abord s'en émeurent & prirent les armes ; de sorte qu'il fut obligé de le montrer au peuple, & de lui confirmer la Duché : mais leur premiere fougue passée, il sçut si bien leur persuader qu'il auroit grand soin de son éducation, qu'ils lui permirent de l'emmener avec lui à Laon.

Quand il l'eut tout-à-fait en sa puissance, Arnoul Comte de Flandres, qui

avoit interêt qu'on examinât tous les Normands, [lui conseilla de le mettre 943. en un état où il ne pût jamais lui faire de peine; & à force de raisons, & de presens, plus persuasifs que les discours, il] le porta à resoudre qu'il faloit lui brûler les jarets, & se ressaisir ensuite de la Normandie. Avant qu'on en fût venu à l'execution, le sage Gouverneur de Richard, il s'appelloit Osmond, tira habilement son pupille de ce danger; il le déroba de la Cour, enveloppé dans un fagot d'herbes que l'on apportoit aux chevaux, & le jetta dans Senlis. Cette ville, l'une des plus fortes de ce temps-là, étoit alors tenuë par le Comte Bernard, oncle maternel de Richard; lequel garda ce pupille sans le vouloir rendre ni aux Normands, ni au Roy, qu'il n'eût vû plus clair dans les évenemens de la guerre qui se preparoit.

Pendant ces broüilleries, Hebert Comte de Vermandois mourut à Peronne, tourmenté d'un brûlant remords de sa trahison, & criant sans cesse dans l'agonie, *Nous étions douze qui trahîmes le Roy Charles*. Il avoit trois fils, Hebert & Robert, qui partagerent ses terres, & Hugues pretendu Archevêque de Reims.

Le Roy Louis, qui avoit ce défaut
944. de ne sçavoir point dissimuler, s'aheurta aussi-tôt à les vouloir ruiner. Sa vengeance trop précipitée lui attira de méchantes affaires ; les autres Grands redoutant de pareilles secousses, se réünirent tous pour la défendre. Hugues même s'accommoda avec les Normands; & le Roy Othon se mit de la partie, & se déclara ouvertement contre Louis, qui à cause de cela, se reconcilia avec Hugues.

Du commencement ce Duc avoit embrassé la cause du petit Richard ; mais comme le Roy lui eut promis de partager la Duché de Normandie avec lui, & de lui donner les territoires des Evêchez d'Evreux, de Lisieux, & de Baïeux, non seulement il abandonna le pupille, mais encore il se joignit avec le Roy pour le ruiner entierement. Ils entrerent donc en même temps dans le païs, le Roy du côté de Rouen, & Hugues du côté d'Evreux. Bernard Comte de Senlis, qui avoit sauvé son neveu, sauva aussi son païs par une telle adresse. Il conseilla aux Normands de faire semblant de se soûmettre au Roy, pour éviter les désolations de la guerre ; & aprés il lui persuada facilement de re-

tenir toute cette riche Province, & d'ôter à Hugues les places qu'il y avoit conquises. En effet il le contraignit aussitôt de lui rendre Evreux; si bien que par ce moyen il y eut une nouvelle rupture entre ces deux Princes. 944.

Bernard ne manqua pas aprés d'en tirer le fruit qu'il souhaitoit: car il persuada à Hugues mal content, de reprendre la protection de Richard, & même de lui promettre sa fille Emine,* qui étoit encore fort jeune; aussi ne l'épousa-t-il que seize ans aprés. De plus, ce petit Prince étant toujours dépossedé de sa Duché, il ajusta si bien toutes ses ruses, qu'il le fit rétablir: voici comment. Il y avoit un Chef ou Roy Normand nommé Aigrold, qui étant venu depuis quelques années du Danemarc, s'étoit habitué en Costentin: ce Prince ayant concerté avec Bernard, se revolta contre Louis, & l'envoya sommer de mettre le petit Richard en liberté. A cette nouvelle Bernard faisant fort le zelé, assure le Roy que toute la Normandie est unie pour son service; & par ces belles paroles il l'engage d'y aller en personne pour reprimer ce pirate. Son armée & celle d'Aigrold étant proches l'une de l'autre, Aigrold feint d'avoir

* Emme.

944. peur, & demande une conference. Le Roy la lui accorde, & se rend pour cela au village de Crescenville, à mi-chemin de Caën & de Lizieux. La partie étoit si bien faite, que le Normand s'y trouvant le plus fort, tailla en pieces tous ceux qui accompagnoient le Roy, se saisit de sa personne, & l'envoya prisonnier à Roüen.

En cette même rencontre, Herluin Comte de Monstreuil sur la mer, principal sujet de la querelle d'entre défunt Guillaume & Arnoul, fut massacré par Aigrold, en vengeance de ce qu'encore qu'il eût été toujours protegé par Guillaume, neanmoins il s'étoit ingratement rangé avec Arnoul pour opprimer la Normandie & son petit Duc.

945. En vain la Reine Gerberge envoya vers les Normands leur offrir des conditions fort avantageuses pour la délivrance de son mari ; ils ne voulurent point y entendre, si elle ne leur donnoit ses deux fils en ôtage, à quoi elle ne pouvoit se resoudre. En vain elle implora le secours du Roy Othon son pere pour la délivrance de son mari ; il falut qu'elle eût recours à Hugues son plus grand ennemi. Il refusa d'employer envers

les Normands autre chose que sa mediation : elle l'accepta ; & lui, en vertu 945.
d'un plein pouvoir qu'il se fit signer par tous les Evêques & Seigneurs de France, arrêta avec les Normands, dans une conference qui se fit à S. Clair sur Epte, que Louis retabliroit Richard en sa Duché, & le recevroit à l'hommage ; & que dés-lors il seroit mis en liberté ; en donnant le second de ses fils & deux Evêques pour seureté de sa parole. Mais Louis sortant des mains des Normands, demeura au pouvoir de Hugues, qui sur je ne sçai quels pretextes, le détint encore un an sous la garde de Thibaud Comte de Blois, son cousin germain ; & ne voulut point le laisser aller qu'il n'eût extorqué de lui la ville de Laon.

Cependant le Roy Othon qui avoit 946.
conquis le Comté de Bourgogne, soit qu'il craignit la réünion entiere du Roy avec ses Sujets, soit que les larmes de sa fille Gerberge, & la compassion d'un Roy si mal-traité par son vassal, lui touchassent le cœur, rabroüa rudement Hugues qui recherchoit son amitié ; & offrit son assistance à Louis son gendre pour s'en venger.

Louis ne manqua pas de l'accepter ; & peu aprés sa sortie de prison, alla

946. trouver Othon dans le Cambresis. Arnoul Comte de Flandres l'y avoit joint avec ses forces, & Conrard Roy de Bourgogne avec les siennes : de sorte que tous ensemble ils avoient plus de trente legions ; * ce qui est memorable, tous ces combattans, hormis l'Abbé de Corbie en Saxe, portoient des chapeaux de foin, sans doute pour parer les coups d'estramasson, & pour se garantir du froid.

*C'étoit 150000. hommes

Il sembloit qu'une si prodigieuse armée dût accabler Hugues & tous ses alliez ; mais ses effets ne répondirent pas à sa puissance ; aprés avoir tâté Laon, chassé l'Archevêque Hugues de Reims, & remis Artold dans son siege ; aprés s'être montrée aux portes de Senlis, & aux fauxbourgs de Paris, elle s'alla échoüer devant Roüen. Car la mort du neveu d'Othon, & de grand nombre de Saxons qui y furent tuez, les pluyes de l'Automne, l'approche de l'Hyver, la desertion d'Arnoul, qui se retira de nuit avec ses troupes, craignant d'être livré aux Normands ; contraignirent Othon de lever le siege & de se retirer.

Ensuite Hugues assiegea Reims, & le Roy Louis Montreuil, que tenoit

Rotgard fils du Comte Herluin : mais pas-un des deux ne réüſſit. 947.

Quelques mois aprés, les deux Rois Louis & Othon, [par l'entremiſe de leurs amis communs, paſſerent les Fêtes de Paſques à Aix-la-Chapelle ; & au mois d'Aouſt enſuivant ils] s'abboucherent encore ſur le Kar ou le Cher, pour traiter enſemble de leurs affaires. Cette riviere-là, qui vient du païs de Luxembourg tomber dans la Meuſe entre Sedan & Mouſon, a toujours fait depuis la ſeparation des Royaumes de France & de Lorraine, ainſi qu'elle la faiſoit auparavant de ceux de Neuſtrie & d'Auſtraſie.

L'an 947. l'Italie ſouffrit un nouveau changement : Auſcaire & Berenger, le premier frere, l'autre fils d'Adelbert Marquis d'Yvrée, avoient ingratement conſpiré contre le Roy Hugues ; & ce Prince avoit fait mourir Auſcaire ; mais Berenger s'étoit ſauvé vers Herman Duc de Soüaube. Or ce dernier ayant appris que Hugues s'étoit rendu fort odieux aux Italiens, il fit ſonder leurs affections, & repaſſa les Alpes. D'abord il fut reçu dans Verone & dans Milan, & bien accueilli de la plûpart de la Nobleſſe : toutefois le

peuple mû de pitié pour Lotaire fils de Hugues, beau jeune Prince qui n'avoit que quatorze à quinze ans, voulut que l'on lui conservât le titre de Roy; & Berenger y consentit pour lors d'autant plus facilement, que toute l'autorité lui demeura entre les mains. L'accord fait, Hugues s'en retourna avec son tresor en Provence, où il se fit Moine, & mourut dés la même année, frappé d'un coup de foudre, à ce que dit une ancienne Chronique.

LOUIS *en France.*	CONRARD *dans la Transjurane & Arles.*
OTHON *en Germanie, & Lorraine.*	LOTAIRE & BERENGER *en Italie.*

947. LA dispute pour l'Archevêché de Reims entre Hugues de Vermandois & Artold, étoit une tres-grande affaire. Elle fut premierement traitée à Douzi entre quelques Prelats, qui n'ayant pas le pouvoir de la terminer,

la remirent à une Assemblée synodale 947.
des Evêques de Gaule & de Germanie, qui se tint dans Verdun à la my-Novembre. Robert Archevêque de Tréves y présida : Hugues n'y comparut point, mais y envoya certaines Lettres du Pape : les Evêques n'en tinrent pas grand compte, les trouvant subreptices ; ainsi ils adjugerent la joüissance de l'Archevêché à Artold, & en exclurent Hugues pour sa contumace, jusques à ce qu'il eût comparu au Concile qui se tiendroit le mois d'Aoust ensuivant, & qu'il s'y fût purgé des crimes à lui imposez.

Hugues s'en plaignit au Pape, qui 948.
envoya un Legat vers Othon, pour lui enjoindre d'assembler une Concile general des Gaules & de la Germanie, tant pour terminer ce differend, que pour vuider les querelles d'entre le Roy Louis & Hugues le Blanc. Il le convoqua donc au Palais Royal d'Ingelheim : lui & le Roy Louis y assisterent étant assis sur un même banc. Le Concile entendit les plaintes de Louis, & puis la requête d'Artold. Le premier exposa tous les maux que Hugues lui avoit faits, jusqu'à le détenir prisonnier un an entier ; & offrit, si quel-

948. qu'un lui reprochoit que les troubles & calamitez du Royaume procedoient de sa faute, de s'en justifier de telle maniere que le Concile aviseroit, même par *preuve de son corps en champ de bataille*. Sur ces plaintes le Concile écrivit des lettres à Hugues le Blanc & à ses adherans, pour les admonester de se ranger à leur devoir, sous peine d'anathême: & faisant droit sur la requête d'Artold, lui confirma l'Archevêché, & excommunia Hugues son competiteur, jusqu'à ce qu'il fût venu à penitence.

Avec cela, Othon assista Louis de bonnes troupes; les Evêques Lorrains ses vassaux prirent Mouson & le raserent, excommunierent Thibaud qui défendoit la ville de Laon pour Hugues; & firent citer Hugues même en vertu des Lettres du Legat, de comparoître au Concile de Treves, pour faire satisfaction des maux quil avoit causez au Roy & à l'Eglise. N'y ayant pas comparu, il fut excommunié.

La guerre ne s'en faisoit pas moins cependant; & il se prenoit & reprenoit plusieurs Châteaux, tant par les deux rivaux de l'Archevêché de Reims, que par les gens du Roy, & par ceux de

de Hugues, toute la France étant dans une extrême désolation par ces guerres civiles, & par les courses des Hongrois.

Cette année arriva la mort de Foulques le Bon, Comte d'Anjou, Prince 948.
fort religieux, & amateur des lettres; lequel ayant un jour appris que le Roy se moquoit de ce qu'il alloit souvent chanter au Chœur, lui écrivit seulement ces mots: *Sçachez*, SIRE, *qu'un* PRINCE NON LETTRÉ EST UN ASNE COURONNÉ.

Les Hongrois s'étant jettez l'an 949. en Lombardie, Berenger composa avec 949.
eux pour huit boisseaux d'argent; & sous prétexte de lever ces deniers, il fit de tres-violentes extorsions. Sur ce temps-là Lotaire Roy d'Italie, son rival, ou de douleur de se voir méprisé, ou par l'effet de quelque poison, tomba en phrenesie, & mourut à Milan le 22. de Novembre. Il ne laissa aucuns enfans, mais bien une belle & riche veuve: c'étoit Adeleïde, fille du Roy Raoul II. Berenger aussi-tôt se fit proclamer Roy, & couronner avec son fils aîné Adelbert.

Othon bien aise des brouilleries de la France, donnoit de foibles secours à 950.

Louis ; & ce Roy , dans la necessité de
950. ses affaires , lui déferoit beaucoup , & l'alloit souvent trouver, ou y envoyoit Gerberge sa femme. Il faisoit aussi des tréves de temps en temps avec ses rebelles. Dans une entre autres, lui & Hugues s'étant transportez sur les bords de la Marne, la riviere entre deux, plâtrerent je ne sçai quelle paix, moyennant quoy Hugues lui rendit une grosse tour qu'il tenoit encore dans la ville de Laon.

La paix faite de ce côté-là , Louis s'achemina vers l'Aquitaine, pour s'asseurer de la fidelité des Seigneurs du païs. Car durant ces brouilleries la foy des vassaux étoit si frêle & si legere, que souvent en moins d'un an ils prêtoient le serment à trois ou quatre Souverains differens; c'étoit afin de n'en avoir point du tout, s'ils eussent pû. [Il fut reçu par tout avec beaucoup de soumission ; mais il tomba malade si grievement, qu'on le crut mort. Durant ce voyage, Federic Duc dans la Lorraine Mosellanique, entreprit de bâtir un Chateau à Bar sur les terres de France, & pilla les contrées voisines: Louis s'en étant plaint à Othon, il défendit à Federic & à tous ses autres vassaux, de plus attenter pareille chose.

Les Hongrois sortant d'Italie passerent les Alpes, & se jetterent dans la France. Aprés qu'ils y eurent fait un grand butin, ils s'en retournerent par la même route dans leur païs.

Cette année 951. Ogine * mere du Roy Louis, qui étoit âgée de plus de 45. ans, outrée de ce que son fils lui avoit refusé une Abbaye, sortit de Laon, où il la tenoit comme prisonniere, & alla épouser Hebert de Vermandois, Comte de Troyes, fils de ce traître Hebert, qui avoit fait mourir son mari en prison. Elle contentoit ainsi son aveugle vengeance aux dépens de son honneur; où peut-être elle la faisoit servir de pretexte à son incontinence. 951.

* Ogive.

LOUIS DIT D'OUTREMER, *en France.*	OTHON *en Germanie & Lorraine.*
CONRARD *dans la Transjurane & Arles.*	BERENGER II. & ADELBERT *son fils en Italie.*

ADELEÏDE veuve de Lotaire, étoit belle & charmante; elle avoit la 950.

ville de Pavie en dot; & d'ailleurs quantité de riches possessions, d'amis & de
951. credit, tant dans le païs, que deçà les Monts, étant fille de Raoul II. & sœur de Conrad, Rois de Bourgogne, A cause de cela Berenger la fit rechercher pour son fils; mais elle rejetta courageusement cette proposition. Sur son refus opiniâtre, il l'assiegea dans Pavie, la prit & l'envoya prisonniere dans le fort Château de la Garde, duquel le Lac a pris son nom. Elle s'en sauva neanmois par le moyen d'un Prêtre, au hazard d'étranges avantures, étant reduite, au sortir de-là, à vivre des aumônes qu'il lui cherchoit: puis elle se retira vers le Marquis Athon son parent, qui entreprit de la proteger dans sa forteresse de Canosse.

Aussi-tôt Berenger l'y assiegea avec
951. toutes ses forces. La seconde année du siege & la fin des munitions de la place approchoient, quand cette Reine envoya implorer le secours du Roy Othon, & lui offrit avec sa personne,
952. le Royaume d'Italie. L'amour de la gloire, plus que celui de la femme, attira ce Prince de-là les Monts; il la délivra, l'épousa, parce qu'il n'en pût jouir autrement, & l'emmena en Ger-

manie, laissant son armée à Conrad Duc de Lorraine, pour achever cette guerre. 952.

Ce Conrad poursuivit si vivement Berenger & son fils, que tous deux mettant les armes bas, vinrent conferer avec lui; & par son conseil, passerent en Germanie vers le Roy Othon. Ce genereux Prince les ayant magnifiquement traitez, & reçu d'eux le serment & l'hommage; les remit dans tout leur Royaume: il retint seulement le Veronnois & le Frioul, qu'il donna à son frere Henry Duc de Baviere.

[Cette année mourut Hugues le Noir, Duc de Bourgogne, sans avoir eu aucuns enfans.]

La querelle de l'Archevêché de Reims, & de quelques autres Seigneurs particuliers, avoient rebroüillé le Roy Louis & Hugues le Blanc si fort, qu'ils en étoient aux armes: mais enfin Hugues, quelque motif qui l'y poussât, desira conferer avec la Reine Gerberge, sœur de sa femme. Elle le vint trouver; & ensuite il s'aboucha avec le Roy dans Soissons, & fit la paix sur la fin du mois de Mars de cet an 953. 953.

Cette réunion ne plaisoit peut-être

953. guerre au Roy Othon ; mais il ne se trouvoit pas en état de la troubler. Il étoit trop occupé dans la guerre civile que lui faisoit Luitolf son propre fils, incité par Conrad Duc de Lorraine, qui lui donnoit jalousie d'un fils encore au berceau, que son pere avoit d'Adeleïde sa seconde femme. Othon destitua Conrad de sa Duché, & reduisit enfin son fils au devoir ; mais ce ne fut pas sans beaucoup de risque, de combats & de travaux.

954. Conrad opiniâtrement rebelle, remuoit toutes choses pour se venger. Il fit ligue avec Berenger Roy d'Italie, aussi ingrat que perfide envers Othon, & par deux fois attira les Hongrois ; la premiere en Lorraine l'an 954. & la seconde en Baviere l'an 955. De la Lorraine ils se déborderent jusqu'en Champagne & en Bourgogne, où ils firent beaucoup de maux, mais furent rechassez en Italie. Il s'en jetta une multitude effroyable en Baviere ; toutefois Othon les combattit, & les tailla en pieces, aprés que Conrad eut été tué dans la mêlée.

Durant ces brouilleries, l'an 954. le Roy Louis mourut par un étrange accident. Comme il alloit de Laon à

Reims, il rencontra un loup sur son chemin, il piqua aprés; son cheval broncha, & le renversa par terre si rudement, qu'il en fut tout froissé. Cette meurtrissure universelle se tourna en une espece de lepre qui lui causa la mort le quinziéme jour d'Octobre. Ce fut dans la ville de Reims, où il s'étoit fait porter. Il y est enterré dans l'Eglise de S. Remy. Son regne fut de dix-huit ans, trois mois, & sa vie de trente-huit à trente-neuf ans. 954.

De cinq fils qu'il avoit eus de Gerberge, il n'en restoit que deux, Lotaire & Charles, dont l'aîné Lotaire avoit quatorze à quinze ans, Charles seulement quinze ou seize mois.

Le bas âge de ce dernier, la pauvreté des Rois qui n'avoient presque plus aucune ville en propre que Reims & Laon, & peut-être les interêts de Hugues le Blanc, furent cause qu'il ne partagea point le Royaume avec son aîné, comme il avoit presque toujours été pratiqué dans la premiere & seconde race. Depuis ce temps il n'a plus été divisé également entre les freres; l'aîné seul a eu le titre de Roy, & les cadets n'ont eu que quelques terres en appanage, & avec une sujetion entiere à leur aîné.

La puissance des Rois s'accroissant, y
954. a même ajoûté la reversion faute d'hoirs
mâles ; ce qui n'a pas peu contribué à
retablir la grandeur de l'Etat.



GERBERGE.

CETTE Princesse étoit fille du Roy Henry I. dit l'Oiseleur & par consequent sœur du Roy Othon I. surnommé le Grand. En premieres nôces elle avoit épousé Gisalbert ou Gilbert Duc de Lorraine, dont elle eut deux fils. Aprés sa mort elle se retira dans le fort Château de * Chevremont. Les bonnes places qui lui demeurerent, & la haute alliance dont elle pouvoit appuyer un nouveau mari, furent d'assez puissans attraits pour obliger le Roy Louis à l'épouser; & il reconnut aussi-tôt que les vertus, dont le ciel l'avoit pourvûë, ne faisoient pas la moindre partie de sa dot. En effet elle lui apporta un grand secours, & beaucoup de consolations dans toutes ses affaires. Ce furent ces sollicitations qui le délivrerent des mains des Normands, & puis de celles de Hugues. Tantôt elle travailloit à exciter le Roy Othon son frere, à se mêler des affaires de la France, tantôt elle avoit de la peine à le retenir, & empêcher qu'il ne s'est rendît le maître. Combien

* *Ce château étoit sur une petite montagne tout proche de Liége.*

encore Agapet II. plus d'un an durant ce regne.

Jean XII. qui le premier changea son nom élû en 955. S. 9. ans moins quelques mois: est déposé.

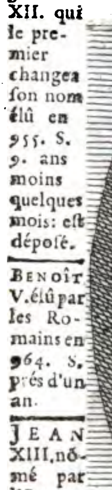
Benoît V. élû par les Romains en 964. S. prés d'un an.

Jean XIII. nômé par l'Empereur Othon en 965. S. prés de 7. ans.

Domnus élû en 972. S. 3. mois

Benoît VI. en 972. S. 1. an 3. mois. Benoist VIII. en 974. S. 9 ans quelques mois. Jean XIV. élû en Juillet 984. S. 1. an 1. mois.

LOTAIRE
ROY XXXIII.



On ne peut arrêter le cours des destinées ;
J'étois religieux, brave, juste & prudent,
Et ne pus éviter le tragique accident
D'un boucon dont ma femme accourcit mes années.

LOTAIRE

ROY XXXIII.

Agé de 13. à 14. ans.

LOTAIRE *en France.*	OTHON *en Germanie & Lorraine.*
CONRAD *dans la Tranjurane & Arles.*	BERENGER & ADELBERT *son fils en Italie*

LA plus grande partie de la
puissance étant entre les 954.
mains de Hugues, il eût pû
prendre la Couronne, s'il
n'eût pas craint les forces du Roy
Othon, oncle maternel des fils du Roy
défunt, & la jalousie des autres Seigneurs
François. Pour ces raisons, la
Reine Gerberge, sœur de sa femme,
étant venuë le trouver pour prendre
conseil de lui, il aima mieux se conserver
l'autorité en protegeant une veu-

ve & un pupille, que de la hazarder,
954. & son honneur avec, en les opprimant. Ayant donc mené Lotaire à Reims, il le fit couronner le 12. de Novembre par l'Archevêque Artold.

En cette occasion le jeune Roy donna les Duchez de Bourgogne & d'Aquitaine à Hugues le Blanc & à Hugues Capet son fils aîné; lesquels étant contens, & le Duc de Normandie aussi pour l'amour d'eux, il ne fut pas difficile de calmer les autres Seigneurs qui étoient plus foibles.

Ces Duchez, à mon avis, étoient de deux sortes en ce temps-là: les unes tenoient les villes & terres, & étoient devenuës comme hereditaires; les autres étoient des commandemens generaux dans tout un Royaume, tant pour les armes que pour la Justice, les Rois pouvoient encore donner & ôter ceux-là. Ainsi il y avoit un Duc pour la Lorraine, qui étoit Brunon Archevêque de Cologne, frere du Roy Othon, qu'il avoit mis en la place de Conrad, lequel il avoit destitué pour ses rebellions; un pour la France, un pour l'Aquitaine, & un pour la Bourgogne; Hugues l'étoit dans tous ces trois Royaumes, par consequent il étoit comme le Lieutenant general du Roy, & en cette qualité

Il pouvoit être destitué, si ses grandes alliances & les villes qu'il possedoit ne l'eussent rendu indestituable.

La France fut assez calme trois ans durant, hormis que Hugues l'an 955. [ayant traité splendidement durant quelques jours le Roy Lotaire, avec la Reine Gerberge dans sa ville de Paris, le mena en Poitou pour déposseder Guillaume Comte de ce païs-là & Duc d'Aquitaine, sous pretexte de le faire obéir. Ils mirent le siege devant Poitiers; & la place se défendit si long-temps, qu'il y eut une grande disette de vivres dans les troupes; & comme elles languissoient de faim, il arriva un jour que s'étant levé un grand orage, un terrible coup de tonnerre fendit le pavillon du Roy en deux: l'effroy qu'il conçut de ce prodige, joint à la necessité, le contraignit de lever le piquet.] Et neanmoins le Comte s'étant voulu enhardir de poursuivre les François sur la retraite, ils tournerent tête bravement, & le mirent en déroute avec grande perte de sa Noblesse. 955.

L'année suivante, Hugues, qui sans sceptre avoit regné plus de vingt ans, étant fils de Roy, oncle de Roy, & beau-frere de trois Rois, mourut dans 956.

sa ville de Paris; d'autres disent dans son
956. château de Dourdan le 16. de Juin, plein d'années, de gloire & de biens. On le surnommoit le Blanc à cause de son teint; le Grand pour sa puissance, ou peut-être pour sa taille; & l'Abbé, parce qu'il tenoit les Abbayes de saint Denis, de saint Germain des Prez, & de saint Martin de Tours. En mourant il pria Richard Duc de Normandie son gendre, d'être le défenseur de ses enfans & de ses vassaux.

Il eut deux femmes, la premiere fut Ethilde l'une des filles d'Edouard Roy d'Angleterre, (les Rois Charles le Simple & Othon avoient épousé les deux autres;) la seconde Avide* ou Avoye sœur du même Othon, & de la Reine Gerberge. Il ne vint point d'enfans de la premiere, mais de la seconde il en eut quatre; Hugues surnommé Capet, qui fut Comte de Paris & Marquis d'Orleans, puis aussi Duc de France; Othon qui fut Duc de Bourgogne aprés la mort de Gilbert son beau-pere; Eudes ou Odon qui succeda à Othon; & Henry qui posseda aussi cette Duché aprés eux.

*Hauvide, Hadevide, Advide.

Ces quatre fils n'étoient pas encore assez accreditez pour faire du bruit, l'aîné même n'avoit qu'environ seize ans.

Ainsi

Ainsi la Reine Gerberge eut quelque relâche & gouverna assez paisiblement pendant deux où trois ans, hormis qu'il y eut quelques querelles pour des Châteaux de l'Archevêché de Reims, & pour des differends d'entre particuliers. 956. 957. & 58.

Le plus grand mal que plusieurs trouvoient dans le gouvernement, étoit que la plûpart des affaires se manioient par la volonté du Roy Othon, & de Brunon son frere Archevêque de Cologne, & Duc ou Gouverneur de Lorraine; ensorte qu'ils étoient comme les moderateurs & les arbitres de la France Neustrienne, & tendoient, ce semble, à la faire dépendre de la France Orientale, afin que toutes deux ne fussent qu'un corps. Quand les Rois de Neustrie se trouvoient les plus forts, ils avoient la même pretention. C'est ce qui me paroît par la lecture des auteurs de ce temps-là, quoiqu'ils ne parlent des choses que fort confusément. ✠

L'an 959. Lotaire avec sa mere & sa tante Avoye alla trouver son oncle Brunon dans le Cambresis. On ne sçait pas le sujet de cette entre-vûë; mais que Brunon se saisit de la personne de Regnier au Long-Cou Comte de Monts en 959.

Haynaut, & qu'il l'envoya prisonnier
959. au-delà du Rhin chez les Sclaves, parce qu'il refusoit de lui donner des ôtages.] La Reine étoit en different avec les enfans de Hugues & la veuve Avoye sa sœur, pour quelques Châteaux que le Roy Lotaire leur avoit pris en Bourgogne; ce fut pourquoy Brunon vint aussi en France; & il les mit d'accord dans un Parlement qui se tint à Compiegne. Au sortir de-là la Reine & son fils Lotaire allerent à Cologne faire Pâques avec Brunon, qui les regala splendidement, & les renvoya chargez de fort beaux presens.

Un peu aprés ils l'appellerent à leur secours contre Robert Comte de Troyes, & Comte de Chaalons de par sa femme, lequel avoit surpris Dijon. Il repassa en France avec ses Lorrains, reprit cette place; & au même temps il envoya des troupes Saxones à Troyes, pour y rétablir l'Evêque que ce Robert en avoit chassé; mais Renard Comte de Sens, & Raimbaud Archevêque de la même ville, amis de Robert, leur donnerent bataille & les défirent.

La même année mourut Alain dit Barbe-torte Duc de Bretagne & fils du Comte Matuede. Il laissa trois enfans,

deux bâtards, Hoel & Guerec, & un legitime nommé Drogon encore au berceau, qu'il déclara son heritier. Thibaud Comte de Chartres, grand-pere maternel de cet enfant, en eut la tutelle, & sa mere la garde de sa personne. Or s'étant remariée à Foulques Comte d'Anjou, ce méchant beau pere fit malheureusement mourir cet innocent, lui ayant fait verser de l'eau boüillante sur la tête. 959.

Sa succession engendra un sanglant débat en Bretagne: il dura 34. ans. Les deux bâtards d'Alain disputoient cette Duché contre un Conan, qui descendoit par fille du Roy Salomon: Ce Conan les fit perir méchamment tous deux, Hoel par les mains d'un soldat qui l'assassina; & Guerec par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Mais lui même perit enfin dans une bataille qu'il perdit l'an 992. contre Foulques Comte d'Anjou, ennemi capital des Bretons. Godefroy, l'aîné des quatre qu'il avoit, lui succeda.

[Il y avoit trois ans que Hugues le Blanc étoit mort, & ses enfans n'avoient point encore rendu hommage de leurs terres au Roy Lotaire:] l'Archevêque-Duc Brunon les y obligea; & Lotaire

en récompense declara l'aîné Duc de France, comme l'avoit été son pere, lui donna le Poitou ; il faut entendre s'il pouvoit le conquerir, car il étoit possedé par un autre Comte, c'étoit Guillaume II. On peut tirer de-là une conjecture, que les Rois ne s'étoient point encore dépoüillez entierement du pouvoir de donner les Duchez & les Comtez, & que si elles étoient hereditaires, c'étoit par usurpation, non pas encore par concession.

Toutes les nouvelles Principautez & Seigneuries qui s'étoient élevées dans le Royaume ne fâchoient point tant le Roi que celle des Normands, qui étant étrangers & issus de peres qui avoient cent ans durant désolé la France, en occu-
959.& 60. poient une si riche Province: voilà pourquoi Brunon qui gouvernoit les affaires du Royaume, étant incité par les persuasions d'Arnoul Comte de Flandres, de Baudoüin son fils, de Thibaud Comte de Chartres, & de Geofroy Comte d'Anjou, complota de perdre le Duc Richard. Dans ce dessein il lui manda qu'il eût à se trouver à un Parlement Royal ou assemblée des Etats à Amiens, lui faisant esperer, s'il y venoit, qu'on lui donneroit l'adminis-

tration du Royaume : mais c'étoit afin de l'arrêter & de l'envoyer prisonnier au-delà du Rhin. Richard trop facile s'étoit mis en chemin, & s'en alloit perir, s'il n'eût été heureusement averti de ce complot par deux Cavaliers inconnus. A cet avis il rebroussa tout court vers son païs, & se tint mieux sur ses gardes. 960.

Il évita encore un autre piege que le Roy [lui tendit quelque temps aprés, pour se saisir de sa personne. Il lui avoit fait croire qu'il avoit dessein de perdre Thibaud, & qu'il avoit besoin pour cela de son assistance. Il le prioit donc de se rendre auprés de lui en certain endroit prés les bords de la riviere d'Epte, & de prendre pour pretexte que c'étoit pour lui venir rendre hommage. Car les Souverains le demandoient à leurs vassaux toutes les fois qu'ils avoient sujet de douter de leur fidelité ; & les vassaux ne faisoient point de difficulté de les en assurer par la réïteration de ce devoir.] Le Duc avoit déja passé la riviere, quand les espions qu'il avoit envoyez pour découvrir ce que le Roy faisoit, lui rapporterent que le Comte Thibaud & tous ses ennemis étoient auprés de lui, & qu'on s'apprêtoit à le venir

charger. Ainsi ayant reconnu l'intention des François, [il repassa & posta ses gens sur les bords de la riviere, pour leur en empêcher le passage. Mais Lotaire animé par Thibaud, resolut de l'attaquer de vive force : la mêlée fut sanglante ; les Normands bien preparez, se défendirent si bravement, que le Roy fut obligé de faire sonner la retraite.]

958. & suiv. Depuis que Berenger & Adelbert avoient été rétablis dans le Royaume d'Italie par Othon, ils n'avoient cessé de conspirer contre lui, & avec cela de vexer cruellement leurs sujets ; de sorte qu'il y avoit envoyé son fils Luitolf pour les châtier. Ce jeune Prince les avoit presque chassez de tout le Royaume, quand il fut surpris de la mort l'an 958. non sans soupçon de poison, & ainsi laissa sa conquête imparfaite. Mais les plaintes des Seigneurs & des Prelats, & les instantes prieres du Pape pressant incessamment le Roy Othon, il se resolut d'y aller lui même, aprés qu'il eut fait couronner son fils Othon II. à Aix-la-Chapelle, quoiqu'il ne fût âgé que de sept ans.

A son arrivée en Italie, Berenger, sa femme, & leurs fils Adelbert & Guy,

abandonnerent la campagne & les Villes, & se retirerent chacun dans quelque forteresse; [Berenger dans celle de Fraissenet sous la protection des Sarrasins qui s'y étoient fortifiez depuis quelques années, & de là infestoient les passages des Alpes, les côtes de l'Italie, celle de la Provence & du Languedoc.] Othon fut reçu partout avec un applaudissement universel, recouvra Pavie, & fut couronné Roy des Lombards à Milan par l'Archevêque. Delà il marcha vers Rome, où il reçut la Couronne Imperiale le * jour de Noël par les mains de Jean XII. qui avoit été intrus dans le Siege par le credit & l'argent de son pere Alberic avant l'âge de dix huit ans. Cet Alberic étoit fils de Marosie, & avoit chassé le Roy Hugues de Rome, ensuite dequoy il y avoit changé le Gouvernement, & s'étoit fait Consul pour commander en chef avec un Prefet & des Tribuns.

EMPEROMAIN PORPHYROGENETE ayant empoisonné Constantin VIII. son pere en Novembre R. 2. ans 2. mois. & l'Empire vacant en Occident.

960. & suiv.

* Ils affectoient tous ce jour là pour imiter Charlemagne.

La ceremonie de ce Couronnement d'Othon fut la plus solemnelle de toutes celles de ce siecle là. On y accourut de toutes les parties de l'Europe. Hugues Capet avec sa mere Avoye, Lotaire Roy de France avec la sienne, & grand nombre de Seigneurs François s'y trouverent;

& même plusieurs Seigneurs de Grece y assisterent de la part de l'Empereur Nicephore, qui proposoit le mariage de Theophanie sa belle-fille avec le fils d'Othon, qui fut Empereur aprés son regne.]

Or le jeune Pape qui avoit prié instamment Othon de venir, changea bientôt de sentiment. [Comme il craignoit que cet Empereur, qui étoit un Prince sérieux & reglé, ne voulût reformer ses désordres, il se railla avec Adelbert qui couroit la campagne avec quelques troupes de bandits,]& rappella Berenger à Rome dés qu'Othon en fut sorti pour aller en Lombardie reduire tout le reste des places que ce tyran y tenoit encore. Othon ayant appris cette bijare nouvelle, ne laissa pas de continuer ses conquêtes: puis quand il crut qu'il étoit temps de retourner à Rome, il y ramena son armée.

EMPP. NICEPHORE R. 6 ans 3. mois en Mars Basile, & Constantin fils de Romain, étant mineurs. & OTHON I.

963.

Le jeune Pape ne l'attendit pas, mais s'enfuit avec Berenger, & emporta le tresor de l'Eglise. Othon lui fit faire son procés, non pas pour son intrusion, mais pour meurtre, sacrilege, adultere, inceste, simonie, & autres crimes énormes. Il assembla un Concile pour cela; Jean y fut cité par les formes; n'ayant

point

point comparu on le déposa, & en sa place on mit Leon, qui fut le VIII. du nom. Celui-ci pour ôter les troubles que les cabales causoient dans les élections, accorda à l'Empereur Othon le pouvoir de nommer dorénavant les Papes & les Evêques, & de leur donner l'investiture. 964

Comme Othon passoit les fêtes de Noël à Rome avec Leon, ayant logé son armée hors la Ville, la faction & l'argent de Jean qui étoit déposé, soûleverent les Romains pour aller l'attaquer en trahison. En ayant été averti assez à tems pour n'être pas surpris, il se mit à la tête des siens, & vint hardiment à eux. Ils eurent peur de l'évenement, & étant entrez en composition, ils lui donnerent des ôtages. Les prieres de Leon l'obligerent de les leur rendre dans peu de jours; mais il ne fut pas plûtôt parti pour aller assieger Camerin, qu'ils se revolterent encore, chasserent Leon & reçurent Jean dans leur Ville. [Alors il fit voir qu'il n'étoit pas un vrai Pasteur, mais un tigre, exerçant d'atroces vengeances sur les amis de Leon, faisant couper aux uns les doigts ou la main, aux autres la langue, aux autres le nez & les oreilles.

964. Il les eût continuées jusqu'au bout, s'il n'eût été tué en flagrant delit auprés d'une femme. L'Histoire Ecclesiastique remarque qu'il s'appelloit Octavien avant que d'être fait Pape, & que c'est le premier des Papes qui changea son nom à sa promotion.] Aprés sa mort les Romains persistant dans leur rebellion, élurent Benoist Cardinal Diacre. Aussi-tôt Othon revint sur ses pas, assiegea Rome, la reduisit à la famine, & les contraignit de lui livrer leur Pape. Il le força de demander pardon dans deux Synodes d'Evêques, qu'il fit convoquer pour cela, [& l'ayant fait dégrader de Prêtrise par l'assemblée, l'envoya prisonnier à Hambourg sous la garde d'Adelgaud Archevêque de cette Ville-là. Il y mourut un an aprés.

A quelques mois de-là il prit Berenger, qui s'étoit retiré dans le fort Château de sainte Leone, & le relegua, lui & sa femme Wille à Bamberg en Germanie, où il mourut deux ans aprés. Croyant donc toute l'Italie paisible, il s'en retourna chez lui, & emmena son armée, mais fort diminuée par une furieuse peste.]

695. Aprés son départ quelques Comtes Lombards se revolterent encore, ayant

à leur tête Adelbert & Guy fils de Berenger : mais le Duc Burchard qu'il y renvoya, lès terrassa en une grande bataille qui se donna sur les rives du Pô. Guy le plus mauvais de tous y demeura sur la place ; Adelbert se sauva avec peine. Celui-ci ayant recueilli quelques troupes, hazarda encore une bataille l'an 966. & l'ayant perduë il en mourut de douleur. Ainsi FINIT AVEC LUY LE SECOND ROYAUME D'ITALIE ; ou si vous voulez il passa aux Princes Germains, qui par leur pesanteur & negligence, & par leurs discordes continuelles, l'ont malheureusement laissé dissiper & aneantir. 965.

Aprés que Leon VIII. fut mort, & que Jean Evêque de Narni XIII. du nom eût été élevé au S. Siege avec l'agrément d'Othon, à qui Leon avoit accordé le pouvoir de confirmer l'élection des Papes ; le Prefet, les Consuls, Tribuns & autres Magistrats de la ville de Rome, fâchez de ce qu'Othon avoit fort limité leur puissance, qui auparavant faisoit branler toute l'Italie, se souleverent furieusement contre ce Pape. Le Prefet (il se nommoit Rofroy, & étoit Comte dans la Campagne d'Italie) le mit en prison, & puis le chassa de

Rome, & l'envoya en éxil dans la Comté de la * Campanie.

* Terres de Lavor & contrées voisines.

Le Pape se retira vers Pandolfe Comte de Capouë, il implora son aide. Ce Pandolfe le rétablit, & Jean son frere tua Rofroy. En recompense le Pape, un

966. an aprés, érigea un Archevêché à Capouë, & en pourvut le meurtrier de son ennemi. [C'est ce Pape qui s'étant avisé de benir une cloche qu'il fit monter au clocher de S. Jean de Latran, & de lui imposer le nom de Jean, a par cet exemple introduit la coutume d'en faire autant à toutes celles que l'on fond de nouveau; le vulgaire parle fort improprement quand il dit qu'on les baptise.]

Othon desirant remedier une bonne

966. & 67. fois à tous ces soûlevemens, repassa en Italie, & y établit son autorité par de severes châtimens, ayant banni les Consuls hors de l'Italie, fait pendre les Tribuns, & promener le Prefet tout nud sur un âne; par des recompenses envers ses amis, par des établissemens de nouveaux Comtes, par de bonnes loix, & enfin par la conquête de la Calabre & de la Poüille, qu'il arracha à l'Empire des Grecs, qui les avoient gardées jusques-là. [Voici comment: Nicephore avoit baffoüé, & même emprisonné ses Am-

bassadeurs, à cause que dans ses lettres 967.
il prenoit le titre d'Empereur des Romains, & ne lui donnoit que celui d'Empereur des Grecs, & que d'ailleurs il avoit reçû sous son obéïssance les Ducs de Capouë & de Benevent, qui avoient renoncé à celle des Grecs. Pour ce sujet il se mût une guerre fort animée entre eux. Dans cette guerre Nicephore ayant sous une fausse apparence de vouloir donner sa belle-fille à Othon pour son fils de même nom que lui, fait surprendre & massacrer quelques troupes Allemandes qui alloient pour la querir.
Othon attaqua vivement ces Provinces, 968.
les enleva de vive force, passa au fil de l'épée toutes les troupes de Nicephore, & coupa le nez à tous les Grecs de marque qu'il attrapa, puis les renvoya en cet état à Constantinople. Les mauvaises nouvelles de la défaite entiere des Grecs en Italie, soûleva les peuples contre Nicephore : sa propre sœur aida à allumer le feu de la sédition, à la faveur de laquelle Jean Zemiscées le tua, & monta sur le Trône. Aussi-tôt, pour 969.
n'avoir point d'affaires avec Othon, il lui envoya la fille que Nicephore lui avoit promise ; c'étoit Theophanie ou Tifaine fille de Romain Empereur de

Constantinople, qui étoit mort quatre
969. ans auparavant, & belle-fille de Nicephore, qui avoit épousé la veuve de Romain. Dés qu'elle fut arrivée en Italie, le saint Pere fit la ceremonie du mariage, ayant couronné le nouvel époux Roy de Lombardie à Milan.]

Voilà les bons succés qu'eut Othon, [à juste titre surnommé le Grand, parce qu'il ne les rapportoit pas à sa propre gloire & vanité; mais à relever l'Empire d'Occident.] Dont le titre depuis ce temps-là est demeuré comme attaché à la Germanie, mais avec des pretentions bien plus étenduës que ses forces. Nous ne parlerons plus désormais des affaires d'Italie, & peu de celles de Germanie, qu'entant qu'elles seront necessairement jointes à celles de France.

Durant ces affaires d'Italie, diverses querelles troubloient la France: les deux
962. plus grandes étoient celle de l'Archevêché de Reims, & la haine que les Comtes Thibaud de Chartres & Arnoul de Flandres avoient contre les Normands. On eut pû appaiser la premiere en remettant Hugues de Vermandois dans le siege de Reims, l'Archevêque Artold étant mort le dernier de Septembre de cette année 962. si la Reine ne l'eût

pû souffrir: mais bien loin d'y donner les mains, elle fit ensorte que le Concile de Soissons renvoya l'affaire au Pape, qui le declara excommunié. On donna l'Archevêché à Odolric ou Oulry. 965.

Les freres de Hugues furieusement animez contre Guibuin Evêque de Chaalons, à cause que dans cette assemblée il avoit apporté le principal obstacle à son retablissement, saccagerent & brûlerent sa Ville.

Le Comte de Chartres étoit soûtenu par le Roy contre le Normand, parce que celui-ci étoit attaché d'alliance & d'affection aux fils de Hugues le Grand. Bien qu'il fût puissant & fort brave, neanmoins il perdit une bataille en Normandie; mais il fut recompensé de cette perte par la conquête d'Evreux que le Roy lui mit entre les mains, l'ayant prise par intelligence. Richard victorieux le suivit en queuë, & entrant presque aussi-tôt que lui dans son païs, fit de terribles ravages dans le Dunois & dans le Chartrain. Le Comte de Chartre eut sa revanche dés la même année, portant le feu jusques aux fauxbourg de Roüen; mais il en fut rudement rechassé, & perdit son fils sur la retrai- 964. & 65.

te ; ou, selon quelques-uns, à une sortie que ce jeune Seigneur fit de la ville de Chartres sur les troupes de Richard.

965. [L'an 965. Guillaume, surnommé Tête d'Etoupe, Comte de Poitiers & Duc de Guyenne, finit ses jours dans l'Abbaye de saint Maixan, où il avoit pris l'habit de Religieux. Il laissa ses Etats à Guillaume III. son frere.] Arnoul surnommé le Vieil, le Bel & le Grand, Comte de Flandres, mourut aussi la même année. Son fils Baudoüin étoit parti de ce monde avant lui. Le fils de ce fils nommé Arnoul le Jeune succeda à son ayeul sous la tutelle de Matilde de Saxe sa mere. C'est cet Arnoul qui étant venu en âge, commença de fortifier le port de Petresse ou *Scalas*, qui alors appartenoit à l'Abbaye de saint Berthin. On le nomme aujourd'hui Calais. Il est voisin de ce *Portus Iccius*, qui maintenant est ruiné, & se nomme Wissan, fort celebre du temps des Romains, qui passoient de-là dans la Grand'Bretagne, & fort frequenté jusqu'au treiziéme siecle. Arnoul accommoda ce nouveau port pour s'en servir contre les pirates Normands ; & parce qu'il ne pouvoit pas toujours être sur la côte, il donna

la Comté de Guisnes à Adolfe fils de Siffroy, lequel avoit épousé la fille de Hernieule Comte de Boulogne.

Le Roy Lotaire ayant appris la mort d'Arnoul le Vieil, alla aussi-tôt en Flandres recevoir les hommages des Seigneurs, & repris Arras & Doüai sur Arnoul; comme d'autre côté Guilaume Comte de Ponthieu, ôta à ce mineur Boulogne & Teroüenne; & deux de ses fils furent Comtes chacun de l'une de ces Villes. 966.

Cette même année l'Archevêque-Duc Brunon étant venu en France pour terminer quelque differend de sa sœur Gerberge & du Roy Lotaire, avec les enfans & la veuve de Hugues, fut saisi d'une fievre à Compiegne, dont il vint mourir dans la ville de Reims, fort regretté de tous ceux qui aimoient la paix.

Quelques Auteurs l'appellent Archiduc de Lorraine, parce qu'il commandoit à tous les Ducs & Comtes de ce Royaume-là. C'est la premiere fois que je trouve ce titre dans les Auteurs.

Il y avoit dés ce temps-là un Duc Marquis dans la Lorraine Mosellanique, ou haute Lorraine; c'étoit Gerard, duquel on tient que sont issus les Princes Lorrains d'aujourd'hui. Quelques Genealogistes le

tirent d'Erchinoald Maire du Palais ; & de la même tige ils font venir la maison de Hapsbourg Austriche, & celle des Ducs de Zeringhen, de laquelle est issuë celle des Princes de Bade.

Le Roy Lotaire parvenu à l'âge de vingt-trois ans, épousa Emme ou Emine fille de ce Lotaire Roy d'Italie, qui avoit été empoisonné par Berenger II. & de la Reine Adeleïde, que l'Empereur Othon avoit épousée en secondes nôces ; ce qui fortifia la bonne intelligence d'entre les deux Rois de France & de Germanie.

967. & 68. Il ne se passa rien de fort memorable durant ces deux années, sinon que l'an 967. le Roy Lotaire maria sa sœur Ma-
969. tilde avec Conrad Roy de la haute Bourgogne & d'Arles, & lui donna en dot la Cité & Comté de Lyon.

EMPP. JEAN ZEMIS ayant tué Nicephore en Dec. R. 5. ans. & encore OTHON I.

La guerre se faisoit toujours sans relâche entre le Comte Thibaud & le Duc Richard : Thibaud assisté par le Roy, alla camper devant Roüen, & il ne put en être chassé que par le secours des Normands infidelles que le Roy de Dannemark parent de Richard y en-
970. voya. Ces troupes l'ayant poussé, s'épandirent jusques aux portes de Paris, laissant aux environs de funestes mar-

ques de *la fureur* de leur nation.

L'ignorance de ces temps-là étoit extrême; c'est la raison que faute d'historiens, nous n'en avons presque rien, & qu'il faut quelquefois laisser des années vuides.

[Le septiéme jour de Mai] de l'an 973. l'Empereur Othon mourut à Magdebourg. On peut lui donner cette loüange, qu'il fut le fondateur de l'Empire Germanique; le dompteur des Hongrois & des Sclaves, & qu'il trouva le moyen de matter les Italiens, & d'enchaîner leur mutabilité. 973.

LOTAIRE
en France.

OTHON II.	CONRAD
Empereur en Italie & en Germanie, âgé de 21. à 22. ans.	*en Bourgogne.*

Le regne de son fils Othon II. ne fut ni si ferme ni si heureux que le sien. Regnier au Long-Cou Comte de Mons en Hainaut, & de Valanciennes, ayant été pris dans cette ville par l'Ar- EMPP. encore JEAN ZEMIS & OTHON II. en May R. 10 ans & demi.

Puis BASILE & CONSTANTIN freres aïant empoisonné. Zemis R. 50. ans en Dec.

chevêque Brunon, avoit été confiné au pais des Venedes ; & quelque temps aprés deux Comtes nommez Garnier & Raginold ou Renold, qui à mon avis étoient ses parens, avoient été investis de ses terres. Mais ses fils Regnier II. & Lambert aprés la mort de l'Empereur Othon, armerent avec l'aide des François pour s'y rétablir.

975. Delà naquit une sanglante & opiniâtre guerre. [Les deux freres assistez des François, & particulierement de Charles frere du Roy, donnerent bataille aux Comtes Garnier & Renold contre le village de Peronne proche de Binsch. Ces Comtes y furent défaits : mais Othon II. leur substitua aussi-tôt Renaud & Godefroy deux Seigneurs Lorrains, qu'il investit des Comtez de Hainaut & de Valanciennes. Aprés divers évenemens, ces deux freres toujours secourus de Charles, & même de Hugues Capet, desquels aprés ils épouserent les filles, se rétablirent dans leurs Comtez : mais ce fut tout au plûtôt vers l'an 983.

977. L'Empereur Othon avoit de l'indignation que ces deux fils d'un rebelle possedassent ces grands fiefs dans son Royaume de Lorraine malgré lui ; neanmoins

moins il dissimula, ayant pour lors d'autres affaires qui ne lui permettoient pas 977.
de rompre avec le Roy Lotaire. Bien plus, soit à dessein de l'obliger, ou plûtôt de mettre une barriere au devant de lui, il crea Charles son frere Duc de Lorraine, jeune Prince âgé pour lors de vingt-trois à vingt-quatre ans. [Il seroit malaisé de bien démêler si ce titre de Duc s'étendoit par tout ce Royaume, ou seulement dans la partie basse qui est le Brabant : il est certain que Charles faisoit sa residence en ces quartiers-là, & particulierement à Bruxelles.]

Les François n'avoient pas perdu le souvenir de leur ancien droit sur la Lorraine ; & le Roy, comme fils de Gerberge, laquelle de son chef y avoit de grandes possessions, s'attendoit qu'Othon son cousin germain lui en rendroit quelque partie; vû principalement qu'il en avoit cedé de bonnes pieces aux Evêques de Liege & de Cologne.

Ne l'ayant pas voulu faire, Lotaire 978.
entreprit de l'y forcer. Il entra à l'improviste dans le païs avec une nombreuse armée, & reçut le serment des Lorrains dans la ville de Mets. Delà il marcha droit à Aix la Chapelle ; Othon

978. s'y divertissoit avec sa famille en toute securité: il ne s'en fallut pas demi-heure qu'il ne fût surpris; il n'eut le loisir que de monter à cheval & de se sauver, laissant son dîner sur la table & tous ses meubles precieux à l'abandon. Lotaire pilla son Palais, ravagea tout le païs d'alentour, puis s'en revint chargé d'un butin inestimable.

En revanche de cette insulte, Othon dés la même année fit une grande irruption en France avec soixante mille hommes; il saccagea toute la Champagne & ce qui s'appelle l'Isle de France jusqu'à Paris, & envoya dire à Hugues Capet, qui étant Comte de cette Ville s'étoit jetté dedans, qu'il vouloit faire chanter un Alleluia sur Montmartre par tant de Clercs, qu'il seroit entendu de Nôtre-Dame.

Ces superbes menaces ne furent pas soûtenuës par de pareils effets. [Il trouva que la ville de Paris ni son Comte ne prenoient pas aisémement l'épouvante, & que les forces de Germanie pouvoient bien dans leur premier mouvement causer quelque trouble à la France; mais qu'elles n'étoient pas capables de lui faire aucun mal. [Ses gens étoient battus dans toutes les escarmouches;

son * neveu ayant été, par bravade, planter sa lance dans une des portes de Paris, fut tué par Gefroy Grise gonnelle, Comte d'Anjou. Là-dessus l'hyver survint, & l'obligea de se retirer. Lotaire & Hugues Capet ayant rassemblé leurs troupes, le poursuivirent vivement, & le menerent toujours battant jusqu'aux Ardennes, ayant taillé toute son arriere-garde en pieces au passage de la riviere d'Aîne qu'il trouva débordée. 978. * L'Histoire ne dit point le nom.

Les Moines Allemands de ces temps-là, comme c'est le genie des hommes de feindre toujours des miracles dans les grands perils, ont écrit que saint Vvolfgang Evêque de Ratisbonne, qui accompagnoit cet Empereur à la guerre, passa sur la riviere d'Aîne à pied sec, & lui montra l'exemple, & à toute son armée, de le suivre, les ondes débordées s'affermissant miraculeusement sous leurs pas, & la riviere servant de pont à elle-même.

En cette retraite le Comte d'Anjou fit sçavoir aux Germains que la querelle étant principalement entre les deux Rois, il seroit meilleur, selon l'équité naturelle & le droit des gens, qu'ils la vuidassent corps à corps, que de répandre le sang de tant d'innocens qui n'a-

voient que faire de leur querelle : mais les Germains répondirent, qu'encore qu'ils ne doutassent point de la valeur de leur Roy, neanmoins ils ne consentiroient pas qu'il exposât sa personne seul à seul ; confessant par là tacitement qu'ils ne le croyoient pas si brave que le Roy de France.

Othon ainsi mal mené, rechercha les
979. François d'accommodement ; Lotaire & lui s'étant abouchez dans la ville de Reims, conclurent la paix à telle condition, que Lotaire lui cederoit la Lorraine pour la tenir en fief de la Couronne de France; nos Auteurs le disent ainsi. Les Seigneurs François se montrerent fort mal contens [de cette cession ; mais principalement Charles frere du Roy ; il croyoit qu'une si belle piece devoit plûtôt lui être donnée en partage, que delaissée à un étranger. Je ne sçai si ce fut alors que Thierry Evêque de Mets voulut le porter à se revolter contre son frere, & à se faire élire Roy ; son dessein étant, comme Charles le lui reproche, de broüiller si fort le Royaume, que durant ces troubles il pût élever les Tyrans (je croy qu'il entend Hugues Capet & son fils) en la place des Rois legitimes. Cela se voit dans une lettre qu'il

qu'il écrit à cet Evêque, pour réponse à une qu'il lui avoit envoyée ; dans laquelle il l'accusoit d'avoir assemblé des troupes de brigands pour enlever la ville de Laon à Lotaire, & le dépoüiller ; & d'avoir fort maltraité Ascelin Adalberon Evêque de Laon. Qui sçauroit bien le sens de ces reproches, auroit tout le secret des affaires de ces temps-là, & de la revolution qui se fit depuis en faveur de Hugues Capet.] 979.

Ainsi la souveraineté de ce Royaume-là demeurant à Lotaire, la Duché de la basse Lorraine, qui avoit été donnée deux ans auparavant à Charles son frere par Othon I. retournoit en sa disposition. Mais comme il falloit donner partage à Charles, il la lui ceda aussi. Ce qui fut accordé dans une entrevûë de ce Roy avec Othon sur la riviere du Kar ; le Prince Germain ayant desiré cette conference avant que d'entreprendre son expedition en Italie contre les Grecs & les Sarrasins.

Charles s'imaginoit bien que son frere ne lui avoit accordé cette Duché que par force : & ce fut, à mon avis, pour cela, qu'afin d'avoir un appui pour se la conserver, il en rendit hommage au Roy Othon, au lieu de la tenir en toute

souveraineté, comme il le pouvoit faire.

Deux ans aprés, Othon desirant le
981. gagner plus fortement, lui donna encore le païs d'alentour de Mets, Toul, Verdun & Nancy, & autres terres d'entre la Meuse & le Rhin.

Or cette soumission renduë par Charles à un étranger, sonna fort mal parmi les François; & l'augmentation de sa puissance choqua assurément les desseins de Capet, qui se preparoit le chemin à la Royauté; car il faut considerer que Charles seul lui faisoit obstacle, Lotaire n'ayant qu'un fils unique qui étoit imbecile d'âge & d'esprit, & de fort petite esperance.

D'ailleurs le trop long séjour de ce Prince en ce païs-là sans venir en France, le trop grand attachement qu'il témoigna avec les Germains, qui en ce temps-là étoient les ennemis capitaux de la France; comme aussi quelques rencontres qu'il eut avec le Roy son frere; une entre autres pour la ville de Cambray, qu'il défendit contre ce Roy qui en vouloit piller les Eglises, comme il avoit fait celles d'Arras; donnerent sujet à ses ennemis de le décrier extrémement parmi les François.

¶ Quand Othon eut conferé avec Lo-

taire ſur le Kar, il travailla aux prepa- 982.
ratifs de l'expedition qu'il meditoit contre les Grecs, qui avec l'aſſiſtance des Sarraſins, avoient reconquis la Calabre : il paſſa en ces païs-là l'année d'aprés, & leur donna une grande bataille par mer ; mais il la perdit, & preſque tous ſes vaiſſeaux, avec un nombre incroyable de Nobleſſe qui l'avoit ſuivi en ce voyage : lui-même tâchant de ſe ſauver à nage, fut pris par des matelots ; toutefois n'ayant pas été reconnu, l'Imperatrice ſon épouſe le racheta auſſitôt pour une petite rançon. Depuis qu'il eut reçu un ſi ſanglant affront, il ne fit plus que ſecher ſur le pied, tant qu'enfin il mourut à Rome le 7. de Decembre : mais auparavant il avoit fait couronner ſon fils Roy d'Italie à Verone ; & il le fut encore l'année ſuivante à Aix-la-Chapelle, comme Roy de Germanie.]



LOTAIRE & LOUIS *son fils en France.*

OTHON III.	CONRAD
Empereur & Roy de Germanie & de Lorraine, âgé de 7. ans.	*en Bourgogne.*

EMPP. encore. BASILE & CONST. & OTHON III. R. 20. ans. 982. AUx nouvelles de sa mort, Lotaire crut que la Germanie alloit se mettre toute en combustion, à cause des differends de la tutelle du jeune Othon III. du nom, qui n'avoit alors que sept ans. [Henry son oncle paternel s'efforçoit de s'emparer du Royaume sous le titre d'Avoüé ou de défenseur du pupille; Lotaire favorisoit ses desseins; & la faction de Hugues Capet se partageoit entre l'un & l'autre pour entretenir les divisions, sans lesquelles il ne pouvoit arriver à son but. Charles Duc de Lorraine portoit ouvertement la cause du pupille, comme étant son vassal.]

982. & suiv. Pendant les mouvemens que Henry excitoit en Allemagne, Lotaire entra en Lorraine l'an 983. pour s'en ressaisir; il enleva d'emblée Verdun, & prit Go-

defroy qui en étoit Comte : mais quand 985.
il sçut qu'Othon avoit été couronné du consentement de tous les Grands, il ne s'engagea pas plus avant, & revint en France. [Godefroy fut tenu deux ans prisonnier, & se vit souvent en danger de perir, à cause de son invincible fermeté : bien loin de se laisser ébanler aux offres & aux menaces, il confirmoit ses fils Herman & Adalben Evêque de Verdun, de demeurer dans le parti d'Othon, & de bien fortifier & garder leurs places. Adalberon Archevêque de Reims qui étoit son frere, le confirma dans ses sentimens, & lui servoit de couverture. Ce qui lui réüssit si bien, que deux ans aprés, sçavoir l'an 985.] Lotaire lui rendit la ville de Verdun & la liberté. La même année il fit couronner Louis son fils pour regner avec lui. Il l'avoit déja marié à une Princesse d'Aquitaine nommée Blanche; quoique tout au plus il n'eût que dix-huit ans.

On ne sçait pas bien de quelle Aquitaine elle étoit ; car en ce dixiéme siecle & dans le suivant les François comprenoient aussi le Languedoc & la Provence sous ce nom-là. [Il est plus probable neanmoins que cette Princesse étoit de Provence aussi-bien que la Reine sa belle-mere, peut-être

985. *fille de Rothbaud premier Comte d'Arles.*]

Ce mariage étoit mal assorti, la femme courageuse & galante, le mari sans vigueur d'esprit, ni peut-être de corps : si bien qu'elle conçut du mépris pour lui ; & l'ayant mené en son païs, sous couleur qu'elle lui en devoit procurer la conquête par le moyen de ses parens & alliez, elle le planta là, & le Roy son pere fut obligé de l'aller querir.

[Ce fut un grand malheur dans la maison Royale qu'une Princesse legere ; & un plus grand encore, qu'une Reine, qui en aimoit d'autres que son mari. Lotaire mourut le 2. jour de Mars l'année suivante 986. & on ne douta point que
986. ce ne fût l'effet de quelque mauvais boucon qu'elle lui avoit donné. Il couroit d'étranges bruits des familiaritez qu'Ascelin ou Ancelin Adalberon, Evêque de Laon, avoit avec elle. On pouvoit croire qu'elle lui faisoit ces caresses moins par amour que par politique, afin de se conserver cette place, qui pour lors étoit comme le donjon de la Royauté : car alors cet Evêque n'avoit guere moins de cinquante ans, âge plus propre pour le conseil que pour la galanterie. Mais s'il n'étoit pas capable de tenter, il

ne l'étoit que trop d'être tenté.]

Lotaire fut un Prince belliqueux, actif, soigneux de ses affaires, & digne enfin d'avoir de meilleurs Sujets. Il ne passoit de guere la quarante-cinquiéme année de son âge, & la trente-deuxiéme de son regne. On voit son tombeau & son effigie dans l'Eglise de S. Remy de Reims. 985.

LOUIS V.

DIT LE FAINEANT,

ROY XXXIV.

PAPES encore JEAN XV. élû sur la fin de l'an 985. S. 10. ans, 4. mois & demi, dont 16. mois sous ce regne.



*Ma mort semblable en tout * à celle de mon pere,*
Montre que le malheur des plus grands Potentats,
Et les renversemens qu'on voit dans les Etats,
Bien souvent sont les faits d'une femme adultere.

* Car l'un & l'autre furent empoisonnez par leurs femmes.

LOUIS

LOUIS V.

DIT LE FAINEANT.

ROY XXXIV.

Agé de quelque vingt ans.

LOUIS LE FAINEANT
en France.

OTHON III.	CONRAD
en Germanie.	*à Arles, &c.*

ON publia que Lotaire, en mourant avoit fort recommandé son fils à Hugues Capet, qui en effet estoit son cousin germain. Quoy qu'il en soit, Emme ne s'y fioit que de bonne sorte; [il y a apparence qu'elle n'ignoroit pas son grand dessein de s'emparer de la Couronne; & d'autre costé elle apprehendoit les effets violens de la haine que Charles témoignoit publiquement contre elle par des discours fort scandaleux.]. De sorte que ne se fiant ni à 986.

986. l'un ni à l'autre, elle avoit resolu de mener son fils au mois de Jüin vers sa grand-mere Adeleïde, veuve d'Othon I. & tutrice d'Othon III. heroïque Princesse qu'on appelloit la mere des Rois.

Mais on ne lui en donna pas le temps; [car son fils ayant conçû de l'aversion pour elle, & de mauvais supçons qu'elle eût contribué à la mort du Roy son pere, Charles de Lorraine l'enleva, & Ancelin Evêque de Laon avec elle, & les détint tous deux prisonniers avec beaucoup de rigueur. Emme implora en vain l'intercession des Imperatrices Adeleïde & Theophanie; en vain Ancelin eut recours à celle des Evêques; en vain ils employerent leurs supplications auprés de Charles; en vain ils lancerent les foudres de l'Eglise sur la tête de ce Prince; il s'opiniâtra à les garder, sans doute avec intention de leur faire leur procés; & cette vengeance, quoique tres-juste, mais hors de saison, fut une des principales causes de sa ruïne.]

987. [Cependant le jeune Roy Loüis vint à perdre la vie le vingt-deuxiéme de Juin de la même maniere que son pere l'avoit perduë, sa femme ayant conçû

un extrême mépris pour luy, & sa mére un furieux ressentiment de ce qu'il s'étoit tiré d'entre ses mains. Un Auteur de ce temps-là dit qu'il donna son Royaume à Hugues Capet par testament: un autre, qu'il le legua à sa femme pour le luy donner, à condition qu'il l'épouseroit. 987.

Il regna en tout quelque trois ans; dix-huit ou vingt mois avec son pere, & seize mois tout seul. Il gît dans l'Eglise de S. Corneille à Compiegne.

Avec son regne finit celui de la Race Carlienne ou Carlovingienne, aprés avoir duré 236. ans, & vû une suite d'onze Rois, interrompuë toutefois par deux autres qui n'étoient pas de leur ligne. Je prens seulement ceux de la France Occidentale; car si l'on compte tous les autres, on en trouvera plus de trente, sans parler que tous les Princes qui démembrerent ce grand Etat, estoient issus de cet auguste Sang par femmes.

Il s'estoit provigné trois branches de cette Race; l'une en Italie par Lotaire I. Empereur; l'autre en Germanie, par Loüis son frere, dit le Germanique; & une troisiéme dans la France Occidentale, par Charles le Chauve. Toutes

trois finirent leur regne par un Loüis; celle d'Italie par Loüis II. arriere fils de Lotaire; celle de Germanie par Loüis fils d'Arnoul; & celle de France par ce Loüis le Faineant.

Les Princes de cette Race en prenant la Couronne, recevoient l'onction sacrée. Ils estoient presque toûjours à cheval & en campagne, & menoient leurs femmes avec eux. Charles Martel & Pepin, quand ils estoient de repos, faisoient leur sejour à Paris & aux environs; Charlemagne à Aix-la-Chapelle; le Debonnaire au même endroit, ou à Thionville; Charles le Chauve à Soissons & à Compiegne; Eudes à Paris; Charles le Simple à Reims; Loüis d'Outremer à Laon.

Si l'on considere les causes de la ruïne de cette Race, on en trouvera cinq ou six principales. 1. La division du corps de l'Etat en plusieurs Royaumes, qui fut suivie necessairement de la discorde & des guerres civiles d'entre les freres. 2. L'amour dereglé que le Debonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve. 3. L'imbecilité de la pluspart de ces Princes, n'y en ayant eu parmy un si grand nombre que cinq ou six qui ayent été pourvûs de sens

& de courage tout ensemble. 4. Les ravages des Normands qui désolerent la France durant plus de 80. ans, & favoriserent les attentats des grands Seigneurs. 5. La multitude des enfans bâtards qu'eut Charlemagne, qui tranchoient des Souverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance. 6. Et si l'on en croit les Ecclesiastiques, la malediction de Dieu qui tomba sur ces Princes, à cause qu'ils donnoient les biens de l'Eglise à leurs Officiers laïques, & à leurs gens de guerre.

7. On peut ajoûter que cet arbre ne portant plus de bons fruits, Dieu le voulut arracher pour en mettre un autre en sa place, infiniment plus beau & plus fertile, & qui, selon les esperances publiques, étendra sa durée jusqu'à la fin des siecles, & sa gloire jusqu'au bout du monde.

Fin de la seconde Race.

HUGUES CAPET.

ROY XXXV.

PAPES

encore JEAN XV. 8. ans & demy durant ce regne

GREGOIRE V. éleu le 13. Iuin 996 S. 2. ans 8. mois, dont quelques mois durant ce regne.



France tu tiens de moy ce que ton cœur desire ;
Il est né de mon sang cet auguste Loüis,
Dont le cœur sans pareil, dont les faits inoüis
Doivent tout l'Univers ranger sous ton Empire.



TROISIE'ME RACE DES ROIS DE FRANCE, APPELLE'E LA RACE CAPETIENNE, OU DES CAPETS.

PREMIERE PARTIE.

HUGUES CAPET, ROY XXXV.

Agé de quarante-cinq à quarante-six ans.

LOUIS n'eut pas si-tôt les yeux fermez, que Hugues Capet déclara ouvertement sa prétention pour la Couronne. Il ne restoit de la race Carlovingienne 987.

987. que Charles Duc de Lorraine, [qui d'abord s'adressa à Adalberon Archevêque de Reims, pour sçavoir de quelle maniere il se devoit gouverner pour se faire élire. La reponse que luy fit Adalberon est fort remarquable. Il
„ luy dit qu'il devoit voir les Grands de
„ l'Etat; qu'il ne dépendoit pas de luy
„ seul de donner un Roy à la France,
„ & que c'étoit l'affaire du public, non
„ pas d'un particulier. On ne voit point dans l'Histoire les poursuites qu'il fit aprés ce bon avis; mais il est certain qu'il avoit pour ennemis jurez la Reine Emme & tous ses amis, & le Clergé & les Evêques, qui faisoient le premier & le plus puissant des deux Ordres de l'Etat: qu'outre cela il étoit excommunié, & qu'à leur égard cette censure le rendoit inhabile à porter Couronne. D'ailleurs c'étoit un esprit extrêmement incertain & variable; il concevoit de grandes visées, mais il laissoit toûjours passer le temps de l'execution, & souvent ne prenoit ses resolutions qu'aprés coup; il se mettoit de tous les partis, & tous les partis le rebutoient, ou s'en défioient, parce qu'il traitoit toûjours avec le contraire de celuy qu'il avoit embrassé.

Tellement qu'encore qu'il eût beaucoup de vaillance & de hardiesse, il avoit peu d'honneur & de reputation, encore moins de fidelles conseillers & de vrais amis. Ajoûtez à cela, qu'il s'étoit toûjours éloigné de la Cour de France, en sorte que ses ennemis le faisoient passer pour Allemand, & pour ennemis des François.] Hugues Capet au contraire demeuroit au milieu du Royaume; il étoit sage & prévoyant, constant & ferme dans ses desseins, puissant, estimé, honoré, issu de race Royale du côté paternel, & du côté maternel. Il y tenoit la Duché de Bourgogne par Henry son frere; celle de Normandie par le Duc Richard son neveu; & celle de France avec les Comtez de Paris & d'Orleans, par ses propres mains. Il avoit grande quantité de riches vassaux, entre autres Gefroy Grise-gonnelle, Comte d'Anjou. D'ailleurs sa partie étoit faite depuis long-temps; de sorte qu'ayant assemblé des Evêques & des Seigneurs dans la ville de Noyon, il se fit aisément proclamer Roy vers la fin du mois de Juin. De même pas il alla à Reims prendre l'onction & la Couronne par les mains de l'Archevê-

987. que Adalberon, qui le sacra le troisiéme de Juillet. Pas-un de tous ceux qui se trouverent à Noyon & à cette ceremonie, ne reclama pour Charles; au contraire, presque tous donnerent leur serment par écrit, aussi-bien que de bouche, à son ennemi.

Outre les raisons que nous avons marquées, on pourroit dire que ce pauvre Prince s'étoit destitué luy-même en se rendant étranger; & que cet Etat ne pouvoit souffrir un chef qui se fût rendu vassal d'un autre Roy. Hugues put bien aussi se servir du testament, quel qu'il fût, du Roy Loüis, fait en sa faveur: mais son meilleur droit, & le plus incontestable, étoit le consentement general du peuple François, avec le decret de la divine Providence.

Depuis le jour qu'il eut été sacré, il
987. & suiv. ne mit plus de Couronne sur sa tête tout le reste de sa vie, [quoique les Rois eussent de coûtume de la porter les grandes fêtes, & dans les ceremonies publiques:] & il s'abstint de cet honneur, parce que lui ayant été prédit par revelation divine, que sa race tiendroit le Royaume durant sept generations, il crut luy prolonger cet

vantage d'un degré, en ne portant 987.
pas luy-même les marques Royales, afin de n'être pas compté pour l'un des sept degrez. Il ne sçavoit pas que ce nombre, dans le langage divin, signifie l'étenduë de tous les siecles.

[Incontinent aprés son courônnement il tourna ses armes contre quelques villes & quelques Seigneurs de Champagne, qui refusoient de le reconnoître; prit la ville de Laon, & courut jusqu'aux portes de Soissons.]

Vous remarquerez que depuis environ Charles le Simple, on comprenoit sous le nom de Royaume de France celui de Neustrie, celuy d'Aquitaine, & celui de Bourgogne, au moins la partie qui est en deçà de la Saone. Ainsi quand ces Rois se faisoient sacrer, il faloit qu'ils y appellassent les Seigneurs de tous ces trois Royaumes. Et c'étoit peut-être pour cela que les premiers Rois Capetiens les ayant tous réünis sous un seul titre, prirent aussi le titre d'EMPEREURS; si on ne veut dire qu'ils le firent pour ne pas ceder aux Rois de Germanie. Mais depuis, soit par quelque traité, ou par quelque consideration qu'on ne sçait pas, ils l'ont abandonné, & se sont contentez

987. de celuy de Roy, qui en effet est plus doux & plus auguste.

La même année Gefroy, dit Grise-gonelle, Comte d'Anjou, finit ses jours. [Les services importans qu'il avoit rendus à la France, obligerent le Roy Hugues à luy donner la Charge de grand Senechal ou *Dapifer*, laquelle, outre l'intendance de la Maison Royale, avoit aussi le commandement des armées, & faisoit tout ensemble les fonctions que la Charge de Connestable & celle de Grand-Maître de la Maison du Roy ont fait séparément. Mais comme les Comtes d'Anjou devinrent trop grands Seigneurs pour vouloir resider à la Cour du Roy, & qu'ils avoient là leur Cour magnifique, ils dédaignerent l'exercice ordinaire de cette Charge, & souffrirent que le Roy y commît quelques Gentilshommes de sa Cour, à condition toutefois que quiconque l'exerceroit, la tiendroit d'eux en fief, les reconnoîtroit pour suserains, & leur rendroit de certains devoirs. Ils se reserverent, outre cela, le pouvoir de servir aux tables & Couronnemens des Rois & des Reines, & de commander dans leurs armées quand il

leur plairoit de s'y trouver.] Foulques surnommé Nerra, fils de Grise-gonnelle, fut son successeur. 988.

Hugues Capet, six mois aprés son sacre, desirant avoir de l'appuy, impetra d'une assemblée des Seigneurs François, qui se tint à Orleans, que son fils nommé Robert luy seroit associé à la Royauté. Il fut sacré dans cette même ville le premier jour de Janvier 988. [Mais peut-être que le pere se repentit de s'être donné si-tôt un collegue : car l'Histoire marque en peu de mots, que ce jeune Prince luy causa bien des peines & des fâcheries, elle ne dit pas en quoy.]

HUGUES CAPET & ROBERT *son fils, âgé d'environ 16. ans.*

IL est à présumer que le Prince Charles ne manqua pas de se présenter pour demander la Couronne; mais étant venu trop tard, il fut rejetté des François : & alors il eut recours aux armes pour revendiquer son droit prétendu. [Dans ce temps-là la Reine Emme se tira d'entre ses mains, mais

988. ſe trouva ſi pauvre & ſi abandonnée, qu'à peine avoit-elle un valet pour la ſervir. Ancelin Adalberon, Evêque de Laon, ſortit auſſi de la priſon où il le détenoit : je ne ſçay pas ſi ce fut par adreſſe, ou par quelque accommodement.]

Il n'y avoit de tous les Seigneurs du Royaume qu'Arnoul Comte de Flandres, & Hebert Comte de Champagne, pere de la femme de Charles, qui le ſecondaſſent dans ſon deſſein.

[Capet fut le premier qui attaqua le Flamand, & luy enleva tout le païs d'Artois, & pluſieurs places ſur la riviere du Lis; de ſorte que ce Comte ne ſe trouvant pas en ſeureté en ſon païs même, ſe refugia en Normandie vers le Duc Richard. Ce Prince n'avoit pas trop ſujet de l'aimer; car ſon ayeul avoit fait aſſaſſiner le bon Duc Guillaume ſon pere; il luy avoit fait cruellement la guerre à luy-même, & incité le Roy Lotaire à le perdre: mais ſon juſte reſſentiment ceda à l'interêt de ſa propre conſervation. Il jugea qu'il étoit dangereux d'accoûtumer le nouveau Roy à dépoüiller les Princes du Royaume; & dans cette vûë il reçût le Comte ſous ſa protection, &

employa puissamment son intercession 988.
envers Capet, pour obtenir sa paix & la restitution de ses places, moyennant l'hommage qu'Arnoul en rendit aux deux Rois. Aprés cet accord Hebert Comte de Champagne n'osa plus agir pour son gendre que couvertement.]

Le Duc Charles avoit un frere bâtard nommé Arnoul, qui étoit Clerc dans l'Eglise de Laon : par son moyen il se resaisit de la ville & de l'Evêque Ancelin Adalberon. * [Cet Ancelin étoit un homme de belles lettres, & de grandes intrigues, vieux courtisan, & fort adroit, mais sans conscience & sans foy ; de sorte qu'encore qu'il fût ennemi mortel de Charles, neanmoins pour racheter sa liberté, il feignit de se donner entierement à luy. Il n'y eut pas été long-temps, qu'il gagna l'esprit de ce malheureux Prince, & s'en rendit si bien maître, qu'il le fit chef de son Conseil, sans avoir égard à cette maxime, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemi reconcilié.]

* Adalberon.

Le nouveau Roy sçachant que Charles étoit dans Laon, vint aussi-tôt l'y 988.
assieger, resolu de l'avoir par famine. Dans la longueur du siege, comme ses gens ne se tenoient pas assez sur leurs

gardes, Charles fit une grande sortie, les mit en déroute, brûla leurs logemens, & les força de se retirer.

Aprés cela il se rendit le maître de Reims & de Soissons: mais comme il laissa refroidir la chaleur du bon succés, peu de gens se déclarerent pour lui.

989. Le cinquiéme de Janvier de cette année 989. Adalberon Archevêque de Reims mourut. Hugues Capet qui avoit grand interêt de tirer à son party Arnoul frere bâtard du Duc Charles, lui donna cet Archevêché, ayant auparavant pris son serment par écrit, [qu'il luy seroit fidelle. Vers ce temps là Brunon Evêque de Langres moyenna quelque surseance entre Capet & Charles; & ce dernier donna Guy Comte de Soissons & Gilbert Comte de Bourgogne en ostage pour seureté de sa parole. Il la viola neanmoins bien-tôt aprés: car Arnoul ayant été six mois dans Reims, il advint qu'un Prêtre nommé Adalger livra la ville à Manassés & à Roger Comtes de Retel & de Château-Porcien amis de Charles.] On crût que cette entreprise s'étoit faite de concert avec l'Archevêque; neanmoins il le dénia toûjours, & demeura prisonnier à Laon entre

les

les mains de Charles, soit tout de bon ou par feinte. [Mais à quelques mois de là il leva le masque, & se joignit pour lors ouvertement avec luy, qui assiegeoit Montaigu prés de Laon, & ravageoit les contrées du Soissonnois.]

Les deux Rois étoient pour lors en 990.
Poitou. Guillaume III. Comte de ce païs-là & Duc d'Aquitaine refusoit de les reconnoître, quoiqu'il fût oncle maternel de Robert, & accusoit hautement les François de perfidie, & d'avoir abandonné le sang de Charlemagne. Ils marcherent donc de ce côté-là pour le contraindre à l'obéïssance, & assiegerent Poitiers. Il les repoussa vertement, & les poursuivit jusqu'à la Loire. Il y eut là une sanglante mêlée, dont l'avantage enfin demeura aux Capetiens. Neanmoins Guillaume fut encore quelques années sans vouloir reconnoître les nouveaux Rois.

L'année d'aprés ce Duc fit la guerre 991.
au Comte d'Anjou, pour le Mirebalais & le Loudunois, & le malmena si fort, qu'à la fin il le contraignit de le reconnoître, & de tenir ces terres de luy.

[Au retour de Poitou Arnoul Archevêque de Reims se reconcilia avec

991. les Rois, & abandonna son frere dont le parti s'affoiblissoit.]

Il vivoit neanmoins en toute securité dans Laon, & avoit une entiere confiance à Ancelin : le Roy Hugues trouva moyen de gagner ce traître; tellement que comme un autre Judas, la nuit du Jeudy-Saint il luy ouvrit les portes, & luy livra ce malheureux Prince & sa femme. Hugues les fit emmener prisonniers à Senlis, & de-là à Orleans, où ils furent enfermez dans une Tour, & bien gardez.

L'Archevêque Arnoul fut aussi pris avec eux : il y étoit revenu, & avoit quitté le party de Hugues pour la seconde fois. Aussi les Evêques de France assemblez en Concile dans l'Eglise de saint Basle de Reims, à la requête de Capet, luy firent son procés & le condamnerent comme un parjure, & qui avoit faussé sa foy. [Ils le contraignirent de leur présenter une requête pour être mis en penitence, & pour abdiquer l'Archevêché, comme Ebbon avoit fait autrefois. Sur cette requête ils le dégraderent; puis le Roy l'envoya prisonnier à Orleans tenir compagnie à Charles son frere.

Gerbert Moine de saint Benoist fut

élû en sa place. [Il avoit été élevé dans l'Abbaye d'Orillac en Auvergne ; delà il étoit passé en Espagne, où il avoit vû tout ce qu'il y avoit de plus doctes maîtres parmy les Mores ; ensuite Othon I. l'avoit fait Abbé de Bobie en Lombardie, puis il avoit été precepteur d'Othon III. & du Roy Robert. Il dévint si sçavant pour ce temps là, particulierement dans les Mathematiques, qu'il donna lieu aux ignorans de croire qu'il étoit Magicien, & d'en faire d'horribles contes.

L'an 993. Guillaume III. Duc d'Aquitaine fit enfin sa paix avec les deux Rois, & reconnut tenir ses terres d'eux. Mais un autre Guillaume Duc des Gascons se conserva toûjours indépendant. C'est luy qui gagna une memorable bataille sur une flotte de Normands qui étoit descenduë en Gascogne vers la fin de ce siecle. Il crût avoir obtenu cet avantage par l'intercession de S. Sever, lequel on disoit avoir été vû ce jour-là sur un Cheval blanc avec des armes luisantes combatant contre les Barbares. En reconnoissance il mit sa Duché sous la protection de ce glorieux Martyr, & édifia une Eglise & une Abbaye sur son tom- 993.

993. beau; autour duquel il s'est bâti la Ville qu'on nomme saint Sever Cap de Gascogne.

Il est certain que la Couronne n'ayant presque plus rien en propre que la ville de Laon, Capet y rejoignit les Comtez de Paris & d'Orleans, & la Duché de France, qui contenoit tous les païs qui sont entre la Loire & la Seine.

Les grands du Royaume croyoient que Capet dût souffrir tous leurs attentats, parce qu'ils luy avoient mis la Couronne sur la tête: sa patience & son courage, qu'il exerçoit diversement selon les occasions, les empêcherent de s'échaper jusqu'à l'extremité, & le maintinrent dans le Thrône.

Un Adelbert Comte de la Marche & de Perigord étoit un des plus mauvais, & s'entremêloit de toutes les querelles. Foulques Nerra Comte d'Anjou avoit quelque prétention sur la Ville de Tours: il l'assiegea en sa faveur. Le Roy luy envoya
992. commander de s'en désister; Adelbert refusa hautement d'obéir; & comme il luy fit demander, *Qui vous a donc fait Comte?* il répondit insolemment, *Ceux-là même qui vous ont fait Roy.* Aprés cela il continua le siege & prit la Ville.

L'année 993. fut mémorable par la mort de Conrad Roy de Bourgogne, de Guillaume III. Duc d'Aquitaine, [d'Arnaud Manser Comte d'Angoulême,] & de Hebert Comte de Meaux & de Troyes. Conrad laissa ses Etats à son fils Rodolphe III. dit le Faineant; Guillaume les siens aussi à son fils de même nom que luy, surnommé Fierabras; Arnauld les siens à Guillaume Taillefer. Et le quatriéme mourant sans enfans, laissa ses deux Comtez à Eudes son frere, qui avoit déja celles de Chartres & de Tours. Il fut le premier qui s'intitula Comte de Champagne. Guillaume IV. du nom, Comte de Toulouse, & Comte d'Arles, se fit moine, & son fils Guillaume V. luy succeda. 993.

Aprés la mort du Comte de Poitou, son fils encore jeune vit tous ses Etats en combustion, par la rebellion de plusieurs de ses vassaux, principalement d'Adelbert qui assiegea Poitiers, & fit plusieurs autres entreprises: Mais enfin ce factieux attrapa ce que meritent ses semblables: il fut tué au siege d'un petit Château. Boson frere de son pere luy succeda en ses Seigneuries.

994. & 95. Le Pape ne pouvoit souffrir qu'on eût déposé l'Archevêque Arnoul sans son autorité ; ce que les Evêques de France croyoient pourtant être de leur pouvoir. Il prit donc cette affaire à cœur, excommunia les Evêques qui s'étoient trouvez à l'assemblée de saint Basle, & dépêcha l'Abbé Leon en France, avec ordre aux Prelats d'assembler un Concile pour cétte affaire, & à Seguin Archevêque de Sens, d'y représenter sa personne. [Il le choisit, tant parce qu'il se disoit Legat du saint Siege, qu'à cause qu'il avoit témoigné de la repugnance pour l'élection de Capet, & resisté fortement, quoy qu'inutilement, à l'assemblée de saint Basle.

Hugues s'en plaignit, s'en deffendit, tint ferme quelque temps contre cette entreprise ; mais aprés tout il falut qu'une Royauté naissante pliât sous cet ordre absolu, de peur de se voir renverser. Le Concile se tint à Reims, il déposa Gerbert, & remit Arnoul dans son siege aprés trois ans de prison. Gerbert se retira vers son disciple le Roy Othon III. qui luy donna l'Archevêché de Ravenne : d'où quelques années aprés il l'éleva au souverain Pontificat.

L'an 994. l'infortuné Charles mourut en prison à Orleans. On ne dit point ce que devint sa femme, mais on trouve dans quelques Chroniques, qu'il laissa deux fils, Othon & Loüis; & deux filles, Gerberge & Hermengarde. Tous ces enfans se retirerent vers l'Empereur Othon III. L'aîné, disent-elles, posseda la Duché de la basse Lorraine quelques années, & mourut sans lignée. On ne parle point de l'autre. On verra cy-aprés à qui les filles furent mariées. 994. & suiv.

Le Roy Hugues aussi-bien que Pepin, & tous les Princes qui s'établissent à nouveau titre sur des peuples qui ne sont pas tout à fait barbares, tint une conduite pleine de justice, de sagesse & de moderation. Il fut parfaitement religieux, devot, & protecteur de l'Eglise & des Ecclesiastiques, se déchargea de toutes les Abbayes qu'il tenoit, & rendit le droit d'élection au Clergé & aux Monasteres. 999. & suiv.

A son exemple les Seigneurs qui possedoient des biens d'Eglise, comme leur patrimoine, non seulement les rendirent, mais pour restitution de leurs injustes joüissances, fonderent encore plusieurs Monasteres, &

les peuplerent de Moines reformez, qui certes n'étoient pas tout à fait si bons & si désinterressez, qu'avoient été les premiers.

[*Mais je ne sçay quel nom il faut donner à cette devotion ambiguë de plusieurs Seigneurs de ce temps-là, qui fondoient des Abbayes & des Eglises, & en retenoient l'entiere disposition. Car ils prenoient les oblations & offrandes & les droits des Autels & des Cimetierres, les vendoient, les échangeoient, & les donnoient à ferme, comme si c'eût été un bien hereditaire & patrimonial.*]

996. L'année que l'on comptoit 996. Richard surnommé sans peur & l'ancien, Duc de Normandie, acheva ses jours en son Palais de Fescamp, où il avoit bâti une magnifique Abbaye, & fut enterré devant le portail de l'Eglise du même lieu : il étoit âgé de 64. ans, dont il en avoit regné 54. Son fils Richard II. luy succeda.

[Ce Prince eut deux grandes affaires les premieres années de sa domination : les Ducs de Normandie, & à leur exemple les Seigneurs du païs, s'étoient saisis de tous les bois, pâtis, & eaux du Duché pour entretenir le plaisir de la pêche & de la chasse : les païsans dépoüillez de leurs usages, & n'ayant

n'ayant plus aucune commodité pour 996.
leur chauffage, ni pour la nourriture de leurs bestiaux, se soûleverent, se firent des chefs, & s'efforcerent d'attirer les Villes dans leur party. Richard courant éteindre ce feu qui alloit embraser toute la Province, fit monter la Noblesse à cheval, se saisit de quelques-uns des chefs, & leur fit couper les pieds & les mains, puis les renvoya en cet état à leurs compagnons. Cette terrible punition épouventa si fort les païsans qui s'étoient assemblez en divers endroits, qu'ils se separerent aussi-tôt & retournerent à leur labourage.

La revolte de Guillaume Comte de Gisors, son frere bâtard, fut aussi étouffé en peu de jours. Comme il couroit la Province avec quelques troupes de brigands, Raoul Comte d'Evreux, oncle du Duc, l'enveloppa, & le fit prisonnier. Aprés qu'il eut demeuré cinq ans enfermé dans le Château de Roüen, il trouva moyen de se sauver, & s'alla cacher dans le fort des bois, où le Duc avoit accoûtumé de chasser. Il prit si bien son temps, qu'un jour il alla se jetter à ses pieds tout have & défiguré, & luy demanda si humblement

996. pardon, que le Duc le luy accorda les larmes aux yeux.

Richard entr'autres enfans avoit trois fils, Richard II. qui luy succeda, Robert Archevêque de Roüen, Comte d'Evreux, qui se maria nonobstant son caractere; & Mauger Comte de Corbeil, pere de Guillaume Comte de Mortain.

Il y avoit pour lors une sanglante guerre en Bretagne: Hoel Comte de Nantes, qui prétendoit être Duc souverain comme étant fils d'Alain Barbetorte, attaqua Conan Comte de Nantes pour le reduire sous sa domination; mais aprés quelques combats il le fit tuer par un sien Gentilhomme, & empoisonner Guerec son frere par Heroye Abbé de Redon. Hoel avoit un fils naturel nommé Judicael, lequel s'étant addressé à Foulques Nerra Comte d'Anjou, ennemi de Conan, assembla tant de combattans de toutes les Provinces voisines, qu'il se trouva assez fort pour le chercher, & luy donna deux fois bataille dans les Landes de Conquereux. Dans la premiere les deux enfans de Conan demeurerent morts sur la place: dans la seconde toute son armée fut taillée en pieces,

luy blessé au bras & fait prisonnier. 996.
Cette querelle dura jusqu'à ce que Conan ayant épousé en secondes nôces Havoise sœur de Richard II. Duc de Normandie, tira de grandes forces de ce païs-là, avec lesquelles il vint à bout de Judicael, & demeura Duc de Bretagne.]

En ces années-là ce feu sacré que l'on nommoit le mal des Ardens, & qui avoit déja une autre fois fait de grands ravages, se ralluma & tourmenta cruellement la France, particulierement durant deux siecles. Il prenoit tout à coup & brûloit les entrailles, ou quelque autre partie du corps, qui tomboit par pieces. Bienheureux qui en étoit quite pour un bras ou pour une jambe. Ce fleau fut cause qu'il se fit de grandes donations aux Saints de qui on croyoit avoir ressenti le secours dans ces horribles douleurs: comme aussi de frequentes fondations d'hôpitaux pour ceux qui en étoient atteints.

Cette playe l'an 994. emporta dans 994.
l'Aquitaine, l'Angoumois, le Perigord & le Limousin, plus de 40000. personnes en peu de jours; mais elle causa au moins ce bien, que les Grands qui troubloient ces Provinces par

leurs guerres particulieres, redoutant l'ire de Dieu, firent un serment solemnel entr'eux de garder justice à leurs sujets, & formerent pour cet effet une sainte ligue, qui donna exemple dans les autres Provinces d'en faire autant.

996. Depuis son Couronnement Hugues Capet faisoit ordinairement sa residence à Paris. Cette année 996. il y fut attaqué d'une maladie qui mit fin à ses jours le vingt-neuviéme d'Août, ou selon d'autres le vingt-deuxiéme de Novembre, étant âgé d'environ cinquante-cinq ans, dont il en avoit regné neuf & quelques mois. Il fut enterré à S. Denis. S'il épousa Blanche veuve de Louis dernier Roy Carlovingien, comme écrivent quelques auteurs, il n'en eut point d'enfans: mais de sa premiere femme, qui fut Adeleïde, fille, selon quelques-uns, de Guillaume II. Duc d'Aquitaine, il eut un fils unique nommé Robert, & trois filles, Hadvige ou Avoye, Adeleïde & Giselle. Hadvige fut femme de Renier IV. Comte de Mons & Haynaut, Adeleïde de Renaud I. Comte de Nevers, & Giselle de Hugues I. Comte de Pontieu, auquel elle porta la Seigneurie d'Abbeville en mariage.

[CE nouveau regne des Capetiens ayant causé de grands changemens dans le gouvernement de la France, il est bon de remarquer en quel état les chose se trouvoient, & de quelle maniere on vivoit en ces tems-là.] Mœurs & coûtumes des François.

Entre un tres-grand nombre de Seigneurs qui joüissoient des droits regaliens, les huit plus considerables étoient les Ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine & de Gascogne, les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouse; ce dernier étoit aussi Duc de Septimanie & Marquis de Gothie; le Comte de Barcelonne dans la Marche d'Espagne, & le Comte d'Anjou sur les frontieres de Bretagne. Celuy-cy relevoit du Duché de France, [c'est pourquoy il ne fut pas mis au rang des Pairs, quand on en fixa le nombre à douze;] pour le Duc de Bretagne il relevoit alors de celuy de Normandie.

Je ne parle point des Etats qui se formerent dans le Royaume de Lorraine; entre autres les deux Duchez qui portoient ce nom, sçavoir la haute ou Mosellanique, qui le retient encore aujourd'huy, & la basse qui est le Brabant & le Lothric; ni de

Mœurs & coûtumes ceux qui se firent du débris du Royaume d'Arles, comme la Comté de Bourgogne, celles de Viennois ou Dauphiné, & de Provence; ni de ceux de la haute Bourgogne, entre autres les Comtez de Maurienne & de Savoye, depuis jointes ensemble; les Duchez de Zeringhen & d'Allemagne, & plusieurs autres, parce que ces Païs n'étoient pas de la France, mais relevoient des Empereurs d'Allemagne, qui étoient titulaires de ces deux Royaumes-là.

¶ Tous ces Seigneurs en avoient grand'quantité d'autres sous eux qui tranchoient aussi des Souverains. Et tous se faisoient la guerre de leur autorité privée pour leurs propres injures & differends. Les vassaux & les parens étoient engagez dans la querelle: mais les derniers pouvoient declarer qu'ils n'entendoient point en être.

Les Eglises se deffendoient & attaquoient avec leurs vassaux & leurs hommes, aussi-bien que les seculiers. Elles donnoient aussi des Champions pour debattre leur cause, quand un jugement ou une convention le portoit ainsi.

Les vassaux & les sujets de chaque Seigneur n'étoient obligez de s'armer que pour luy : il les menoit au service du Souverain quand il y étoit mandé. Ces desordres qui pourtant avoient un ordre certain, durerent jusqu'à ce que les Rois devenus plus puissans attirerent la connoissance de ces differends à leur Cour & Jurisdiction, puis deffendirent tout-à-fait ces guerres particulieres. des François.

Il est assez probable que Hugues Capet pour affermir sa nouvelle Royauté, laissa les Villes, terres, Charges & Provinces à ceux qui les avoient usurpées, & qu'eux firent le même à leurs vassaux, & ceux-là à leurs arrierevassaux ou vavasseurs. Mais l'institution des fiefs, qu'autrement ils nommoient *honneurs*, est plus ancienne que lui : car quoi qu'en veüille dire un judicieux auteur qui a traité cette matiere, ce n'est autre chose que les Benefices ou terres données à condition de service, ainsi que le porte le mot de Fe-ode. On y a depuis, & par succession de temps, attaché diverses conditions ; & le Royaume de France a esté tenu plus de trois cens ans durant selon leurs loix, se gouvernant comme un grand

Mœurs & coûtumes

fief, plûtôt que comme une Monarchie.

Quand il s'agissoit d'une querelle particuliere du Roy, il ne pouvoit faire armer que ses vassaux & sujets de ses terres : mais quand il y alloit du salut de l'Etat & de l'honneur de la nation, il mandoit tous les Seigneurs du Royaume. A son ordre ils faisoient marcher leurs vassaux, & ceux-là menoient ceux qui relevoient d'eux. Tout cela ensemble faisoit des armées épouvantables : mais à la rigueur, ils ne devoient que quarante jours de service, du jour que l'*Ost* étoit assemblé.

Les grands fiefs étoient les Duchez & Comtez ; aprés ceux-là venoient les Chastellenies, & les fiefs de Haubert. Le titre de Duc & de Comte se confondoit durant le dixiéme & l'onziéme siecle ; & tel Seigneur avoit une Duché qui ne s'intituloit que Comte ; par exemple les Comtes de Toulouse & de Poitou, quoique le premier fût Duc de Septimanie, & le second Duc de Guyenne. Le titre de Marquis n'étoit pas attaché à un fief, mais à l'employ de garder les marches d'un Royaume. Ainsi il y

avoit des Ducs Marquis ou Marchis, & des Comtes Marquis. des François.

Les Seigneurs qui avoient droit de regale, accordoient des communes aux Villes, battoient monnoye, donnoient grace, jugeoient les crimes sans appel, & les causes civiles tout de même, si elles n'étoient de grande importance. Ils ne laissoient élire personne aux Evêchez ni aux Abbayes de leurs terres sans leur recommandation, ou du moins sans leur consentement. Ils avoient tous des Baillifs & Senéchaux qui ne reconnoissoient qu'eux, & qui levoient leurs tailles & revenus, comme faisoient ceux du Roi. Ils nommoient les habitans de leurs terres leurs sujets, aussi-bien que luy; & il n'avoit point de droit d'y établir des Coûtumes ni des Loix, que de leur agrément, si ce n'étoit que l'assemblée generale, qu'on nomma Parlement, ne l'eût ainsi ordonné.

Quand ils avoient commis quelque faute, ou qu'ils tourmentoient injustement leurs voisins qui avoient recours à la justice du Roy, il les faisoit adjourner en sa Cour par leurs Pairs ou gens de même dignité: mais depuis les Rois s'étant accrus en puissance se

Mœurs & coûtumes.

dispenserent de cette étroite formalité, & firent donner Arrêt par leur Cour de Parlement, qu'il suffisoit de deux Chevaliers pour adjourner un Pair.

Reciproquement, quand il leur *veoit*, c'est à dire, leur refusoit justice, ils ne craignoient point de la poursuivre par les armes ; ils sçavoient bien que s'ils étoient vaincus, la crainte qu'il avoit des autres l'obligeroit de leur pardonner assez facilement. Tout au plus ils n'étoient punis que par la perte de leur fief : car en ce temps-là le sang de la Noblesse étoit sacré, il ne se pouvoit répandre que par les armes, hormis en cas de trahison. Car alors on les pendoit à un gibet fort haut élevé, pour faire mieux voir leur infamie.

Quand ils luy remettoient les fiefs qu'ils tenoient de luy, ils se croyoient absous de tous devoirs en son endroit, & ne s'estimoient plus ni ses vassaux ni ses sujets. Ils se rendoient assez souvent hommagers de plusieurs Rois, non seulement par diverses terres situées en differens Etats, mais aussi pour des emplois, & pour des pensions. La foy de ceux qui se trou-

voient placez entre deux differens Royaumes, comme entre la France & l'Empire, étoit fort vacillante, & selon les temps & les interests, penchoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. des François.

Chaque Seigneur bâtissoit des Châteaux & des forteresses sur ses terres, la plûpart sur la croupe des montagnes. Avec ces places les injustes & brigands se saisissoient des passages, des rivieres, des bois & des montagnes, gourmandoient les marchands, exigeoient de rudes tributs, & établissoient des coûtumes quelquefois extravagantes, quelquefois brutales & vilaines. Mais d'autre côté il se trouvoit des Chevaliers assez genereux qui attaquoient ces petits tyrans, & les forçoient par les armes à reparer les torts. C'est sur cela que les Romanciers ont fondé leurs Chevaliers errans, & forgé tant de geans & de monstres avec de merveilleuses avantures.

On ne faisoit les Chevaliers qu'aprés de certaines experiences de valeur, & pour me servir des vieux termes, des *apertises d'armes*. Je ne trouve pas en ce temps-là d'autres ceremonies

Mœurs & coûtumes

que de mettre leur ceinture militaire & leur épée sur l'autel, de les faire benir par le Prestre, & puis les reprendre de leurs mains. On les appelloit *Milites*.

Les Rois ayant peu de bien avoient aussi peu de grands Officiers ; toutefois sous Capet nous voyons distinctement le grand Senéchal & le Comte du Palais. Nous parlerons ailleurs du premier, mais pour le second il rendoit souverainement la justice dans le Palais du Roy, & même dans les Provinces. Les Comtes de Champagne & ceux de Flandres prirent ce titre dans le Royaume de France, comme le Comte de Bourgogne dans celuy d'Arles.

Quant aux Charges de Bouteiller, de Grand-Chambrier, de Connestable & de Chancelier, elles ne sont pas moins anciennes. Le Chambrier gardoit le tresor du Roy, & comme je croy, les titres & chartes. De sa décadence s'est fait le grand Chambellan, qui a succedé en une partie des fonctions, comme le grand Maître de la Maison du Roy, en celles du grand Senéchal. Le Connestable avoit l'intendance de l'écurie du Roy, &

comme elle tenoit le premier rang parmi la Gendarmerie, il s'acquit l'autorité & le commandement sur les armées. Le Marêchal qui étoit son Lieutenant sur l'écurie, le devint aussi sur les troupes. des François.

Nous sçavons que les Rois de cette troisiéme race se faisoient sacrer & couronner comme ceux de la seconde avec de certaines ceremonies & prieres, & qu'à toutes les grandes fêtes les Evêques leur mettoient la Couronne sur la tête. La forme du sacre de Philippe I. se voit dans les Annales de Belleforêt.

Tous les Rois Capetiens ont été sacrez à Reims par les mains de l'Archevêque, hormis Robert & Loüis le Gros, qui le voulurent être à Orleans pour des raisons particulieres. Tous les Grands & tous les Evêques avoient droit d'y assister: mais à celuy de Loüis VII. le nombre en fut reduit à celuy des douze Pairs, six Ecclesiastiques & six Laïques. On appelloit Pairs tous ceux qui relevoient immediatement d'un grand fief, & qui avoient droit de juger leurs pareils. Ainsi tous les Seigneurs regaliens, entre autres les Comtes de Champagne & de Flan-

Mœurs & coûtumes

dres, en avoient aussi-bien que le Roy. Il eut été bien difficile d'en trouver plus de douze qui eussent relevé nuëment de la Couronne.

Il ne paroît point que les Rois Capetiens ayent eu des gardes avant saint Loüis. Il en prit sur l'avis qu'on luy donna, que deux assassins du Vieil de la Montagne, s'étoient chargez de luy ôter la vie. Ils portoient une Couronne d'or à cinq ou six fleurons sur leurs bonnets ou chapeaux; & même dans les combats sur leurs casques. Car ils combattoient fort bravement de leur personne; & comme ils avoient le principal interest à la querelle, ils prenoient la principale part au peril & à l'honneur. Ils usoient de longs habits dans les ceremonies, & portoient leurs manteaux en écharpe attachez avec un bouton sur l'épaule gauche. Ils avoient la barbe longue & la chevelure pendante jusques sur le dos. Loüis VIII. fut le premier qui, sur les remontrances de Pierre Lombard Evêque de Paris, rasa sa barbe, mais il conserva les cheveux.

Les autres Seigneurs regaliens avoient aussi leur maniere de se faire installer dans leurs grands fiefs, quand

ils en avoient pris l'investiture du Roy. Ils posoient leur banniere & leur épée sur l'autel, & les reprenoient de Dieu par la main de l'Evêque ou Archevêque, qui quelquefois leur mettoit aussi un cercle d'or sur la tête, diversement fleuronné ou enrichi de pierreries selon les Provinces. des François.

Le principal revenu des Rois consistoit en leur domaine, leurs sujets leur faisoient des presens à certain temps; ils appelloient cela coûtumes volontaires & libres; ils les ont renduës necessaires & perpetuelles.

Quand les Rois ou Seigneurs se mettoient en campagne pour la guerre, ils alloient faire leurs prieres devant l'autel du Saint le plus honoré dans leurs terres, & prenoient son étandart ou banniere. Ainsi les Rois de France, reconnoissant l'Evêque & Martyr saint Denis pour leur patron, alloient prier en son Eglise, où l'Abbé leur donnoit l'Oriflamme, qui étoit la banniere de cette Abbaye, & differente de la banniere Royale. Les Comtes d'Anjou prenoient la chappe de S. Martin. Ceux de Guyenne la banniere de l'Eglise processionale de S. Martial de Limoges, & ainsi des autres.

Mœurs & coûtumes

Ce droit étant fort honorable aux Evêques, le Pape ne manqua pas d'en user; il envoyoit souvent des bannieres aux Princes qui faisoient de grandes entreprises. Ainsi il en envoya une à Guillaume Duc de Normandie, lorsqu'il sceut qu'il devoit passer en Angleterre.

Quand les hauts Seigneurs, ou leurs vassaux, faisoient des aumônes & des legats en alleux & heritages aux Eglises, ou qu'ils fondoient des Abbayes, des Chapelles, des Hôpitaux, ils êtoient obligez d'en prendre des Lettres de confirmation du Roy. Comme en pareil cas les arriere-vassaux en prenoient de leurs Seigneurs superieurs ou suserains; car il n'étoit pas permis aux vassaux d'empirer le fief de leur superieur.

Il ne suffisoit pas qu'il approuvât cette alienation, il falloit encore qu'il contentât tous les Seigneurs moyens dont cette terre relevoit par degrez en plusieurs arriere-fiefs; ce qu'on croit être l'origine du droit d'amortissement & d'indemnité.

Ils accordoient quelquefois ces donations gratuitement, pour participer aux oraisons des Religieux, & être re-

ceus

ceus en leurs Confrairies & Societez : mais d'autres fois, selon leur besoin ou leur humeur, ils en prenoient recompense en argent ou autres choses. Les François.

Il étoit necessaire que les enfans consentissent les donations & les ventes que faisoient leurs peres, même en actes de pieté : autrement ils eussent pû *calenger*, c'est à dire revendiquer, ressaisir l'heritage alienė. Voilà pourquoi on exprimoit dans les actes les noms même des enfans à la mamelle ; le pere & la mere, ou autres personnes répondoient pour eux, ou s'obligeoient de les faire ratifier, quand ils seroient venus en âge ; & pour témoignage qu'ils agreoient cet article, on le leur faisoit toucher de la main, & poser sur l'autel.

En ce temps-là les esprits des François étoient encore éloignez de la chicane & de la procedure. Ils faisoient leurs actes fort courts, & n'y employoient pas, comme on fait aujourd'huy, cette ennuieuse verbosité & cette quantité de clauses qui s'embarrassent les unes les autres. Mais ils executoient leurs contrats par des symboles & representations. Ainsi les Seigneurs investissoient leurs vassaux se-

Mœurs & coûtumes

lon la qualité de leurs fiefs, en leur mettant en main une banniere, ou un cercle sur la tête. Le Metropolitain mettoit aux Evêques qu'il sacroit, un anneau au doigt, & un bâton pastoral à la main. On presentoit à un Curé le texte des Evangiles; à un Officier d'Eglise ou Laïque, la marque de son employ. Pour une terre, une glebe; pour un pré, un jonc; pour un jardin, une rose, un bouquet; pour un bois, un raim ou rameau; pour une maison, des clefs; & ainsi plusieurs autres choses qui étoient les marques de mise en possession, selon les differentes coûtumes des païs, & selon les fantaisies des particuliers. La lecture de ces actes se faisoit publiquement à l'Eglise, principalement un jour de fête, pour plus grande solemnité. On y appelloit plusieurs témoins, les uns pour attester qu'ils avoient vû, * ou écrire la charte, ou la porter sur l'autel: les autres, pour certifier qu'ils y avoient mis * les cordons ou lacets, les seings ou croix, & les seaux: quelques-uns pour en répondre à l'avenir, & en être garants, en cas qu'il eût *Chalange*, ou éviction de la chose venduë ou cedée.

* *Visores Nodatores.*
* *Fidejussores.*

Pour la guerre, ils ne la faisoient presque qu'avec de la cavalerie: ils n'avoient des fantassins que pour leur servir de valets, à planter leurs tentes, aller au fourage, remuer la terre, & dresser les batteries. Aussi les nommoient-ils sergens: mais il y en avoit quelques-uns à cheval; & avec le temps ils armerent les Communes, qui étoient presque toute d'infanterie. des François.

Les cavaliers portoient un écu au bras gauche; les uns l'avoient d'une façon, les autres d'une autre: ils vêtoient aussi une cotte ou haubergeon faite de petits anneaux de fer, qui les couvroit depuis la tête jusqu'aux pieds, en maniere de pantalon. Leurs armes offensives étoient de larges & courtes épées, plus propres à fraper de taille que de pointe; & de longues lances qu'ils dardoient comme des javelots, & que quelquefois ils brandissoient, sans les lâcher de la main.

Ils s'exerçoient souvent aux tournois ou combats simulez. Du commencement ils ne s'y battoient qu'avec des épées *courtoises* ou émoussées, & avec des lates ou bâtons plats & courts, en caracolant & tournoyant. * Mais depuis ils y employerent des masses

* De Vieux

mot de Tournoi d'armes & des brands d'acier, & enfin des lances à fer émoulu. D'ailleurs les Chevaliers se consumoient en dépenses pour se trouver à ces Assemblées; si bien qu'il s'en retournoit toûjours quelqu'un d'estropié, & plusieurs de ruinez. A cause de cela les Papes & les Rois deffendirent souvent ces trop funestes exercices : tous leurs soins neanmoins ne purent qu'en moderer les excés, & non pas les abolir entierement.

Mais je ne m'apperçoy pas que je passe les bornes de mon dessein.]

EGLISE du 10. siecle.

SI le dixiéme siecle a été justement appellé *le siecle de fer & le siecle de plomb*, comme on l'apelle communément : il faut dire qu'il a merité le premier de ces noms, pour les guerres continuelles & tres-sanglantes d'entre les Princes de l'Occident, & pour les horribles dévastations des Normands, des Hongrois & des Sarrasins; & le second pour l'ignorance & le déreglement des mœurs, non pas tant à l'égard des Eglises de France & de Germanie, qu'à l'égard de celle de Rome; où en effet il y eut des desordres & des crimes horribles durant tout ce temps-là.

Il est vray que les Evêques & les Abbez de deçà les monts, nonobstant les deffenses des Conciles, portoient les armes & alloient à la guerre; coûtume qui passa en loy & en obligation, & dura jusques bien avant dans la troisiéme race: Que plusieurs étoient plongez dans la vanité, dans le luxe & dans la dissolution; & qu'ils vivoient plûtôt en Prince de la terre qu'en Apôtre de JESUS-CHRIST. Que les fleaux des guerres qui les châtierent, les rendirent encore plus dignes de châtiment, par les desordres & par la licence où ils les jetterent: Que leurs mœurs acheverent de se ruiner avec leurs bâtimens; & que comme il ne demeura presque plus aucun Monastere ni Eglise en son entier, il ne resta aussi plus de discipline, non pas même parmi les Moines: Qu'enfin plusieurs Eglises étoient sans Pasteur; par exemple, il n'y avoit qu'un Evêque dans toute la Duché de Gascogne, qui joüissoit des revenus de six ou sept Evêchez. EGLISE du 10. siecle.

Mais aprés toutes ces ruines, on commença dans le milieu du siecle, à redresser la vie des Ecclesiastiques aussi-bien que leurs édifices. Plusieurs Seigneurs reparerent ou fonderent des

EGLISE du 10. siecle.

Abbayes. [Entre autres Guillaume III. Duc de Guyenne & Comte d'Auvergne, bâtit celles de Bourgueil & de Maillezais : Guillaume dit le Pieux, Comte d'Auvergne, puis Duc de Guyenne, celle de Clugny. Quelques saints personnages commencerent à remettre la discipline Monastique, & firent comme des Seminaires en quelques Abbayes, d'où ils tirerent aprés de bons Sujets pour porter la reforme dans les autres ; lesquelles ils assujettissoient à celles d'où elles étoient sorties, comme des filles à la mere qui les avoit enfantées. Guillaume Abbé de S. Benigne de Dijon ; comme aussi Abbon de Fleury, en reglerent ainsi plusieurs du côté d'Aquitaine ; & Mayeule & Odilon son successeur, dresserent par ce moyen leur Congregation de Clugny ;] subordinations qui peuvent causer de grands biens, & peut-être de plus grands maux. Saint Gerard, du sang des Ducs de Lorraine, ayant embrassé la vie Monastique, en reforma dix-huit ou vingt. Adalberon Evêque de Mets, frere de Federic premier Comte de Bar, remit l'observance reguliere dans celles de son

Evêché, entre autres dans celle de Gorze, & dans celle de saint Arnoul, d'où il chassa les Chanoines qui s'étoient dereglez, pour y mettre des Moines. EGLISE du 10. siecle.

Abbon de Fleury alla établir la reforme au Monastere de Squirs sur la Garonne, qui, à cause de cela, se nomma *la Regle*, en langue du païs, LA REOULE; & prés duquel s'est bâtie une ville de ce nom. Mais il y fut assommé l'an 1004. par une sedition que les femmes de ce lieu-là, & les Moines Gascons, gens fort débauchez, susciterent contre luy.

[Les Princes & les Grands envahissoient avec violence les biens, les fonds & les tresors des Eglises; les Rois même, comme on le voit dans tout le cours de la seconde race, donnoient les Abbayes comme des fiefs; & ceux qui les possedoient en chassoient la plûpart des Moines, ou à force ouverte, ou en leur ôtant tous les moyens de subsister. Les moins impies y en laissoient quatre ou cinq miserables, ausquels ils donnoient une bien maigre pitance. Les Evêques se deffendoient un peu mieux de ces invasions, mais ils n'étoient pourtant

EGLISE du 10. siecle.

pas tout-à-fait à couvert des outrages des méchans. Vinomac, Seigneur de Lislers en Flandres, assassina Foulques Archevêque de Reims. Les amis de Hugues de Vermandois brûlerent la ville de Châlons, pour se venger de son Evêque Guibuien; & ils n'eussent pas épargné sa personne, s'ils l'eussent pû attraper. Helie Comte de Perigord creva les yeux à Benoît Coadjuteur ou Coevêque d'Ebles, Evêque de Limoges, qui en mourut de regret. Mais cet attentat ne demeura pas impuni : car Guillaume III. Duc d'Aquitaine, pour venger la mort d'Ebles son oncle, donna ordre à Guy Vicomte de Limoges, son vassal, de se saisir d'Helie, & de l'enfermer dans une obscure tour; luy fit faire son procés, & le condamna à perdre sa Comté & à mourir en prison : toutefois il eût l'adresse de s'en sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome pour y aller querir son absolution.]

Evêques.

Entre les Evêques il y en eut plusieurs qui se signalerent par leurs intrigues & par leurs desordres. Dans les guerres d'entre les Rois Henry l'Oiseleur, & Charles

Charles le Simple, Hilduin fauſſant la foy qu'il devoit à Charles, lequel luy avoit donné l'Evêché de Liege, alla reconnoître Henry, & emporta les treſors de ſon Egliſe, qu'il diſtribua à ce Prince & à ſes Courtiſans, afin de ſe maintenir. Mais la face des affaires ayant changé, Charles ne voulut point permettre qu'il demeurât dans cet Evêché, & en pourveut l'Abbé Richer, qui fut confirmé par le Pape. Le Roy Henry recompenſa Hilduin de l'Evêché de Milan. Hervé de Reims, d'ailleurs tres-ſçavant Prelat, fut auſſi infidelle à Charles le Simple, dont il étoit Chancelier; & couronna Robert frere d'Eudes: mais il mourut trois jours aprés, comme s'il eût été frappé de la main vengereſſe de Dieu. Seulfe, Hugues, & Artold ſes ſucceſſeurs, causerent tous de grands troubles dans le Royaume durant plus de vingt-cinq ans. Le traître Adalberon de Laon livra le Prince Charles, qui l'avoit choſi pour ſon premier Miniſtre; & Arnoul de Reims voulut bien avoir obligation de cet Archevêché à l'ennemi mortel de ſon frere; & puis il luy manqua de foy.

Egliſe du 10. ſiecle.

Saints. On n'en remarque pas beaucoup qui ayent assez excellé dans les vertus Chrétiennes pour meriter le titre de Saints ; si on ne met en ce rang Erambert de Thoulouse, Gausbert de Cahors, Turpion de Limoges, Fulcran de Lodeve, & Gerard de Toul. Je ne parle point de ceux de Germanie ; elle en produisit durant ce siecle un assez grand nombre, dont les travaux Apostoliques convertirent les Danois, les Sclaves, les Hongrois, & autres peuples infidelles. Mais parmy les Moines on trouve en Bourgogne cinq Abbez, Bennon, Odon, Mayeule, Odilon & Guillaume ; les quatre premiers de Clugny, le dernier de S. Benigne ; & en Lorraine Gerard, qui fut aussi Evêque, lesquels sont reverez & invoquez par l'Eglise.

Livres. Les Livres étoient devenus fort rares, les guerres les avoient presque tous brûlez, déchirez ou dissipez : & comme il n'y avoit que les Moines qui en décrivissent des exemplaires, & que les Monasteres étoient deserts, le nombre des gens de litterature étoit fort petit. Toutefois Hervé de Reims sur le commencement du siecle, Rhatier de Liege sur le milieu, & Arnoul

d'Orleans ſur la fin, firent bien connoître qu'ils n'étoient pas ignorans dans l'intelligence de l'Ecriture ſainte, & dans les Canons & uſages de l'Egliſe. Aimoin Moine de Fleury, Frodoard Abbé de S. Remy de Reims, & Dudon Doyen de S. Quentin écrivoient de l'Hiſtoire, & Gerbert paſſa pour un prodige de ſcience. Il avoit été nourri jeune au Monaſtere d'Orillac; & étant paſſé en Eſpagne, il avoit, à la recommandation de Borel Comte de Barcelonne, été inſtruit dans les Mathematiques, ſoit par l'Evêque Hatton, ou par des Docteurs Arabes. C'eſt peut-être le premier qui les ait enſeignées en France. Il fut enſuite Eſcolâtre en la ville de Reims, où il eut pour diſciple le Prince Robert, fils de Hugues Capet, Leoterique Archevêque de Sens, & Fulbert Evêque de Chartres; aprés quoy il eut encore l'honneur d'inſtruire Othon III. On ſçait comme il fut élevé au ſiege de l'Egliſe * de Reims par Hugues Capet, puis de Ravenne par Othon, & enfin de Rome, ſous le nom de Sylveſtre II.

EGLISE du 10. ſiecle.

* *Tranſit ab R. Gerberte ad R. fit papa regens R.*

Quant aux Conciles de l'Egliſe des Gaules, le premier que je trouve dans ce ſiecle, c'eſt celuy de Troſly, l'an

CONCILES. 909. Trosly est au Diocese de Soissons, * & assez proche de cette ville; Hervé Archevêque de Reims y présidoit. Il y a quinze Chapitres, qui sont autant de fortes exhortations & de „ beaux sermons contre les abus & les „ crimes énormes, qui * *avoient inondé la France*, où le plus foible étoit la proye du plus fort; où les loix avoient fait „ joug sous la violence des particuliers „ puissans; à cause de quoy Dieu avoit „ ajoûté aux playes de la guerre celles de „ la sterilité & de la famine, causées par „ une horrible secheresse. „

* Entre Soissons & Chauny.

* Ce sont les termes.

L'an 921. le Roy Charles le Simple en convoqua un de seize Evêques pour l'affaire de Hilduin qu'il avoit chassé de l'Evêché de Liege. Je n'en trouve point le lieu ni les actes.

Il y en eut trois autres à Trosly; l'un en 921. où Erlebaud Comte de Castrice, qui avoit été excommunié par l'Archevêque Hervé, pour avoir envahi le bien de l'Eglise de Reims, fut absous aprés sa mort, à la priere du Roy Charles, par le même Archevêque. L'autre l'an 924. dans lequel Isaac Comte de Cambray ayant fait réparation de quelque tort à Estienne son Evêque, fut absous, & reconcilié avec luy. Le

troisiéme l'an 927. de six Evêques convoquez par le Comte Hebert de Vermandois, malgré le Roy Raoul ; où Herluin Comte de Monstreuil fut reçû à penitence de ce qu'il avoit épousé une seconde femme, sa premiere étant encore vivante. EGLISE du 10. siecle.

L'an 923. il y en eut un au Diocese de Reims, on ne marque point l'endroit ; lequel ordonna à ceux qui avoient porté les armes dans la guerre d'entre le Roy Charles & le Roy Robert, de faire penitence durant trois Carêmes consecutifs, & encore quinze jours devant la saint Jean, & quinze jours aprés, jeûnant tous les Lundis, Mercredis & Samedis de ce temps-là, & de plus tous les Samedis de l'année au pain & à l'eau, s'ils n'aimoient mieux racheter cette abstinence. Le premier Carême des trois ils devoient se tenir hors de l'Eglise, & être reconciliez le Jeudy saint.

Le Concile de Duisbourg l'an 927. excommunia les factieux de Mets, qui avoient crevé les yeux à leur Evêque Bennon, ensuite de quoy le Roy Henry l'Oiseleur vengea severement cet outrage sur leurs têtes.

Celuy de l'Abbaye de Cherlieu en

EGLISE du 10. siecle.

926. & celuy de Fimes en 935. essayerent de pourvoir aux désolations des lieux saints, ruinez par les voleurs & par les méchans.

*Artaud

Le débat touchant l'Archevêché de Reims entre Artold * & Hugues fils de Hebert Comte de Vermandois, fut cause qu'on en assembla plusieurs. Hugues ayant été élevé dans ce siecle trop jeune & contre les Canons, en avoit été déposé, & Artold mis en sa place. Mais l'an 940. Artold y avoit renoncé & juré solemnellement de ne se plus entremettre du gouvernement de cette Eglise. Sur cela un Concile assemblé à Soissons en l'an 941. par Hugues & Hebert, le destitua, & rétablit Hugues. Au contraire, celuy de Verdun en l'an 947. le remit. Celuy de Mouson, l'an 948. le confirma; mais celuy d'Ingelhein en la même année, auquel assisterent les Rois Louis IV. dit d'Outremer, & Othon I. l'excommunia, & resolut de traiter de même le Comte Hugues, pere de Capet, s'il ne venoit à satisfaction de ce qu'il étoit rebelle à son Roy, & l'avoit tenu prisonnier un an.

La même année celuy de Treves, où présidoit Marin Legat du Pape, con-

firma la ſentence contre les deux Hu- Eglise du 10. ſiecle.
gues, & fulmina encore contre les Evêques que Hugues de Vermandois avoit mal ordonnez.

Artold étant mort l'an 961. l'année d'aprés quelques Evêques s'aſſemblerent en un lieu proche de Meaux, pour chercher les moyens de remettre Hugues dans ſon ſiege : mais ayant conſideré qu'un petit nombre ne pouvoit pas défaire ce qui avoit été fait par un plus grand, & que ſur ce doute le Pape leur eut fait ſçavoir qu'il l'avoit excommunié dans un Concile tenu à Rome l'an 949. ils ſe ſeparerent ſans paſſer plus outre.

Celuy de Reims de l'an 975. auquel préſiderent Eſtienne Diacre du Pape Benoiſt VII. & Adalberon de Reims, excommunia un Thibaud qui s'étoit intrus dans le ſiege d'Amiens.

En 983. celuy du Mont de ſainte Marie, au Dioceſe de Reims, où préſidoit Adalberon Archevêque de cette ville, confirma le decret que ce Prelat avoit fait, de mettre des Moines au Monaſtere de Mouſon, en la place des Chanoines qui y étoient. Au ſiecle précedent, en pluſieurs endroits, on avoit mieux aimé les Chanoines; mais

EGLISE du 10. siecle. en celuy-ci le goût changea.

Gerbert poursuivant avec chaleur, qu'on fît le procés à Arnoul Archevêque de Reims, il fut assemblé un Concile en cette même ville l'an 991. où son credit & la vehemente éloquence d'Arnoul d'Orleans l'emportant sur les remontrances d'Abbon Abbé de Fleury, & sur le sentiment de Seguin Archevêque de Sens, qui y présidoit, Arnoul fut déposé, & Gerbert instalé dans son siege. Le Pape croyant qu'il étoit de son autorité de ne pas souffrir qu'on eût entrepris cela sans ses ordres, s'en plaignit aigrement; & quelque temps aprés envoya un Legat en France, qui assembla premierement quelques Evêques à Mouson, puis un plus grand nombre à Reims l'an 995. où Seguin representant la personne du S. Pere, il fut dit que Gerbert seroit déposé, & Arnoul rétabli. Mais comme ce dernier étoit prisonnier à Orleans, Gerbert disputa encore le terrain quelque temps; il en appella au Pape, qui se roidit davantage en faveur d'Arnoul, tant qu'enfin il força le Roy, par les menaces d'une terrible excommunication, de le relâcher & de le laisser rentrer dans son siege l'an 997.

ADELEIDE
I. FEMME DE
HUGUES CAPET.

S'IL eſt vray, comme Gaguin & Guillaume de Malmeſbery l'ont écrit, que Hugues Capet épouſa une ſœur du Roy d'Angleterre, ce ne peut avoir été qu'en ſecondes nôces; car il eſt conſtant que Robert qui étoit âgé de prés de trente ans quand Capet mourut, appelle Adeleïde ſa mere en pluſieurs Chartes qui concernent l'Abbaye de S. Denis. Cette Princeſſe n'étoit pas fille de l'Empereur Othon I. autrement Capet eut épouſé la niéce de ſa mere Hadvide ou Avoye, laquelle étoit ſœur de cet Othon, ce qui n'eut pas été bien reçû en ce temps-là, où les mariages au degré deffendu étoient ſans remiſſion caſſez par les Evêques, l'Egliſe n'étant pas alors ſi indulgente pour donner des diſpenſes comme elle l'eſt à préſent. Mais je croy qu'elle étoit ſœur d'Emme femme du Roy de France Lothaire, & fille d'un autre

Lothaire Roy d'Italie allié avec cette Adeleïde, qui en secondes nôces épousa l'Empereur Othon, ou du moins fille d'Alde sœur de ce Lothaire d'Italie mariée au Prince Alberique, qui eut grand pouvoir en ce pays-là. Hilgaud nous assure qu'elle étoit issuë d'une illustre famille, sans la specifier ; & la Chronique de S. Pierre le vif de Sens, dit qu'elle venoit du sang de Charlemagne, ce qui conviendroit bien, car Lothaire d'Italie en étoit descendu au cinquiéme degré. Il y a apparence qu'elle mourut avant son mary, & si cela étoit, il pourroit bien aprés son décés avoir pris Blanche ou Blandine veuve de Louis le Faineant. On tient qu'elle fonda le Monastere de S. Frambaud à Senlis, & qu'elle rétablit celuy des filles qui étoit à Argenteuil prés de Paris ; il y en a qui croyent qu'elle fit aussi bâtir la maison & l'Eglise des filles Penitentes à Paris, & que c'est elle dont on voit le portrait sur la porte. Elle eut quatre enfans, un fils nommé Robert qui regna, trois filles, Hadvide ou Avoye mariée à Regnier second, dit le Jeune, Comte de Mons en Hainaut, Adeleïde ou Alix donnée à Renaud Comte de Ne-

vers, laquelle fonda l'Abbaye de Grisenon & le Prieuré de la Ferté sur Yerre. Quelques-uns ajoûtent Giselle ou Gille ou Gillette, (ces trois noms ne sont qu'un) qui fut donné à Hugues Comte de Ponthieu avec le Château d'Abbeville, que Capet n'étant encore que Duc ou Prince des François, avoit fait bâtir pour arrêter les courses des Barbares du Septentrion, & qu'il donna en garde à ce Hugues dont la fidelité & la vigilance luy étoient bien connuës; mais peut-être qu'elle n'étoit pas legitime, non plus que Gauslin qui fut Abbé de Fleury, & depuis Archevêque de Bourges, Prélat consommé en science & parfait en vertus, à cause de quoi il fut en grande estime auprés du bon Roy Robert, qui se servit de son conseil pour la reformation des Ecclesiastiques, & qui se plaisoit ordinairement dans sa conversation. Au reste bien que nôtre vertueuse Princesse ait veritablement enrichi les Eglises & beaucoup fait de biens aux Ecclesiastiques, ils en ont été si peu reconnoissans, qu'ils n'ont rien écrit ni de la durée de sa vie, ni de ses actions, ni de sa mort, ni de sa sepulture : mais puisque Capet est enterré à S. Denis,

il eſt à croire qu'elle doit repoſer au même lieu.

SECONDE FEMME DE HUGUES CAPET.

CELLE-CY eſt la ſeconde femme de Capet, je n'en ſçay point le nom ; je n'oſerois pas même vous aſſurer qu'il ait eu deux femmes, & peut-être que les deux portraits qu'on en a ne ſont que d'une même perſonne, étant aſſez ordinaire que deux Peintres ou Sculpteurs faſſent deux portraits fort differens ſur un même viſage. Ce qui auroit encore cauſé cette erreur, ſeroit la diverſité des noms : car il faut que vous ſçachiez que ſouvent une perſonne avoit deux noms, même trois, celui de ſon pere ou de ſa mere, celuy de quelque autre parent, le ſien, & quelquefois celuy qu'on leur donnoit dans la Confirmation. En outre le même nom étant en pluſieurs façons changé ou par les dialectes, ou par les langues differentes, on s'imagineroit d'abord d'en voir pluſieurs. Ainſi ce nom

de Clovis étoit par les Allemands Occidentaux, dit *Luduin* par les Orientaux *Clothovée*, par les Gaulois imitant les Allemans *Clovis*, par les Romains *Clodoveus*, & par quelques autres *Ludovicus* ou *Clodovicus*. Il y a pour troisiéme raison de ces multiplicitez de noms l'imprudente vanité des Auteurs, lesquels voulant paroître sçavans ou obliger leur Nation, ont changé les noms non-seulement en leur prononciation, mais encore en leur signification. Car il n'y a point de nom propre qui ne signifie quelque chose, bien qu'aujourd'huy nous en ayons perdu la signification. Charles signifie *magnanime*, Berthe *la sainte*, Marcomir *excellent par dessus*, & qui les auroit reconnus si quelqu'un s'étoit avisé de dire en Latin *magnanimus* & *praeminens*? comme un autre s'est avisé de dire *Fulgida* pour Berthe, & comme un Auteur vrayement sçavant de nôtre siecle a écrit *Interamnis* pour Entrague, & a renversé de sorte toute la connoissance des lieux & des personnes, qu'en lisant chez luy l'Histoire de France écrite en Latin, vous pensez être en un païs nouvellement découvert & inconnu. La quatriéme raison de ces variations

eſt l'ignorance des Copiſtes. On écrivoit comme vous ſçavez en caractere que le vulgaire appelle fauſſement Gottique, * dont les lettres étoient fort ſemblables entr'elles, tellement que l'on en pouvoit prendre facilement l'une pour l'autre, & qu'il falloit le plus ſouvent deviner. C'eſt pourquoy les Moines ; & d'ordinaire les ignorans (car ceux qui ſçavoient quelque choſe, vouloient être Auteurs & non Copiſtes) copiant tous les Livres changeoient quelques lettres chacun à ſa mode. Ainſi en copiant le nom de la premiere femme du Roy Robert fils de Capet, laquelle avoit nom Roſule, quelqu'un a deviné Boſale changeant l'R en B & l'V en A, un autre ſur Boſale a copié Botile changeant l'S en T & l'A en I, & peut-être un troiſiéme au lieu de Botilde tranſcrivit Batilde. Voyez comme ce nom a été déguiſé, aprés cela le reconnoîtriez vous bien ? J'ay été obligé de faire cette digreſſion pour déſabuſer les ignorans, qui penſant qu'Adele & Adeleïde ſoient deux noms differens, & ne trouvant pas celuy de la ſeconde femme de Capet l'ont appellée Adeleide. Je ne vous diray pas ſon nom ni qui elle fut, ſi ce n'étoit Blanche veuve du feu Roy Louis.

** Le vray caractere Gottique étoit bien diſſemblable de celuy qu'on appelle ainſi.*

encore GREGOIRE V. plus de deux ans sous ce regne.

SILVESTRE II. élû en Mars 999 S. 4. ans & 2. mois.

JEAN XVIII. élû le 7. Iuin 1003. S. 5. mois

IEAN XIV. élû le 10. N. 1003. S. 5. ans 7. mois.

SERGE IV. élû le 31. Août 1009. S. 2. ans 8. m. & demi.

BENOIST VIII. élû le 7. Iuin 1012. S. prés de 12. ans.

IEAN XX élû le 3. Avril 1024. S. 9 ans 8. m.

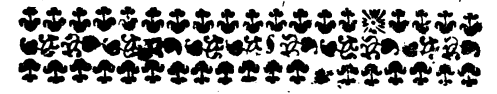
ROBERT,

ROY XXXVI.



Robert, dont le renom est encore vivant,
Aima la pieté, la paix & la justice;
Et pour avoir été vertueux & sçavant,
Bannit de ses Etats l'ignorance & le vice.

ROBERT



ROBERT,

ROY XXXVI.

Agé de trente-quatre à trente-cinq ans.


E Roy fort bien fait de corps & d'esprit, de belle taille, d'un air doux & grave, d'une humeur sage & posée; aprés que les feux de sa premiere jeunesse furent passez, ayant été nourri à la pieté & aux bonnes lettres par Gerbert, se rendit tres-sçavant pour son siecle; encore plus religieux & plus zelé au service de Dieu, & autant juste, debonnaire & charitable envers ses peuples, que Prince qui ait jamais porté couronne. Aussi Dieu le favorisa du plus beau don qu'il ait accoûtumé de faire aux Rois qui sont selon son cœur, je veux dire d'une longue & heureuse paix, dont il joüit prés de trente ans, aprés quelques guerres assez legeres: [mais d'autre côté

996. en Septembre.

996. ses Sujets ne luy ressemblant pas, le
——— ciel les châtia par deux ou trois cruelles famines, & par l'horrible mal des ardens.]

Les degrez de parenté dans lesquels le mariage étoit prohibé, avoient été étendus jusqu'au septiéme; & on y avoit encore ajoûté les empêchemens de l'alliance spirituelle ou comperage. Ces défenses causoient beaucoup d'embarras, principalement entre les Princes & les Grands, qui d'ordinaire se trouvent tous parens, même au-deçà de ce degré. Car dés qu'un mari ou une femme étoient dégoûtez l'un de l'autre, ou qu'il prenoit envie à quelqu'un de les troubler, on n'avoit qu'à articuler, & jurer qu'ils étoient parens au degré prohibé, & à produire sur cela des témoins au nombre de neuf, s'il m'en souvient bien; on ne manquoit pas d'en trouver: & il falloit que l'Evêque Diocesain, ou une Assemblée d'Evêques, s'il y avoit plus grande difficulté, prononçât là-dessus.

996. [Robert en premieres nôces, n'étant
& encore âgé que de dix-huit ans, avoit
suiv. épousé Luitgarde, veuve d'Arnoul
——— Comte de Flandres, laquelle n'étoit plus jeune. Cette Princesse étant morte,

il avoit été conseillé dés l'an 996.] d'épouser, par maxime de politique, Berthe sœur de Raoul le Faineant Roy de Bourgogne, veuve d'Eudes I. Comte de Chartres, & mere d'Eudes II. lequel étoit encore fort jeune. Mais elle se trouvoit sa cousine issuë de germain; & d'ailleurs il avoit tenu un de ses enfants sur les Fonts : il crut qu'il pouroit prévenir l'inconvenient de la nullité de ce mariage par l'autorité de l'Eglise Gallicane : il convoqua donc les Evêques de son Royaume; lesquels ayant entendu ses raisons, furent d'avis, par la consideration du bien public, qu'il la prît à femme, nonobstant les empêchemens canoniques; ce qui étoit une sorte de dispense.

Abbon, pour lors Abbé de Fleury, homme vehement, n'ayant sçû le dissuader de ce mariage; s'employa avec ardeur pour le faire casser. Le Pape indigné de ce que Robert n'avoit point eu recours à son tribunal, tint un grand Concile à Rome en présence de l'Empereur Othon; dans lequel il excommunia les Evêques qui l'avoient autorisé, & les deux parties qui l'avoient contracté, si elle ne se séparoient aussi-tôt. [Dans la même Assemblée il déposa Estienne Evêque du Puy en Velay, par-

ce qu'il avoit été ordonné du vivant de son oncle Guy; & excommunia les Evêques qui avoient servi à ce ministere.]

997. & 998. Le Roy n'obéïssant point à une Sentence qui luy sembloit contraire au bien de son Etat, le Pape, par une entreprise jusques-là inoüie, mit le Royaume en interdit, [c'est à dire qu'il y deffendit le Service divin, & ôta l'usage des Sacremens aux vivans, & la sepulture aux morts.] Les peuples épouvantez par cé terrible coup, défererent si humblement aux ordres du Pape, que tous les domestiques du Roy l'abandonnerent, à la reserve de deux ou trois, qui jettoient aux chiens tout ce que l'on desservoit de devant luy, personne n'osant manger des viandes qu'il avoit touchées.

Ces rigueurs, & non pas un monstrueux accouchement de sa femme, que des faiseurs de miracles disoient avoir engendré un enfant ayant le col & les pattes d'un oison, le contraignirent de se separer d'avec elle. [Neanmoins

1003. elle conserva toûjours l'esperance de faire confirmer son mariage : car je trouve dans la Chronique d'Auxerre, que ce Roy étant allé en pelerinage à Rome, elle l'y suivit, se promettant,

avec l'appui de quelques gens de cette Cour là, de porter le Pape à luy être favorable : mais comme Robert avoit déja épousé Constance l'an 998. ainsi que nous le dirons cy-aprés, & qu'il en avoit un fils ; toutes ses sollicitations ne purent rien obtenir, & elle demeura legitimement repudiée, sans quitter pourtant le titre de Reine.]

Guillaume IV. Comte de Poitou & 997.
Duc d'Aquitaine, avoit guerre contre & 98.
Boson II. Comte de Perigord & de la Marche ; Robert fut obligé de le secourir comme son parent & son vassal. Ils mirent tous deux le siege devant le château de Belac ; mais leur armée manquant de vivres, parce qu'elle étoit trop nombreuse, n'y put pas subsister jusqu'à la prise de la place. Les Chroniques de ce temps-là, qui sont toutes fort succintes, ne disent point la fin de cette guerre, non plus que bien d'autres choses.

Eudes Comte de Brie & de Champagne 999.
brûloit d'envie d'avoir un passage sur la Seine, comme il en avoit un sur la Marne, afin d'aller commodément de la Brie à sa Comté de Chartres ; pour cela il jetta les yeux sur Melun, & gagna par argent Gautier, Vi-

comte ou Châtelain du Comte Bouchard, qui luy livra la place.

Bouchard avoit été favory de Hugues Capet qui luy avoit donné cette Comté; & il étoit encore pour lors Comte Palatin du Roy Robert. C'est pourquoy ce Roy prenant sa défense en main, manda Richard II. Duc de Normandie, son cousin & son bon ami, & avec luy assiegea Melun. La batterie des beliers y ayant fait bréche, la garnison se rendit à composition; le Châtelain & sa femme furent pendus au haut d'une montagne proche de là. On ne punissoit point les Gentilshommes de mort pour rebellion ou felonie, si ce n'étoit qu'ils commissent trahison: car en ce cas-là on les pendoit en lieu fort élevé, ce crime les dégradant de Noblesse.

Cette année 999. la Pologne fut honorée du titre de Royaume par l'Empereur Othon III. qui étant allé à Gnesne visiter le sepulchre de saint Adalbert Martyr, donna les
1000. *ornemens Royaux au Duc Boleslas.*

L'année suivante la Hongrie eut le mesme avantage: mais elle voulut le recevoir des mains du Pape; le Prince Estienne fils de Geisa, ayant embrassé le Christianisme, luy envoya demander la Couronne Royale.

Sur la fin de Janvier de l'an 1002.

l'Empereur Othon III. âgé seulement de 28. ans, mourut dans la ville de Rome, ou selon d'autres dans celle de Paterne, sans laisser aucuns enfans. On crût que c'étoit de poison; dont j'ay observé que le maudit usage se rendit fort commun en ce siecle-là par tout l'Occident. Henry II. du nom, dit le boiteux, son proche parent, qui étoit Duc de Baviere & Comte de Bamberg, luy succeda par élection des Princes de Germanie: mais il ne porta point le titre d'Empereur, au moins en Italie, qu'aprés qu'il eut été couronné par le Pape; ce qui ne se fit qu'à 12. ans delà.

EMPER. encore BASILE & CONS. HENRY II R. 22. ans & demy. 1002.

Vers ce temps-là, sçavoir l'an 1002. Henry Duc de Bourgogne frere de Hugues Capet, mourut sans enfans. Or à l'induction de Giselle sa femme, qui étoit veuve d'Adelbert cy-dessus Roy d'Italie & fils de Berenger II. il legua sa Duché par testament à Othe Guillaume surnommé l'*Estranger*, issu du premier mariage de cette femme. Ce Prince se trouvoit déja Comte de la Bourgogne d'outre Saone, que l'on nomme Franche-Comté; d'ailleurs il étoit assisté de Landry Comte de Nevers son gendre, & de Brunon Evêque de Langres, dont il avoit épousé la

1002. sœur, ainsi il s'empara facilement de toute la Bourgogne en vertu de cette donatión.

Mais le Roy Robert, à qui cette Duché appartenoit legitimement, comme heritier de son oncle, y mena une puissante armée, avec l'aide de Richard II. Duc de Normandie, [& poursuivit si constamment son entreprise, qu'enfin il accabla la faction de l'usurpateur. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de difficultez, & sans une guerre de cinq ou six ans. Dans le commencement il fut repoussé devant Auxerre, mais il le prit deux ans aprés à composition. Auparavant il avoit pris Avalon par bréche, & Sens par composition. On disoit que les murailles d'Avalon étoient tombées miraculeusement devant luy : mais s'il eût reçû cet avantage de l'assistance divine, il n'eût pas maltraité, comme il fit, tous les Habitans, en ayant envoyé un grand nombre au gibet, & un plus grand encore en exil.

Il seroit trop long de rapporter en détail tous les divers succés de cette guerre ; ils aboutirent là, qu'il rembarra Othe Guillaume outre la Saone, où il fut la TIGE DES COMTES * de

Franche-Comté.

de ce païs-là ; & qu'il luy fit quitter le titre de Duc de Bourgogne, comme aussi à son gendre qui l'avoit pris, parce qu'il voyoit son beaupere peu consideré par les Bourguignons.

Je ne puis oublier un exemple memorable de la souveraine puissance, & de l'extrême rigueur d'un Pape; c'étoit Silvestre II. Guy Vicomte de Limo- 1003.
ges fut cité à Rome par Grimoard Evêque d'Angoulesme, pour ce qu'il l'avoit détenu prisonnier dans un Château, en vengeance de ce qu'il avoit refusé de luy donner la joüissance de l'Abbaye de Brantosme; car les Evêques pouvoient disposer de celles qui dépendoient d'eux. Les parties comparurent ; la cause ayant été plaidée le propre jour de Pasques, le Pape prononça que Guy pour réparation de son crime, seroit attaché au col de deux chevaux indomptez, & son corps ainsi brisé & déchiré, jetté à la voirie, ce qui seroit executé dans trois jours. Cependant Guy fut livré entre les mains de l'Evêque pour le garder ; mais ce Prelat se laissant aller aux mouvemens de la pitié & de la charité, luy pardonna, & se dérobant la nuit, l'emmena genereusement avec luy en France.

1004. Othon fils du Prince Charles Duc de la basse Lorraine, mourut l'an 1004. sans avoir été marié ; l'Empereur Henry donna sa Duché à Godefroy Comte de Verdun, de Boüillon & d'Ardenne, n'ayant aucun égard aux sœurs du défunt qui étoient mariées, sçavoir Gerberge à Lambert Comte de Brabant, & Hermengarde à Lambert Comte de Namur. *De là* descendirent les Ducs de BRABANT & les Comtes de NAMUR.

1005. & suiv. Le Comte Baudoüin de Flandres déja ennemi de l'Empereur, entreprit la querelle de ces filles. L'Empereur vint au secours de Godefroy qu'il avoit investi de ce fief ; & le Roy de France embrassa le party de Baudoüin son vassal. L'Empereur assiegea en vain Valenciennes & puis Gand : finalement comme cette guerre se faisoit aux frais & dépens du Flamand, il s'accorda sagement avec l'Empereur, & luy remit Valenciennes.

EMPER. BASILE & CONST & HENRY II. couronné par le Pape en 1014.

Depuis, l'Empereur desirant se servir de sa valeur dans les grandes affaires que luy causoient les rebellions des Princes Allemands, luy redonna cette Ville-là, & de plus l'Isle de Valkeren faisant partie de la Zelande. D'où nâ-

quit un long & sanglant differend entre les Flamands & les Hollandois : ceux-cy prétendant que la Zelande leur appartenoit, en vertu de certaine donation qu'ils disoient leur en avoir été faite par l'Empereur Lotaire fils de Louis le Debonnaire.

[La sixiéme année de ce siecle commença cette horrible famine qui dépeupla la France de plus d'un tiers de ses habitans, & dura quatre ou cinq ans. 1006. & suiv.

Il y avoit déja quelques années que Robert avoit quitté Berthe & s'étoit remarié. Il avoit épousé en troisiémes nôces Constance, surnommée Blanche, fille de Guillaume V. Comte d'Arles, & de Provence, & de Blanche, fille de Gefroy Grise-Gonnelle Comte d'Anjou. Quelques-uns appellent aussi ce Guillaume Duc d'Aquitaine, car plusieurs en ce temps-là nommoient ainsi la Provence à cause de la ville * d'Aix. C'étoit une fort belle princesse, mais fiere, capricieuse, ne voulant rien souffrir, & étant insupportable; d'ailleurs née & élevée en un climat où les esprits sont plus chauds, plus alertes & plus voluptueux : Aussi comme le marque un auteur, il vint de ce païs-là grande quan-

* Aquæ Sextiæ

tité de danseurs, de farceurs & autres gens de plaisir, qui par leurs manieres trop gaillardes & dissoluës mirent le luxe & le désordre dans la Cour de France, & en chasserent la simplicité, la gravité & la modestie.]

1009. *Le Calife des Sarrasins, qui tenoit son siege à Babylone, poussé par l'instigation des Juifs de France, commanda qu'on démolît le saint Sepulchre de Nôtre-Seigneur & le Temple de Jerusalem. Mais la mere de ce Prince, elle s'appelloit Marie, qui étoit Chrétienne, fit incontinent rétablir le saint Sepulchre. Ce qui enflamma davantage la devotion des Chrêtiens Occidentaux envers les saints lieux, & leur haine contre les Juifs, de sorte qu'ils les assommoient par tout, ou les bannissoient.*

[Les pelerinages de la Terre sainte, qui étoient déja assez communs, se rendirent alors fort frequens, même pour les grands Seigneurs. Ceux qui les faisoient en rapportoient des palmes qu'ils cueilloient dans la Vallée de Jericho, à cause de quoy on les appelloit palmiers.]

1009. 10. & suiv. Le bon Roy Robert s'adonnoit entierement aux œuvres de pieté, de charité, de misericorde & de justice: il réedifioit les Eglises, ou en bâtissoit de nouvelles, faisoit des pelerinages avec

ferveur & devotion, (il en fit deux à Rome,) & nourrissoit grande quantité de pauvres dans toutes les villes de son Royaume. On en voyoit chaque jours plus de deux cens dans sa maison, qu'il menoit par tout, n'ayant point de dégoût de les voir jusques sous sa table, de toucher leurs ulceres, & de faire dessus le signe de la Croix, qui les guerrissoit bien souvent.

Il se plaisoit à chanter au chœur, & à composer les paroles & les nottes des motets & respons, à l'honneur ou des mysteres, ou des Saints. L'Eglise en a conservé quelques-uns, qu'elle chante encore aujourd'huy. 1012.

On vit cette année 1012. *dans les dernieres parties du midi une étoile d'une grandeur extraordinaire, qui sembloit darder de vifs éclairs dans les yeux. Elle parut trois mois entiers, quelquefois diminuant, d'autrefois se montrant plus grande, comme si elle se fût rallumée, & quelquefois semblant tout-à-fait éteinte. L'an* 1003. *on avoit aussi remarqué une comete, qui ne s'éloignoit gueres du Soleil, & ne parut que peu de jours, un peu avant son lever. Huit ans auparavant, sçavoir l'an* 995. *on en avoit vû une autre le jour de S. Laurent, & en* 981. *encore une autre dans le temps de l'Automne. Ce que je*

marque pour faire voir que ces phenomenes ne sont pas si rares, pour en faire tant de bruit, comme font quelques-uns.

1013. L'Archevêché de Bourges étant venu à vacquer par la mort de Daimbert, le Roy le donna à Gosslin son fils naturel, Abbé de Fleury. La tendresse paternelle le poussa à violer la discipline Ecclesiastique, contre sa conduite ordinaire; & il avoit des exemples des Rois ses prédecesseurs en pareil cas. Néanmoins le Clergé de cette Eglise forma de grandes oppositions à sa volonté, soûtenant que les saints Canons n'admettoient point les bâtards à la Prelature, & que la Loy de Dieu dans le vieux Testament leur fermoit l'entrée du Temple jusqu'à la dixiéme génération. Cette résistance causa beaucoup de tumultes; & ils ne cesserent qu'au bout de cinq ans, lorsqu'on eut reconnu que le merite du bâtard étoit plus grand que le défaut de sa naissance.

1015. Les Comtes de Sens étoient fort violens & grands persecuteurs des Ecclesiastiques. Raynard I. avoit bien causé des fâcheries à Seguin son archevêque, ayant bâti deux Châteaux sur les terres de son Eglise, sçavoir Château-Raynard & Joigny. Son fils Fromond

ſuivit ſes traces; aprés la mort de Se- 1015.
guin il uſa de beaucoup de violences
pour faire élire un de ſes fils Archevê-
que : mais le Clergé n'en voulut point
du tout, & choiſit l'Archidiacre qui
ſe nommoit Leoteric. En haine de ce-
la Fromond, & puis Raynard II. ſon
fils qui luy ſucceda, firent tous les ou-
trages imaginables à cet Archevêque.
Il eut enfin recours au Roy pour châ-
tier cette inſolence. Le Roy y envoya
Bouchard ſon Comte du Palais : les
habitans de Sens luy ouvrirent auſſi-
tôt les portes. Raynard ſe ſauva tout
nud, & Fromond II. ſon frere ſe re-
tira dans une groſſe tour que Raymond
avoit bâtie. Le Roy y fut en perſonne,
la prit par force, & envoya Fromond
priſonnier à Orleans; où il acheva ſes
malheureux jours. Eudes Comte de
Champagne embraſſa la cauſe de Ray-
nard, qui s'étoit réfugié auprés de luy.
Ainſi joints ils ſe trouverent aſſez
forts; ils bâtirent le Château de Mon-
tereau Faut-Yonne, & firent le dégât 1015. & ſuiv.
aux environs de Sens. Tellement que
le Roy & l'Archevêque prirent une
tréve avec eux, & enſuite conclurent
un accommodement: par lequel le Roy
rendoit la moitié de la Ville à Ray-

nard, à la charge qu'aprés sa mort cette moitié iroit à l'Archevêque. En vertu de ce traité il rentra en possession; mais le peril passé il n'executa aucune des conditions. La querelle recommença donc, & cette affaire ne se termina que sous le regne de Henry.

Peut-être que ce fut cette guerre qui donna occasion aux Bourguignons de se rebeller une seconde fois, & à plusieurs Seigneurs d'exercer des brigandages dans la Province par le moyen de leurs Châteaux. Quoy qu'il en soit, le Roy s'avança dans le païs, & y démolit toutes ces retraites de voleurs.

1017. Deux ans aprés voyant que son fils aîné, qui s'appelloit Hugues, Prince fort bien fait de corps & d'esprit, donnoit de grandes esperances, quoiqu'il n'eût pas dix-huit ans accomplis : il le fit couronner à S. Corneille de Compiegne le jour de la Pentecôte de l'an 1017. & depuis on mit son nom dans tous les actes avec celuy de son pere.

¶ Cette même année on commença à découvrir qu'il y avoit certains Heretiques Manichéens dans la ville d'Orleans, qui pourtant ne furent apprehendez & punis que l'an 1022. Nous en parlerons dans l'Eglise du onziéme

siecle. Ces monstres semblerent avoir été désignez par un prodige fort étonnant qui arriva au même temps. Il tomba une pluye de sang dans quelques contrées maritimes de la Guyenne. Six ans auparavant, les eaux d'une fontaine auprés de Mons en Haynaut avoient paru toutes sanglantes. Le Roy Robert croyant qu'une chose si extraordinaire, quoique procedant d'une cause naturelle, devoit être un signe qui meritoit qu'on en recherchât l'explication, en voulut avoir le sentiment des plus doctes Evêques de son Royaume; ils luy firent des réponses plus remplies d'allegories, & d'instructions morales & chrétiennes, que de raisons de Physique. 1017.

J'adjoûteray icy pour les curieux des choses naturelles, que l'an 1011. on avoit vû pleuvoir du bled & des petits poissons dans le païs de Hasbain. Pour les poissons ils pouvoient s'être formez de quelque fray que le Soleil avoit attiré en l'air avec les vapeurs; c'est ainsi qu'il s'y forme de petite grenoüilles. Et quant au bled, on peut croire qu'un tourbillon en avoit enlevé quelque monceau à la campagne, & que la tempête l'ayant

enveloppé dans une nuë, l'avoit poussé jusqu'à l'endroit où elle avoit crevé.]

ROBERT
&
HUGUES *son fils*, *âgé de 16. à 17. ans.*

1018. GUILLAUME IV. Duc d'Aquitaine à son retour de son troisiéme ou quatriéme pelerinage de Rome (ceux qui en faisoient le plus étoient les plus estimez) trouva son païs enrichi d'un nouveau trésor. L'Abbé de saint Jean d'Angeli ayant rencontré le crane d'un homme dans une muraille, le bruit s'épandit que c'étoit la tête de saint Jean-Baptiste, & qu'elle y avoit été enclose par le Roy Pepin. Les peuples de France, de Lorraine & de Germanie, qui en ce temps-là couroient avec grand zele à toutes sortes de Reliques, y affluoient de tous côtez. Le Roy Robert, la Reine, le Duc de Normandie, & une infinité de Seigneurs, y apporterent leurs offrandes : celle du Roy fut d'une conque d'or qui pesoit trente livres; présent admirable en un temps où l'or & l'argent

étoient cinquante fois plus rares qu'ils ne le sont à cette heure. 1018.

Les Danois ou Normands de delà la mer, n'avoient pas tout-à-fait oublié leurs coûtumes de pirater, ils faisoient encore quelquefois des descentes en Angleterre & sur les côtes de la France. Ils avoient conquis une grande partie de l'Angleterre, & à la fin même ils y donnerent quelques Rois. Cette année ils abòrderent dans le Poitou, étant peut-être avertis qu'un grand nombre de pelerins visitoit cette tête de saint Jean. Quoy qu'il en soit, ayant mis pied à terre là-auprés, ils y firent quantité de bons prisonniers. Tout le païs s'arma pour les en chasser; le Duc d'Aquitaine assembla toute sa Noblesse & les alla attaquer. Mais vingt ou trente des plus signalez étant tombez dans des fosses recouvertes de branchages & de gazon, que les Normands avoient creusées sur les avenuës de leur camp, & ayant été pris par ces Barbares, cet accident découragea les autres de donner. Néanmoins les Normands craignant une plus rude attaque, délogerent la nuit même, & remonterent sur leurs vaisseaux. Mais il falut leur payer telle rançon qu'ils

voulurent pour les prisonniers qu'ils avoient faits.

1018. & suiv. [Entre les guerres particulieres qui se faisoient entre tant de differens Seigneurs, qui avoient usurpé les Villes & les Provinces, nous ne remarquons que les plus importantes. Foulques Nerra Comte d'Anjou étant allé en pelerinage pour la premiere fois en Jerusalem, Eudes Comte de Blois, de Chartres & de Tours, Hilduin Seigneur de Saumur, & Gefroy Seigneur de Saint Agnan se liguerent ensemble pour envahir ses terres, & y firent de grands dégâts. Lorsqu'il fut de retour, son propre ressentiment, & les promesses que luy fit le Roy de l'assister à châtier l'orgueil du Comte Eudes, l'engagerent à une grande guerre. Il remporta une victoire signalée sur ses trois ennemis à Pont-Levoy, avec le secours de Hebert Comte du Mayne. Mais l'année suivante que l'on comptoit 1017. Eudes & ses alliez remirent sur pied de plus grandes forces ; & alors le Roy ne se remua point du tout en faveur de l'Angevin ; mais fit la paix avec Eudes sans l'y comprendre. C'est pour cela que les Chroniques d'Anjou parlent si désavantageusement de ce Prince &

& de la race de Capet. Foulques néanmoins s'évertuant de luy-même, bâtit un fort à Montudel pour brider la ville de Tours, prît la ville de Saumur, & puis le Château. Delà ayant passé la Vienne, il assiegea Montbazon; & sçachant qu'Eudes & les siens étoient assemblez auprés de Loches, il leur alla bravement présenter la bataille. Mais soit par une tréve, soit pour quelque autre sujet, les deux armées se retirerent sans coup ferir. 1018.

Cette querelle se ralluma à diverses fois, & plus ardemment lors qu'Eudes eut herité des Comtez de Brie & de Champagne par le décés d'Estienne son frere; mais il n'y gagna que des coups, & y perdit son fidelle allié le Seigneur de S. Agnan, lequel ayant été pris en guerre fut étranglé en prison par les gens de Foulques, sans son ordre pourtant, à ce qu'il protestoit.]

La dix-huitiéme année de ce siecle mourut Gefroy Duc ou Comte de Bretagne; car en ce temps-là les Ducs prenoient indifferemment le titre de Comtes. Son fils aîné Alain III. du nom luy succeda en sa Duché, & Eudes son second eut la Comté de Pontievre en partage. Alain épousa la Princesse Avoise sœur du Duc Richard; & par ce moyen

la Normandie & la Bretagne, auparavant fort ennemies, s'unirent d'alliance & d'amitié.

1020. 21. & suiv. Il s'étoit émeu guerre dés l'an 1017. entre Richard Duc de Normandie & Eudes ou Odon Comte de Tours, de Chartres & de Blois, à cause qu'Eudes ne vouloit pas rendre la ville de Dreux qui luy avoit été donnée en dot avec Matilde sœur de Richard, qui étoit morte depuis peu : si bien que Richard avoit bâti le Château de Tillieres, prés de Verneuil, d'où il faisoit des courses dans la contrée de Dreux. Eudes s'étant mis en devoir d'en surprendre la garnison, secondé des Comtes Valeran, de Meulan & Hugues du Mans, fut battu & mis en déroute.

1022. Comme la guerre s'échauffoit de plus en plus, il suscita tant d'ennemis au Duc Richard, que ce Prince craignant d'être accablé, appella à son secours Lagman ou Lacime Roy en Suede, & Olaüs Roy en Norvege, qui étant descendus en Bretagne, & ayant forcé & saccagé la ville de Dol, marcherent vers le païs Chartrain. Toute la France au souvenir des désolations passées, en prit une extrême épouvante ; & le Roy s'employa avec tant de chaleur à étein-

dre cet embrasement, qu'il accorda les deux Princes, & contenta les Rois du Nord. Ainsi ils s'en retournerent en leur païs, aprésque celuy de Norvege se fut fait baptiser à Roüen, & reçû le nom de Robert sur les sacrez fonts.

L'empereur Henry & le Roy Robert desirant de bonne foy ôter tout sujet de differend entr'eux, convinrent d'une entrevuë sur les bords de la riviere de Meuse. Comme les courtisans de l'un & de l'autre formoient plusieurs difficultez sur le lieu, la maniere & le pas, & que les deux Princes au contraire avoient dans la pensée de vaincre chacun son compagnon par civilité, Henry passa la riviere de bon matin & vint surprendre agréablement Robert, qui le lendemain luy rendit sa visite du même air. Tous deux se régalerent magnifiquement, & s'offrirent chacun à son tour de fort riches présens: mais Robert n'en prit qu'un reliquaire où il y avoit une dent de saint Vincent Martyr, & le Livre des Evangiles, qui étoient enrichis de pierreries; & Henry ne voulut qu'une paire de pendants d'oreilles. 1023.

Ce dernier étant mort à Bamberg, les Princes de Germanie élurent Conrad Duc de Wormes, qui ne put aller

EMPER. BASILE & CONS. & CONRAD II. R. 5. ans.

1024. à Rome pour recevoir la Couronne Imperiale que l'an 1027. D'abord les Princes & Prelats Italiens haïssant la nation Teutonique, qui les traitoit à baguette, refuserent de luy obéïr, & députerent en France vers le Roy Robert pour luy offrir le Royaume d'Italie pour son fils Hugues.

1025. A son refus ils s'adresserent à Guillaume Duc d'Aquitaine, fort connu à Rome par ses fréquents pelerinages. Il écouta leurs offres, entendit leurs moyens, dépêcha en ce païs-là pour sonder le gué, & puis y passa luy-même. Quand il fut sur les lieux, il ne trouva rien de ce qu'on luy avoit promis, tout le monde luy demandoit au lieu de luy donner, on ne luy proposoit que des condition ridicules; ainsi comme il vit qu'ils en vouloient à sa bourse, & qu'ils redoutoient sa grandeur, il se mocqua d'eux & se retira.

L'humeur imperieuse & superbe de la Reine Constance causoit à toute heure de sensibles déplaisirs au Roy, quoiqu'il usât de toutes sortes de moyens pour adoucir cet esprit malin. Un jour s'étant fâchée contre un favori qu'il avoit, nommé Hugues de Beauvais, parce qu'il fortifioit l'esprit de son mari

ri contre ses entreprises, elle adressa sa plainte à Foulques Comte d'Anjou son cousin pour le prier de la vanger. Le Comte fort vindicatif de luy-même, luy envoya douze Gentilshommes de son païs, qui ayant pris leur temps que le favori étoit à la chasse avec le Roy, se saisirent de sa personne, & luy trancherent cruellement la tête en présence du Prince même, sans avoir égard à ses tres-humbles supplications.

EMPER. CONS. seul en Decembre, & encore CONRAD II.

1025.

[Il y a quelque apparence qu'un si execrable attentat ne demeura pas sans châtiment, & que Foulques fut contraint de venir en Cour demander pardon au Roy, & de luy livrer les assassins. Car je trouve que les Evêques menacerent de l'excommunier s'il ne le faisoit promptement, luy déclarant qu'il avoit encouru les peines du crime de leze majesté, & luy offrant néanmoins s'il se mettoit en son devoir, de luy obtenir la vie sauve & les membres. Voilà tout ce qu'en apprennent les monumens de ce temps-là.

Mais la Reine Constance n'en diminua rien de sa fiereté & de ses fâcheuses humeurs.] Il falut que le Roy s'accoûtumât à les souffrir, de crainte de plus grand scandale ; & qu'avec cela il en-

durât qu'elle traitât son fils le Roy Hugues dans la derniere indignité ; jusqu'à réduire ce jeune Prince à une miserable indigence de toutes choses.

1024. & 25. Quand il eut atteint à peu prés l'âge de vingt ans ; & qu'il voulut faire sa maison, & tenir un train convenable à sa grandeur, cette femme horriblement avare, & apprehendant plus la dépense que l'infamie, luy fit souffrir tant d'injures & d'outrages, qu'il fut contraint de sortir de sa Cour, & d'aller errant de côté & d'autre, sans que personne n'osât luy donner retraite ni assistance, tant on craignoit la vengeance de cette mere dénaturée. Tellement qu'étant contraint de mener plûtôt une vie de bandit que de Prince, il advint que Guillaume Comte du Perche, si méchant homme qu'il passoit pour être de la race de Ganelon, eut la hardiesse de l'arrêter prisonnier, pour quelque action indigne, à quoy l'extrême necessité l'avoit forcé. Mais le Roy le retira aussi-tôt ; & depuis la Reine ne luy fut plus si cruelle.]

1026. ✠ Je trouve dans la vie de ce tres-sage Roy une action de bonté plus que royale. Ayant été découvert une grande conspiration contre son état & sa vie,

& les auteurs arrêtez prisonniers, comme les autres Seigneurs étoient assemblez pour les condamner à mort, il fit traiter splendidement ces malheureux, & les admit le lendemain à la sacrée Communion : puis il voulut qu'on les laissât en liberté, disant que l'on ne pouvoit pas faire mourir ceux que JESUS-CHRIST venoit* de recevoir à sa table.

*Un criminel est reputé avoir sa grace si le Souverain l'admet à sa table.

Le dix-septiéme de Septembre le jeune Roy Hugues mourut à la fleur de son âge, regreté de toute l'Europe pour ses rares & aimables qualitez, qui luy avoient acquis tant de reputation, qu'à peine l'eust-il pû soutenir s'il eust vescu davantage. Il fut enterré à S. Corneille de Compiegne. 1025.

Il restoit trois autres fils au Roy Robert, sçavoir Henry, Eudes & Robert. Il semble à lire quelques auteurs de ce temps-là, qu'Eudes étoit l'aîné de tous les trois. Quoy qu'il en soit, le Roy aprés la mort de Hugues vouloit faire couronner Henry : mais la Reine Constance par un appetit dépravé avoit entrepris de donner le Royaume à Robert, qui constamment étoit son puisné.

L'autorité du pere & la raison l'em-

portoient pour Henry sur l'esprit des Seigneurs François ; ils le firent couronner le 23. de May de l'an 1027. Et neanmoins l'opiniâtreté de cette femme ne se rendit pas, & causa beaucoup de tumultes, son mari n'ayant sçû empêcher que de son vivant même elle ne brassast une puissante conspiration pour détrôner l'aîné, & mettre le puisné à la place.

1026. L'an 1026. Richard le Bon Duc de Normandie finit ses jours, & eut pour successeur Richard III. son fils aîné.

1027. Othe-Guillaume Comte de Bourgogne, passa aussi de cette vie à une autre l'année suivante, & son fils Renaud posseda ses Etats.

L'enragée passion de dominer arma Baudoüin, alors surnommé le Frison, & depuis appellé le Debonnaire, contre Baudoüin à la Barbe ou le Barbu son propre pere Comte de Flandres, ensorte qu'il le chassa de ses Etats. Ce fils dénaturé se tenoit fort de l'alliance de Robert, dont il avoit épousé la fille ; & pourtant ce bon Roy ne favorisoit pas cette impieté. Richard III. Duc de Normandie (d'autres disent que ce fut Robert) recueillit le vieillard exilé & le remit dans sa Comté. Il ne put pour-

tant éteindre tout à fait les partialitez dans le païs, où les uns tenoient pour le fils, & les autres pour le pere.

ROBERT & HENRY *son fils, âgé de quelque dix-huit ans.*

Richard III. Duc de Normandie n'ayant regné que deux ans, mourut empoisonné par son frere nommé Robert, qui aprés sa mort joüit de la Duché acquise par un fratricide. [L'an 1030. Guillaume V. Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine, connoissant qu'il n'avoit plus guere de temps à demeurer en ce monde, y renonça fort pieusement, & se retira dans l'Abbaye de Maillezais, qu'il avoit bâtie. Il y mourut peu de temps aprés le 31. Janvier l'an 1030. ou 31. âgé de 71. an. Il avoit deux fils d'Adelmodis sa premiere femme, Guillaume & Eudes; & deux autres de sa seconde, qui étoit Agnès, sçavoir Pierre-Guillaume & Guy-Gefroy.. Un an aprés sa mort Agnès desirant s'acquerir de l'appui pour elle & ses enfans, épousa Gefroy Martel tres-vaillant Prince, fils de

EMPER. ROMAIN II. cousin de Conf. en Nov. R. 5. ans 6. mois, & encore Conrad II.

1028.

1030.

Foulques Nerra Comte d'Anjou.]

1029. & 30. Dans les années 1029. & 30. il se ralluma une forte guerre entre Eudes Comte de Champagne, de Chartres & de Tours, & Foulques Comte d'Anjou, au sujet de ce que Foulques fortifioit le Chasteau de Montrichard, qu' Eudes disoit être de la Comté de Touraine. Aptés quelques rencontres ils en vinrent à une bataille rangée, tous deux étant à la tête de leurs troupes : la perte fut grande de part & d'autre, mais la victoire demeura à l'Angevin.

1030. 31. & suiv. Quoyque le Roy Robert permist la liberté des élections, neanmoins l'Evêque de Langres étant mort, il luy en avoit substitué un autre d'autorité absoluë, parce qu'il avoit besoin d'une personne qui fust entierement à luy dans ce poste, pour luy aider à retenir la Bourgogne dans l'obeïssance. Les
1031. Chanoines ayant empoisonné celuy-là, il y en mit encore un second ; ce qui excita de si grands troubles parmi le Clergé de cet Evêché, qu'il fut contraint d'y aller en personne pour installer ce nouveau promû, & ensuite d'y envoyer son fils, afin de le maintenir & le garantir de leurs attentats.

Tandis que Henry étoit en ce païs

là, il advint une grande Eclipse de Soleil; & Robert son pere, au retour de plusieurs devots pelerinages, fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le vingtiéme de Juillet de l'an 1031. Il vécut soixante & un an, dont il en regna 45. & demy, sçavoir neuf & demy avec son pere, & trente-quatre depuis sa mort. Il fut inhumé à S. Denys.

Entre les éloges qu'on luy donne de pere des pauvres, de sage, de pieux, de debonnaire; je n'en trouve point de plus beau que celui qui l'a qualifié ROI DE SES MOEURS AUSSI-BIEN QUE DE SES PEUPLES. Il entretenoit deux cens pauvres à sa suite, & leur lavoit souvent les pieds, particulierement le jour du Jeudy saint. De là est venu le *Mandat* que la pieté de nos Rois pratique encore maintenant le même jour, & avec la même ceremonie. Il entretenoit aussi un grand nombre de Clercs; ce qui peut avoir donné lieu à cette loüable coûtume de fonder des bourses pour la nourriture des pauvres Escoliers.



Il bâtit le Chasteau d'Estampes, & trente-cinq ou quarante Eglises à Paris, à Orleans & autres lieux; lesquelles n'étant pas d'une structure fort so-

1031. lide, ni fort magnifique, comme l'on en a bâti depuis, sont presque toutes tombées, ou ayant été reparées, ont changé de face. A son exemple la Reine Constance édifia un monastere à Poissy, où elle mit des Chanoines Reguliers. Trois cens ans aprés, Philippe le Bel donna cette maison à des Religieuses de saint François.

Il avoit quatre enfans vivans; trois fils; Henry qui vint à la Couronne, Eudes qui la luy disputa, & Robert qui fut Duc de Bourgogne: & une fille nommée Adeleïde, qui l'an 1027. épousa Baudoüin de l'Isle, depuis Comte de Flandres.

Il ne tint pas à sa conduite que la France ne fust tout à fait heureuse: il donna à ses sujets ce qui dépendoit de luy, la justice & la paix; mais il eut le déplaisir de voir la famine, & la peste ensuite, ravager cruellement ses Etats par trois fois. Une en l'an 1006. une autre en l'an 1010. & la troisiéme depuis l'an 1030. jusques à l'an 1033. La premiere fut generale par toute l'Europe, & la derniere si cruelle en France, qu'il se trouva plusieurs personnes qui déterroient des corps pour les manger, qui alloient à la chasse des

petits

petits enfans, qui se tenoient au coin des bois comme des bêtes carnacieres, pour dévorer les passans. Il y eut même un homme qui possedé de la convoitise du gain, plus enragée que la famine, étala de la chair humaine dans la ville de Tournus : mais on expia ce détestable prodige par les flammes. [Cette extrême disette de bleds procedoit des pluyes froides & continuelles qui détrempoient la terre. & la refroidissoient de telle sorte, que les grains ne pouvoient germer, ou mouroient tout aussi-tôt qu'ils étoient germez.]

CONSTANCE
III. FEMME
DE ROBERT.

HUGUES Capet par une Lettre, que l'on voit parmy celles de Gerbert écrites à Constantin & à Basile freres, Empereurs de Constantinople, leur demanda une fille de leur maison pour son fils, qu'il disoit être unique, ce devoit être Robert : car il étoit âgé d'environ 28. ou 30. ans quand

Capet demanda une fille de Grece pour son fils.

son pere mourut, & par consequent il devoit être né alors. Nous ne sçavons point quelle réponse firent les Grecs à cette Lettre; mais nous sommes bien assurez, que Robert n'épousa point de fille de cette maison-là. Sa premiere fut Rosule ou Bosale, d'autres la nomment Leutgarde * fille de Beranger Roi d'Italie, & veuve d'Arnoul Comte de Flandres, femme déja âgée, mais qui luy étoit fort necessaire, afin de se concilier à luy & à son pere les Flamands qui soûtenoient Charles Duc de Lorraine: elle mourut l'an 1062. Par les mêmes considerations Robert épousa la même année Berthe veuve d'Eudes, & mere d'un fils de même nom Comte de Champagne. Il est vray qu'elle étoit sa commere & sa parente, étant fille de Conrad Roy de Bourgogne & de Mahaud sœur de Lothaire Roy de France: mais nos Evêques luy ayant remontré que pour le bien de l'Etat il devoit passer sur ces empêchemens, & que pour eux ils les levoient, il l'épousa, non point par amour, car elle passoit l'âge de trente-cinq ans, temps auquel la beauté des femmes est bien diminuée, mais pour s'allier à la maison de Champagne autant portée

Premiere femme de Robert.

* Ledegarde, ou Luitgarde, ou Lugerde.

Berthe seconde femme de Robert.

à la revolte, qu'elle étoit puissante. Le Pape fâché de ce qu'on avoit chassé Arnoul de l'Archevêché de Reims sans lui en demander congé, prit de-là sujet de faire querelle à Robert, il publia que cette alliance étoit incestueuse, reprit aigrement les Evêques qui l'avoient consentie, & les menaça de suspension: il excommunia aussi le Roi & son Epouse, faisant un grand crime de peu de chose. Robert, l'un des meilleurs & des plus religieux Princes qui regnerent jamais, ne se voulut point entierement opposer à cette violence, sa maison n'étant pas encore assez affermie, mais il quitta Berthe, & d'autant plus volontairement qu'elle avoit eu une fausse couche, & qu'elle n'étoit gueres propre à l'âge où elle étoit à luy donner des enfans dont il avoit besoin pour se maintenir. Mais riez je vous supplie, de cette fable, qui conte que Berthe enfanta un monstre, à cause qu'elle étoit excommuniée, pour moy je ne me mettrai pas en peine de la refuter: cette erreur n'est pas dangereuse, car elle ne trouvera guere de sectateurs.

Pourquoy il la repudia.

Aprés qu'il eût fait ce divorce, il se resolut de prendre une femme pour

satisfaire à son inclination, comme il en avoit pris deux pour satisfaire au bien de son Estat. Il prit donc l'an mil six Constance fille de Guillaume I. Comte de Provence ou d'Arles, & d'Alix d'Anjou sœur de Foulques Comte d'Anjou. Il y en a qui tiennent que ce Guillaume étoit Comte de Toulouse, fondez peut-être sur ce que Glaber dit, que Constance étoit des parties d'Aquitaine: mais qu'ils considerent, s'il leur plaist, que les Auteurs de ce temps-là ont compris la Provence sous l'Aquitaine, & même en leur latin barbare ils l'appelloient ainsi. Elle mena avec elle une grande suite de gens de son païs, sans foy & sans societé, dit Glaber, * déreglez, vains, volages & presomptueux, dont les mœurs & les façons de faire corrompirent en peu de temps la Cour de France, qui étoit une Academie d'honneur & de pieté, dont un bon Abbé fit de grands reproches au Roy, mais elle causa ensuite bien d'autres remuëmens. Cette Princesse fut une des plus belles de son temps, & le grand éclat de blancheur qu'elle avoit dans le teint, luy donna le surnom de Blanche, que sa mere a-

Constance étoit de Provence.

* *C'est que les Provinciaux ont de tout temps aimé la dance, le jeu, les chansons, les Farceurs & les Bâteleurs.*

voit aussi porté. Les grandes beautez sont naturellement fieres, & quand elles se voient élevées au dessus des autres par la puissance, leur orgueil exerce avec insolence le double empire qu'elles empruntent de la nature & de la dignité. Constance toute remplie de faste & d'orgueil vouloit exercer son pouvoir sur le Roy même, & prenant son humeur douce & debonnaire pour une foiblesse d'esprit, elle tâchoit d'avoir avantage sur luy & de s'en rendre la maistresse, non par les charmes de son visage & de sa conversation, mais par sa conduite imperieuse. Sçachant que son mary recherchoit l'entretien des Dames, elle faisoit semblant d'en être jalouse, afin d'avoir occasion de le serrer de prés, de prendre garde à ses actions, & de luy faire sans cesse quelques plaintes; Et plus il souffroit de reprimandes & même de menaces de cette Princesse sans s'en plaindre, plus elle augmentoit son empire sur sa personne. De sorte que croyant être devenuë maistresse, elle chassoit d'auprés de luy ceux qui luy déplaisoient, elle inquiétoit, remuoit & renversoit tout le Palais, enfin elle étoit insup-

Faste & orgueil de Constance.

portable à tout le monde & ne souffroit personne. Robert étant ennuié de cette conduite, se mit dans l'esprit de la repudier sous pretexte de parenté, il declara son dessein à quelques Evêques, & alla à Rome pour ce sujet: De quoy cette Reyne alors étonnée eut recours, comme l'écrit un auteur, à l'intercession de saint Savinian Martyr, premier Evêque de Sens, auquel elle devoit avoir quelque devotion particuliere. Il s'apparut à elle & l'assura que Dieu avoit en sa faveur changé la volonté du Roy, lequel étant revenu de Rome ne songea plus à la quitter; c'est pour quoy en memoire de cette grace elle fit richement enchasser le corps du Saint Martyr, qui étoit au Monastere de saint Pierre le vif de Sens. Si cela est ou non, je n'en suis pas garand, mais elle n'en devint pas pour cela plus moderée, tant s'en faut, elle gourmandoit le Roy, de sorte qu'il n'eust sçû accorder aucune faveur sans sa participation & son consentement, ni avoir secret ou confidence avec quelqu'un, qu'elle ne se vint incontinent jetter à la traverse. Il étoit donc contraint pour avoir la paix de souffrir

Robert la veut repudier.

Saint Savinian luy apparoit.

toûjours cette gesne continuelle, & de s'assujettir aux caprices de la Reine. Et vraiement, si le Roy est Saint, comme je le croy, Constance ne servit pas peu à éprouver sa patience & à épurer ses autres vertus : car jamais couple ne fut plus mal apparié pour les humeurs, elle étoit violente, fiere, avare, legere & cruelle; luy au contraire, posé, modeste, liberal, constant & debonnaire. Il falloit qu'il se cachât d'elle pour faire du bien à quelqu'un, & quand il recompensoit ses serviteurs, il adjoûtoit toûjours, *Prenez garde que Constance ne le sçache.*

Son humeur est fâcheuse.

Il n'y a rien pourtant dans toutes ses actions de plus rude que ce qu'elle fit à Hugues de Beauvais. Ce Seigneur avoit tellement gagné les bonnes graces du Roy, qu'il l'avoit fait Comte du Palais, c'est aujourd'huy le grand Maître de la maison du Roy, & l'enrichissoit chaque jour par de grands & nouveaux bienfaits. Constance en devint fort jalouse, soit qu'elle fût fâchée qu'un autre qu'elle approchât de son mary, soit, comme ont écrit quelques-uns, qu'elle fût avertie que ce Favory luy rendoit de mauvais offices, & tâchoit à la faire repudier :

Et, comme elle étoit fine & malicieuse tout ensemble, elle écrivit à son oncle Foulques Comte d'Anjou le mauvais tour que ce Seigneur luy vouloit joüer, & bien qu'il ne fut pas vray, néantmois elle le sçut si bien persuader, qu'il luy envoya douze Cavaliers pour executer sa vengeance. Afin qu'elle éclatât aux yeux de son mary, Constance leur commanda d'entrer dans la chambre & de tuer ce Favory devant luy; ce qu'ils executerent avec tant d'inhumanité & de hardiesse, que le sang en rejallit sur ses habits. Il y a quelque apparence que ce fut de cet assassinat que Foulques conçût ce remords de conscience qui le fit aller en Jerusalem, où par une penitence remarquable, il se fit traîner tout nud avec la corde au col, & battre de verges par un de ses gens, criant, *Seigneur, ayez pitié de ce miserable parjure & fugitif Foulques*. Le Roy extrémement irrité de cet horrible attentat, vouloit chasser Constance, mais quelques Evêques, qúoy qu'avec peine, moyennerent sa reconciliation, aprés laquelle étant aussi fâcheuse qu'auparavant, elle continua de le tourmenter. Ils eurent néanmoins ensemble plusieurs enfans, Hugues qui

Constance fait tuer Hugues.

Enfans de Constance.

fut couronné & qui mourut avant son pere, Henry I. qui regna, Robert qui fut Duc de Bourgogne, Eude, qui selon quelques-uns se voüa à l'Eglise, & fut Evêque d'Auxerre, selon d'autres, qui eut certaines terres en Tourraine pour appanage, & qui mourut bien avant sous le regne de Henry; & deux filles, l'une dont on ne sçait pas seulement le nom, l'autre nommée Alix mariée à Baudoüin V. Comte de Flandres. Ces enfans qui devoient être les liens de leur amitié, furent les causes de nouveau trouble, & presque de divorce: car Constance ne vouloit pas que le Roy fit couronner Hugues, & quand il le fut, elle le tenoit avec autant de captivité & avec aussi peu de biens, que s'il eût été encore enfant; tellement que luy qui avoit la couronne sur la tête & le cœur haut, tâchant de joüir de l'autorité par force, donna lieu à une guerre qui pensa être dangereuse. Ce Hugues étant mort, la Reyne empêchoit pareillement que Henry ne fût couronné, & quand contre sa volonté son pere l'eut ainsi ordonné, elle anima toûjours depuis les freres l'un contre l'autre, afin de broüiller sans cesse & de retenir l'autorité;

Elle traite mal ses enfans.

même quand Robert fut mort, elle excita son frere à usurper le Royaume, & elle auroit continué de les irriter de plus en plus, si son oncle Foulques qui ne connoissoit que trop ses malices ne l'eut menacée de l'abandonner, & enfin elle fut contrainte de faire sa paix avec son fils aîné, qui luy accorda tout ce qu'elle luy voulut demander, & luy permit de vivre de telle sorte qu'il luy plairoit, pourvû qu'elle ne se mêlast plus des affaires. Cet esprit orgueilleux ne put supporter long-temps une condition privée, & elle mourut de regret trois ans aprés son mary l'an 1034. & fut enterrée à S. Denis. Elle bâtit l'Eglise de Nôtre-Dame de Poissy pour des Religieux de l'Ordre de S. Augustin; Philippe le Bel y a mis depuis des Dominicaines; & elle fortifia le Château du Puiset en Beausse, pour reprimer l'insolence de quelques Seigneurs du païs qui tourmentoient les Ecclesiastiques.

Et les incite les uns contre les autres.

HENRY I.

ROY XXXVII.



Ce Prince couronné du vivant de son pere,
Pour son fils, quoiqu'enfant, obtint même faveur,
Mais souvent il n'eut pas la fortune prospere,
Et fut toûjours vaillant, non pas toûjours vainqueur.

PAPES

Benoist IX. jeune garçon intrus en De. l'an 1033. S. prés de 10. ans.

Trois Antipapes; le même Benoist, Silvestre III. & **Gregoire** VI, élu aprés l'abdication de Benoist l'an 1044 S. 2. ans, 8 mois.

Clem. II. nommé par l'Empereur l'an 1046. S. 9. mois.

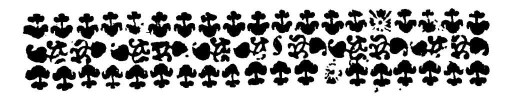
Damase II. élu en 1048. S. 23. jours

Leon IX. aprés 5. mois de vacance, élu en Fé. 1049. S. 5. ans 2. mois.

Victor II. nommé par l'Empereur l'an 1054 S. [illegible] ans, 3. m.

Estienne X. élu le 2. Août 1057. S. 8. mois

Nicolas II. élu en 1058. S. 2. ans, 6. mois.



HENRY I,

ROY XXXVII.

Agé de vingt-cinq ans.

LE premier & le plus capital 1031.
ennemi de ce Roy fut sa pro- &
pre mere, qui continuant, au suiv.
prejudice de la déclaration
du pere, & des droits de la nature, de vouloir mettre la Couronne sur la tête de Robert son fils bien-aimé, se saisit de plusieurs villes & châteaux, entre autres, de Sens, de Soissons, de Melun, de Dammartin, & de Coucy; & soûleva une bonne partie des Grands contre luy, particulierement Baudoüin à la Barbe, Comte de Flandres, & Eudes Comte de Champagne; ayant donné la moitié de la ville de Sens à ce dernier pour l'engager dans son party. [Ce Comte Rainard, dont nous avons parlé, possedant encore l'autre, se rengea aussi du même côté.]

Dans cette urgente necessité Henry ne trouva point de plus fidelle ami que Robert Duc de Normandie: il alla luy douziéme le trouver pour implorer son assistance. Le Duc, par motif de fidelité, ou par haine contre les Champenois, l'assista, & luy donna une puissante armée, commandée par Mauger Comte de Corbeil son oncle; avec laquelle ayant dans peu de temps défait les troupes de la Reine en diverses rencontres, pris plusieurs places des rebelles, & ravagé sans misericorde tout leur pays, il défila tout le parti, & réduisit la Reine malgré qu'elle en eût à vivre bien avec son fils. [Elle n'eut pas le temps de tramer de nouvelles pratiques; car elle mourut à Melun le 25. de Juillet de l'année 1032. On l'enterra à S. Denis auprés de son mari, dont elle avoit toûjours troublé le repos.]

La guerre finie, Henry, par reconnoissance, donna à Robert Duc de Normandie les villes de Chaumont & de Pontoise, & le Vexin François. Ce fut aussi alors qu'il s'accommoda avec Robert son frere, & qu'il luy ceda la Duché de Bourgogne. De ce Robert est is-
1033. suë la PREMIERE RACE DES DUCS DE BOURGOGNE du sang Royal.

LeComte deChampagne ne se croyoit pas vaincu par la défaite du parti, & retenoit toûjours la ville de Sens : il falut, pour luy faire poser les armes, que le Roy les reprît, & qu'il marchât vers cette ville-là, dont les habitans luy ouvrirent les portes ; qu'il battît ses troupes en deux rencontres, & que la troisiéme il le mît en déroute, & le contraignît de s'enfuir à demi nud, & de se tenir caché, avant qu'il le pût forcer à lui tendre les mains : [Encore n'eût-il jamais ployé, tant il étoit orgueilleux, s'il ne se fût vû, comme nous le dirons, entre le marteau & l'enclume, c'est à dire entre le Roy & l'Empereur, lesquels eussent pû l'accabler, & partager ses dépoüilles, s'ils se fussent joints ensemble.] 1033. & suiv.

Vers l'année 1033. Gefroy surnommé Martel, Comte d'Anjou, fit une cruelle guerre à Guillaume V. dit le Gros ou le Gras, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou, dont il avoit épousé la marâtre, ou seconde femme de son pere : elle s'appelloit Agnés, & étoit fille du Comte de Bourgogne. Le sujet de cette querelle étoit la Comté de Saintonge & le pays d'Aulnis, qu'il disputoit à Guillaume. Les Auteurs ne marquent

1033. & suiv. pas bien à quel titre. [Quelques-uns croyent que c'étoit à cause de son ayeule, fille d'Aimery Comte de Saintes, & du pays d'Aulnis, que Maurice Comte d'Anjou, & pere de Grise-gonnelle, avoit épousée. Quoy qu'il en soit, le Duc étant mal servi par les siens, qui le trahissoient en faveur d'Agnés,] fut vaincu en une grande bataille prés de Monstereuil-Bellay, & fait prisonnier. Martel ne le relâcha qu'au bout de trois ans, aprés qu'il luy eut relâché la Saintonge, & payé une grosse rançon.

Rodolphe ou Raoul, surnommé le Faineant, Roy de la haute Bourgogne & d'Arles, mourut en l'an 1033. il institua son heritier l'Empereur Conrad, mari de Gisele sa sœur puisnée, dont il avoit un fils nommé Henry. Il n'eut aucun égard à Eudes Comte de Champagne, mari de Berthe sa sœur aînée; parce que de son vivant il l'avoit voulu forcer de le faire reconoître pour Roy, & luy avoit suscité des factions & des remuëmens dans son Etat.

Par cette institution, le Royaume de Bourgogne & d'Arles étant passé à des Princes de Germanie, fut par eux comme uni & attaché au Royaume Germanique & à l'Empire; qui en étant trop éloigné,

éloigné, l'a laissé couler insensiblement de ses mains ; & aprés en avoir perdu la possession, en a aussi perdu le titre.

En ces années vivoit Humbert, surnommé aux Blanches-mains, Comte de Maurienne & de Savoye, vassal du Royaume de la haute Bourgogne, & souche de la Royale Maison de Savoye, qui tient aujourd'huy un grand rang entre les Souverains de la Chrétienté ; les descendans de ce Humbert ayant par mariages, successions, conquestes, acquisitions & autres moyens, assemblé toutes les pieces differentes dont cet Etat est composé. La commune & ancienne opinion fait descendre ce Prince d'un Berold de Saxe, qui étoit issu de Vitikind, soit par la mesme branche que les trois Othons Empereurs, soit par une autre. Quelques-uns le font venir des anciens Comtes de Mascon : [mais il y a des preuves indubitables qu'il étoit issu d'un Constantin Comte de Vienne, fils de Hugues Roy d'Italie. Il seroit mal-aisé de trouver dans l'Histoire de ces temps-là comment ce Constantin ou ses enfans perdirent la Comté de Vienne.

Le Comte de Champagne ne pouvant supporter que Conrad ne luy fît aucune part d'un patrimoine dont la meilleure part luy devoit appartenir, prit le temps que ce Prince étoit occu- 1033. & 34.

EMPER. MICHEL IV. PAPHILAGONIEN en Avril, & CONRAD II. pé en Hongrie, & avec ses forces & celles de ses amis, se rendit maître d'une bonne partie du Royaume de Bourgogne.

Mais Conrad de retour, ayant mené son armée en ce pays-là, chassa les garnisons d'Eudes de toutes les places qu'il y avoit occupées, y mit les siennes, & reçût les hommages des Seigneurs. Enfin il le poussa si rudement, que tout secours luy manquant, & cette crainte luy étant entrée dans l'esprit, que le Roy de France, qui le haïssoit, ne s'accordât avec l'Empereur pour le dépoüiller; il alla se rendre à sa misericorde, & s'humilier devant luy.

1034. & 35.

1034. [Il arrivoit souvent des embrasemens fortuits, sans parler de ceux que le malheur des guerres causoit. La plûpart des villes n'étant bâties que de bois, le feu s'y prenoit fort aisément, & en un instant il gagnoit tant d'espace, & se rendoit si ardent, qu'on ne pouvoit l'éteindre que fort difficilement. L'an 1034. la ville de Paris fut presque toute consumée par cet accident. Le même malheur arriva à la ville d'Angers l'an 1036. & à celles de Roüen, de Chartres & de Corbeil l'an 1019. & pour le dire en un mot, il y eut peu de

villes en France & en Allemagne, qui dans le siecle précedent & dans celuy-cy ne souffrissent pareille désolation.

Ce fut en l'année 1034. que [Robert Duc de Normandie s'étant jetté en Bretagne, voulut contraindre les Bretons de luy faire hommage nuds pieds; & désola toutes les contrées des environs de Dol. Dés qu'il se fut retiré, le Duc Alain résolu de s'en venger, se jetta sur l'Evêché d'Avranches; mais Niel Vicomte de Costentin, & un Seigneur nommé Alurede Gigault (c'est à dire le Geant, sans doute parce qu'il étoit de fort grande taille) qui étoient commis à la garde du païs, le reçûrent si bravement, qu'ils le renvoyérent battu & confus.] 1034.

L'année d'aprés il prit envie à Robert de faire un pelerinage à la sainte Cité. [Cette devotion étoit fort en regne, & ils croyoient, par ce moyen, rachieter leurs crimes les plus énormes.] Au retour il mourut à Nicée en Bithynie, cette année 1035. A son départ il avoit institué son heritier un fils unique qu'il avoit, mais bâtard, nommé Guillaume, né de la fille d'un Pelletier de Falaise; & l'avoit laissé à Paris en la garde & protection du Roy 1035.

Henry, qui luy avoit de tres-étroites obligations. [Il ne trouva pourtant pas à propos de luy confier l'adminiſtration de ſes Etats; il crût qu'elle ſeroit plus ſeurement entre les mains d'Alain Duc de Bretagne.]

1036. Guillaume avoit deux oncles paternels, Mauger Archevêque de Roüen, que depuis il relegua dans l'Iſle de Grenezay; & Guillaume Comte d'Arques: la Nobleſſe du païs leur eût bien plus volontiers obéï qu'à un bâtard; & ce fut le ſujet de grands troubles, qui euſſent ruiné la Normandie, ſi le Roy de France eût eu autant de forces pour la reconquerir, qu'il en avoit d'envie. [Pendant cette minorité, les Seigneurs du païs firent chacun leur partie pour ſe cantonner; & bâtirent pluſieurs places fortes dans leurs terres. Ils étoient tous d'accord de réduire leur Duc au petit pied: mais pas-un ne vouloit ſouffrir que les Etrangers ſe mêlaſſent trop avant de leurs affaires, quoiqu'ils s'en ſerviſſent quelquefois pour leurs deſſeins.]

1036. & ſuiv. En ces années-là le nom des Normands commença à ſe rendre glorieux & puiſſant en Italie, principalement dans la Poüille & dans la Calabre. Des

l'an 1003. quarante avanturiers de cet- 1036.
te nation, au retour de la Terre sainte, &
y ayant fait des actions presque in- suiv.
croyables contre les Sarrasins, en faveur
de Gaimard Duc de Salerne, qui étoit fort tourmenté par ces Infidelles; & étant revenus en Normandie chargez d'honneur & de présens, avoient excité les autres braves de leur païs à aller chercher fortune de ces côtez-là. Le premier qui y passa, fut un Gentilhomme nommé Drogo ou Drengot Osmond lequel étant contraint de quitter le païs, pour avoir tué en présence de son Prince un Guillaume Repostel, qui s'étoit vanté d'avoir abusé de sa fille, alla avec ses quatre freres, & quelques-uns de ses parens & amis, offrir son service à Meles Duc de Bary, & à Pandolfe Prince de Capouë, qui s'étoient revoltez contre les Grecs. Ils les reçûrent à bras ouverts, & leur donnerent une ville & des terres pour leur entretennement. Puis comme ceux-là se furent établis, non sans beaucoup de risques, de combats & d'avantures, les six fils de Tancrede de Hauteville, Gentilhomme de l'Evêché de Coustances, qui en avoit douze tous fort braves, y arriverent, & porterent leur gloire bien

plus haut que les autres. [Des premiers qui y passerent, nous en trouvons trois qui furent Ducs de Capouë successivement; Richard, fils d'Ansquetel; du Carrel, qui eut pour fils Jourdain, & un autre Richard. Ce dernier fut dépoüillé de sa Duché par Roger II. Comte de Sicile, son cousin.

Quant aux fils de Tancrede de Hauteville, desquels l'aîné demeura en
1036. & suiv. Normandie, & y recueillit la succession de son pere, chacun d'eux fit de grandes conquêtes sur les Grecs & sur les Lombards, qui tenoient encore ces Provinces. Unfroy, Drogo, & Robert Guischard, furent Ducs de la Poüille & de la Calabre l'un aprés l'autre, & Roger Comte de l'Isle de Sicile: il eut un fils de même nom que luy. Guischard épousa deux femmes: de la premiere, qu'il quitta pour cause de parenté, il eut Boamond: de la seconde nommée Sichelgaïde, fille de Gaimard Duc de Salerne, vint Roger, surnommé à la Bourse. Boamond chassé du païs par la crainte de cette marâtre, qui avoit tenté de l'empoisonner, & qui n'en ayant pu venir à bout, avoit fait perir son mary par le même moyen, s'étoit refugié chez Jourdain Prince

de Capouë, qui avoit épousé sa sœur. De là il fit la guerre quelque temps à Roger son frere puisné : mais les Chrétiens passant par la Poüille pour aller en Terre-sainte, l'emmenerent avec eux en Syrie, où il conquit la Principauté d'Antioche. Toutes les conquêtes faites en Italie par les autres fils de Hauteville, revinrent enfin à Roger Comte de Sicile, qui se rendit si puissant, qu'il prit le titre de Roy, & se le fit confirmer par le Pape. Il fut pere de Guillaume le Mauvais, qui regna aprés luy.]

Toute la Normandie étoit à feu & à sang, à cause des querelles particulieres des Seigneurs, malignement entretenuës par les oncles du jeune Duc. Alain III. Duc de Bretagne, son tuteur, y étant venu pour les appaiser, ne se put garantir d'un poison mortel que les factieux luy donnerent, & dont il mourut quelque temps aprés. Il y a des chroniques qui disent que les Normands se saisirent de sa personne, & le firent mourir en prison. Son fils Conan II. étant encore au berceau, luy succeda. 1036.

[Alain étant mort, le Roy de France, qui avoit la personne du jeune

1037. & suiv. Duc Guillaume en sa Cour, le renvoya en Normandie, croyant que sa présence appaiseroit les troubles ; & luy donna pour Gouverneur Giflebert Comte d'Hiesmes, fils du Comte Gefroy, Seigneur qu'il crut devoir être agreable aux Grands du païs, pour son illustre naissance, & pour sa rare sagesse & probité. Toutes ces belles qualitez ne le garantirent point de leur jalousie enragée : deux Gentilshommes subornez, à ce qu'on disoit, par Raoul de Vassy, fils de Mauger, le tuerent en trahison comme il alloit à cheval par la campagne.

Guillaume Comte de Montgommery assassina aussi le Précepteur du jeune Duc ; il s'appelloit Theroude ; & encore un autre nommé Aubert, qui avoit eu le même employ. Un des parens de ce dernier vengea sa mort par de semblables moyens : il surprit le Comte une nuit dans son logis, & luy coupa la gorge, à luy & à tous ceux de sa suite. Ces tragedies, & cinquante autres semblables, se joüerent en Normandie durant la minorité du Duc Guillaume.]

En ce temps-là Guillaume le Gros, Duc d'Aquitaine, fut délivré de prison, & mourut la même année. Othon

ou

ou Eudes, son frere de pere & de mere, 1037.
luy succeda. Cet Eudes avoit herité de la Duché de Gascogne, & en avoit pris possession dans l'Eglise de saint Severin de Bourdeaux, selon la coûtume. Il receuillit cette Seigneurie à cause de Brisque sa mere, qui étoit fille du Duc Sance. Ainsi la maison de Gascogne fondit en celle de Poitiers ou d'Aquitaine.

[Cette même année 1037. Baudoüin le Barbu ou à la Barbe, Comte de Flandres, mourut; son fils Baudoüin, surnommé de l'Isle, luy succeda.]

Les prétentions d'Eudes Comte de Champagne sur le Royaume de Bourgogne, n'étoient pas entierement étouffées; il se jetta avec une armée dans le Royaume de Lorraine qui appartenoit à l'Empereur, & prit la ville de Commercy: mais comme il voulut attaquer celle de Bar, Gotelon Duc de Lorraine, [Lieutenant des armées de l'Empereur, qui l'avoit investi de la Duché de Bar au préjudice des filles de Thierry, le vint chocquer si rudement, qu'il défit son armée & le renversa mort sur la place, avec Manasses Comte de Dammartin, & grand nombre de Noblesse. Sa tête fut portée à l'Empereur, & le

1037. tronc de son corps receuilli par Roger Evêque de Chaalons, & envoyé à sa femme, qui l'inhuma dans l'Eglise de Marmoustier. [Ses deux fils, Thibaut & Henry-Estienne, partagerent ses terres. Thibaut eut les Comtez de Chartres, de Blois & de Tours; & Estienne celles de Troyes ou Champagne, & de Meaux ou Brie. Ce dernier commença à prendre le titre de Comte Palatin de Champagne & Brie.

Gefroy Martel suivant la passion d'Agnés sa femme, qui desiroit avancer ses fils de son premier lit, qui étoient Pierre-Guillaume & Guy-Gefroy, suscita les Sujets d'Eudes Duc d'Aquitaine à se rebeller contre luy. Ce dessein, quoique peu juste, luy réussit comme il souhaitoit: Car Eudes qui n'avoit
1038. point d'enfans, ayant été tué l'an 1039.
& 39. au siege de je ne sçay quelle bicoque, Pierre-Guillaume luy succeda [dans la Comté de Poitou, & dans les Duchez de Guyenne & de Gascogne. Celuy-cy mourut vers l'an 1058. Guy-Gefroy son frere herita de tous ses Etats.

Les factions ne pouvoient finir en Normandie: un Roger de Toesny, descendu d'un Uldrit *, oncle de Rollo premier Duc de Normandie, qui

* Ouldry Oulry.

l'avoit fait son grand Porte-Estendard, 1039.
se mit dans la tête que la Duché luy appartenoit mieux qu'à un bâtad ; & prit les armes pour la revendiquer. Celuy-là ayant été défait & tué avec ses fils dans une bataille, par Roger de Beaumont, peu aprés le Comte d'Evreux, il se nommoit Richard, & étoit fils de Robert Archevêque de Roüen, grand oncle paternel du Duc, épousa sa veuve, & embrassa sa prétention. Mais son épée, pour ainsi dire, se trouva trop courte ; & le Roy se mettant de la partie contre luy, il fut contraint de s'accommoder avec son Prince, qui le fit grand Senechal hereditaire de Normandie, & depuis Comte de Varvich, lorsqu'il eut conquis l'Angleterre, où ce Seigneur luy rendit de tres-bons services. Cette revolte appaisée, il s'en émût une autre de la part de Guillaume d'Arques, qui refusoit de rendre hommage au jeune Duc, & de déferer à Raoul de Gassey, qu'il avoit fait son Connestable. Il se tenoit fort du secours du Roy de France, lequel, par un conseil nouveau, & peut-être mal digeré, pensoit avancer ses affaires en Normandie en y entretenant les factions.

En Italie, les avanturiers Normands se signaloient par des exploits qui surpassent la croyance. Ils avoient pour chef Guillaume surnommé Fierabras, sous la conduite duquel ils étoient em-
1038. & 39. ployez par le Lieutenant de l'Empereur de Grece. Ils travaillerent à chasser les Sarrasins de Sicile, à condition qu'ils auroient part aux conquêtes. [Dans cette esperance ils gagnerent beaucoup de places sur ces infidelles; mais, se voyant frustrez par les Grecs de leur recompense; ils tournerent leurs armes contre eux,] & se ruant sur la Poüille, commencerent à la leur arracher. Fierabras leur chef étant venu à mourir, ils élurent en sa place Drogon son frere; & celuy-là ayant été tué en trahison par les Seigneurs du païs; ils luy substituerent Onfroy le troisiéme des freres.

Emper. encore Michel IV. & Henry III. ou selon les autres, II. fils de Conrad en Juin. 1039.

Le Lieutenant de l'Empereur de Grece amena son armée de Sicile pour arrêter leurs entreprises; & descendant à terre, les combattit prés du fleuve d'Aufidus, non loin de Cannes, où autrefois Annibal fit un si horrible carnage des Romains. Les Grecs n'y furent pas plus fortunez qu'eux: ils perdirent la bataille, & un si grand nom-

bre de leurs gens, que jamais depuis 1039.
ils ne purent se relever de cette perte 40. &
en ces païs-là; & la puissance des Nor- suiv.
mands s'y accrut si fort, qu'elle étouffa
la leur dans peu d'années.

Retournons en France. Foulques surnommé Nerra, Comte d'Anjou, mourut dans la ville de Metz, en revenant du voyage de la Terre-sainte. On porta son corps dans l'Eglise de Loches, qu'il avoit bâtie. Son fils Gefroy, surnommé Martel, luy succeda, l'un des plus heureux & des plus
vaillans Princes de ce siecle-là. Ce 1040.
Foulques étant en Jerusalem, touché d'un vif repentir de ses pechez, voulut qu'on le traînât tout nud sur une claye, la corde au col, se faisant foüetter jusqu'au sang, & criant à haute voix : *Ayez pitié, Seigneur, du traître & parjure Foulques.* [Les anciennes Chroniques luy attribuënt l'honneur d'avoir bâti & réparé les petites villes de Durètal, Baugé & Château-gontier en Anjou; celles de Montrichard, Chaumont, Monthresor & sainte Maure en Touraine; & celles de Mirebeau, Montreuil, Passavant & Montlevrier.]

Les deux fils d'Eudes Comte de

1040. Champagne refusoient de faire hom-
& 41. mage de leurs terres au Roy Henry, parce qu'il n'avoit pas voulu secourir leur pere contre l'Empereur Conrad. [Car le devoir d'entre le Seigneur & le Vassal étoit mutuel; & comme le Vassal étoit obligé de servir son Seigneur, le Seigneur étoit aussi obligé de ne pas laisser faire une injustice à son Vassal, & de l'assister en droit & raison.] D'ailleurs pour couvrir leur felonnie, ils soûtenoient que la Couronne appartenoit à Eudes son frere. En effet, soit qu'il fût l'aîné ou non, ils l'encouragerent à se porter pour Roy de France. Mais Henry ne donna pas le loisir à cette conspiration de faire progrés: il assiegea son frere dans un Château où il s'étoit retiré; & l'ayant pris, il l'envoya sous bonne & seure garde dans Orleans. [Il y a apparence qu'il y fut detenu long-temps: mais il en étoit sorti l'an 1054. puisqu'on trouve qu'en cette année-là il commandoit des troupes du Roy dans la guerre contre Guillaume le Bâtard. C'est tout ce qu'on en sçait.]

Aprés la prise d'Eudes, le Roy marcha contre Estienne Comte de Brie & de Champagne, qu'il mit en déroute;

& de là il tourna contre Galeran Comte de Meulan, allié de cette Maison, qu'il dépoüilla de sa Comté.

D'autre côté il suscita Gefroy Martel à renouveller la guerre à Thibaud. 1041.
Martel assiegea donc la ville de Tours; & quoiqu'il se fût fait un accord entre le Roy & Thibaut, il ne voulut jamais se désister de son entreprise. Comme il y avoit prés d'un an qu'il tenoit cette ville bloqué, Thibaut sçachant qu'elle alloit perir faute de vivres, se résolut de la secourir. Gefroy alla genereusement au devant de luy, faisant porter à la tête de son armée la Chappe ou manteau de S. Martin en guise d'étendart. [Il le rencontra sur les bords de la riviere de Cher, entre les bourgs de S. Quentin & de Bleré; le combattit & le fit prisonnier. Ensuite il réduisit la Ville sous son obéïssance, & depuis elle demeura toûjours aux Comtes d'Anjou. Thibaud même ne put être délivré, quelque instance que le Roy en fît, qu'en la délaissant entierement, & la Touraine avec ses dépendances & ses finages; & donnant pour cela son serment & celuy de cinquante de ses Châtelains, & de pareil nombre de ses Vavasseurs ou simples Gentilshommes.]

1042. *En ce temps-là les Princes faisoient porter pour enseignes les reliques de quelques Saints qui étoient reverées dans leurs terres, ou qu'ils avoient euës des païs étrangers; & prenoient aussi souvent les bannieres des Eglises pour leur servir d'étendards.*

Durant les troubles & factions que la minorité du Duc Guillaume le Bâtard causoit en Normandie, le Roy prit son temps de se faire livrer le Château de Tilleres, sous prétexte que les rebelles s'en pourroient saisir. En effet il le fit raser; mais peu aprés il le rebâtit, & y mit garnison. De là entrant plus avant dans la Normandie, il ravagea la Comté d'Hiesmes, & y brûla la petite ville d'Argentan, qui est peut-être le lieu que les Romains appelloient *Ara Genua*.

1041. & 42. Quoique le Duc Guillaume eût pris en main le soin du gouvernement, les Seigneurs luy obéïssoient toûjours à regret, à cause du défaut de sa naissance: ils avoient pour chef Guy de Bourgogne ou Franche-Comté, qui étant fils du Comte Renaud, & d'Alix, sœur du feu Duc Robert, prétendoit dans son ame que la Duché luy appartenoit. La faction fut si grande, qu'elle

EMPER. CONSTANTIN MONOMAQUE en Juin, & encore HENRY III.

1042. pensa accabler Guillaume: mais s'étant

rasseuré, il eut recours au Roy Henry, lequel ayant pris un autre dessein que celuy qu'il avoit eu de le ruïner, l'alla joindre avec ses troupes. Tous deux donnerent bataille aux rebelles dans le lieu dit le Val des Dunes, à quelques lieuës en deçà de la ville de Caën. Un Gentilhomme de Costentin y abbatit le Roy d'un coup de lance: mais il se releva sans aucune blessure. Les rebelles furent entierement taillez en pieces, Guy de Bourgogne assiegé & forcé dans Briosne, & ensuite dépoüillé des terres qu'il tenoit en Normandie; il se retira en Franche-Comté.

Le Comte d'Anjou qui avoit été des 1043.
plus avant dans les bonnes graces du Roy, étant survenu je ne sçay quelle froideur entr'eux, lâcha quelques paroles qui offenserent tellement la majesté du Prince, qu'il entreprit de l'en châtier; il manda donc le Duc Normand pour l'accompagner en cette expedition, & entra dans les terres du Comte; mais ils se reconcilierent aussitôt sans coup ferir.

La querelle demeura à départir en- 1044.
tre le Normand & l'Angevin; la durée en fut aussi longue que le regne de Martel, & le succés favorable tantôt à

l'un, tantôt à l'autre.

1047. [Trois ans aprés ce brave Prince âgé seulement de quarante-huit ans, quitta le monde, & se retira dans l'Abbaye de S. Nicolas d'Angers, où il vêcut jusqu'en l'an 1061. Il passa pour le heros de cet âge-là en vaillance, en generosité, en pieté & en justice, ennemi des tyrans, & protecteur des foibles opprimez. Avant se retraite il donna ses Etats à Gefroy dit le Barbu, & à Foulques surnommé le Rechin, qui étoient enfans de sa sœur Adeleïde & d'Alberic Comte de Gâtinois, non pas de Gâtine en Poitou. Gefroy comme l'aîné porta le titre de Duc d'Anjou, & se saisit de la ville d'Angers.]

Le Duc Normand venu en âge de se marier, épousa Mathilde fille de Baudoüin Comte de Flandres, & d'Adeleïde ou Alix fille du Roy Robert & sœur du Roy Henry. Comme elle estoit sa parente, il falut avoit dispense du Pape; le saint Pere ne la donna qu'à la charge qu'il bâtiroit quatre Hôpitaux en quatre villes pour nourrir cent pauvres en chacun. L'Eglise n'étoit point encore bien accoûtumée à ces dispenses; elles passoient pour des abus & des attentats contre les Saints Ca-

nons. Mauger Archevêque de Roüen, oncle du Duc, non par un zele de Discipline Canonique, mais parce qu'il vouloit broüiller, afin que le Comte d'Arques son frere pût se faire Duc excommunia les deux époux. Le Duc, s'en étant plaint à Rome, le Pape envoya un legat pour luy faire droit : le Legat convoqua les Evêques de la Province à Lisieux, & dans cette assemblée il fit déposer Mauger; le Duc aprés le relegua dans l'Isle de Grenezay. 1047.

Cependant le Comte d'Arques ayant son party formé leve les armes, le Duc le pousse & l'assiege dans le Château d'Arques; le Roy qui changeoit de party ou selon ses interêts, ou selon son caprice, entreprend hautement sa deffense, & va en personne jetter des vivres & du secours dans Arques. Nonobstant ce rafraîchissement le Duc s'opiniâtre à le tenir bloqué; tellement que le Comte manquant de vivres, est obligé de capituler, moyennant la vie sauve, les membres entiers, & quelques terres pour sa subsistance.

Les débris du party se sauverent vers le Roy, qui ayant jalousie des prosperitez de Guillaume, & étant incité par les Comtes d'Anjou & de Poitou enne- 1048. & suiv.

mis de ce Duc, se promettoit de luy enlever bien-tôt sa Duché. Il n'en eut pourtant que le dessein, le succés luy fut contraire. Comme ses troupes qu'il avoit levées à la sourdine s'étoient avancées vers Roüen pensant surprendre le Duc, les Normands bien avertis taillerent son avant-garde en pieces entre Escoüy & Mortemer; si bien qu'il fut contraint de rebrousser vers Paris; & même aprés cet eschec de luy remettre le Château de Tilleres. [Voila les ✠ commencemens des longues & sanglantes guerres d'entre les Rois de France & les Princes Normands, qui bien-tôt aprés regnerent en Angleterre.]

1049. & suiv. Le Duc Guillaume n'ayant point accoûtumé de pardonner à ceux qui prenoient les armes contre luy, particulierement à ses parens du côté paternel, il falut que la plûpart de ceux qui avoient été dans les interêts du Roy ou du Comte d'Arques, passassent dans la Poüille, où ils trouverent beaucoup meilleure fortune qu'ils ne l'ussent pû avoir en Normandie.

Le Duc victorieux porta la guerre en Anjou, & en passant se saisit de la Comté du Maine, que le Comte He-

bert luy laiſſa par teſtament en recompenſe de ce qu'il l'avoit deffendu contre l'Angevin.

[Il y avoit eu une longue guerre entre l'Empereur Henry, qui ſoûtenoit les maiſons d'Alſace & de Luxembourg, & Godefroy le Preux Duc de Lorraine, aſſiſté de Baudoüin Comte de Flandres, pour divers ſujets qu'on peut voir dans les Hiſtoires de ces païs-là. Le Pape Leon étoit venu exprés en Lorraine pour les accommoder; mais aprés ce traité, le feu, qui n'étoit que caché ſous les cendres, ſe ralluma. Il eſt à croire que le Roy de France ne demeura pas oiſif & ſans ſe mêler de cette guerre. Quoy qu'il en ſoit,] luy & l'Empereur Henry III. ſurnommé le Noir, s'entrevirent cette année dans le païs Meſſin, où ils renouvellerent les anciennes alliances d'entre les deux Couronnes. 1048. 49. 50 & 51.

Au ſortir de la Germanie, le Pape Leon emmena des troupes en Italie pour s'oppoſer aux Normands, qui étant devenus puiſſans, entreprenoient auſſi ſur les terres du S. Siege. Ces braves avanturiers conduits par Onfroy le ſecond des douze fils de Tancrede de Hauteville, luy montrerent 1051. & ſuiv.

qu'il reçût la paix du Duc.

1059. *On vit l'an 1059. un prodige tout-à-fait inoüi. Une grande multitude de lezards, de couleuvres & autres bêtes venimeuses, s'étant assemblée dans une plaine prés la ville de Tournay, se separa en deux bandes, qui se battirent opiniâtrement, tant que l'une des deux étant vaincuë & chassée, abandonna la place toute couverte de ses morts, & se retira dans le creux d'un gros arbre; où les vainqueurs la poursuivirent pour achever la défaite. Mais les païsans y accourant avec de gros bâtons, des brandons de feu, & des fagots, exterminerent les uns & les autres.*

EMPER. CONST. XII. dit DUCAS & encore HENRY IV.

Non long-temps aprés le Roy se sentant cassé de travaux, quoiqu'il n'eût que cinquante-quatre ans, assembla les Grands du Royaume à Paris, & leur ayant remontré les services qu'il avoit rendus à l'Etat, & comme il s'étoit bien acquitté du commandement des armées, il les pria tous en general, & chacun en particulier, de reconnoître Philippe son fils aîné pour son successeur, & de luy prêter le serment. Ce qu'ayant tous promis, il le mena à Reims, où il fut sacré & couronné le 23. May, jour de la Pentecôte. [L'Archevêque Gervais fit cet Office en présence de plusieurs autres Archevê-

ques,

ques, de trente-quatre Evêques, & des Seigneurs des trois Royaumes, de Neurie, d'Aquitaine & de Bourgogne.

Sur le milieu de l'année suivante Henry étant à Vitry prés de Paris, fut attaqué d'une petite fievre, dans laquelle ayant pris une forte medecine, elle l'altera si fort qu'il ne put souffrir cette brûlante soif, & but un verre d'eau fraîche en l'absence de son Medecin avant la purgation; ce fut comme un coup de poignard qui luy blessa mortellement les entrailles, & peut-être y avoit-il du poison dans ce breuvage, de sorte qu'il en mourut le jour même qui étoit le 4. Août 1060. On porta son corps à saint Denis. 1060.

[Il vêcut cinquante-quatre ans, & en regna vingt-neuf depuis la mort de son pere. Ce qui nous est resté de son histoire montre assez que ce fut un Prince belliqueux, franc, liberal, religieux, & ayant toûjours une grande consideration pour les gens d'Eglise & pour les gens doctes. Le Prieuré de S. Martin des Champs, (aujourd'huy renfermé dans l'enclos de Paris) est de sa fondation.

A l'âge de 18. ou 20. ans il avoit épousé une niéce de l'Empereur Henry

1060. III. dont il eut seulement une fille, mais elle ne fut pas de longue vie, non plus que sa mere. Il semble qu'aprés cela il fut plusieurs années sans penser à de secondes nôces; au moins s'il n'eut point d'autre femme qu'Anne de Russie.]

Pour n'encourir pas le danger de contracter mariage dans un degré défendu, il envoya chercher femme jusques en Russie ou Moscovie; elle étoit fille de George Roy de ce païs-là; quelques-uns le nomment Jurisclode, c'est Jaroslas, il en eut trois fils, Philippe, Robert & Hugues. L'aîné n'avoit alors que sept ans, Robert mourut en enfance, & Hugues étant parvenu en âge eut la Comté de Vermandois, & fut la tige de la seconde maison de ce nom. Car on luy fit épouser Adeleïde fille de Hebert dernier Comte de la premiere branche de Vermandois, & elle emporta les Seigneuries de son pere au préjudice d'un frere qu'elle avoit, nommé Eudes, parce que ses vassaux le jugerent incapable de les gouverner à cause de l'imbecillité de son esprit; défaut fort ordinaire dans la race Carlovingienne. Il ne laissa pas de se marier, & de ce mariage vint la maison de saint Simon.

Le Roy laissa tous ses trois fils sous 1060.
la tutelle de Baudoüin de l'Isle Comte de Flandres, qui avoit épousé sa sœur, & luy confia aussi la regence du Royaume. [C'étoit afin que ce Prince qui avoit beaucoup de vertu & d'assez grandes forces, défendît ces mineurs, la Reine leur mere n'en ayant pas la puissance ni peut-être la capacité.]

Peu de jours aprés qu'elle fut veuve, elle se retira à Senlis, où elle faisoit bâtir une Eglise en l'honneur de saint Vincent Martyr. Sa solitude ne fut pas si austere, qu'elle n'écoutât les recherches de Raoul de Peronne Comte de Crespy, qui étoit voisin de là. Elle ne fit point de difficulté de l'épouser ; & cette seconde flamme pensa allumer une guerre civile, non pas pour la difference des qualitez, car les Grands alloient presque de pair avec les Rois; mais parce que Raoul étoit parent du premier mari, & que sa premiere femme vivoit encore. A cause de quoy les Evêques excommunierent ce Seigneur : mais rien ne put luy faire lâcher prise que la mort, qui le détacha d'avec cette Princesse l'an 1066. Etant veuve & destituée d'appui, elle s'en retourna mourir en son païs.

MATHILDE, I. FEMME DE HENRY.

PLUSIEURS ne donnent à ce Roy qu'une femme, sçavoir Anne de Russie : mais il faut croire qu'il en eut quelqu'autre avant elle : c'est pourquoi encore que le Continuateur d'Aymoin tel qu'il soit, s'abuse en beaucoup d'endroits, il est néanmoins croyable en ce qu'il dit, qu'il épousa premierement Mathilde. Car s'il ne prit en mariage, comme il est facile de prouver, Anne de Russie, qu'en l'an 1044. plus de 12. ans aprés la mort de son pere arrivée l'an 1031. il n'est pas vray-semblable qu'il ait demeuré sans femme si long-temps. Et par quelle raison auroit-il attendu à en prendre une jusqu'à l'âge de trente-neuf ans ? Cela me semble hors d'apparence, vû même que quand il n'auroit eu aucune inclination au mariage, les maximes d'Etat l'y devoient obliger ; principalement ayant besoin de se rendre plus fort par l'alliance & par les enfans contre son

frere Robert, qui luy disputoit le Royaume : Etant une verité trop confirmée par l'experience, qu'un Souverain qui n'a point d'enfans est beaucoup plus exposé aux conspirations de ses ennemis, & moins respecté de ses sujets ; parce que les uns & les autres mesurant selon la durée de sa personne celle de sa memoire, n'attendent aprés luy ni recompenses, ni châtimens des bons ou mauvais offices qu'ils luy rendent. Je croyrois encore par les mêmes raisons, qu'Henry auroit eu une autre femme avant Mathilde ; autrement son pere auroit mal pourvû à sûreté sçachant qu'il seroit infailliblement troublé par Constance qui renversoit tout, & même l'ordre de la naissance, pour élever à la Royauté le Cadet qu'elle aimoit. Ce qui me fait croire que Robert l'allia à quelque bon party durant qu'il vivoit. Henry étoit assez âgé pour obliger son pere à prendre ce soin : car lors de la mort de son pere il avoit 23. ans, & néanmoins il n'épousa Matilde que l'an 1034. trois ans aprés ; mais s'il en eut quelqu'une avant elle, nous n'en avons rien dans l'Histoire. Quant à Mathilde, elle étoit fille de Conrad le 2. dit le Salique, un avec Gi-

ſe le niéce de Rodolphe III. Roy de Bourgogne, & elle luy fut promiſe par cet Empereur en une conference qu'ils eurent enſemble, pour renouveller la confèderation d'entre la France & l'Allemagne, que leurs Prédeceſſeurs avoient jurée. Il y en a qui écrivent qu'elle ne vint point en France, mais qu'étant encore trop jeune elle fut retenuë auprés de ſon pere, où elle mourut l'année ſuivante dans la ville de Vormes, & qu'elle y fut enterrée; ſi bien qu'elle n'auroit été que fiancée, & non pas femme d'Henry. Toutefois d'autres ont aſſûré que le mariage fut accompli, & qu'il en nâquit une fille qui mourut au bout de cinq ans, & qui fut ſuivie de ſa mere, qui ne laiſſa aucuns enfans à ſon mari. Je ne ſçay rien de memorable de ſa vie, ſinon que j'ay remarqué que la premiere année de ſon mariage un funeſte & grand embraſement conſuma prés de la moitié des bâtimens de Paris, dont la plus grande partie étoit alors faite ſeulement de bois; ce qui ne fut pas ſans doute un trop agreable feu de joye.

ANNE
II. FEMME
DE HENRY.

HENRY ſe voyant ſans enfans & ſans femme à la force de ſon âge, j'entens à trente-neuf ans, ſe laiſſa facilement perſuader aux remontrances de ſon Conſeil, qui le ſollicitoit de donner de ſes heritiers au Royaume. La Renommée luy rapporta les merveilles d'une Princeſſe digne de poſſeder le cœur d'un Monarque. C'étoit Anne fille de Gautier ſurnommé Saveir, du Tillet l'appelle George, Roy de Ruſſie, par les modernes dite Moſcovite. Ce Prince épris au ſeul récit de ſes perfections, envoya l'Evêque de Meaux, avec un magnifique & pompeux appareil d'Ambaſſade en faire la demande en l'an 1044. Sa propoſition fut reçûë avec autant d'honneur & de complimens que l'on en pût rendre à un ſi grand Roy. Cette Princeſſe fut miſe entre les mains de l'Evêque, qui l'amena en France. Le mariage fut ce-

lebré avec une rejoüiſſance univerſelle, qui préſageoit que le ſuccés en ſeroit plus heureux que de celuy de Mathilde; Néanmoins les ſouhaits des bons François ne furent pas ſi-tôt exaucez : huit ans ſe paſſerent ſans produire aucun fruit. La France ayant attendu long-temps ce bonheur déſeſperoit d'en joüir jamais : le Roy en avoit un fâcheux déplaiſir, & Anne encore plus que luy une triſteſſe inconſolable. Cette Reine aprés avoir en vain recherché tous les remedes humains, elle adreſſa ſes prieres au Ciel, comme avoit fait autrefois en pareille occaſion cette autre Anne mere du Prophete Samuël; & préſenta à Dieu l'interceſſion de S. Vincent, en faveur duquel les François recevoient chaque jour de miraculeux bien-faits. Elle s'en reſſentit auſſi-bien que les autres, & avant la fin de l'année que l'on comptoit 1053. elle mit au monde un fils qui fut appellé Philippe; en reconnoiſſance de quoy elle fonda l'Egliſe de S. Vincent à Senlis où on la voit ſur la porte tenant entre ſes mains un Temple qu'elle préſente à Dieu. Elle eut encore deux fils; Robert qui mourut avant ſon pere, & Hugues qui fut Comte de Vermandois,

en ayant épousé l'heritiere, & une fille dont le nom s'est perdu, laquelle mourut avant l'âge nubile.

Peu de jours aprés qu'elle fut veuve, elle se retira à Senlis, où elle faisoit bâtir une Eglise en l'honneur de saint Vincent Martyr. Sa solitude ne fut pas si austere qu'elle n'écoutât la recherche de Raoul de Peronne Comte de Crespy & de Valois; lequel elle épousa : & cette seconde flamme pensa allumer une guerre civile, comme nous l'avons dit cy-dessus page 210.



NICOLA II. encore prés d'un an sous ce regne.

ALEX. II. élu le 1. d'Oct. 1061. S. 11. ans, & prés de 7. mois. *Schisme.*

GREGOIRE VII. fils d'un Charpentier, élu le 21. Avril 1073. S. 12. ans, un mois. *Schisme.*

VICTOR III. élu le 24. May 1086. S. environ un an, 4. mois.

Vacance 5. mois.

URBAIN II. élu le 12. Mars 1088. S. 11. ans, & 4. mois.

PASCAL élu le 12. Août 1099. S. 18, ans & 5. mois,

PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.



Ce Roy qu'une Circé retenoit par ses charmes,
Sans souci de l'Etat, de l'honneur, ni des Loix,
Vit ses braves Sujets subjuguer par leurs armes
L'impieté des Turcs, & l'orgueil des Anglois.

PHILIPPE I.

ROY XXXVIII.

Agé de sept à huit ans.

TOut obéïssoit paisiblement 1060.
à la Regence de Baudoüin, 61. &
les Gascons seuls refusoient 62.
de s'y soûmettre, apprehen-
disoient-ils, qu'avec ce titre il
...ir son pupille pour envahir
...onne, sur le pretexte qu'il a-
...pousé la sœur du Roy Henry.
Baudoüin dissimula sagement cette
..., & les entretint avec douceur :
deux ans aprés il mena une armée
...es Pyrenées, feignant que c'es-
... pour faire la guerre aux Sarra-
... d'Espagne. Lors qu'il eut passé la Garonne, il s'arresta dans les terres des rebelles, & les rangea à la raison, sans coup frapper. [En ce païs-là la Seigneurie de Foix commença pour lors à porter le titre de Comté, Bernard fils de Roger Comte de Carcas-

sonne obtint cette dignité de Raymond II. Comte de Toulouse, dont cette terre estoit mouvante.]

1061. Gefroy Martel estant mort sans enfans, Guy-Gefroy-Guillaume Duc d'Aquitaine crut que les neveux de ce Comte, qui estoient Gefroy & Foulques, n'avoient point de droit sur la Saintonge, parce que leur oncle n'en avoit joüi que par usufruit. Il voulut donc s'en resaisir & assiegea Saintes. A cette premiere fois plusieurs de ses gens ayant lâché le pied, son armée fut défaite par les deux freres prés de Chef-Boutonne; mais l'année suivante il en remit une autre plus grande sur pied, & leur enleva cette Ville. Un an auparavant il avoit eu guerre avec Hugues Seigneur de Lusignan, qui fut tué dans un combat.

1062. & 63. Les deux freres Angevins ne se piquerent point d'avoir leur revanche du Poitevin, mais s'acharnerent à se faire la guerre l'un à l'autre. Foulques le Rechin, le puisné des deux estant le plus méchant fut le plus habile: il gagna les Seigneurs de Touraine & d'Anjou, qui trahirent vilainement son frere Gefroy, & le livrerent avec la ville d'Angers.

Cependant le Duc d'Aquitaine a- 1063.
yant reconquis la Saintonge, mena son
armée victorieuse en Espagne, où il
força la ville de Barbastre alors fort
riche & fort renommée. [Dix ans au-
paravant Ebbes Comte de Roucy &
plusieurs autres Seigneurs François
allerent exercer leur vaillance contre
ces infidelles Sarrasins.

Le Zele de la religion mena souvent les Princes & les Seigneurs de l'Aquitaine & du Languedoc en ce païs-là pour secourir les Chrêtiens; & leur assistance soutint & releva bien fort les petits Rois Espagnols.

Edoüard Roy d'Angleterre, que sa 1064.
vertu chrétienne a mis au nombre des
Saints, se voyant sans enfans, resolut
de laisser son Royaume à Guillaume
le Bastard Duc de Normandie, en con-
sideration du bon traitement qu'il a-
voit receu dans la maison de Robert
son pere lors qu'il fut chassé de son
Royaume, joint qu'il estoit son pro-
che parent.] Comme il se sentit pro-
che de la mort il confirma cette reso-
lution par un testament solemnel. Il y 1065.
avoit dans le Royaume un Seigneur
fort puissant nommé Harald fils de
Godoüin, & d'une fille du Roy Kanut
II. qui gardoit dans son cœur une se-

1065. crete pretention ſur la Couronne. Il avoit neanmoins juré à Guillaume de luy aider à le mettre en poſſeſſion, & d'épouſer ſa fille comme pour gage de certaines conditions que le Normand luy promettoit. Mais lors qu'Edoüard fut mort, il crut qu'un Royaume valoit bien un parjure, & ſe fit déferer la Couronne par les Anglois, qui en effet n'aimoient pas la domination étrangere. Il penſoit s'eſtre bien affermi dans le Trône par une grande victoire qu'il remporta ſur Harvvic Roy de Norvege, qui eſtoit deſcendu en Angleterre avec mille vaiſſeaux; tellement que Guillaume luy ayant envoyé des Ambaſſadeurs pour le ſommer d'épouſer ſa fille, & de luy venir rendre hommage, il ne ſe contenta pas de leur répondre avec une extrême arrogance, mais encore les traita outrageuſement.]

1065. & 66. Le Baſtard rechercha donc de toutes parts l'aſſiſtance de ſes amis & de ſes alliez pour avoir raiſon de cette injure, & pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon droit; & il travailla ſi bien, qu'ayant aſſemblé, à force de grandes promeſſes, une puiſſante armée de Normands, de François, de Flamands, &

obtenu la benediction du saint Pere, il s'embarqua à S. Valery, descendit en Angleterre dans la Comté de Sudsex & se retrancha dans un camp prés de Hastings. En cet endroit Harald estant venu à la rencontre, il luy donna bataille le 14. d'Octobre. Harald combatit vaillamment, & tint longtems la victoire en balance; mais enfin ayant esté tué dans la meslée avec ses principaux chefs, il la laissa toute entiere à son ennemi. Ainsi l'Angleterre demeura à la discretion du vainqueur. On s'imagina que cette grande revolution avoit esté presagée par une effroyable Comete, qu'on avoit veuë durant quinze jours étendre dans le ciel trois grands rayons, qui en occupoient presque toutes les parties meridionales.

Avant que Guillaume passast la mer, il avoit veu mourir Conan Duc de Bretagne. On disoit qu'il l'avoit fait empoisonner, parce qu'il revendiquoit la Duché de Normandie comme luy appartenant à cause de sa mere fille du Duc Robert. Hoël qui avoit épousé sa sœur luy succeda. 1607.

Les Anglois maltraitez par les Lieutenans & Officiers de Guillaume, se & suiv.

revolterent les années suivantes, & appellerent les Danois à leur secours : mais ils ne firent qu'agraver leur joug, car il leur osta presque toutes leurs terres, & même leurs Loix anciennes, y établit celles de son païs, comme aussi sa langue pour tous les actes de Justice, & mit tous les Seigneurs qui l'avoient suivi en possession des biens des Anglois, dont la plus grande partie fut ou chassée ou tuée.

Ainsi finit le regne des Anglois dans cette Isle, qui en a pourtant retenu le nom ; mais en effet depuis ce temps-là elle a toûjours esté dominée & l'est encore par le sang des Normands, les Roys & les plus Grands du païs en estant descendus & tenant leurs droits de ce Guillaume le Bastard, à qui l'on donna le surnom de CONQUERANT.

1067. Baudoüin Regent du Royaume de France, & Comte de Flandres, surnommé le Bon ou le Debonnaire, finit ses jours l'an 1067. Il avoit deux fils, Baudoüin dit de Mons qui fut Comte de Flandres, & Robert qu'on surnomma le Frison, [parce qu'il avoit vaincu les Frisons. Le premier prenoit quelquefois le titre de *Comte des Comtes*, à cause qu'il en avoit plusieurs dans sa

EMPP. ROMAIN IV. dit DIAGENE. R. 3. ans 8. mois, & encore HENRY IV.

1068.

mouvance ; celuy de *Marquis*, parce qu'il estoit sur les marches du Royaume de Lorraine, & même celuy de *Prince de Flandres*.]

On remarque que l'an 1009. Arnoul Seigneur de Selve commença à batir la ville d'Ardres sur les ruines de son Chasteau de Selve.

[Baudoüin de Mons ne vescut que trois ans aprés son pere, estant mort l'an 1070. dans Audenarde. Il laissa deux fils, Arnoul & Baudoüin tous deux en fort bas âge, & ordonna que l'aîné auroit la Comté de Flandres, & l'autre celle de Mons.] 1070.

Leur tutelle engendra un sanglant differend entre Robert leur oncle, & leur mere Richilde, qui de son chef estoit Comtesse de Mons, comme fille & heritiere de Regnier III. fils de Regnier au Long-Cou. Cette Princesse appuyée de Godefroy le Bossu Duc de la basse Lorraine, défit l'armée de Robert, & le dépoüilla d'une partie de ses terres. Un si heureux succés la rendit si hautaine envers ses sujets, que les Flamands l'abandonnerent, & il ne luy demeura que les VValons & les Hennuyers. Le Roy se voulut porter pour arbitre & juge entre les deux par-

1070. ties, estant proche parent de toutes les deux; mais Richilde venant à Paris, l'engagea à prendre ouvertement sa cause en main, ayant gagné son Conseil à force de presens, [& par le moyen de Gefroy Chancelier de France, Evêque de Paris, & d'Eustache Comte de Boulogne son frere, qui avoit épousé Idde sœur de Gefroy le Bossu.]

Le Roy boüillant du feu de jeunesse, & n'ayant pour lors que quelque dix-sept ans, voulut y aller en personne faire ses premieres armes. Elles furent peu heureuses, car le vingt-deuxiéme de Février il fut battu & poussé prés de saint Omer, & Richilde prise & menée à Montcassel. Mais comme Robert pressoit trop le Roy qui se retiroit vers Monstreüil, Eustache Comte de Boulogne, qui avoit un gros de reserve l'enveloppa, le prit & le mena à saint Omer. C'estoit l'avantage du Roy que les clefs des deux partis fussent prisonniers, afin qu'il pust terminer ce differend d'autorité absoluë; mais celuy qui commandoit dans Cambray rendit Robert pour délivrer Richilde; le Roy en fut si irrité, qu'il saccagea & brûla la Ville.

La même année Richilde, quoique

toûjours assistée des François, perdit 1071.
une autre bataille, & même son fils Arnoul prés de Cassel; & ensuite tout son païs, hormis le Hainaut où elle se retira.

Le Roy picqué au jeu, retourna une seconde fois en Flandres, & y hazarda une autre bataille; dans laquelle Eustache Comte de Boulogne son principal Conseiller, estant demeuré prisonnier, [le Chancelier son frere qui avoit tout pouvoir à la Cour, ne songea qu'à obtenir sa délivrance, & par cette raison obligea le Roy d'abandonner la cause de Richilde.]

Bien plus, il luy fit épouser Berthe fille de Florent I. Comte de Hollande, & d'une Gertrude de Saxe, laquelle s'estoit remariée à Robert en secondes nôces. Par ce moyen il l'engagea à soûtenir la querelle de son beau-pere, si bien qu'avec son secours il défit pour la quatriéme fois l'armée de Richilde: ainsi il demeura & fut reconnu Comte de Flandres, le jeune Baudoüin luy cedant les droits qu'il y avoit comme frere & heritier d'Arnoul.

EMPP. MICHEL VII fils de Ducas R. prés de 7. ans, & encore HENRY IV.

Les Normands avançoient toûjours leurs conquestes dans la Poüille; Roger frere de Robert Guischard, en-

voya son frere en Sicile qui estoit occupée par les Sarrazins ; il y conquesta Palerme & Messine, & la prise de ces Villes luy ouvrit le chemin à se rendre maistre de toute l'Isle.

Depuis la mort du Regent Baudoüin, le Roy Philippe parvenu en âge d'adolescence, [fit bien connoistre qu'il ne vouloit ressembler ni à son
1073. pere ni à son ayeul, & qu'il ne croy-
& 74. oit pas comme eux, que la Royauté fust un employ astreint aux regles de la justice & aux loix, mais une licence de tout faire ; tellement qu'il ne gardoit aucune retenuë, & s'émancipoit à quantité de desordres & de vexations sur ses sujets & sur ceux qui passoient dans son Royaume. Un jour entr'autres, il détroussa des Marchands des terres du Pape qui venoient aux foires, & les maltraita.] Sur quoy le Pape Gregoire VII. qui ne cherchoit qu'occasion de se constituer le juge & le reformateur des Princes, écrivit à Guillaume Duc d'Aquitaine, que se joignant avec les autres Seigneurs du Royaume, il eust à luy faire remonstrances ; & luy declarer que s'il ne se corrigeoit, il l'excommunieroit luy & tous les sujets qui luy obeïroient, met-

troit l'excommunication sur l'autel de saint Pierre pour la reagraver chaque jour.

L'an 1076. advint la mort de Robert I. Duc de Bourgogne. Il fut inhumé dans l'Eglise de Semur qu'il avoit bâtie. Son fils Henry estant decedé avant luy, avoit laissé deux fils, Hugues & Othon, dont le premier succeda à son ayeul. 1076.

Guillaume le Conquerant, aprés avoir entierement subjugué l'Angleterre, reprimé la rebellion de son fils Robert, & dompté les Manceaux, passa en Bretagne pour la reduire sous ses loix, comme fief dépendant de la Normandie; & mit le siege devant Dol. Le Duc ou Comte Hoël fort alarmé, implora l'assistance du Roy, qui marchant en personne à son secours, fit lever le siege.

La même année la paix se fit entre les deux Rois; mais elle fut rompuë presque aussi-tôt pour une autre cause que voicy. Le Conquerant, ayant que d'aller à la conqueste d'Angleterre, avoit, en presence du Roy, donné la Duché de Normandie à Robert son fils aisné: Robert s'en vouloit mettre en possession, le pere l'en empeschoit, 1077.

délivrer : [mais ce fut inutilement ; il ne put se résoudre à le relâcher, jusqu'à ce qu'il eût reconnu que la melancolie, ou quelque breuvage, luy avoit troublé le sens, & le rendoit incapable de tenir aucune Seigneurie. Alors le Pape Urbain, qui l'avoit excommunié pour cette injuste détention, & l'avoit déclaré déchu de ses terres & Seigneuries ; le fit absoudre & réhabiliter solemnellement par son Legat ; & & depuis luy-même étant à Tours, confirma la Sentence d'absolution l'an 1097.]

1085. Le fameux Robert Guischard, Prince des Normands dans la Poüille, mourut cette année 1085. ayant auparavant gagné deux batailles navales, l'une sur les Venitiens, & l'autre sur les Grecs. Il avoit deux fils, Boamond & Roger. L'aîné étant alors banni par la crainte de sa marâtre, comme nous l'avons dit, son puisné s'empara des Duchez de la Poüille & de la Calabre ; à cause de quoy les freres furent en querelle jusqu'au temps de la premiere Croisade, que les Seigneurs François passant par là pour aller à la Terre-sainte, les mirent d'accord. Leur oncle Roger garda la Sicile avec titre de

de Comte seulement.

La Duché de Normandie étant demeurée à Robert, il en traitoit les peuples avec une extrême rigueur : si-tôt que les plaintes en eurent été portées à son pere, il repassa d'Angleterre en ce païs-là pour le châtier ; mais la tendresse paternelle le reconcilia facilement avec luy.

L'an 1086. fut signalé par de furieux débordemens d'eaux, & par un prodige inoüi avant ce temps-là ; c'est que les volailles domestiques devenant tout d'un coup sauvages, quittoient les maisons & s'envoloient dans les bois & dans les champs. 1086.

Jusques-là le Roy Philippe, Prince fort voluptueux, [avoit passé ses plus belles années sans inquietude & sans souci : mais les plaisirs dereglez se troublent eux-mêmes ; ils deviennent souvent affaires, & en attirent de fort dangereuses.] S'étant dégoûté de Berthe sa femme, il se servit du prétexte de la parenté qui se trouva entr'eux deux ; & l'ayant prouvée selon les formes d'alors, il fit dissoudre son mariage par l'autorité de l'Eglise, quoiqu'il en eût un fils nommé Loüis, âgé de cinq ans ; & une fille nommée Constance. Il re-

legua ensuite sa répudiée à Monstreuil sur mer, où elle vêcut long-temps assez pauvrement.

1087. Ce divorce fait selon les formes, & par Sentence juridique, il demanda la fille de Roger Comte de Sicile, nommée Emme. Elle fut amenée jusqu'aux côtes de Provence : toutefois il ne l'épousa pas. On n'en dit point la raison ; mais il y a apparence que dans le temps qu'elle venoit, il se donna à quelque nouvelle inclination qui luy fit rompre ce mariage.

Guillaume le Conquerant devenu valetudinaire, faisoit diete à Roüen, pour se décharger du trop de graisse qui l'incommodoit. Le Roy le railloit à tout propos, & demandoit quand il releveroit de ses couches. Le Duc luy envoya dire qu'il iroit faire ses relevailles à sainte Genevieve de Paris avec dix mille lances en guise de chandelles. En effet, si-tôt qu'il le put il monta à cheval, désola tout le Vexin François, & força & brûla Mantes, où il passa tout au fil de l'épée. Mais il s'échauffa si fort à l'attaque de cette place, qu'il se mit luy-même le feu dans le corps, & tomba malade ; de sorte qu'il ne put aller plus avant, & retourna a Roüen.

[Apérs qu'il yeut langui assez long-temps, il mourut le 8. de Septembre en réputation de Prince trés-vaillant ; tres-puissant, & tres-magnifique ; mais extrêmement superbe, avare, & qui pis est, fort cruel à l'endroit de ses Sujets.]

Il donna par son testament le Royaume d'Angleterre à Guillaume dit le Roux, qui n'étoit que le second de ses fils : la Normandie à Robert qui étoit l'aîné, on le nommoit *Courte-heuse* ; [& quelques terres avec de l'argent à Henry le plus jeune des trois. Ce qui fait voir clairement qu'en ce temps-là les peres disposoient de leur succession, & avançoient ou désheritoient leurs enfans comme il leur plaisoit. Robert 1088. du commencement, remua toute l'Angleterre, qu'il prétendoit luy appartenir par droit d'aînesse ; & ce païs-là en souffrit de grandes désolations : mais n'y étant pas passé assez tôt, la diligence de son frere Guillaume rallentit l'ardeur de ses partisans, & s'assura du Royaume.]

L'an 1089. arriva la mort subite de 1089. Robert dit le Frison, Comte de Flandres, [comme il dressoit un grand armement pour passer en Angleterre, &

demander la pension de trois mille marcs d'argent que Guillaume le Conquerant avoit promise à Baudoüin Comte de Flandres, pour l'avoir assisté à la conquête de ce Royaume-là.] Son fils de même nom luy succeda en sa Comté. On luy donna à quelque temps de là le surnom de Jerusalem, parce qu'il assista au siege de cette ville.

1090. L'an 1090. le feu sacré qu'ils nommoient le feu S. Antoine, se rallumant plus furieusement que jamais, causa d'horribles désolations dans la haute & basse Lorraine. On y voyoit par tout, dans les chemins, dans les fossez, & aux portes des Eglises, des persones ou mourantes, ou à qui la douleur insupportable du mal faisoit jetter de hauts cris; d'autres à qui cette peste ardente avoit dévoré les pieds ou les bras, ou une partie du visage.]

1093. Foulques le Rechin extrêmement incontinent & changeant en femmes, mais qui avoit plus de desirs que de puissance, aprés en avoir quitté deux, sous couleur de parenté, avoit l'an 1089. épousé Bertrade, fille de Simon de Montfort. Les appetits de cette femme jeune, belle, coquette, ne s'accommoderent pas avec la vieillesse de

son mari gouteux & chagrin; elle le quitta au bout de trois ans pour se jetter entre les bras du Roy Philippe qui n'aimoit que trop les Dames. [Ce Prince s'étant avancé jusqu'à Tours, avoit concerté avec elle les moyens de satisfaire leurs desirs. Pour cet effet il y laissa un Gentilhomme, qui prenant son temps, enleva cette femme de l'Eglise de saint Martin, & la luy mena à la ville d'Orleans, où il l'attendoit. Cet horrible scandale fut encore suivi d'un autre qui ne l'étoit pas moins, lorsqu'on vit qu'il l'avoit épousé en face d'Eglise, s'étant trouvé des Evêques qui furent d'avis qu'il le pouvoit faire; & un même, sçavoir Eudes de Bayeux, frere uterin de Guillaume le Bâtard, qui osa les marier ensemble, moyennant le revenu de quelques Eglises que le Roy luy donna.]

Bertrade étoit parente du Roy du cinquiéme au sixiéme degré; & le Rechin son mari du troisiéme au quatriéme; c'étoit donc deux empêchemens: d'ailleurs si Philippe étoit libre, comme il prétendoit l'être, Bertrade ne l'étoit pas, parce que son premier mariage n'avoit point été bien dissout: [ainsi il y avoit dans cette conjonction 1094.

double adultere & double incefte.]

L'Eglise ne put pas diffimuler un attentat qui violoit toutes fortes de loix, qui offenfoit tous les gens de bien, & qui donnoit un pernicieux exemple aux foibles & aux méchans de fe jetter hardiment dans de femblables défordres. Auffi quelques bons Evêques s'étant trouvez à fes nôces, où il les avoit conviez, felon l'ordre du Royaume, luy en parlerent avec une liberté evangelique, & luy en firent de tres-ferieufes remontrances; particulierement Yves de Chartres, qui croyant que fa reconnoiffance envers fon Roy devoit aller à le retirer du précipice, non pas à l'y enfoncer par des flateries, & des complaifances; pourfuivit fi chaudement cette affaire, nonobftant toutes les traverfes que le Roy & les Courtifans luy fufciterent, que Hugues Legat du S. Siege, ayant affemblé un Concile à Autun, décerna excommunication contre Philippe: toutefois le Pape en fufpendit l'effet jufqu'à l'année fuivante qu'il la fulmina luy-même dans le Concile de Clermont.

1095. *La fameufe querelle d'entre le Pape & les Empereurs, qui a caufé tant de maux à la Chrêtienté, étoit alors fort échauffée. Elle a-*

voit commencé entre Gregoire VII. & Henry IV le premier extrêmement imperieux & entreprenant; le dernier méchant, cruel & déreglé au dernier point. Les Papes avoient pour prétexte d'ôter à l'Empereur l'investiture des Benefices, comme une chose injuste & sacrilege : mais leur motif pouvoit être le desir de l'Empire d'Italie, & d'asservir tous les Princes sous la puissance Pontificale. Ce qui paroissoit fort aisé, d'autant que toute l'Europe étant partagée en cent & cent dominations, il n'y avoit que des Princes fort foibles; si bien que la plûpart d'entr'eux ou par devotion, ou pour éviter la Souveraineté des plus Grands, se soûmettoient, & même se dévoüoient au saint Siege, & luy payoient tribut. De sorte que s'il se fust trouvé quatre ou cinq Papes de suite qui eussent esté aussi saints & aussi habiles qu'ils le pouvoient estre, qui eussent agi sans aucun interest que celuy de Dieu & de son Eglise, & qui eussent sceu prendre bien à propos la cause des peuples contre les oppresseurs, ils se fussent rendus Monarques au temporel aussi-bien qu'au spirituel. 1095.

Les Turcs, aprés diverses irruptions, ayant esté appellez à la solde de Machmet Roy de Perse, qui estoit Sarasin, & avoit guerre contre le Calif de Babilonne Mahometan; avoient tourné leurs armes contre luy-même,

1095. *& s'estoient rendus maistres d'une partie de ses pays dés l'an 1048. puis de la Mesopotamie, de l'Aßyrie, de la Judée. & presque de toute l'Asie; & avoient formé cinq ou six Dinasties, une en Perse, une en Bithinie, une en Cilicie, une en Damas, dont Jerusalem dépendoit, & une à Antioche. Or subjuguant les Persans, ils avoient pris leur Religion, qui estoit la Mahometane. Cette raison jointe à la barbarie naturelle, les portoit à traiter les Chrestiens qui habitoient en Judée, avec toute sorte de cruauté; & d'ailleurs ils menaçoient d'envahir le reste de l'Asie, & de détruire tout l'Empire d'Orient.*

En cette année Urbain II. venu en France, refuge des Papes affligez, afin d'être reconnu pour vray Chef de l'Eglise, (car l'Empereur l'avoit détrôné, & en avoit fait élire un autre) assembla un grand Concile à Clermont en Auvergne, dans l'Octave de S. Martin. Il y fit quantité de Canons pour la réformation du Clergé, particulierement pour déraciner la simonie, & pour ôter le mariage des Prêtres: & aprés ayant entendu & examiné les plaintes de Foulques le Rechin, il excommunia le Roy Philippe, & Bertrade son épouse pretenduë; comme aussi tous ceux qui l'appelleroient Roy, & qui

qui le reconnoitroient pour Souverain 1095.
tandis qu'il croupiroit dans ce peché.

Dans le même Concile, sur les instances que faisoit l'Empereur Alexis, d'avoir du secours contre les Turcs; & sur les remonstrances de Pierre l'Hermite, le Pape anima, par une forte harangue tous les Prelats là presens, à luy en donner, & à porter les fideles à s'armer pour la défense de la Chrétienté, & à passer en Orient. Ce Pierre l'Hermite estoit un Gentilhomme picard d'auprés d'Amiens, qui ayant fait quelques voyages dans la Terre-sainte, comme faisoient depuis cent ans presque tous les Princes & les Prelats de l'Occident, avoit vû les cruautez que les Infideles y exerçoient sur les Chrétiens & en avoit porté les lamentations par toutes les Cours de l'Europe.

Les exhortations pathetiques du saint Pere firent une telle impression sur tous les esprits de l'assistance, qu'ils s'écrierent tout d'une voix, *Diex el volt*; & offrirent à l'heure même leurs biens & leurs vies pour cette sainte expedition. La marque en estoit une Croix rouge, que l'on cousoit sur l'épaule gauche, & le cry de guerre, *Diex el*

1095. *volt*. [Aymar Evêque du Puy fut le premier qui reçeut la Croix de la main du saint Pere ; & Guillaume Evêque d'Orange le second ;] ensuite grand nombre de Princes & de Seigneurs ; & cette ardeur se portant en trés-peu de temps par toute l'Europe, un nombre infini de personnes de toutes qualitez, de tout âge & de tout sexe, s'enrolloient dans cette sacrée milice.

✠ *Ces Croisades & voyages d'outremer, dont l'ardeur a duré plus de deux cens ans, furent extrêmement funestes aux Juifs ; les Croisez, par un zele furieux, les massacrant dans tous les païs où ils passoient. [Et d'ailleurs elles produisirent la ruine de la plusspart des grands Seigneurs, & la foule des pauvres Peuples qui souffrent toûjours beaucoup de ces grands mouvemens, & payent toutes les folles dépenses de ceux qui sont au dessus deux.] Mais les Papes & les Rois en tirerent de tres-notables avantages pour se rendre absolus. Ceux-là, parce qu'ils se mirent en possession de commander aux Empereurs & aux Rois d'aller à ces expeditions ; qu'ils en estoient toûjours les Chefs ; qu'ils recevoient sous leur protection les personnes & les biens de ceux qui se croisoient, que pour exciter & encourager ceux qui prenoient les armes pour ces guerres, ils*

rendirent l'usage des Indulgences & des dis- 1095.
penses plus commun qu'auparavant : que leurs Legats recueilloient & manioient les aumosnes & les legs qui se faisoient pour accroistre & garder les conquestes d'outremer : & que même ce leur fut un specieux prétexte de commencer à lever des decimes sur le Clergé.

Les Rois s'en accommoderent aussi, parce que tous les plus braves & les plus mutins allant en ces Provinces loingtaines, [leur laissoient le terrein plus libre, & une belle occasion d'entreprendre sur leurs places, & sur leurs droits & privileges :] Que les Grands leur vendoient ou engageoient leurs terres pour avoir dequoy subvenir aux grands frais de ces voyages : ou que par leur mort elles demeuroient à des mineurs, ou à des femmes, des mains de qui il leur estoit facile de les tirer : Et qu'enfin la France, qui fourmilloit d'une prodigieuse multitude d'hommes, estant évacuée par ces grandes & frequentes saignées, devint beaucoup plus soumise à leurs volontez.

[L'Histoire des Comtes de Poitou
marque en l'an 1096. la mort de Guy 1096.
Gefroy-Guillaume, qu'elle dit le huitiéme du nom ; luy fait succeder Guillaume IX. fils de ce Prince & de sa femme Adelerade, fille de Robert I.

Duc de Bourgogne ; & dit qu'il se mit en possession de ses Etats âgé seulement de quinze ans.]

Il n'y avoit si petit Seigneur qui ne bravast le Roy Philippe, endormi en-
1096. & suiv. tre les bras de sa Bertrade. Miles Seigneur de Montlehery, & Gui Troussel son fils, le tenoient fort en presse par le moyen de leur Chasteau de Montlehery, & de quatre ou cinq autres qu'ils avoient en ces quartiers-là, avec quoy ils gourmandoient tout le païs, & rompoient tout le commerce de Paris & d'Orleans ; quoique Guy Seigneur de Rochefort, frere de Miles, fut fort dans les bonnes graces de Philippe, & exercast la Charge de son Grand Seneschal. [Ce Guy passa l'an 1097. en Terre-sainte peut-estre pour ne se point mêler, comme il y eust esté obligé par la coustume d'alors, dans les guerres de ses parens contre le Roy son bienfacteur.]

Dés la premiere expedition en Terre-sainte il se croisa plus de trois cens mille hommes, qui se diviserent en plusieurs bandes. Les unes prirent leur chemin par l'Allemagne & la Hongrie ; les autres par l'Esclavonie ; les autres par l'Italie, pour s'embarquer

sur les costes de la Poüille : celles-ci 1069.
remenerent le Pape & le rétablirent dans son siege malgré ses ennemis. Toutes se trouverent dans la Grece, & de là passant le détroit de l'Hellespont ou bras S. George, se rendirent en Bithynie. Celle que menoient Pierre l'Hermite & Gautier de S. Sauveur estant mal conduite, y fut presque toute taillée en pieces par Solyman Sultan des Turcs : mais l'Hermite se sauva de la tüerie, & trouva à propos de se conserver pour une autre occasion.

Parmi les chefs de ces troupes étoient Hugues surnommé le Grand à cause de sa taille, frere du Roy Philippe, & Comte de Vermandois ; Robert Duc de Normandie ; [Godefroy de la basse Lorraine, qui vendit son Chasteau de Buillon à Otbert Evêque de Liege ; Baudoüin & Eustache ses freres, les Comtes Raimond de saint Gilles & de Toulouze, Prince fort opulent, & si zelé, qu'il mena avec luy sa femme & un fils legitime qu'il avoit d'elle, laissant sa Comté de Toulouze à Bertrand son fils naturel :] Estienne de Chartres ; Baudoüin de Hainault ; Hugues de saint Pol, Rotrou du Per-

1096. che, Guillaume de Forez, Rambol d'Orange, Baudoüin de Mets, Foulques de Guisnes, Estienne d'Aumale, un autre Estienne de Franche-Comté, Guillaume d'Angoulesme, [Guillaume de Montpellier, Gaston de Foix, & plus de deux cens autres Seigneurs de marque, lesquels passans par la Calabre, emmenerent Boamond Duc de la Poüille, Tancrede son neveu, fils de Robert Guischard, & quelques autres Seigneurs de ce païs-là. Eudes surnommé Herpin, Vicomte de Bourges, ne fut pas de ce premier voyage, comme disent quelques-uns, il ne se croisa qu'au second, qui se fit l'an 1101. Et ce fut pour lors qu'il vendit la ville de Bourges au Roy Philippe; marché plus honorable au vendeur qu'à l'acheteur.]

Tous les Croisez estant arrivez par divers chemins en Bithynie, élurent pour leur Chef general Godefroy Duc de Buillon & de la basse Lorraine, fils d'Eustache Comte de Boulogne: & on peut dire que cette élection fut si glorieuse pour luy, que tous les Sceptres de l'Univers ensemble ne luy sont point comparables.

On vit durant plusieurs nuits pleuvoir

des estoiles par intervalles, mais si dru & menu qu'on eust dit que c'estoient des bluettes du débris des orbes celestes. [*Et dans la Comté de Namur, du pain qu'on avoit cuit sous les cendres, parut tout sanglant lorsqu'on le rompit; ce qui pouvoit provenir de ce qu'il estoit fait d'une sorte de faux bled qui rend le pain de cette couleur.*]

La ville de Nicée en Bithynie fut le premier exploit des Croisez: la défaite de l'armée de Solyman, suivie de la reddition des places de Lycaonie, Lycie, Cilicie & Pamphilie, le second: & la prise d'Antioche, qui les arresta sept mois, & leur cousta bien du sang & de la peine, le troisiéme. 1097. & 98.

Aprés qu'ils furent entrez dans cette place, ils allerent audevant de Corban, ou Corbagat, General de l'armée du Sultan de Perse ou de Babylone, la combattirent, & en tuerent prés de cent mille hommes. Ce qui affoiblit tellement la puissance des Turcs, que le Sultan d'Egypte, qui estoit Sarrasin, s'empara facilement sur eux de la Judée & de la sainte Cité de Jerusalem.

Il ne la garda pas long-temps, l'armée Chrestienne l'assiegea le 8. de 1099.

1099. Juin, & l'emporta de vive force 15. de Juillet de l'an 1099. Tous les chefs demeurerent d'accord de la donner avec ses dépendances, en titre de Royaume, à Godefroy de Buillon leur Chef general. Il accepta cet honneur; mais il fut si humble, qu'il ne souffrit jamais qu'on luy mît la Couronne sur la teste, ni qu'on luy donnast le titre de Roy en une ville où le Roy des Rois avoit esté traité en esclave.

Le Sultan d'Egipte apprehenda avec raison, que les Chrestiens aprés tant d'avantage, ne luy enlevassent aussi son païs, sans lequel il est fort malaisé de conserver la Terre-sainte.

Les voyant donc fort affoiblis, en sorte qu'il leur restoit à peine cinq mille chevaux & quinze mille hommes de pied, il assembla cent mille chevaux, & quatre fois autant d'infanterie, dont il donna la conduite à un Lieutenant pour les accabler. Godefroy, le plus grand homme de guerre de son siecle, les chargea si resolument & si à propos, qu'il les mit en desordre, & en tua plus de cent mille. Une si grande victoire luy acquit toute la Palestine, à la reserve de deux ou trois places.

Cette année commença donc le ROYAUME DE JERUSALEM, sous lequel estoient la Comté d'Edesse ville capitale de la Medie, la Principauté d'Antioche en Celesyrie, & la Comté de Tripoly, qui ne fut conquise que plusieurs années aprés, sur la coste maritime de la Syrie Phenicienne. Pour lors estoit Calife en Babylone Albuguebase Achamet, fils de Muquetadi, le 28. de la Maison de Guebase. 1099.

La gloire de cette conqueste publiée en Occident par les Princes qui en estoient revenus, piqua les autres qui n'y avoient pas esté, du desir d'y aller signaler leur nom. Il se fit donc une seconde croisade composée de plus de trois cens mille hommes, François, Allemands & Italiens. Guillaume IX. Duc d'Aquitaine en menoit cent mille, dont les deux tiers estoient de ses sujets: Hugues le Grand, frere du Roy, & Estienne Comte de Bourgogne, qui avoient esté de la premiere expedition, furent encore de celle-cy; & plusieurs Prelats & quantité de Dames illustres voulurent faire ce voyage. Godefroy mourut au mois de Juillet 1100. n'ayant pas regné un an en- 1100.

tier; & Baudoüin son frere luy succeda au Royaume de Jerusalem.

1101. Cette armée prit sa route par la Hongrie & par la Thrace, & passa par le détroit de l'Hellespont dans l'Asie. En passant le Duc Guillaume vit l'Empereur Grec, & luy refusa en paroles un peu trop hautaines de luy faire hommage des terres qu'il conquêteroit sur les Infidelles. Le perfide Empereur en estant offensé dans son cœur, donna des guides aux Croisez, qui les ayant affoiblis par la difficulté des chemins & par la disette, les firent passer à une riviere où les ennemis les attendant avec avantage, en tuerent en un jour plus de cinquante mille; le reste se sauva comme il put en Cilicie. Hugues frere du Roy s'en alla à Tarse mourir de ses blessures. Cette ville avoit esté prise au premier voyage par Tancrede.

1101. & suiv. Ces voyages en Levant renouvellerent & accrurent extrêmement la haîne des Grecs contre les Chrestiens Latins ou Occidentaux. [Ils estoient furieusement jaloux de voir qu'ils s'établissoient dans l'Orient; & ils avoient certain présentiment qu'ils voudroient quelque jour s'emparer de cet Empire.

à cause de quoy le conseil de l'Empereur avoit resolu de forcer tous ceux qui passeroient par ses terres, de luy promettre hommage & fidelité pour toutes celles qu'ils pourroient conquerir dans le Levant, comme faisant partie & étant membres de sa domination.] Ainsi le Gouverneur de Duras arresta Hugues frere du Roy de France, & l'envoya pour cela à l'Empereur. Il refusa de luy faire aucun serment, & aima mieux souffrir la prison, où il demeura jusqu'à ce que les autres Chefs estant venus camper aux portes de Constantinople, contraignirent le Grec de le mettre en liberté. Ils luy offrirent en même temps de le faire chef de cette sainte expedition, mais il refusa cette honneur. Desormais nous ne rapporterons plus rien de ces guerres que ce qui touchera nostre histoire.

Mais nous n'oublierons pas de dire qu'elles donnerent commencement à l'usage des Armoiries. De tous temps chaque nation portoit quelques figures ou symboles dans ses enseignes. Les Legions Romaines se distinguoient entre elles par le different émail de leurs boucliers, & par les diverses lignes qui estoient tracées dessus. Les particuliers

1101. *ornoient aussi leurs écus de quelques devises qui donnoient à connoistre leur naissance ou leurs belles actions, ou leur humeur & leur esprit. Or dans ces expeditions de la Terre-sainte, ceux qui avoient déja de ces Symboles, les rendirent plus propres à leur maison. Et ceux qui n'en avoient point encore, en choisirent, tant pour se faire remarquer dans les combats (leurs habillemens de teste empeschant qu'on ne connust leur visasage) que pour estre distinguez des autres; & aussi afin que ces figures leur servissent comme de surnoms: car alors il n'y en avoit point encore, ou fort peu.*

Les uns donc, pour marquer comme ils s'estoient croisez, mirent des croix dans leurs armoiries; voilà pourquoy il y en a une infinité de sortes; les autres, pour montrer qu'ils avoient fait le voyage du Levant, & passé la mer, prirent des Besants, des Lions, des Leopards, des coquilles. Les autres formerent leurs armoiries de la doubleure de leurs manteaux, selon qu'elle estoit eschiquetée, vairée, papelonnée, mouchetée, diapée, ondée, fuscée, palée, gyronnée, fuselée, lozangée. Il y en eut qui trouverent plus beau de charger leur escu de quelque piece d'armure, comme sont les esperons, les fers de lance, les masses, les maillets, les espées, les cas-

ques. Plusieurs aimerent mieux des choses 1101.
qui avoient rapport ou aux surnoms qu'on leur donnoit, ou bien à leurs terres, à ce qu'elles produisoient, à la situation, ou autre particularité de leurs chasteaux, aux emplois qu'ils avoient, aux charges qu'ils exerçoient. Il y en eut qui choisirent des marques qui conservoient la memoire de quelque beau fait d'armes, ou de quelque avanture singuliere arrivée à eux ou aux leurs: Et d'autres enfin en voulurent qui marquassent leur inclination & leurs* exercices ordinaires; sans parler de ceux qui en ont pris par pur caprice, & sans aucun dessein.

* Ceux qui aimoient la chasse, prirent des faucons, des jets, des cors.

Ces glorieuses marques n'appartenoient autrefois qu'aux vrais Gentilhommes, c'est à dire à ceux qui étoient tels par des services militaires, & elles faisoient l'une des plus illustres parties de la succession dans leurs maisons. Aujourd'huy tout le monde en porte, les plus roturiers en sont les plus curieux, ceux qui sont de profession contraire à celle des armes ne parlent que de leurs armoiries. Non seulement ils ont fait passer des rebus de la vile populace, des illusions grossieres sur leurs noms, des chifres de marchands, des enseignes de boutiques, & des outils d'artisans, dans les écus à l'ombre des couronnes, des timbres, des cimiers, & des supports. Non

1101. *seulement ils ont par une hardiesse insupportable choisi les pieces les plus illustres, & donné sujet de dire qu'*il n'est point de plus belles armes que les armes de Vilain : [*mais encore avec l'aide des Genealogistes interessez, ils se sont entez impudemment dans les maisons les plus anciennes ; & elles les reconnoissent volontiers, pourvû qu'elles en tirent quelque avantage. Ce qui seroit peut-est tolerable, si aprés cela ils s'efforçoient d'avoir l'ame aussi noble que les armes & les noms qu'ils usurpent,*]

1096. 97.98 & 99. Dés la premiere Croisade Guillaume le Roux Roy d'Angleterre, prenant occasion de l'absence de son frere Robert, s'étoit saisi de la Duché de Normandie. Enflé par cet accroissement de puissance, il se promettoit d'envahir la France même, parce qu'il voyoit le Roy excommunié, languissant entre les bras de sa concubine, & d'ailleurs n'ayant qu'un fils legitime qui n'avoit que dix-sept à dixhuit ans, & étoit destitué d'argent & d'amis. Toutefois ce jeune Prince surpassant son âge par sa vertu, se deffendit si bien trois ans durant, que le Roux fut contraint de le laisser en paix, & se retira en Angleterre.

En ce païs-là s'addonnant à toutes

sortes d'infames plaisirs, de tyrannies, 1100.
& de méchancetez execrables devant
Dieu & devant les hommes, il perit
d'une façon fort tragique : car il fut
tué à la chasse d'un coup de fleche*, tiré
par hazard ou à dessein, qui luy perça
le cœur. Henry son jeune frere s'empara
du Royaume pendant l'éloignement
du Duc Robert, qui étoit encore
à la Terre-sainte.

* On remarque qu'il perit plus de Souverains à la chasse qu'à la guerre.

[La terreur des foudres de l'Eglise, 1098. 99. & 1100.
toûjours formidables aux gens de bien,
& en ce temps-là de grande suite pour
les choses temporelles, avoient forcé
le Roy Philippe de se séparer pour
quelque temps de Bertrade: mais les
complaisances de ceux qui avoient plus
de veneration pour sa puissance que
pour celle de Dieu, flattant incessamment
sa passion, il la rappella auprés de
luy. Et ce fut du consentement même
de Foulques son mari, qui étoit si fort
enchanté de cette femme, qu'on le
voyoit souvent à ses pieds recevoir tous
ses commandemens comme un esclave.]
Quelques Evêques de la Belgique honoroient
cet adultere du nom de mariage,
& dans les grandes fêtes luy
mettoient la Couronne sur la tête, suivant
l'ancienne coûtume, pour mon-

trer qu'ils ne le tenoient pas pour excommunié ; mais les Legats du Pape éviterent toûjours de communiquer avec luy, & convoquerent un Concile à Poitiers au dix-huitiéme Novembre dans l'octave de saint Martin de l'an 1100. Et là il fut derechef excommunié. Guillaume Duc d'Aquitaine, qui craignoit pareil traitement, étant en pareille faute, parce qu'il entretenoit une concubine, & avoit délaissé sa legitime, outragea fort les Prelats ; & ce fut peut-être le repentir qu'il eut de cette violence, qui le porta à passer en Terre-sainte, comme nous avons dit cy-dessus.

1012. & suiv. Le Roy constant dans ses affections, sollicita si fort auprés du Pape, & y employa tant de moyens, qu'il envoya des Legats pour revoir la cause. Ils assemblerent un Concile à Baugency en 1104. le Roy & Bertrade y comparurent & promirent de se séparer de corps jusqu'à la dispense du Pape, & ainsi le Concile se sépara sans rien prononcer.

Le Roy ayant éludé une Sentence définitive, continua avec la recommandation de quelques Evêques, de demander la dispense en Cour de Rome.

L'Eglise

[L'Eglise n'avoit pas encore accoûtumé d'en donner, quoiqu'elle usât, quelquefois d'œconomie : mais il y a apparence qu'enfin il l'obtint, tant la fermeté est efficace même dans le mal. Car nous voyons que l'an 1106. il mena Bertrade à Angers, où le miserable Foulques leur fit la plus honorable reception qu'il luy fut possible ; & d'ailleurs les enfans qui naquirent de cette conjonction ne furent point reputez bâtards. La resistance des Evêques ne servit qu'à autoriser l'usage des dispenses de Rome, qui depuis ont été fort communes en toutes matieres.]

Tandis que Philippe passoit le tems dans l'oisiveté & dans les plaisirs, le jeune Louis qu'on nommoit *le Prince du Royaume*, & qui avoit été désigné Roy par son pere, (on ne marque pas en quelle année) prit le gouvernement des affaires, & commença à travailler 1103. & suiv.

PHILIPPE & LOUIS DIT LE GROS,

Roy désigné, âgé de dix-neuf à vingt ans.

EN ce temps-là le droit des François étoit tel, qu'on ne pouvoit point legitimement arrester les Seigneurs, ni les punir de mort, si ce n'estoit pour trahison; mais seulement les dépouiller de leurs terres, j'entends de celles qu'ils tenoient du Roy; ils les nommoient honneurs: *C'est ce qui leur donnoit licence de s'armer, de courir sus aux plus foibles, d'exercer des brigandages, & sur tout d'usurper les biens des Eglises, qui étoient presque indeffenduës, quoy qu'elles eussent des Vassaux, des Vidames & des Advouez.*

1102. Loüis eut affaire premierement à Bouchard Seigneur de Montmorency, contre lequel il embrassa la cause des Moines de saint Denis, dont ce Seigneur pilloit les Terres. Il le fit adjourner en sa Cour ou Justice, & il y fut condamné à reparer les torts qu'il avoit faits à cette Abbaye. Il n'obeït point à l'Arrêt: ainsi Loüis fut

obligé de prendre la voye des armes; & il le força par la ruine & l'incendie de tous ses villages, & de son Château même, de se soûmettre à la raison.

Il châtia de même Drogo ou Dreux de Mouchy, & Lyonnet de Meun, qui tyrannisoient les Eglises, le dernier celles d'Orleans, & l'autre celles de Beauvais. [Lyonnet assiegé dans son Château, & pressé par le feu que les gens de Louis y avoient mis, se jetta du haut en bas des murailles, & fut receu sur les pointes des javelots & des dards.]

Il humilia aussi Matthieu Comte de Beaumont sur Oise, gendre de Hugues Comte de Clermont en Beauvoisis, duquel ayant eu en dot la moitié de la Seigneurie de Luzarches, il s'étoit emparé de toute cette terre & en avoit dépoüillé son beau-pere. [Quoy que d'abord il eût mis en déroute les troupes de Louis qui assiegeoient Chambly proche de Beaumont, il redouta neanmoins si fort la colere de ce jeune Prince, qu'il ploya devant luy.] 1103.

Mais Louis n'osa ou ne voulut pas se mêler de la querelle des deux freres Normands, Robert & Henry. Le premier au retour de la Terre-sainte

redemanda le Royaume d'Angleterre à son puisné qui l'avoit usurpé aprés la mort de Guillaume le Roux. L'affaire aprés trois ans de negociations & de combats, fut terminée en cette sorte; Robert l'an 1105. ayant perdu une ba-
1105. taille à Tinchebray en Normandie, fut fait prisonnier par son frere, lequel aussi cruel qu'injuste, luy éteignit la vûë en luy mettant devant les yeux un bassin de cuivre tout ardent, dont il mourut en prison. Il avoit un fils nommé Guillaume comme son ayeul, & qu'on surnomma Criton. Ainsi toute la succession du Conquerant demeura à Henry le dernier de ses trois fils.

1103. En l'année 1103. Louis passa en Angleterre vers le Roy Henry, je ne sçay pas à quel dessein. Mais il y pensa perir par les artifices de Bertrade. Cette marâtre qui avoit dessein de l'ôter du monde, de quelque maniere que ce fût, sollicita secretement Henry de s'en défaire, tâchant de luy persuader qu'il seroit son plus mortel ennemi; & comme elle vit que cette tentative n'avoit pas réüssi, elle luy fit donner le boucon quand il fut de retour en France, dont il languit quelque temps, & courut risque de la vie.

[De toutes les fâcheries que les troubles du Royaume faisoient souffrir à Philippe, la plus grande étoit celle que luy causoit la maison de Montlehery. Il faut rapporter icy son origine & sa genealogie pour l'intelligence des affaires de ce regne. C'étoit une branche puissante de la maison de Montmorency. Bouchard I. Seigneur de cette Baronie avoit eu Bouchard II. & Thibaud surnommé Fil-estoupe, qui étoit Seigneur de Brey & de Montlehery, & Forestier du Roy Robert. De ce Thibaud fut fils Guy I. Seigneur de Montlehery & de Bray ; ce Guy eut 1103.
deux fils, Miles Seigneur de Montlehery & de Bray, & Guy le Rouge Seigneur de Rochefort & grand Senechal de France, dont nous avons parlé cy-dessus, & une fille nommée Alix, qui fut femme de Hugues sire du Puiset & mere d'un fils de même nom. Miles épousa Lithiuse heritiere Vicomtesse de Troyes, dont il eu Guy Troussel, pere d'Elisabeth heritiere de Montlehery, qui épousa Philippe fils du Roy Philippe & Comte de Mantes. Quant à Guy le Rouge, il eut d'Elisabeth Dame de Cressi en Brie, veuve de Bouchard Comte de

(1103. & suiv.)

Corbeil, deux fils & deux filles; les deux fils furent Guy Comte de Rochefort, qui mourut ſans enfans, & Hugues Seigneur de Creſſi. Des deux filles, Luciane épouſa Loüis le Gros, & l'autre long-temps aprés fut femme d'Anceau de Garlande grand Senechal ſous le regne du même Loüis.]

Or le Roy pour ſe délivrer des fâ-
1104. cheries que luy cauſoit cette maiſon, [accueillit avec de grandes démonſtrations d'amitié Guy le Rouge à ſon retour de la Terre-ſainte, & luy remit la Charge de Grand-Senechal. Auſſi par ſon moyen] il fit le mariage de la fille unique de Guy Trouſſel avec Philippe ſon fils, auquel il donna la Comté de Mantes, à condition que Guy luy délivrât le Château de Montlehery comme il fit. En échange il luy donna le Château de Meun.

En même temps, ou peu aprés, Guy poſſedant entierement les bonnes graces du Roy, maria auſſi Luciane ſa fille âgée ſeulement de dix ans, avec le Prince Louis. [Il ſembloit que ces deux mariages euſſent éteint la faction des Seigneurs de Mont-lehery, quand Miles Vicomte de Troyes puiſné de Guy Trouſſel, ſe plaignant avec quel-

que justice de ce qu'on ne luy avoit point reservé sa legitime sur cette Comté, assemble ses amis, & particulierement Anseau & Estienne de Garlande Gentilshommes de Brie, qui avoient grand credit parmi la Noblesse, assiege le Château de Montlehery, où étoient pour lors la Comtesse de Rochefort & Luciane sa fille, & d'abord se rend maître des dehors. Rochefort furieusement irrité de cet attentat, y court 1104.
avec des troupes, trouve moyen de gagner & 5.
gner les Garlandes, & ainsi met en fuite le Vicomte de Troyes son neveu. Cela fait il ramene la jeune Reine sa fille en Cour, & remet les Garlandes dans les bonnes graces du Roy.]

Ebles Baron de Roucy, fameux Capitaine, avec son fils Guischard, assembloit souvent des gens de guerre avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant peut-être pour combattre les Sarrasins, que pour avoir sujet de piller les biens des Eglises. Cette anné il vexoit extrêmement toutes celles de Champagne. Sur les plaintes des Ecclesiastiques, Louis accourut à Reims; sa celerité étonna si fort le Tyran, qu'encore qu'il se fût fortifié de Troupes Allemandes, neanmoins il mit les ar-

mes bas, & promit de cesser ses brigandages.

La protection qu'il donna à Thomas
1106. Seigneur de Marle, contre Enguerrand de Boves son pere, ne fut pas si juste. Thomas par le moyen de son Château de Montaigu en Laonnois, commettoit mille voleries & cruautez; de sorte que son pere même fut obligé de l'y assieger. Louis à la priere de Thomas ravitailla le Château: Enguerrand & les autres Seigneurs en furent si outrez, qu'ils luy déclarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour Souverain, puisqu'il protegeoit les méchans. Ils en furent jusqu'au point de luy vouloir donner bataille; mais la mediation de quelques bons François les ayant amenez à une conference, ils luy baiserent la main & luy jurerent service, à condition que le Château de Montaigu seroit rasé.

Le malheureux Empereur Henry IV. s'aheurtant contre les Papes, ils luy soûleverent premierement son fils aîné Conrad; puis celuy-là étant mort, Henry-Charles son second fils. Cet enfant dénaturé l'ayant fait prisonnier, il écrivit des lettres fort pathetiques au Roi Philippe & au Prince

Louis

Louis; elles luy attirerent beaucoup de compassion, mais aucune assistance. Enfin étant sorti de prison il mourut dans la ville de Liege le 2. jour d'Août de l'an 1106. & Henry V. son fils luy succeda, dans la querelle contre les Papes, aussi bien que dans ses Etats.

EMPP. encore ALEXIS & HENRI V.

Le Pape Paschal II. ne voulant pas aller trouver Henry, parce que les Germains, disoit-il, n'étoient pas encore assez adoptez, vint en France, passa à Cluny, à la Charité, à Tours & à Paris; Delà il fut à saint Denis, où le Roy & son fils luy rendirent leurs respects en s'inclinant jusques à terre. A Châalons il traita avec les Ambassadeurs de Henry V. & aprés il tint un Concile à Troye en cette année 1107. 1106.

En ce Concile, soit par le zele des Prelats, ou par la suggestion du Prince Louis, le Pape prononça la dissolution de son mariage, non encore consommé avec Luciane, fille de Guy de Rochefort, sur cause de parenté dans le degré defendu. Tandis que Rochefort avoit gouverné les affaires auprés de Philippe, & qu'il se remplissoit abondamment des fruits de cette supréme faveur, il avoit paru extrêmement zelé & fidelle. Mais dés que les Gar- 1107.

1107. landes l'eurent supplanté, & qu'Anseau qui estoit son gendre, se fust emparé de l'esprit du Prince Loüis, il changea d'affection comme de fortune. Le divorce de sa fille, & son éloignement de la Cour, le mirent aux champs, & ceux qui avoient causé sa disgrace ne manquerent pas de luy faire des outrages secrets, & de noircir toutes ses actions pour le jetter dans le crime d'où il les avoit tirez, & où ils retomberent eux-mêmes quelque temps aprés. Son Capitaine du chasteau de Gournay sur Marne ayant pris quelques chevaux du Roy, les Garlandes irriterent si fort l'esprit du Prince Loüis qu'il alla en diligence assieger la place; & ne l'ayant pû emporter d'insulte, il fit venir son artillerie de Paris pour l'emporter par la bréche. Les assiegez n'oublierent ni machines ni travaux pour se défendre;] cependant il se forma une Ligue entre Rochefort & Thibaud Comte de Blois & de Chartres, qui se mit en campagne pour secourir la place; mais Loüis marcha au devant d'eux, les défit, & puis retourna au siege, receut le Chasteau à composition, & le donna aux Garlandes.

A mesure que ce Prince s'accroissoit 1108.
en honneur & en puissance, le Roy Philippe son pere tout usé de l'excés des voluptez, sentoit diminuer sa vigueur & sa santé; si bien qu'aprés avoir langui quelque temps, il mourut à Melun le 29. de Juillet, âgé de 56. ans, dont il en avoit regné 49. & deux mois. On porta son corps en l'Abbaye de saint Benoist sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture, le jeune Roy accompagnant la pompe funebre, & prétant quelquefois l'épaule à ceux qui portoient le cercueil.

[Philippe fut un Prince fort bien fait & de belle taille, qui avoit beaucoup d'esprit, mais peu de pieté & peu de generosité. Les voluptez dont la queuë est toûjours venimeuse & mortelle luy rendirent le corps massif & pesant, & luy engourdirent la conscience & le courage. Mais si à l'égard de sa personne son regne fut sans éclat & plus digne de mépris que de loüanges, il fut neanmoins un des plus illustres & des plus glorieux pour la nation Françoise qu'il y en ait eu dans toutes le trois races de ses Rois. Car d'un costé le zele universel de cette nation, & les genereuses dépenses de tant de Prin-

1108. ces & de Seigneurs pour le recouvrement des saints lieux de nostre redemption, les memorables victoires qu'ils gagnerent sur les Infidelles de l'Asie, Jerusalem délivrée & la Terre-Sainte conquise: d'autre costé leurs grandes & heureuses expeditions en Espagne contre les Mores, puis la conqueste du Royaume d'Angleterre par le Duc Guillaume, & en Italie celle de la Poüille, de la Calabre & de la Sicile par les avanturiers Normands, sont les plus beaux faits d'armes qu'on puisse jamais lire dans les histoires.]

Il avoit eu deux femmes, Berthe fille de Florent Comte de Hollande, & Bertrade fille de Simon de Montfort. De la premiere vinrent deux enfans, Loüis qui regna, & Constance qui épousa Boëmond Prince d'Antioche l'an 1106. De Bertrade il luy nasquit deux fils, Philippe & Florus * ou Fleury, & une fille nommée Cecile. Les deux fils furent mariez, mais ils n'eurent point de posterité masculine. Le premier fut Comte de Mantes, de Meun sur Yeure & de Montlehery; la fille épousa en premieres nôces Tancrede Prince d'Antioche, & neveu de Boëmond; en secondes Ponce de Tou-

* Ne s'appelloit-il point aussi Charles?



Iouse Comte de Tripoly.

LEs dixmes, les offrandes, les presentations & les Eglises même, comme nous l'avons dit, avoient esté infeodées aux Laïques par un étrange abus, dont on voit encore des vestiges en Gascogne. Les Seigneurs en prenoient l'investiture du Prince, & les tenoient de luy en fief; de sorte qu'ils ne les pouvoient aliener sans son consentement; & quand ils les vendoient, c'estoit à condition de preference pour le Curé ou pour l'Evêque, s'ils les vouloient ravoir. EGLISE du 11. siecle,

Or pour les ramener peu à peu aux Ordinaires, il avoit esté ordonné par les Conciles, particulierement par celuy de Mets sous le Roy Arnulfe, que les Laïques ne pourroient les mettre hors de leurs mains, ni les donner aux Monasteres sans la permission des Evêques Diocesains ou du Pape. Ce qui fut depuis confirmé par le Concile de Rome de l'an 1078. & par celuy de Melfe de l'an 1090.

Quand il arriva donc que les Seculiers voulurent décharger leurs consciences, & redonner à l'Eglise ces possessions que leurs peres avoient usurpées durant les guerres, les Ordi-

EGLISE du 11. siecle.

naires crurent qu'il ne faloit pas souffrir que les Moines les attirassent à eux, & se lierent ensemble pour les faire tourner au profit de l'ordre Hierarchique.

Ce fut le sujet d'une opiniastre & sanglante querelle entre les Evêques & les Moines. Les premiers tinrent plusieurs assemblées pour conserver leurs droits. Il s'en fit une entr'autres dans l'Abbaye de saint Denis en 997. où presidoit Seguin de Sens, venerable pour son âge & pour sa vertu. Les Moines voyant que le Concile alloit prononcer contre eux, exciterent une furieuse sedition pour le dissiper. Abbon de Fleury fut accusé d'en avoir esté le boutefeu; quoy qu'il en soit, Seguin y fut blessé d'un coup de hache entre les deux épaules; & Arnoul d'Orleans, ennemi particulier d'Abbon, y eust laissé la vie, s'il n'eust pris la fuite de bonne heure.

Comme la conduite du Prince est la regle de tous les états de son Royaume, la pieté de Robert ne servit pas peu à contenir les Ecclesiastiques dans leur devoir, & à les porter aux exercices de la Religion, & à l'étude des bonnes lettres. On doit certes le com-

pter le premier entre les gens doctes de ce siecle, non tant par la noblesse de son sang que par sa capacité, qui n'estoit pas petite pour ce temps-là. On peut luy adjoindre Gauslin son frere bâtard Archevêque de Bourges, qui entre autres ouvrages composa un écrit touchant les causes de la pluye de sang, qui l'an 1017. estoit tombée en Aquitaine trois jours durant, & avoit cela de merveilleux, qu'elle ne pouvoit s'effacer de dessus la chair, les étoffes & les pierres, mais s'ostoit facilement de dessus le bois. Parmi les autres personnes d'érudition, excellerent encore Foulques & Yves Evêques de Chartres, Leoteric de Sens, Gervais de Reims Chancelier de France, charge qu'il pretendoit estre inseparablement attachée à son Archevêché; Berenger Archidiacre d'Angers, Hildebert de Lavardin Evêque du Mans son disciple & admirateur, & Geofroy de Vendosme; ces deux passerent bien avant dans l'autre siecle. Outre ceux-là Lanfranc Abbé de saint Estienne de Caën, Durant Evêque de Liege, & les Moines Sigebert de Gemblours, Glabert de Clugny, & Helgaud de Fleury, qui tous trois travaillerent à l'Histoire.

EGLISE du 11. siecle.

EGLISE du 11. siecle. Saints. On remarque entre les plus grands serviteurs de Dieu Odillon, dont nous avons déja parlé, & Hugues, tous deux Abbez de Clugny, qui eurent grand credit auprés des Princes de la terre; parce qu'on les croyoit fort cheris du ciel; [j'y ajoûteray Gerard du même Ordre, qui édifia le Prieuré de la Charité sur Loire, autour duquel, & à cause du pont qui est en cet endroit sur la même riviere, il s'est formé une ville de même nom; [Thierry Evêque d'Orleans, Burchard de Vienne, Brunon de Toul. Tous ces trois vivoient dans la premiere partie de ce siecle: mais dans la derniere florissoient un autre Arnoul de Gap, Geraud de Sisteron, Austinde d'Ausch, Hugues de Grenoble, Arnoul de Soissons, & Maurille de Roüen. On peut joindre à ces Prelats Brunon, qui fut instituteur de l'Ordre tres-auguste des Chartreux, Robert Abbé de Mollesme, qui le fut de celuy de Cisteaux, & Isarn natif de Toulouse Abbé de saint Victor de Marseille. Pour Robert d'Arbresel il n'est pas encore au Catalogue des Saints, quoy qu'il ait fondé l'Ordre de Fontevraud.

Heresies. La France ne fut pas exempte d'he-

resies, il se trouva l'an 1000. au bourg de Vertus dans l'Evêché de Chalons, un païsan fanatique nommé Leutard, qui brisoit les Images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dixmes, & soûtenoit que les Prophetes n'avoient pas toûjours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de populace, qui le croyoit inspiré de Dieu. Son Evêque [c'estoit Gibuin] l'ayant facilement convaincu, & ensuite desabusé ces pauvres gens, le malheureux par desespoir de se voir abandonné, se precipita dans un puits, la teste la premiere.

EGLISE du 11. siecle.

A quelques années de là, il vint d'Italie je ne sçay quelle femme, imbuë des resveries des Manichéens, qu'elle inspira à deux des plus sçavans & des plus nobles du Clergé d'Orleans. On les nommoit Lisois & Estienne; le dernier estoit directeur de la Reine Constance. Ceux-là en infatuerent plusieurs autres de diverses conditions. [Un certain Gentilhomme Normand se mesla parmi eux, & feignit d'estre de leur secte pour en découvrir tous les secrets. Aprés avoir pénetré jusqu'au fond de leur doctri-

Herésies du 11. siecle. ne, il en informa le Roy Robert. Il faisoit souvent sa residence en cette Ville-là ; mais pour lors il n'y estoit pas. S'y estant donc rendu aussi-tost, il fit prendre les chefs, & avec eux celuy qui les avoit découverts, & qui certes meritoit punition, d'avoir feint d'adherer à une chose si punissable.] Il assembla un Concile en cette Ville en l'année 1022. pour les convaincre : mais n'ayant pû les desabuser, on fit allumer un bucher dans un champ proche de la Ville pour les jetter dedans, s'ils persistoient en leur folie. Ces obstinez bien loin de craindre les flammes, y coururent de toute leur force ; il en fut brûlé treize, dont il y avoit dix Chanoines de Sainte-Croix. [L'Histoire dit que la Reine irritée de l'opiniastreté d'Estienne, l'attendit à la porte de l'Eglise comme on l'en tiroit pour le mener au supplice, & qu'elle luy creva un œil avec le bout d'un baston qu'elle tenoit ; en ce temps-là toutes les Dames de qualité en portoient, & d'ordinaire il y avoit la figure d'un oiseau au dessus de la poignée.]

On usa de la même rigueur envers tous ceux de cette secte qu'on put dé-

couvrir en divers endroits, & principalement à Toulouse en l'an 1022. Erreurs du 11. siecle.
Mais les restes de ces cendres, ou (comme disent quelques-uns) le frequent commerce que les François allant aux voyages du Levant, eurent avec les Bulgares qui estoient Manichéens, rallumerent peu aprés cette phrenesie dans le Languedoc & dans la Gascogne.

L'erreur des *Sacramentaires* estoit plus subtile, & pourtant elle ne fit pas un si grand progrés; [car il faut quelque chose d'incomprehensible, &, pour ainsi dire d'émerveillable, pour enchanter l'esprit humain; les choses intelligibles trouvent peu de Sectateurs.] Jean Scot Erigene, & quelques demy sçavans, trop subtilement curieux, pour avoir voulu disputer du Mystere de la sainte Eucharistie, selon les notions & les termes de la Philosophie humaine, avoient jetté dans les esprits des difficultez & des doutes touchant la presence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans ce Sacrement. [Il faut bien croire que dés le dixiéme siecle il s'estoit élevé quelques murmures de gens qui la contestoient, puis qu'il se fit des miracles

Eglise du 11. siecle.

pour la prouver. Mais je m'étonne que quelques modernes ayent avancé, que Leoteric Archevêque de Sens doutoit de la realité, parce qu'il demandoit des épreuves sur le sacré corps de JESUS-CHRIST, & disoit à ceux qu'il mettoit à cet essay, Si tu es digne reçoy-le. Le mot de *probatio* mal entendu les a trompez; & ils ne se sont pas souvenus que la perception de ce Sacrement estoit quelquefois employée à servir de preuve dans un fait pour justifier ou convaincre un accusé, comme le fer chaud, l'eau bouillante, ou froide, la Croix & les Reliques. Et c'est ce que le Roy Robert ne trouvoit pas bon; de sorte qu'il menaça Leoteric de le faire déposer s'il continuoit à demander de semblables preuves: Sans doute parce que cela blessoit la dignité de ce divin Mystere, & que ce qui donne la vie ne devoit pas estre employé pour donner la mort.]

Le premier qui osa dire ouvertement, contre la croyance de tous les siecles precedens, que le Saint Sacrement n'estoit que la figure du corps de Nostre-Seigneur, ce fut Berenger Tresorier & Escolastre de saint Martin

de Tours, & Archidiacre d'Angers. Comme il estoit un des plus sçavans hommes de son temps, & qu'il avoit tant de charmes dans son discours & dans son entretien, qu'il se faisoit suivre par une quantité innombrable de disciples, à cause de quoy ses adversaires l'accuserent d'estre Magicien: il attira à son party Brunon Evêque d'Angers, & grand nombre de personnes, qui épandirent ses dogmes en France, en Italie & en Allemagne. [Tous ses sectateurs, non plus que tous ses adversaires, n'étoient pas du même avis: car des premiers, les uns soûtenoient que dans le Sacrement il n'y avoit que du pain & du vin, qui étoient la figure du corps & du sang de JESUS CHRIST; les autres, que le corps y estoit, mais enveloppé dans le pain & dans le vin; quelques-uns, que le pain & le vin demeuroient en partie, & en partie aussi estoient changez; plusieurs, qu'ils se changoient effectivement au corps & au sang de JESUS-CHRIST, mais que si celuy qui s'en approchoit pour communier en estoit indigne, ils retournoient en leur nature de pain & de vin. Quant aux seconds, il y en avoit qui pensoient

Eclise du 11. siecle.

Erreurs du 11. siecle.

que le corps estoit broyé par les dents des Communians, & que le sang arrosoit leur gorge. D'autres pensoient que Nostre-Seigneur s'unissoit d'une tres-intime union avec celuy qui recevoit ce Sacrement.]

Durant Evêque de Liege, & Adelman son Escolastre, depuis Evêque de Bresse, arresterent le cours de cette doctrine de Berenger par leurs écrits, & le Roy Henry par son autorité; si bien qu'il se tint clos & couvert durant quelques années, au bout desquelles ayant remué de nouveau cette question, le Pape Leon IX. le condamna dans le Concile de Rome, & dans celuy de Verceil, tous deux en l'an 1050. Dans ce dernier on fit bruler le livre de Scot, qui estoit la source où il sembloit avoir puisé son erreur. Cinq ans aprés, sçavoir en 1055. Hildebrand, Legat du Pape Victor II. estant envoyé en France pour reformer le Clergé, convoqua un Concile à Tours, où il le contraignit d'abjurer son erreur & de signer sa retractation.

Il ne desista pas pour cela de ses brisées; il falut le citer au Concile qui se tint à Rome l'an 1059. où il fut obligé de brûler de sa main le livre de Jean

Scot, & de signer une confession de Foy composée par le Cardinal Humbert. Mais dés qu'il fut en liberté, il renouvella la dispute, qui dura jusqu'en l'an 1079. & brouilla fort les esprits. Gregoire VII. ayant reconnu que plus on remuoit cette question, plus on augmentoit le doute, usa de prudence pour la terminer. Il fit venir Berenger à un autre Concile de Rome, qui se tint en 1079. & il ménagea si bien cet esprit, qu'il reconnut & confessa la conversion substantielle du pain & du vin au corps & au sang de JESUS-CHRIST. Eccles. du 11. siecle.

Estant de retour en France, il prit l'habit de saint Benoist, pour faire penitence, & se retira dans le Prieuré de saint Cosme, qui est dans une Isle de la Loire, à deux lieuës au dessous de la ville de Tours, où il attira plusieurs Chanoines de saint Martin, qui estoient enchantez de la douceur de sa conversation. Il y passa le reste de ses jours en grande austerité, & mourut tres-saintement l'an 1091. âgé de plus de 80. ans.

Vers l'an 1090. & suivans, un certain Roscelin, Chanoine de l'Eglise de Compiegne, essayoit de se signaler

Eglise du 11. siecle. par des opinions nouvelles & hardies : car en Philosophie il se rendit l'auteur & le chef de la secte des Nominaux ; & en s'escrimant à tort & à travers des subtilitez de sa Dialectique, il avança quantité de propositions condamnables. Entr'autres, que les trois personnes de la Trinité se pouvoient appeller trois choses, comme sont trois hommes ou trois Anges ; avec cette difference neanmoins qu'elles n'avoient qu'une même volonté & une même puissance. Il disoit, pour appuyer son opinion, que Lanfranc & Anselme avoient esté de même sentiment que luy. Pour Lanfranc, il estoit mort, & ainsi il ne pouvoit le dédire : mais Anselme s'en justifia hautement, poursuivant sa condamnation à cor & à cry. Rainaud Archevêque de Reims le cita au Concile de Soissons, tenu en 1092. : il y comparut & se retracta ; mais comme on creut qu'il ne le faisoit que pour éviter d'estre lapidé par le peuple, on le contraignit de vuider le Royaume. Il passa en Angleterre, où il eut encore de grandes contestations avec Anselme.

La maniere de traiter les questions de

de Theologie par les subtilitez de la Dialectique, n'est pas si nouvelle que l'on croit. Le Pape Agapet en dressa, ou du moins eut pensée d'en dresser des Ecoles : Jean Damascene, vers l'an 700. en forma quelques preceptes : Jean Scot Erigene s'en estoit fort escrimé, & par ce moyen il s'acquit l'admiration du vulgaire, mais le mépris de ceux qui estoient mieux versez que luy dans la Theologie des Peres & des Conciles. L'Abbé Lanfranc s'en servit pour combattre Berenger, & l'avantage qu'il remporta sur cet adversaire, mit cet art en plus grande vogue; de sorte qu'il demeura le maistre des Ecoles, ainsi que nous le dirons aux siecles suivans.

Ecoles du n. siecle.

Quelques soins qu'on apportast à reformer les desordres, & oster les zizanies de l'Eglise, on n'en pouvoit arracher la simonie, qui en est la plus feconde racine. En voicy un petit échantillon entre mille. Dans un Concile que le Legat Hildebrand, depuis Pape sous le nom de Gregoire VII. tint à Lyon l'an 1055. il se trouva quarante-cinq Evêques, & vingt-trois autres Prelats, qui, sans autre accusation que de leur propre consc

Leon IX. du 11. siecle. cience, avoüerent publiquement ce crime, & renoncerent à leurs Benefices. Exemple fort commun pour la faute, mais bien rare pour la penitence.

[Quoique l'Eglise d'Occident eust toûjours tenu que le celibat estoit d'obligation pour les Prestres, neanmoins dés la fin de la race Merovingienne, plusieurs d'entr'eux s'étoient licentiez à entretenir des femmes. Ensuite, comme les peuples barbares qui embrasserent le Christianisme, connoissoient peu cette vertu de continence, il advint que ceux des leurs qui prenoient les Ordres sacrez, ne crurent pas y estre astreints: tellement que ne voulant pas s'abstenir de ce plaisir, ils trouverent qu'il estoit plus honneste d'avoir de legitimes épouses, que des *Chambrieres*. * Cet usage s'étendit bien au large dans l'Illyrique, dans la Germanie, & dans les Gaules, principalement dans les Provinces voisines de la Germanie, & dans la Bretagne & la Normandie. Il faudroit une Histoire entiere pour raconter tous les efforts, & deduire les divers moyens que les Papes employerent pour tirer les prêstres d'entre les bras de ces fem-

* Focariæ.

mes. Ils les priverent de leurs Benefices, ils les excommunierent, ils deffendirent aux seculiers d'entendre leurs Messes, ils declarent leurs enfans bastards; & pour dernier coup de massuë, ils exposerent ces innocens en proye aux Seigneurs, & leur permirent de les reduire en servitude, & de les vendre.] Eglise du 11. siecle.

Je ne sçay point de temps où l'on ait plus basti d'Eglises & d'Abbayes qu'en celuy-cy. Le Roy Robert en fonda à luy seul plus d'une trentaine; il n'y avoit pas un Seigneur qui ne se piquast de cette gloire; les plus méchans affectoient le titre de *Fondateurs*; tandis qu'ils ruinoient des Eglises d'un costé, ils en rebâtissoient de l'autre, & faisoient de sacrileges offrandes à Dieu des biens qu'ils avoient ravis au peuple & au Clergé. [Il se trouvoit même des Ecclesiastiques interessez qui fomentoient cet abus, & qui faisoient passer pour des Heros & pour des Saints tous ceux qui apportoient à leur mense, de quelque endroit qu'ils l'eussent pris.]

C'est une chose remarquable que la fantaisie qui se mit dans les esprits des hommes au commencement de ce sie-

Eglise du 1. siecle
cle, de renverser toutes les vieilles Eglises, même les plus belles, pour en bâtir d'autres à leur nouvelle mode. Ce changement des murailles materielles sembloit être le signe de celuy qui se fit en ces temps-là dans toute la face, & pour ainsi dire, dans l'édifice de l'Eglise Gallicane.

Dés le huitiéme siecle les Papes avoient trouvé moyen d'affoiblir l'autorité des Metropolitains, en les obligeant, par un decret d'un Concile tenu à Mayence par saint Boniface, de recevoir necessairement le *Pallium* de Rome, & de s'assujettir à obéïr canoniquement en tous points à l'Eglise Romaine. Depuis cette profession fut changée en serment de fidelité sous Gregoire VII. Ils s'étoient aussi attribué, privativement à tout autre, le droit de séparer le mariage spirituel qu'un Evêque contracte avec son Eglise, & de luy donner la liberté d'en épouser une autre. Ils avoient étendu leur jurisdiction Patriarchale dans tout l'Occident, en admettant les appellations des Prêtres, en prenant connoissance des choses qui n'appartiennent qu'aux Evêques, & en les necessitant de prendre confirmation d'eux,

pour laquelle ils leur payoient certain droit, qui, avec le temps, s'est converti en ce qu'on appelle Annates. Eglise du 11. siecle.

Bien plus, ils avoient comme anéanti les Conciles Provinciaux, en leur ôtant la souveraineté par la cassation de leurs jugemens; de sorte que ces Assemblées furent à la fin délaissées comme inutiles, & qui ne donnoient à ceux qui s'y étoient trouvez, que le déplaisir de voir souvent casser leurs Sentences à Rome sans avoir oüi leurs raisons. Gregoire VII. fit passer en regle de Droit commun, *Que nul ne fust si hardi que de condamner celuy qui appelleroit au S. Siege*; & il recevoit toutes sortes d'appels, même des causes d'entre les laïques.

Mais ils ne firent point de plus grande bréche aux libertez de l'Eglise Gallicane, que lorsqu'ils introduisirent cette croyance, qu'on ne pouvoit assembler de Conciles sans leur autorité; & lors qu'aprés avoir fait diverses tentatives pour s'établir des Vicaires perpetuels dans les Gaules, ils trouverent les moyens d'y faire recevoir leurs Legats. Pour cet effet ils se servirent premierement d'un Canon du Concile de Sardique, qui leur donnoit pouvoir d'en envoyer dans les Provinces

Eglise du 11. siecle.

pour y revoir le procés de la déposition des Evêques, quand il y en avoit plainte. Aprés qu'ils eurent accoûtumé les Prelats François à en souffrir en ce cas-là, ils gagnerent peu à peu un autre point durant la foiblesse des Princes, qui fut d'y en envoyer sans qu'il y eût plainte ni appellation; & finalement quand on en eut reçû le joug, Alexandre II. posa pour maxime, *que le Pape doit avoir le gouvernement de toutes les Eglises*.

De ces Legats, les uns avoient tout le Royaume sous leur jurisdiction, les autres une partie seulement. Ils y venoient avec puissance de déposer les Evêques, & le Metropolitain même, quand il leur plaisoit; d'assembler des Conciles de tout leur détroit, d'y présider avec le Metropolitain, & de le préceder; d'y faire des Canons, de renvoyer au Pape la décision des choses à quoy les Evêques ne vouloient pas consentir; comme aussi tous les actes du Concile, dont il disposoit à sa volonté. Et il est à remarquer que leurs suffrages contrepésoient ceux de tous les Evêques ensemble; & que souvent de leur seule autorité ils jugeoient les causes des élections des Evêques, & celles des

Benefices, des excommunications des laïques & autres semblables. Tellement que ces Assemblées, jadis si saintes & si souveraines pour la discipline, n'ayant plus aucun pouvoir, étoient, à proprement parler, plûtôt des conseils pour autoriser les volontez de la Cour de Rome, & pour enrichir ses suppôts, que non pas de legitimes & libres Conciles. Eglise du 11. siecle.

Or aprés qu'Alexandre II. eut ordonné que les Evêques des Provinces où s'étendoit leur Legation, fourniroient leur subsistance, & que Gregoire VII. eut ajoûté au serment que les Metropolitains faisoient en recevant le *Pallium*, qu'ils les traiteroient honorablement à leur passage & à leur retour, & les aideroient des choses necessaires: le profit de ces emplois ne fut pas moins grand que l'honneur & la dignité. Ainsi le desir du gain les faisoit rechercher avec empressement, & les Papes les donnoient pour recompense à leurs creatures. Ce n'étoit donc qu'allées & venuës de Legats; & dés qu'un avoit rempli sa bourse, il en venoit aussi-tôt un autre en sa place. En sorte que les Evêques & le Clergé extrémement ennuyez, & appauvris par ses continuels épuisemens, ne considé-

Eglise du 11. siecle. roient plus les Legations comme un remede, mais comme un mal. En effet il devint si importun & si fâcheux, qu'il falut enfin y apporter quelque adoucissement, qui fut de ne recevoir plus de Legats que pour des causes tres-importantes.

Conciles. Ce ne seroit jamais fait de cotter tous les Conciles qui s'assemblerent durant ce siecle. On en trouve grand nombre dans les Epîtres d'Yves de Chartres, de Gregoire VII. & de Gefroy de Vendosme. J'en remarqueray aussi quelques-uns. L'an 1003. les Evêques de France s'étant assemblez, approuverent le mariage du Roy Robert avec Berthe; & l'année d'aprés, y étant contraints par les anathêmes de Rome, ils revoquerent leur sentence, & excommunierent le Roy.

Glaber rapporte qu'il en fut celebré plusieurs en Italie & en Gaule, touchant quelques usages d'assez peu d'importance; comme pour sçavoir s'il faloit jeûner les jours d'entre l'Ascension & la Pentecôte; permettre aux Benedictins de chanter le *Te Deum* les Dimanches de Carême, & celebrer la fête de l'Annonciation le 25. de Mars, ou bien le 18. de Decembre, comme faisoient

faiſoient les Eſpagnols, ſuivant le decret de leur dixiéme Concile de Tolede. Pour déciſion, ces jeûnes furent abolis, hormis celuy de la veille de la Pentecôte; les Benedictins maintenus dans la poſſeſſion de chanter le *Te Deum* en Carême, & la fête de l'Annonciation conſervée en Mars. Egliſe du 11. ſiecle.

Le Roy Robert convoqua pluſieurs Conciles, particulierement un l'an 1022. à Orleans, pour extirper l'hereſie des Manichéens qui pulluloit en cette ville-là, un autre au même endroit l'an 1029. pour la Dedicace de l'Egliſe de ſaint Aignan qu'il avoit bâtie. La même année il s'en aſſembla un à Limoges, Gauzlin de Bourges y préſidant, ſur la conteſtation qui s'émût, s'il faloit donner à ſaint Martial Evêque de cette ville-là, le titre d'*Apoſtre*, comme vouloient les Limoſins; ou ſeulement celuy de *Confeſſeur*, comme ſoûtenoient quelques autres. Ces queſtions frivoles procedoient de l'ambition de quelques Prelats peu verſez dans la connoiſſance de l'antiquité, qui, pour avoir la préſeance ſur les autres, attribuoient tous la fondation de leurs Egliſes aux Apôtres ou aux Diſciples de JESUS-CHRIST, & pour cela for-

Eglise du 11. siecle. geoient des fables, & pervertissoient toute l'Histoire.

Ce Concile n'eut pas assez de force pour terminer cette question : on l'agita encore avec de grandes brigues & altercations, l'an 1031. dans celuy de Bourges, puis dans le second de Limoges, & dans celuy de Beauvais, qui se tinrent l'an 1032. & avec cela on consulta sur ce sujet le saint Siege, qui décida enfin que S. Martial devoit être reveré comme Apôtre.

Dans le second Concile de Limoges s'étant formé une plainte touchant les absolutions que les Papes accordoient à ceux qui étant excommuniez avoient recours au saint Siege ; il fut dit *que personne ne pouvoit recevoir penitence ou absolution du Pape, s'il n'y étoit renvoyé par son Evesque*. [Ce qui fut encore un effet de la liberté de l'Eglise Gallicane.

En voicy un autre à mon avis plus considerable. Dans le premier Concile d'Anse, petite ville du Lyonnois, où il se trouva trois Archevêques & neuf Evêques Gausselin Evêque de Mâcon s'étant levé de son siege, se plaignit que Burchard Archevêque de Vienne avoit sans sa permission, fait les Or-

dres dans l'Abbaye de Clugny qui étoit de son Diocese. L'Archevêque produisit pour garand l'Abbé Odillon qui étoit là présent : Odillon fit apparoître d'une bulle du Pape, qui accordoit le privilege aux Abbayes de sa Congregation de n'être sujettes à aucun Evêque dans le territoire duquel elles se trouveroient, & le pouvoir d'appeller chez eux celuy qu'il leur plairoit pour faire leurs ordinations & leurs consecrations. Là dessus les Evêques ayant lû les Canons du Concile de Chalcedoine, & de plusieurs autres, ordonnerent que les Moines seroient sujets à leurs Evêques, & défendirent à tous leurs confreres de faire aucunes Ordinations dans le territoire d'autruy ; car ils jugerent qu'Odillon n'étoit point bon garand, ny le privilege du Pape valable, pour autoriser ce passe-droit. Burchard se laissant vaincre à la raison, demanda pardon à Gausselin, & pour satisfaction s'obligea de luy fournir tous les ans, tant qu'il vivroit, de l'huile d'olive pour faire le saint Chrême, de quoy il luy bailla acte & caution.]

Eglise du 11. siecle.

Le même Glaber écrit que cette année-là il y eut plusieurs autres Conciles

Eglise du XI. siecle.

dans les Provinces de France, particulierement en Guyenne pour la réformation des mœurs : car tous ces peuples la desiroient ardemment, afin d'appaiser l'ire de Dieu, qui alors affligeoit la France d'une cruelle famine. Entre plusieurs Decrets il y en eut un qui ordonna sur peine d'excommunication l'abstinence de vin les vendredis & de viande les Samedis, s'il n'y arrivoit une fête solemnelle, ou une griéve maladie. Gerard Evêque de Cambray rejetta ce Decret comme une nouveauté qui étoit contraire aux regles de l'Eglise, & qui n'avoit pour tout fondement, que je ne sçay quelle revelation.

Ces assemblées travaillerent aussi à asseurer les biens de l'Eglise contre les pillages de plusieurs Seigneurs, & à rétablir la Discipline, dont il se fit quelques Canons dans le second de Limoges. Celuy de Beauvais fut tenu quinze-jours aprés celuy de Bourges. Le Pape Leon IX. étant venu en France en convoqua un à Reims vers l'Automne de l'an 1049. Victor II. un à



Toulouse l'an 1056. pour extirper les abus, & particulierement la simonie, qu'il est plus difficile d'ôter de l'Eglise

que de luy ravir les biens même qui en sont la cause. Eglise du 11. siecle.

Le Roy Henry desirant faire couronner Philippe son fils, assembla les Prelats & Seigneurs de ses Etats à Paris l'an 1059. ou 60. Amat Evêque d'Oleron, Legat du saint Siege dans la troisiéme Aquitaine & dans la Narbonnoise, en tint plusieurs; Deux en Gascogne, l'un où il excommunia les détenteurs des biens d'Eglise; l'autre où il fit dissoudre le mariage de Centulle Vicomte de Bearn; & un encore au Bourg de Deols en Berry avec Hugues Legat & Archevêque de Lyon, pour l'affaire de cette Abbaye. Le même, ayant la Legation du Pape dans la petite Bretagne, en convoqua un l'an 1079. dans cette Province pour donner ordre à l'abus des fausses penitences; c'est à dire, de ce qu'on en imposoit de fort legeres pour de grands crimes.

A la fin de l'an 1080. il y en eut trois, un à Lyon où Hugues Evêque de Die & depuis Archevêque de Lyon, Legat du Pape, fit confirmer la Sentence qui avoit déposé Manasses, Archevêque de Reims: un à Avignon où le même sacra un autre Hugues Evêque

Eglise du 11. siecle. de Grenoble ; & le troisiéme à Meaux, dans lequel Ursion de Soissons fut déposé, & en sa place installé Arnoul Moine de saint Medard.

L'année suivante le même Hugues & Richard Abbé de Marseille Cardinaux, en assemblerent un à Poitiers ; Amat d'Oloron Legat en Aquitaine s'y trouva aussi. On y ordonna par provision le divorce de Guillaume Comte de Poitiers & de sa femme, à cause de la parenté qui étoit entr'eux.

Celuy de Thoulouse en l'an 1090. fut convoqué par les Legats d'Urbain II. Il y fut fait quelques reglemens touchant les causes Ecclesiastiques ; & l'Evêque de cette ville s'y purgea de certains cas qu'on luy imposoit.

Le plus celebre de tous fut le Concile de Clermont l'an 1095. le même Urbain y excommunia le Roy Philippe, & prêcha avec grande ardeur sa premiere Croisade ; & pour obtenir aux Chrêtiens l'assistance de la sainte Vierge, il ordonna que les Ecclesiastiques récitassent l'Office ou HEURES DE NOSTRE-DAME, que les Chartreux & les Hermites instituez par Pierre Damian avoient déja reçû parmy eux. Il y en eut encore un à Tours

l'année suivante pour se préparer à cette expedition de la Terre-sainte. Eglise du 11. siecle

La derniere année de ce siecle en vit aussi un à Poitiers, auquel Jean & Benedict Cardinaux Legats présiderent; le Roy Philippe y fut frappé d'anathême, & son Royaume mis en interdit, parce qu'il avoit repris Bertrade avec luy. Il s'en tint un à Autun, en 1104. & un autre en la même année à Baugency, tous deux pour le même sujet.

Les défenses des mariages jusqu'au septiéme dégré embarrasserent extrêmement l'onziéme & douziéme siecles. Comme cette rigueur étoit excessive, les Princes la franchissoient sans beaucoup de scrupule, & aprés ils s'opiniâtroient contre les excommunications avec d'autant plus de prétexte, qu'il se trouvoit des Jurisconsultes qui comptoient ces degrez d'une autre façon que les Ecclesiastiques; Tellement que cette deffense ne servoit presque qu'à ceux qui étant ennuyez de leurs femmes, étoient bien aises d'avoir un sujet si specieux de les repudier.

Quant à l'administration des Sacremens dans l'Eglise de Jerusalem, à cause de la trop grande affluence de

Eglise du 11. siecle. peuple, on ne communioit les laïques que sous l'espece du pain; cette coûtume s'introduisit peu à peu dans l'Eglise Occidentale; & il y a apparence que le Canon du Concile de Clermont y fut favorable, qui ordonnoit *que ceux qui communioient prissent les deux especes separément*, (c'étoit pour éviter l'abus des Grecs, qui trempoient celle du pain dans celle du vin) *sinon en cas de necessité, ou* PAR PRECAUTION, c'est à dire s'il y avoit danger de répandre le Calice, comme lorsque la multitude & la presse des communians étoit trop grande.

Il y eut aussi du changement pour le gouvernement de quelques Eglises. Les sieges Episcopaux de Gascogne qui avoient été vuides durant plus de deux siecles, furent remplis; ceux d'Arras & de Cambray qui avoient été gouvernez par un même Pasteur de saint Vaast, commencerent aussi d'avoir chacun le sien aprés la mort de Gerard II. qui les tenoit tous deux; & Manasses fut fait le premier Evêque de Cambray l'an 1095.

On tenta la même chose à l'égard de celles de Noyon & de Tournay, qui avoient été jointes depuis S. Medard:

mais le Roy Philippe s'y étant opposé, elles demeurerent en cet état jusqu'à l'an 1147. que l'on les des-unit, Simon fils de Hugues le Grand en étant Evêque. Anselme Moine de Soissons & Abbé de saint Vincent de Laon, fut le premier qui remplit le siegé de Tournay. Eglise du 11. siecle.

L'an 1079. Gregoire VII. par ses Bulles, donna, ou comme disent d'autres, confirma à Gebuin Archevêque DE LYON LA PRIMATIE sur les quatre Lyonnoises seulement, étant peut-être persuadé comme quelques autres, que Lyon étoit d'Ancienneté la ville capitale & la premiere Eglise des Gaules. L'Archevêque de Tours y obéït le premier : mais ceux de Sens & de Roüen s'y opposerent de toutes leurs forces : & quoique cet établissement eût été maintenu au Concile de Clermont en 1095. & depuis encore confirmé par un jugement contradictoire qui fut donné en Cour de Rome l'an 1099. l'Archevêque de Roüen ne s'y voulut jamais soûmettre : & ce fut, comme je croy, dans cette dispute qu'il commença par émulation à prendre le titre de PRIMAT DE NORMANDIE. Mais celuy de Sens étant mal soûtenu

Eglise de XI. siecle. de ses Suffragants, ploya & est demeuré sujet à la Primatie de Lyon.

L'Abbé Odillon étant excité par plusieurs revelations à soulager les ames qui étoient en Purgatoire aprés la mort, ordonna aux Religieux de sa Congregation de Clugny d'en faire commemoration tous les ans le lendemain de la Toussaints, dans leurs prieres & dans le service divin : ce que l'Eglise universelle reçût incontinent aprés. [Mais il ne faut pas croire que la coûtume de prier pour les Trepassez ait seulement commencé en ce temps-là : nous en avons de bonnes preuves dans les premiers siecles du Christianisme.]

Sur la fin du siecle, trois Ordres celebres de Religieux prirent naissance; celuy des Chartreux ; celuy de saint Antoine ; & celuy de Cisteaux. Pour le premier, il fut institué par Brunon Chanoine de Reims, & saint Hugues Evêque de Grenoble, qui les premiers se retirerent dans l'affreuse solitude de la Chartreuse de Dauphiné, laquelle a donné le nom à cet Ordre. Celuy de saint Antoine à Vienne, au même païs, doit sa naissance à un Gentilhomme nommé Gaston & à Girin son fils, qui voüerent leurs personnes &

leurs biens au soulagement de ceux Eglise du 11. siecle.
qui étoient atteints du feu sacré, & venoient implorer l'intercession de ce Saint à Vienne : car son corps y avoit été apporté de Constantinople par Jocelin Comte d'Albon, du temps du Roy Lotaire fils de Louis d'Outremer. Ce Gaston assembla quelques compagnons, qui du commencement étoient laïques, mais peu aprés ils devinrent Religieux sous la regle de S. Augustin, & provignerent cette Congregation en diverses Provinces.

L'an 1098. Robert Abbé de Molesme donna commencement à l'Ordre de Cisteaux, par les liberalitez d'Eudes Duc de Bourgogne. C'est comme un rejetton de celuy de Saint Benoist; & il devint dans peu de tems si puissant que durant plus de six vingts ans il gouverna presque toute l'Europe au spirituel & au temporel.

Il ne faut pas obmettre que Robert natif du village d'Arbrisel, Diocese de Rennes, institua l'Ordre de Fontevrault, en 1100. dont ses Monasteres sont doubles, d'hommes & de femmes, vivants sous la Regle & l'habit de S. Benoist. Ce Robert premierement fut Archidiacre de Rennes, puis il eut

Eglise du 11. siecle

mission particuliere du Pape Urbain II. pour prêcher aux peuples. Comme il se vit suivi par tout d'une multitude infinie de gens de l'un & de l'autre sexe, il leur bâtit des cellulles dans les bois de Fontevrault à trois lieuës de Saumur sur les confins de Poitou; & puis ayant renfermé les femmes à part, (ce fut peut-être aprés les bons avis de Gefroy de Vendosme) il fit un grand Monastere, duquel il s'en est provigné plusieurs, dans tous lesquels l'Abbesse commande aux Religieux, & celle de Fontevrault est le General de tout l'Ordre.

Vers l'an 1048. il s'émût une fameuse dispute entre les Moines Benedictins de saint Denis en France, & ceux de saint Himmeran de Ratisbonne : ceux-cy ayant fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de saint Denis l'Areopagite, & qu'il leur avoit esté donné par le Roy Arnoul. On fit une celebre assemblée à saint Denis pour cela, où les Contendants de l'un & de l'autre party s'étant mis en jeûnes & en prieres, on ouvrit la chasse de ce Saint, & on y trouva son corps tout entier, à la reserve du bras que le Pape Estienne III. avoit empor-

té à Rome. Ceux de Ratisbonne ne se rendirent pas pour cela & soustinrent toûjours leur supposition. Eglise du 11. siecle.

Il y eut une controverse pareille, & encore plus longue, entre les Moines de Fleury & ceux du Mont-Cassin, pour le corps de leur Patriarche saint Benoist.

La grande ardeur que l'on avoit alors pour les Reliques, donna lieu à ceux qui n'ont rien de plus sacré que l'argent, d'en aller querir en Italie, & jusqu'en Orient, d'en dérober par tout où ils pouvoient, & bien souvent même d'en supposer pour en faire trafic; & les Seigneurs les achetoient bien cher, non seulement par devotion, mais aussi pour enrichir & aggrandir leurs villes & leurs Chasteaux, par l'affluence des peuples qui venoient visiter ces sacrez gages de pieté.

BERTHE,

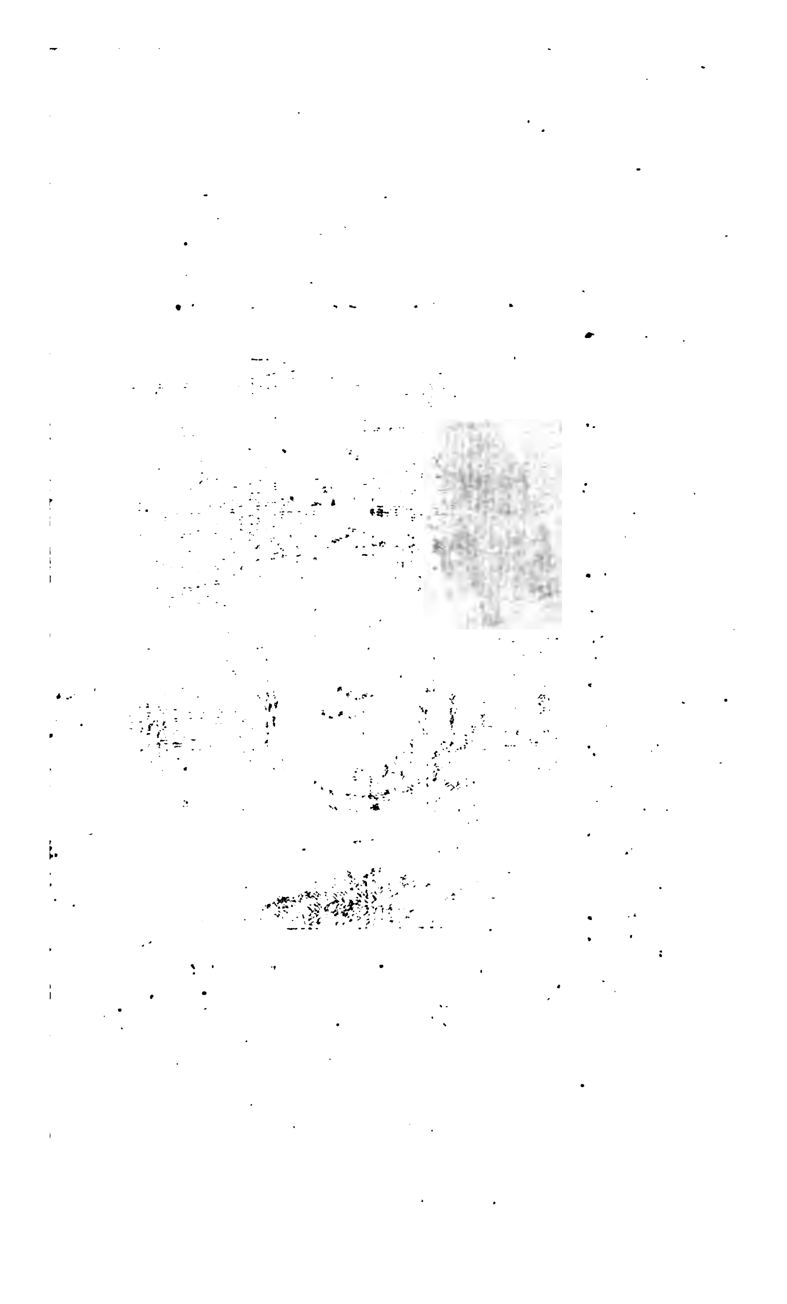
FEMME DE PHILIPPE I.

BAUDOÜIN Comte de Flandres moyenna à Philippe son pupille l'alliance de Berthe, fille de Florent I. du nom, Comte de Hollande & de Frise & de Gertrude de Saxe, les deux parties étant encore fort jeunes, de sorte qu'elle ne fut accomplie que vers l'an mil soixante-sept. La bonne Princesse moins parfaite en beauté qu'en vertus, trouva bien des sujets de les exercer. Philippe étant d'une inclination trop amoureuse cherchoit ailleurs des charmes qu'elle ne possedoit pas, & il la traitoit avec plus de civilité que d'amour. Berthe s'en apperçût bien, & elle s'efforçoit par tous les soins & les respects qui peuvent captiver un esprit raisonnable, de retenir les passions dereglées de Philippe; mais tant s'en faut qu'elle y gagnât quelque chose, qu'au contraire, le

Roy la méprisoit de plus en plus, & mettoit tous les jours quelque nouvelle Maîtresse en sa place. Toutefois cette conduite peu reguliere eut été moins fâcheuse à supporter, si elle n'eut point causé un divorce scandaleux. Ce Prince tomba entierement dans le desordre : car passant un jour par Tours, il vit, aima & enleva en un instant Bertrade femme de Foulques Rechin ou *le rude*, Comte d'Anjou. Cette femme artificieuse ne fut pas plûtôt admise à la Couche Royale, qu'elle obtint du Roy qu'il releguât la Reine à Montreüil, Terre qui luy avoit été assignée pour son doüaire, où Berthe fortifiant sa constance contre un si rude affront, attendoit que le tems & les inspirations divines moyennassent son rétablissement : mais elle eut besoin dans la suite d'une plus heroïque patience. Le Roy se proposa de la repudier tout-à-fait, bien qu'il en eût des enfans, afin d'épouser sa Concubine, & il eut la hardiesse d'en faire demander la dispense au Pape. Un Legat venu exprés en France pour connoître de cette cause, assembla assez bon nombre de Prelats à Senlis, pour déliberer sur sa demande. Elle étoit trop in-

juste, mais ses presens & son autorité corrompirent les Juges, & la firent trouver bonne. En suite dequoy il épousa Bertrade publiquement, triomphant de l'équité & de l'innocence de sa femme legitime : elle cependant ne cessoit de prier Dieu qu'il le délivrât des enchantemens de cette méchante femme. Urbain venu en France pour d'autres affaires, prit enfin lui-même connoissance de cette cause dans le Concile de Clermont; & aprés avoir en vain exhorté Philippe de quitter Bertrade, il les excommunia tous deux, & mit ses terres en interdit. Paschal successeur d'Urbain en fit ensuite de même; Coup qui étonna si fort Philippe, qu'il renvoya Bertrade, & rapella sa legitime épouse avec laquelle il vécut depuis en bonne intelligence. Elle demeura en ce monde trois ans aprés lui jusqu'en l'an 1111. & eut deux fils; Loüis qui regna, Henry qui mourut jeune; & une fille nommée Constance, qui fut mariée à Thibaut I. Comte de Chartres; puis en étant separée à cause de la consanguinité, avant que d'avoir eu des enfans, elle fut remariée au Normand Boëmond II. Prince d'Antioche & de Tarente, fils de Robert Guichard.

LOUIS



PAPES encore PASCAL II. 9. ans, 6, mois durant ce regne.

GELASE II. élu le 25. Janv. 1118. S. 1. an.

CALISTE II. élu en Fevrier 1119. S. 5. ans, 10. mois..

HONOR. II. élu le 23. Dec. 1124. S. 5. ans, 1. m & demy.

INNOC. II. élu le 14. Fevr. 1130. S. treize ans 7. mois, dont 7. ans, 7. mois durant ce regne.

LOUIS VI.

ROY XXXIX.



Que ne peut la valeur avec l'activité,
Avec le grand courage & la perseverance?
Par là je rétably des Loix l'autorité,
Sur cent petits Tyrans qui gourmandoient la France.



LOUIS VI.

DIT LE GROS.

ROY XXXIX.

Agé d'environ vingt-huit ans.

CE Prince, non moins massif de corps que son pere, mais brave, actif, vigilant, [incapable de souffrir un attentat, s'exposant hardiment à tous les travaux & à tous les dangers, se mêlant même trop inconsiderément dans le fort des combats ;] avoit entrepris d'abaisser les brigandages & la licence des Seigneurs. Nous avons veu comme ils avoient fait plusieurs ligues contre luy : pour lors il y en avoit encore une, dont Guy Comte de Rochefort estoit le principal moteur. Et cela, peut-estre, l'avoit empesché d'être couronné du vivant de son pere, quoiqu'il eust esté designé son successeur au Royaume 1108.

1108. La crainte de cette ligue l'obligea
——de haster son Sacre: tellement que cinq jours aprés la mort de Philippe, à la fin de Juillet, il receut l'onction & la Couronne à Orleans par Giselbert Archevêque de Sens, assisté de tous ses Suffragans. Il ne voulut pas l'estre à Reims parce que Raoul, qui en avoit été éleu Archevêque par le Clergé, & confirmé par le Pape, n'avoit pû obtenir son agrément; à cause de quoy il le troubloit dans la jouïssance; & Raoul pour ce sujet, avoit mis la ville en interdit. [Yves de Chartres fit voir par un manifeste, que ce droit de couronner les Rois n'appartenoit pas à l'Archevêque de Reims, comme il le pretendoit, à l'exclusion de tous les autres.

1109. La guerre suscitée par Guy de Ro-
——chefort & ses amis, duroit toûjours; & la faveur des Garlandes alloit croissant de plus en plus durant ces broüilleries, qui, au lieu de renverser ces Ministres, les affermissoient, & leur donnoient occasion de s'élever au dessus de tous les Seigneurs, sous pretexte de maintenir plus fortement l'autorité Royale. Ainsi des cinq grandes Charges de la Couronne, ces quatre

freres en tenoient trois ; l'aisné Anseau 1109.
celle de Seneschal, qu'il pretendoit estre hereditaire dans sa maison, parce que Guillaume son pere l'avoit possedée ; Estienne le second celle de Chancelier ; & Gislebert le troisiéme celle de Grand Bouteiller. A leur sollicitation, le nouveau Roy resolut, avant toutes choses, de pousser la Maison de Rochefort à bout, quoique peu auparavant il eust marié Luciane sa repudiée avec Guischard Seigneur de Beaujeu. Il assiegea donc Chevreuse, & autres petits Châteaux qui tenoient Paris comme bloqué de ce côté-là. Les Liguez les deffendirent assés bien. Cependant Guy mourut, & Huges surnommé de Crecy, son second fils, succeda à son animosité & à sa valeur ; il portoit par tout le fer & la flâme pour venger l'affront fait à sa sœur Luciane.]

Hugues Seigneur du Puiset en Beausse, qui avoit épousé son autre sœur, fort fameux par ses voleries, étoit necessairement du parti ; mais Eudes Comte de Corbeil, petit-fils du Comte Bouchard, refusa d'entrer dans cette querelle : Crecy son frere uterin en conceut tant d'indignation,

1109. qu'il le fit prisonnier, & l'enferma dans le Chasteau de la Ferté-Baudoüin. Le Roy courut de ce costé-là pour le délivrer, & ayant pris la place, moitié par intelligence, [moitié par force, le tira de prison, & délivra aussi son Seneschal Anseau, qui étant allé au siege avant luy, & pensant insulter la place, avoit été blessé & pris par les assiegez.]

1110. & suiv. En ce même temps il eut une autre guerre avec Henry Roy d'Anglerre & Duc de Normandie. Le sujet estoit, que ce Prince ne luy tenoit pas la promesse qu'il luy avoit faite en luy rendant hommage de la Normandie, d'abattre le Chasteau de Gisors, qui étoit basti en deçà de l'Epte, riviere qui alors servoit de borne entre les terres de France & celles de Normandie.

Les armées étant en presence, & le differend ayant été mis en discussion entre les députez de part & d'autre, les parties ne purent convenir des faits. Le Roy Loüis impatient de ces longueurs, offrit de faire preuve par un combat de corps à corps, que ce qu'il mettoit en fait étoit vray. Les deux armées sembloient accepter cette proposition; & quelques méchans railleurs crioient

qu'il faloit que les deux Rois comba- 1110.
tissent sur le pont, qui branloit & étoit en danger de tomber. Henry ayant refusé ce défy, on en vint à une bataille les Anglois la perdirent, & leurs débris se sauverent à Meulan. Robert Comte de Flandres les poursuivant trop temerairement, y fut blessé à mort. Son fils Baudoüin, surnommé à la Hache, herita de ses Etats.

A la faveur de cette guerre, les malcontens attirerent Philippe frere du Roy dans leur parti : la puissance d'Amaury de Montfort, son oncle maternel, le credit de sa mere la Reine Bertrade, & celuy de Foulques Comte d'Anjou, depuis Roy de Jerusalem, son frere uterin, luy enfloient le courage. Il avoit deux places fortes, Mante & Montlehery; le Roy tout aussi-tôt assiegea celle de Mantes & la força de se rendre. Pour celle de Montlehery, les liguez, afin de la mieux garder, la voulurent donner à Hugues de Crecy, avec une fille d'Amaury en mariage : mais le Roy le prévint, & la rendit à Milon Vicomte de Troyes, qui y avoit quelque droit.

Il attaqua en suite le Puiset en Beausse. Thibaud Comte de Chartres, qui

1110. étoit fort molesté dans son Païs Chartrain par Hugues Seigneur de ce Château, avoit imploré son secours contre ce facheux voisin. [Le Roy ayant embrassé sa défense, assiegea cette place, & la prit avec le Seigneur qui étoit dedans, & le retint sous bonne & seure garde dans le Chasteau-landon en Gastinois.]

Cette guerre en engendra une autre. Thibaud voulut bastir une forteresse sur les finages des terres du Puiset: le Roy l'en empeschoit; il lui soûtint qu'il le luy avoit promis, & partant qu'il luy faisoit injustice: ce qu'il offrit de prouver par le duel, proposant de donner son Chambellan pour champion, au defaut de sa personne qui estoit trop jeune. Le Roy de son costé presenta son grand Seneschal Anseau de Garlande: mais les Champions ne trouverent point de Cour ou Justice dans le Royaume, qui voulust leur assurer le champ de bataille. Peut-être que sous main le Roy l'empeschoit.

Le Comte declara donc la guerre au Roy avec l'assistance de Henry Roy d'Angleterre, frere de sa mere; & du Duc de Bretagne: car selon l'usage du temps les Seigneurs croyoient le pou-

voir

voir faire, quand ils se figuroient 1110.
qu'il y avoit du déni de justice. Avec luy se rangerent les Seigneurs Hugues de Crecy, Guy de Rochefort le fils, revenu nouvellement de la Terre-sainte; Lancelin de Dammartin, Payen de Mont-Jay, Raoul de Baugency, Milon Vicomte de Troyes, & même Eudes Comte de Corbeil. [Lancelin avoit déja eu d'autres guerres avec le Roy Philippe, qui, pour arrester ses courses, avoit basti un Chasteau à Montmelian. Aujourd'huy il est ruiné, & la ville reduite en village.]

Pour le dire en gros, le Roy receut beaucoup de fascheries de ces Liguez; & il leur en fit aussi tant souffrir, qu'il les reduisit presque tous à leur devoir l'un aprés l'autre. Eudes étant mort dans ces entrefaites, il traita avec Hugues du Puiset, qui devoit heriter de cette Comté. Comme il le tenoit encore prisonnier, il luy fut facile de l'obliger à luy ceder son droit en luy donnant la liberté; & de se mettre en possession de cette place, fort importante en cette conjoncture.

Quelque temps aprés, Hugues ayant refortifié le Puiset, & commettant mille ravages sur les Païs circon-

1112. & suiv. voisins, il l'assiegea dans cette place: mais Thibaud ayant avec luy les autres liguez, ne manqua pas de venir au secours. Il se donna deux grands combats, l'un au desavantage du Roy, l'autre à son avantage. Ensuite on parla d'accommodement, & Hugues obtint son pardon.

Milon Vicomte de Troyes s'étoit aussi retiré du parti des Liguez, parce que le Roy l'avoit rétabli dans Montlehery: Crecy fit tous ses efforts pour l'y rengager. Ne l'ayant pû faire, il le surprit par une trahison; & aprés l'avoir promené toûjours lié & garotté par divers Chasteaux, ne sçachant où le garder que le Roy ne le délivrast, ni le relâcher qu'il ne se vengeast, il le fit étrangler la nuit dans le Chasteau de Gommets, & puis jetter le corps par la fenestre. Il voulut faire croire qu'il s'estoit rompu le col en tâchant de se sauver; mais le crime fut découvert, & le Roy avec sa celerité ordinaire assiegea le Chasteau. Le malheureux meurtrier ayant été condamné à se justifier par le duel dans la Cour d'Amaulry de Montfort, n'eut pas le courage de s'exposer à ce hazard; & partant se voyant convaincu, il vint

se jetter aux pieds du Roy, luy remit 1112.
sa Terre, & prit l'habit de Moine à Clugny pour faire penitence.

Hugues du Puiset s'étant revolté pour la troisiéme fois, Le Roy rassiegea ce Chasteau, le rasa, puis dépoüilla ce rebelle de tous ses biens. Ce malheureux ayant dans une sortie tué Anseau de Garlande, Grand Seneschal & favory du Roy, & n'osant pas demeurer au païs, devint errant & vagabond durant quelque temps; aprés quoy il passa dans la Terre-sainte, qui en ce temps-là étoit le refuge des condamnez & des bannis, comme aussi des veritables penitens. [Il mourut sur mer en y allant. Voilà comme cette puissante Ligue se défila par l'abaissement de ses deux principaux chefs.

1116. Guillaume, le plus jeune des Garlandes, recueillit la Charge de Seneschal, soit par droit de succession, soit par la grace du Roy. Il ne la tint que deux ans, au bout desquels étant mort, son frere Estienne en fut pourveu, sans quitter celle de Chancelier, ni divers Benefices qu'il possedoit.]

Thomas de Marle, Seigneur de Coucy, avoit été excommunié & degradé de Noblesse l'an 1114. par le Le-

1116. gat du Pape, dans un Concile tenu à Beauvais; pour les sacrileges & les brigandages qu'il commettoit sur les Eglises & sur les peuples des Evêchez de Reims, de Laon & d'Amiens. Cette Sentence avoit irrité sa rage à faire encore pis, jusqu'à mettre le feu dans la ville de Laon, & dans la *Noble* Eglise de Nostre-Dame (je croy que c'estoit celle de *Liesse*;) à massacrer l'Evêque Galderic, & à luy couper le doigt auquel il portoit l'anneau Episcopal. Le Roy qui se rendoit present par tout avec une promptitude incroyable, & se mêloit plus avant dans les perils qu'un simple Cavalier, courut de ce costé là avant que ce voleur se fust saisi de la Tour de Laon, força & rasa ses Châteaux de Crecy & de Nogent, & le reduisit à la raison.

1116. & 17. Il dompta aussi un autre Tyranneau nommé Adam, qui ravageoit tous les environs d'Amiens. Il s'étoit emparé de la tour de la ville, qui étoit extraordinairement forte; & par ce moyen il donna bien de la peine: mais le Roy l'ayant tenuë investie prés de deux ans, en vint à bout & la rasa.

Henry Roy d'Angleterre étoit le

boutefeu & l'appuy de toutes ces revoltes ; le Roy Louis en revanche avoit suscité contre luy son neveu Guillaume Criton fils du Duc Robert, lequel il avoit receu à l'hommage de la Duché de Normandie, & luy 1118.
avoit donné la ville & chasteau de Gisors, premier sujet de la querelle. Ce neveu étant ainsi soûtenu, causa tant de travers à son oncle, qu'il falut qu'il fist la paix avec Louis, promettant de luy abandonner les rebelles.

Archambaud Seigneur de Bourbon étant mort, Hemon son frere surnommé Vaire-Vache, s'empara de toute la succession au prejudice du fils, sous couleur de revendiquer son partage, & exerçoit de grandes tyrannies sur ses sujets, principalement sur les Ecclesiastiques. Le Roy le fit assigner pour ester à droit au Parlement : sur le refus qu'il fit de comparoistre, il y alla en personne pour l'y contraindre, & assiegea son Chasteau de Germigny. Hemon redoutant sa colere, luy vint demander pardon : il le receut en grace, & l'emmena luy & son neveu pour les mettre d'accord sur leurs differends.

La querelle d'entre l'Empereur &

le saint Pere pour le fait des Investi-
EMPP. JEAN COMN. fils d'Alexis en August. R. 14. ans, 9. mois. & encore HENRY V. tures, s'étoit rallumée plus fort que jamais. Paschal II. ayant été fait Pape, l'Empereur Henry V. s'étoit saisi de luy & de ses Cardinaux, & l'avoit contraint de luy donner le privilege de nommer aux Evêchez. Depuis ce Pape étant en liberté avoit cassé ce traité dans le Concile de Latran, & excommunié l'Empereur.

1118. Estant mort cette année 1118. Gelase fut élu en sa place; mais comme il ne prit pas l'approbation de l'Empereur, ce Prince offensé d'un tel mépris, fit élire un Maurice Burdin Limosin de naissance, & Archevêque de Braga en Portugal, à qui on donna le nom de Gregoire. Gelase étant donc chassé de Rome s'achemina en France pour y tenir un Concile, comme il fit dans la ville de Vienne en 1119. mais il mourut la même année dans l'Abbaye de Clugny.

1119. Les Cardinaux qui se trouverent à sa suite, élurent Guy Archevêque de Vienne, qui prit le nom de Caliste II. il étoit frere d'Etienne Comte de Bourgogne, & oncle d'Adele ou Alix Reine de France, qui étoit fille de sa sœur & de Humbert Comte de Morienne;

& ainsi sa consideration fortifia le S. 1119.
Siege de grandes alliances contre les attaques de l'Empereur.

Tout le Royaume de France ayant donc embrassé son party, il vint de Vienne à Toulouse, où il celebra un Concile en cette année 1119. delà il se rendit à Reims où il en tint encore un autre, dans lequel il fut fait plusieurs Canons pour oster la simonie de l'Eglise, l'investiture des Benefices aux laïques, les femmes aux Prestres, & la venalité des Sacremens. Le Roy y assista, l'Empereur Henry V. ne s'y voulut pas trouver, & ayant refusé de se départir du droit des Investitures, il fut excommunié.

Il y avoit presque même differend entre les Papes & les Rois de France; car ceux-cy pretendoient que l'élection & les provisions du Pape ne suffisoient pas sans leur agrément. De sorte qu'on en avoit veu naistre de grands troubles dans les Eglises de Bourges, de Reims, de Beauvais & autres. Mais les Papes n'oserent pas pousser ces Rois si rudement. Il étoit de la bonne politique de n'avoir point tant d'ennemis à la fois, de se reserver un refuge en France contre les Empereurs; &

1119. d'abaisser les Germains les premiers, parce qu'ils les incommodoient le plus.

La paix d'entre les deux Rois Louis & Henry, ne fut pas de longue durée. Les amis du feu Duc Robert & de Guillaume son fils se declarerent pour Louis, & les Comtes d'Anjou & de Flandres le servoient chaudement. Au contraire Thibaud Comte de Champagne servoit Henry qui étoit son oncle maternel. En cette guerre Baudoüin Comte de Flandres ayant été blessé à l'attaque du petit Chasteau de Bures en Caux, envenima tellement sa playe par ses débauches, qu'il en mourut quelques jours aprés dans la ville d'Aumale. Charles surnommé le Bon, fils de sa sœur & de Canut Roy de Dannemarc, luy succeda dans la Comté de Flandres, & s'y maintint courageusement nonobstant que Clemence de Bourgogne mere de Baudoüin, qui s'étoit remariée à Godefroy Comte de Louvain, la voulust faire tomber entre les mains d'un bâtard de Flandres nommé Guillaume d'Ypte, qui avoit épousé sa niece.

Or aprés une infinité de ravages, d'incendies, de prises de places; aprés deux grands combats entre les deux

Rois, l'un en la pleine de Breneville prés de Noyon sur Andelle; où les François eurent du pire; l'autre prés de Breteuil, où le sort du combat fut douteux : le Pape Calixte, comme pere commun, étant venu exprés à Gisors, 1120.
les mit d'accord, en faisant rendre les places qui avoient été prises de part & d'autre. Ainsi la Duché demeura à Henry, qui la donna à son fils aîné Guillaume surnommé Adelin, au prejudice de Guillaume son neveu.

Cette paix ne finit pas ses inquietudes & ses chagrins; car peu de semaines aprés il perdit en un moment ses trois fils, une fille, & avec eux plus de trois cens Gentilshommes la fleur de sa Noblesse & de ses meilleurs Capitaines. Ce fut un étrange malheur : Comme ils s'étoient embarquez à Barfleur pour l'aller trouver en Angleterre, il advint que leurs matelots, qui s'étoient enyvrez de l'argent qu'ils leur avoient imprudemment donné pour boire sur le point de leur embarquement, allerent briser leur vaisseau contre un Rocher au sortir du Port. Ce que l'on creut estre arrivé par une punition de Dieu, qui voulut abîmer dans les gouffres de la mer cette infa-

1120. me jeunesse, qui s'adonnoit publiquement à l'execrable crime des Villes qu'il avoit abîmées dans une mer de souffre & de bitume.

On ne sçauroit jamais s'imaginer la douleur dont Henry se sentit frappé à la nouvelle d'un si cruel accident ; & pour irriter plus fort son deplaisir, il arriva presque en même temps que les amis & les partisans de son neveu exciterent de nouveaux soulevemens dans la Normandie, & rengagerent le Roy de France à les soûtenir. Ce qui recommença les desolations de la Province.

En l'an 1119. finit ses jours Alain surnommé Fergeant Duc de Bretagne, fils de Hoël, qui étoit mort l'an 1084. Son fils Conan surnommé le Gros ou Ermengard luy succeda.

Cet Alain, si l'on en croit l'Historien Breton, donna des formes certaines & reglées à la justice de son païs, où auparavant elle se faisoit fort confusément. Car il établit un Senéchal à Rennes, auquel il voulut que toute la Duché ressortist, hormis la Comté de Nantes qui en avoit aussi un, & commença de tenir une assemblée où Parlement, qui jugeoit des appels des Senéchaux de Rennes & de Nantes ; car pour

le criminel on n'en appelloit point. Il n'y avoit point d'Officiers fixes & determinez non plus que de seance certaine. On y fit depuis un President en l'absence du Chancelier, & un Maistre des Requestes.

L'an 1123. arriva la mort de Hugues III. du nom Duc de Bourgogne, auquel succeda Odon son fils aîné, qui épousa Marie fille de Thibaud Comte de Champagne. 1123.

La guerre s'échauffoit dans la Normandie entre le Roy Henry & les François. [Ceux-cy avoient dans leur party un grand nombre de Seigneurs Normands revoltez. Henry gagna une fort sanglante victoire sur eux, & en fit dix ou douze des plus remarquables prisonniers, qu'il envoya en Angleterre. Mais cette tuerie & ces emprisonnemens ne faisoient qu'envenimer les esprits contre luy; de sorte que ses Officiers domestiques tramerent une conspiration pour attenter à sa vie.] Il ne se pouvoit fier à personne, il trembloit à l'approche de tous ceux qui étoient autour de luy ; il mouroit cent fois le jour de la peur qu'il avoit qu'on ne le fist mourir, & la nuit il changeoit cinq ou six fois de lit & de gardes, sans pouvoir trouver

de seureté en aucun endroit, se croyant par tout environné de ses ennemis. [Qui se fait trop craindre doit tout craindre ; & le Prince est bien misera-ble qui s'attire la haine & l'inimitié de ses sujets, avec les biens & les avan-tages que Dieu luy a donnez pour a-querir leur amour & leur estime.]

1124. L'Empereur s'étoit réconcilié avec le Pape & avoit abondonné les Inves-titures : mais sa colere qui duroit en-core, vouloit se décharger sur la France. Il avoit épousé Matilde fille de Henry d'Angleterre. Pour cette raison, comme aussi pour le ressenti-ment qu'il avoit toûjours gardé de ce que le Roy Louis avoit protegé le Pape Calixte ; il mit sur pied une formida-ble armée pour venir saccager & met-tre rez pied rez terre la ville de Reims, où Calixte avoit tenu un Concile, dans lequel il avoit été excommunié. Louis de son costé resolut d'assembler toutes les forces de l'Estat jusqu'aux Pres-tres & aux Moines ; de sorte que dans peu de temps il eut deux cens mille hommes, seulement de l'Isle de France, Champagne & Picardie. L'Empe-reur ayant eu avis de cet armement épouventable, trouva qu'il étoit plus

seur pour lui de ne point passer le païs 1124.
Mesin, & de se retirer.

Au retour Louis triomphant d'un si puissant ennemi, vint remettre l'étendard des Martyrs dans l'Eglise de saint Denis, où il l'avoit pris, & rendit graces solemnelles à ces glorieux saints. Il porta sur ces épaules leurs chasses, qui avoient été descenduës & exposées sur le grand autel durant tout le temps de la guerre, & fit ou confirma plusieurs donations à cette Abbaye, particulierement la foire du Lendit hors * la Ville, car elle en avoit déja une au dedans, qu'elle conserve encore. Cet étendard de saint Denis n'est autre que ce qu'on appelloit l'Oriflame, & fait de simple cendal ou tafetas rouge, sans aucune broderie ni figure, & taillé à peu prés comme les bannieres qui marchent devant les processions. Le droit de le porter appartenoit aux Comtes du Vexin-François, tandis qu'il y en eut, comme premiers Vassaux de saint Denis; mais quand cette Comté fut venuë aux Rois de France, ils honorerent de cet employ les plus vaillans Chevaliers de leurs armées. Auparavant sous la deuxiéme race, & au commencement de cette troisiéme jusqu'à la fin du regne

* Elle se tenoit entre S. Denis & la Chapelle à côté du grand chemin.

haut d'une montagne reconnu la grande force de l'armée du Roy, il luy envoya offrir toute obéïssance, & amena le Comte jusqu'à Orleans luy demander pardon, & se soûmettre à tout ce qui luy seroit ordonné.

1127. [Peu aprés, sçavoir l'an 1127. le Duc fort diffamé pour ses débordemens, vint à mourir étant âgé de cinquante-six ans.] Il laissa ses Etats à Guillaume IX. son fils, qui fut le dernier Duc de ce païs-là. Il avoit épousé Emme fille unique de Guillaume Comte d'Arles & de Toulouse, & frere de Raymond de saint Gilles. A cause d'elle il avoit prétendu la Comté de Toulouse: mais Raymond de saint Gilles disoit que son frere la luy avoit venduë, avant qu'il passât en Terre-sainte. Ce fut le sujet d'une guerre entre Guillaume son fils & Alfonse fils de Raymond, & depuis encore entre la Reine Alienor & le même Alfonse.

Tandis que le Comte Charles, à juste titre surnommé le Bon, gouvernoit sagement la Flandre, soulageant les pauvres, protegeant les Ecclesiastiques, & rendant bonne justice à tous, quelques Bourgeois de Bruges, d'une famille nommée Van Straten, tres-puissans en richesses

richesses & en nombres d'hommes, mais de race servile, comploterent sa mort. Ils s'offençoient de ce qu'il les avoit forcez d'ouvrir leurs greniers durant une grande famine, & de ce qu'il les avoit condamnez à de grosses réparations envers le Châtelain de Bourbourg, qu'ils avoient insolemment offensé, parce qu'il avoit executé ses ordres en cette occasion. D'ailleurs ils étoient suscitez par le bâtard Guillaume d'Ypre qui prétendoit à la Comté. Tellement qu'un matin du jour des Cendres, comme il étoit en prieres dans l'Eglise de saint Donat de Bruges, ces méchans le massacrerent au pied de l'autel, [de dix ou douze coups d'épées, dont on luy coupa le bras droit, qu'il avoit étendu pour donner l'aumône à un pauvre. Cela fait ils coururent par la Ville comme des furies, tuant inhumainement tous ses serviteurs, & aprés se fortifierent dans le Château & dans l'Eglise de saint Donat, se confiant trop audacieusement à leur grande parenté, & à leurs richesses.]

L'horreur du fait, & les instantes supplications de la Noblesse du païs firent aussi-tôt monter le Roy à cheval pour venger ce parricide. Il en assiegea

1127. les auteurs dans les postes dont ils s'étoient emparez, & les ayant pris, il punit les deux principaux de supplices tres rigoureux. Car pour l'un, aprés qu'on luy eut crevé les yeux & coupé le nez, on l'attacha sur une rouë haut élevée, où on le perça d'un nombre infini de coups de fleches & de javelots. On pendit l'autre à une potence avec un chien attaché sur sa teste, que l'on battoit sans cesse afin qu'il luy déchirast le visage. Tous les autres qui s'étoient refugiez dans la tour, furent jettez du haut en bas & écrasez sur le pavé.

[Cela fait il adjugea la Comté à Guillaume de Normandie fils du Duc Robert, qui avoit au mois de Janvier de la même année épousé la sœur de la Reine. Il y avoit bien d'autres pretendans, sçavoir Guillaume d'Ypre, Baudoüin Comte de Hainault, Arnoul le Danois, fils d'une sœur de Charles, Estienne frere du Comte de Champagne, & Thierry Comte d'Alsace, tous descendans des Comtes de Flandres par femmes, hormis Guillaume d'Ypre, qui étoit bâtard.]

Thierry s'étant opiniâtré de l'emporter par la force, & ayant brûlé la

ville d'Oudenarde, le Roy fit un second voyage en Flandres, & le poussa si vertement, qu'il luy osta la ville d'Ypre, & toutes les terres qu'il possedoit en Flandres.

Aussi peu y gagna Estienne qui estoit Comte de Boulogne, par sa femme, quoique le Roy d'Angleterre son oncle le soûtint dans cette entreprise; non pas tant pour l'avancer, qu'en haine du Roy de France, & par crainte de l'agrandissement de Guillaume son neveu. Le Roy sçachant que ce Comte, assisté des forces du Comte de Hainault & de Godefroy de Namur, avoit pris Ypre, ramena son armée en ce païs-là, reprit la Ville, leur donna la chasse, & assura la Comté à Guillaume, qu'il fit couronner à Bruges. 1128.

Toutefois l'avarice de ce Prince Normand, vexant ses nouveaux sujets par des imposts sans necessité, & par la venalité des charges de judicature; les principales Villes se revolterent, ayant fait un syndicat ensemble, luy fermerent les portes, appellerent Thierry Comte d'Alsace, & le reconnurent pour leur Prince. Le Roy fit donc un troisiéme voyage en ces quartiers-là, & s'avança jusqu'en An- 1129.

1129. tois pour secourir Guillaume : mais ne trouvant pas les choses disposées comme il le desiroit, & voyant que Thierry refusoit de comparoistre en jugement pardevant luy, il s'en revint en France, laissant ses troupes à Guillaume qui assiegeoit l'Isle.

Guillaume ne perdit point courage pour son départ; il donna bataille prés d'Alost à Thierry, & le mit en déroute: mais poursuivant sa victoire, il fut blessé au bras d'un quarreau d'arbaleste, & cette playe ayant été mal pansée luy causa la mort. Alors Thierry se rendit maistre de la Flandre; & les mouvemens que les partisans de Guillaume avoient suscitez en Normandie, cesserent entierement.

[Ce Thomas de Marle, dont nous avons parlé cy-dessus, attira une seconde fois la colere du Roy, tant parce qu'il avoit assisté Estienne Comte de Blois dans la guerre qu'il avoit muë à Guillaume Criton, que parce qu'il continuoit ses brigandages & vexations sur les terres des Eglises & sur les Marchands, qu'il emprisonnoit dans son Chasteau pour en tirer de grosses rançons. Si bien que sur les plaintes de quelques Evêques & de Raoul Com-

te de Vermandois, il alla assieger son 1129.
Chateau de Coucy, qui passoit en ce temps-là pour une forteresse inexpugnable, estant assis sur un tertre fort élevé entre le bois de la Fere & de Folembray, il arriva qu'en faisant les approches, Raoul Comte de Vermandois ayant rencontré Thomas, qui avoit dressé une embuscade aux gens du Roy, le blessa & le fit prisonnier. Il fut mené à Laon où il mourut miserablement de ses blessures.]

Les fatigues, beaucoup plus que l'âge ayant vieilli le Roy Louis, il trouva à propos pour mieux assurer la Royauté dans sa maison, de faire couronner Philippe son fils aîné. Ce qui fut accompli dans la ville de Reims par l'Archevêque Renaud, le 14. Avril jour de Pasques, en presence de Henry Roy d'Angleterre, & d'un grand nombre d'autres Vassaux de la Couronne.

LOUIS LE GROS, & PHILIPPE *son fils.*

HENRY *pareillement n'ayant point d'enfans de sa seconde femme, fit reconnoistre sa fille Matilde veuve de l'Empereur Henry, pour son heritiere en tous ses Etats, & la remaria à Gefroy surnommé le Bel, fils & successeur de Foulques*
1129. *Comte d'Anjou, [lequel avant que d'aller en Jerusalem luy avoit resigné toutes ses Seigneuries. Les nôces se celebrerent à Rouen avec des magnificences, des festins & des tournois, qui n'avoient point eu de semblables durant tous ces regnes-là. Le party étoit avantageux tant pour le merite du jeune Prince que pour sa naissance ;] & d'ailleurs Henry le choisit afin de détacher cette maison d'Anjou, qui luy avoit tant causé de peines, du party du Roy de France, & de la mettre tout à fait dans ses interests.*

1128. & suiv. Estienne de Garlande, comme nous l'avons dit, aprés la mort d'Anseau son frere, fut investi par le Roy de la Charge de Grand-Seneschal de France. Ce fut un monstre, que jamais au-

cune raison ni aucun exemple ne sçauroit justifier, qu'un Prestre gendarme, & ministre de Jesus-Christ faisant profession de répandre le sang humain. Aussi tous les gens de bien en eurent horreur : mais son ambition & les flatteries des Courtisans, qui donnent de belles couleurs aux plus vilaines choses, luy boucherent les oreilles pour ne pas entendre les justes reproches de ses confreres & celles de sa conscience. Son orgueil alla jusqu'à ce point de choquer la Reine Alix : mais elle eut assez de cœur pour ne le pas souffrir ; & ce fut peut-estre pour cela, qu'il se voulut défaire de sa Charge de Seneschal, qu'il maintenoit appartenir hereditairement à sa maison, entre les mains d'Amaulry de Montfort, qui avoit épousé sa niece, fille & heritiere d'Anseau.

Le Roy n'agreant pas cette demission, il fut si ingrat que de prendre les armes contre luy, & fit une ligue avec le Roy d'Angleterre, le Comte Thibaud de Champagne, & quelques autres ennemis de son maistre ; [montrant bien par là que ses services precedents n'avoient pas eu pour but le

bien de l'Estat, mais sa propre grandeur ; & que pour bien sçavoir si le zele de ceux qui dans une pareille élevation en témoignent tant, est veritable & desinteressé, il faut les voir hors de ce poste.] Le Roy attaqua vigoureusement le Chasteau de Livry qu'ils avoient fortifié ; Raoul de Vermandois y perdit un œil d'un coup de fleche ; & pour luy il s'exposa si temerairement, qu'il y fut blessé d'un matras à la cuisse. La douleur de la playe redoublant sa colere, il força le Chasteau & le rasa ; enfin il continua de leur faire si forte guerre, qu'Estienne fut contraint de renoncer à la Charge de Seneschal, qui fut donnée à Raoul. Mais comme le party étoit puissant, & qu'il avoit eu l'adresse de se racommoder avec la Reine, il falut qu'il luy laissast celle de Chancelier, & il demeura à la Cour avec quelque reste de credit jusqu'à la fin de ce regne.

Le Roy Louis qui avoit défendu les Eglises, & protegé les Ecclesiastiques, changea bien de stile sur la fin de son regne. Ils agissoient, ce luy sembloit, trop exactement avec luy, & ils ne vouloient pas souffrir qu'il

se

se meslast de la nomination des Be- 1130.
nefices, ni qu'il mist la main sur leurs revenus. Il s'empara donc des terres de quelques-uns, & même les chassa de leurs sieges : entr'autres Estienne Evêque de Paris, & Henry Archevêque de Sens, [pour cette cause seulement qu'ils s'étoient retirez de la Cour, & qu'ils exhortoient les autres d'en sortir, & d'aller faire leur devoir dans leurs Eglises. Ils se servirent des armes spirituelles, & l'excommunierent : mais le Pape Honorius annulla leurs censures.

L'Histoire a bien voulu remarquer que l'an 1130. la Normandie vit une prodigieuse & sanglante bataille entre des oiseaux de toutes sortes. Ils se rangeoient par bandes & escadrons, se choquoient impetueusement, puis se retiroient, & aprés retournoient à la charge; l'air étoit plein de leurs plumes arrachées qui voloient; il pleuvoit du sang de leurs blessures; & ils tomboient par terre dru & menu morts ou estropiez. Plusieurs s'imaginerent que c'estoit un presage du schisme, qui peu aprés divisa l'Eglise, & qui anima furieusement les Prelats les uns contre les autres

1130. Le Pape Honorius II. étant mort, il y eut double élection ; les uns choisirent le Cardinal Gregoire Paparescis, qui prit le nom d'Innocent II. les autres, Pierre de Leon, qui se nomma Anaclet II. Ce dernier étoit le plus fort dans Rome.]

Innocent n'osant donc retourner à Rome, tint un Concile à Pise, où il excommunia Anaclet; de là il vint en France où il en convoqua un autre à Clermont en Auvergne, dans lequel il fulmina encore excommunication contre luy. Sa cause n'étoit pas sans grande difficulté ; le Roy assembla les Prelats de son Royaume à Estampes pour sçavoir quel party il faloit prendre; ce fut en 1130. Saint Bernard Abbé de Clervaux y soûtint fortement celuy d'Innocent ; à son exemple tout le monde l'embrassa. Le Roy de France & celuy d'Angleterre le receurent avec grand honneur, le premier à S. Benoist sur Loire, l'autre dans la ville de Chartres. Neanmoins les conseils de Girard Evêque d'Angoulesme, esprit puissant & remuant, à qui Anaclet avoit redonné la Legation d'Aquitaine, qui luy avoit été ostée par Innocent, eurent tant de pouvoir

sur Guillaume Duc d'Aquitaine, qu'il 1131.
se declara pour cet Anti-Pape, & persista un an & demy dans ce schisme, vexant fort les Ecclesiastiques qui vouloient tenir pour Innocent, lequel cependant avoit choisi son siege à Compiegne.

[Comme le Roy persecutoit opiniâtrement les Evêques, le grand S. Bernard les ayant un jour trouvez à genoux devant luy, qui tâchoient de le fléchir par leurs soûmissions, luy parla avec un zele digne d'un ministre de Dieu; & n'ayant sceu rien obtenir de luy, il lâcha cette menace, *Sçachez, Sire, que Dieu vous punira par la mort de l'aîné de vos enfans.* La prophetie eut bien-tost son accomplissement :] Un jour treiziéme d'Octobre 1131. que le jeune Roy Philippe se promenoit par les ruës d'un fauxbourg de Paris, vers l'endroit où est aujourd'huy la place Royale, & qu'il couroit aprés un de ses Escuyers, un pourceau se fourra entre les jambes de son cheval, qui se cabra de telle sorte, qu'il le renversa par terre & luy passa sur le corps; dont étant tout froissé il mourut dés le soir même.

Le Roy Louis pour se consoler

1131. d'une si sensible douleur, & pour reparer en quelque façon cette perte, fut conseillé de faire sacrer son autre fils, qui se nommoit Louis comme luy, & étoit âgé de treize à quatorze ans. Il le mena donc à Reims, où le vingt-cinq du même mois il fut oint & sacré par les mains du Pape Innocent, qui alors y tenoit un Concile contre l'Anti-Pape Pierre de Leon. [Le Roy entra dans cette grande assemblée, accompagné de Raoul de Vermandois, son grand Seneschal, & de quantité de Seigneurs, baisa les pieds du saint Pere, & aprés s'assit dans une chaise à costé de luy. Le lendemain le saint Pere avec tous ses Prelats, alla querir le jeune Prince, qui étoit logé en l'Abbaye de S. Remy, & le conduisit en pompe solemnelle dans la grande Eglise; devant la porte de laquelle le Roy l'attendoit avec toute sa Cour & ses Evêques & Abbez.]

Il semble que ce fut en ce sacre qu'on reduisit les Pairs qui devoient desormais assister à cette ceremonie, au nombre de douze, sçavoir six Ecclesiastiques & six Laïques: lesquels on choisit entre tous les Seigneurs & les Prelats qui avoient cette

qualité, relevant nuëment du Roy. On n'osta 1131.
pourtant pas aux autres Pairs leurs prérogatives de n'estre jugez que par leurs Pairs dans les matieres feodales, tant au civil qu'au criminel. [On appelloit Pairs tous les Vassaux dont les terres mouvoient immediatement d'un grand fief, qui avoient droit de juger avec le Seigneur dont ils relevoient, & qui ne pouvoient être jugez qu'en sa Cour, & par leurs pareils. Ainsi non seulement le Roy de France, mais encore tous les grands Seigneurs, entr'autres le Duc de Normandie, le Comte de Champagne & celuy de Flandres, avoient leurs Pairs.]

De ces douze Pairies il n'est demeuré que les six Ecclesiastiques, cinq des Laïques ayant été reünies à la Couronne par confiscation, par mariage ou autrement, & la sixiéme qui est celle de Flandres en ayant été arrachée par l'Empereur Charles V.

LOUIS LE GROS ET LE VIEIL,
&
LOUIS LE JEUNE *son fils*, DIT LE PIEUX OU DEBONNAIRE, *âgé de treize à quatorze ans.*

1132. THIERRY d'Alsace étant demeuré maistre & possesseur de la Comté de Flandres, fut admis à en rendre hommage au Roy; & il le receut de bonne grace, parce qu'il n'eust pas été en son pouvoir de l'en chasser, & que d'ailleurs il estoit son parent.

1133. & suiv. Gefroy Plante-genest étoit devenu Comte d'Anjou, parce que Foulques son pere étoit retourné en Terre-sainte prendre le Royaume de Jerusalem, auquel il avoit été appellé par le Roy Baudoüin, dont il étoit gendre. Il pressoit fort le Roy Henry son beau pere de luy donner des places & de l'argent pour avancer de succession : ce qui engendra un tel divorce entr'eux, que Gefroy assiegea & brûla Beaumont, & que Henry eust emmené sa fille en Angleterre, si elle

n'eust pas été en couche. 1135.

Lorsqu'elle fut relevée, elle entra en dispute avec son pere, & aprés quelques mois, se separa fort mal d'avec luy; dont il prit tant de défiance, & de chagrin, qu'étant attaqué d'une fievre lente, & ensuite d'un dévoyement, [pour avoir trop mangé de lamproyes, il mourut le 1. de Decembre, ayant regné 35. ans; grand & puissant Prince, mais toûjours accablé de chagrins & d'inquietudes, & malheureux avec justice, parce qu'il ne s'étoit élevé que par des injustices.]

Sa succession, non plus que sa vie, ne fut pas sans de grands troubles, qui causerent d'horribles desolations dans l'Angleterre & dans la Normandie. Cet Estienne Comte de Boulogne, dont nous avons parlé, fils d'Adele sa sœur, se trouvant pour lors en Angleterre, se saisit de ce Royaume-là, & s'y maintint tant qu'il vécut. Non content de cette piece, il disputa aussi la Normandie, & en déposseda presque entierement Matilde & Gefroy son mary. La malheureuse Province se divisant en faveur des deux partis, étoit ravagée de 1136. & suiv.

1136. tous deux; & Louis le Gros favorisant tantoſt l'un & tantoſt l'autre, entretenoit cet embraſement.

[La vigueur du courage de ce Roy ne pouvoit étre retenuë par la peſanteur de ſon corps, ni par ſes bleſſures; il en avoit receu pluſieurs, principalement une à la cuiſſe dans une expedition contre le Comte de Champagne, dont il étoit demeuré fort incommodé. Neanmoins il étoit à toute heure à cheval, & ſe faiſoit voir preſque en même temps en des lieux fort éloignez, quand il y avoit quelque trouble qui requeroit ſon autorité & ſa preſence. Ayant eu avis que le Seigneur de ſaint Briſſon ſur Loire commettoit mille brigandages ſur les contrées voiſines, & qu'il détrouſſoit les Marchands, il y mena ſon armée, brûla ſa ville, & força ce Tyranneau, qui s'étoit retiré dans ſa tour, de ſe rendre, & de ſe tenir dans le devoir.

Au retour il tomba malade d'une dyſenterie, dont il étoit quelquefois travaillé. Cette fois, preſſentant bien qu'elle le meneroit au tombeau, il commença à ſe préparer à la mort par des diſpoſitions que tous les Chreſ-

tiens devroient imiter, & sur tout 1136.
les Souverains, qui ayant de plus grands comptes à rendre à Dieu, ont besoin de plus grandes préparations.

Comme il étoit au Chasteau de Betisy pour s'en revenir à Paris,] il receut des Ambassadeurs de Guillaume Duc de Guyenne, qui luy apportoient les nouvelles de la derniere volonté de leur Maistre. Ce Prince touché de componction pour ses crimes, resolut d'aller en pelerinage à S. Jacques en Galice. Avant que de partir il fit son testament, par lequel il ordonna que sa fille aisnée nommée Alienor épouseroit le jeune Roy Louis, & luy porteroit toutes ses Seigneuries en dot, car son fils unique étoit mort; mais il avoit encore une autre fille qui s'appelloit Alix-Perenelle. Sur le chemin, & non loin de S. Jacques, il fut saisi d'une maladie, dont il mourut le 9. d'Avril 1137. ayant
auparavant confirmé son testament. 1137.

Son corps fut porté à S. Jacques en Galice, & enterré dans l'Eglise; & neanmoins les faiseurs de legendes n'ont pas laissé de dire qu'il fit semblant de mourir, & que s'étant dérobé des siens sans communiquer son dessein

1137. qu'à son Secretaire, il s'en alla rendre Hermite dans une grotte au territoire de Sienne, en ce lieu qu'on appelle aujourd'huy *Mala-valle*, & en ce temps-là *Stabulum Rhodis*; qu'il macera son corps par de terribles penitences; & que ce fut luy qui institua l'Ordre des Guillermins, dont le premier Monastere de ceux de France fut basti au village de * Montrouge prés de Paris.]

* Il y en a encore une chapelle.

De même fabrique est le conte qu'ils font de l'Empereur Henry V. Ils disent que pour mieux faire penitence de ses fautes, il fit courir le bruit qu'il étoit mort, & se retira à Angers, où il acheva ses jours servant à l'Hospital; mais qu'auparavant il se découvrit à son Confesseur, & qu'il fut reconnu par Matilde sa femme, qui avoit en secondes nopces épousé Gefroy Comte d'Anjou.

Le testament de Guillaume ayant été apporté à Louis, il accepta le mariage pour son fils, luy donna un bel équipage, & une suite de plusieurs Seigneurs & de plus de cinq cens Gentilshommes pour celebrer ces nopces. Avec ce magnifique train il alla à Bourdeaux où Alienor residoit; & là il l'épousa en presence des Sei-

neurs de Gascogne, de Saintonge & 1137.
de Poitou, [ausquels il distribua de fort riches presens, selon l'humeur de la nation. Il prit ensuite possession de la Duché, fut couronné Comte de Poitiers dans cette ville-là le 8. d'Aoust, & Duc d'Aquitaine à Bourges le jour de Noël. De là il visita les villes de cette grande Province; aprés il amena son épouse à Poitiers vers le milieu de Juillet: En cette ville-là ayant appris la mort de son pere, il revint en diligence à Paris, laissant le soin à Gefroy Evêque de Chartres d'amener son épouse à petites journées.]

Aprés quelques mois de langueur, Louis le Gros mourut à Paris le premier jour d'Aoust 1137. le trentiéme de son regne, & le cinquante-huitiéme de son âge. Son corps fut porté dans l'Eglise de S. Denys: il avoit été élevé à la pieté & aux bonnes lettres dans cette Abbaye-là.

Avant que ce Prince eust pris le gouvernement des affaires, l'oisive faineantise de Philippe son pere laissoit regner la violence, & fouler aux pieds la majesté Royale & la justice: les peuples, les Marchans, les Ecclesiaſ-

1137. tiques, les veuves & les orphelins étoient exposez au pillage: les Seigneurs & Gentilshommes avoient tous des Chasteaux, d'où ils couroient les grands chemins, les rivieres & les terres indéfenduës. Dés qu'il sceut monter à cheval, il entreprit de reprimer tous ces voleurs, & toute sa vie il eut les armes sur le dos, courant par tout où les opprimez reclamoient son secours, & combattant de sa personne comme un simple cavalier. De cette sorte ayant rangé à la raison plusieurs de ces Tyranneaux, il commença à rétablir l'ordre & la seureté. [Il est vray que lorsqu'il eut mis ses affaires en bon état, il devint plus rude, & ne traita pas les Ecclesiastiques avec le même respect qu'il avoit fait durant ses besoins. Toutefois lorsque Dieu l'eut avertit de sa mort par les langueurs de sa maladie, & qu'il vit que toutes les potions & les poudres des Medecins ne luy apportoient aucun soulagement, il témoigna un profond repentir de ✠ ses fautes, il fit sa confession publiquement, & se leva, tout foible qu'il étoit, pour aller audevant du sacré Viatique. Quelques jours aprés, con-

noissant que son dernier moment 1137.
approchoit, il se fit étendre par terre
sur un lit de cendres en forme de
croix, une pierre sous sa teste, & de
cette sorte il rendit l'ame à Dieu.]

Il avoit de sa femme Alix, fille de Humbert Comte de Savoye, sept enfans encore vivans, six fils & une fille. Les fils étoient Louis, qui regna; Henry qui fut Moine à Clervaux, puis Evêque de Beauvais; Hugues, dont nous ne sçavons que le nom; Robert, qui eut pour partage la Comté de DREUX, d'où sortit la branche des Comtes de ce nom; Pierre, qui épousa Isabelle fille & heritiere de Renaud Seigneur de Courtenay, d'où vint la BRANCHE DE COURTENAY, dont il y a encore des puisnez; Philippe qui fut Archidiacre de Paris; & en ayant été éleu Evêque, eut tant de modestie, qu'il le ceda à Pierre Lombard, nommé le *Maistre des Sentences*, ce fameux Docteur dont le livre a servi de fondement à la Theologie Scholastique. La fille s'appelloit Constance; elle fut mariée en premieres nopces avec Eustache Comte de Boulogne, dont elle n'eut point d'enfans; & en secondes

avec Raymond V. Comte de Toulouse.

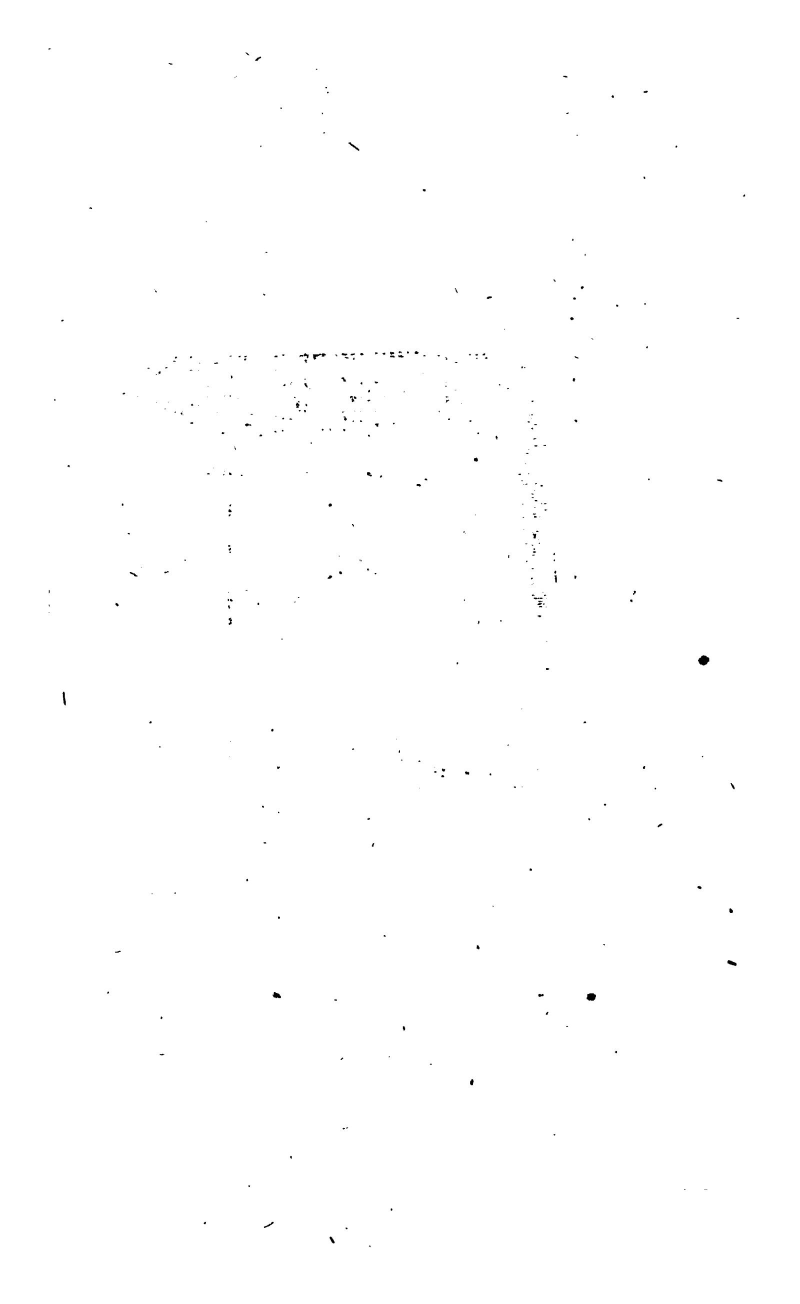
ALIX,
FEMME DE
LOUIS LE GROS.

LOUIS ayant fait déclarer nul le mariage qu'il avoit contracté, & non toutefois consommé avec la fille de Guy de Rochefort grand Sénéchal, épousa l'an 1114. Alix de Savoye fille de Humbert II. Comte de Maurienne & Prince de Piémont allié de la Comtesse Guille de Bourgogne sœur du Pape Calixte II. Son mari la cherit, & l'honora toûjours uniquement, & ils vécurent ensemble vingt-deux ans, aprés lequel tems la mort le ravit d'entre ses bras. Deux choses ont rendu cette Princesse recommandable; sa pieté, dont l'Abbaye des filles de Montmartre est un riche & glorieux monument, & le soin nompareil qu'elle prenoit de l'éducation de ses enfans: car elle les faisoit venir en sa présence soir & matin, & les instruisoit elle-même à la devotion & à la vertu; elle eut du Roy

son époux six fils, Philippe qui fut couronné & mourut avant son pere; Hugues qui mourut en adolescence; Louis le Jeune qui regna; Henry qui fut Evêque de Beauvais, puis Archevêque de Reims; Philippe grand Archidiacre de Paris, qui ayant été élû à cet Evêché le refusa, & le fit donner à Pierre Lombard dit le Maître des Sentences, son Précepteur; Robert Comte de Dreux, & Chef de cette branche du même nom, dont il est tant sorti de grands Princes; & laquelle ayant degeneré par la ligne masculine, semble par les femmes avoir transmis toute sa vigueur en la personne du Cardinal de RICHELIEU. Je serois obligé par la verité & par la reconnoissance, qu'en qualité de bon François je dois à un si grand Personnage, de dire comme d'une fille de la maison de Dreux, mariée dans une tres-noble & tres-ancienne Famille, qui a pour surnom le Roy, provint une autre fille, qui fut transmise en celle de RICHELIEU, & poussa l'illustre branche dont ce grand Cardinal est descendu; André du Chesne a si doctement contenté les curieux sur ce sujet, qu'encore qu'il

n'ait pas acquité le reste des Historiens de cette obligation, il leur a pourtant ôté les moyens d'y satisfaire. Pierre, sixiéme fils de Loüis le Gros, prit le surnom & les Armes de Courtenay, avec Isabeau fille & principale heritiere de Regnaut, Seigneur de Courtenay, & de Montargis. Avec ces six fils Alix eut aussi une fille; Constance fiancée à Eustache, Comte de Boulogne, fils d'Etienne Roüy usufruitier d'Angleterre, & puis mariée à Raymond Comte de Toulouse. Il sembloit qu'elle devoit se contenter d'avoir eu une si belle lignée, & l'honneur d'être femme du Roy, & toutefois par je ne sçai quelle consideration l'an 1138. elle convola en de secondes nôces avec Mathieu de Montmorency Connestable de France, qui étoit aussi veuf. De ce mariage elle n'eut qu'une fille qui fut nommée comme elle, & mariée à Gaucher de Châtillon. Aprés avoir vêcu quinze ans avec ce second mari, elle se retira par sa permission au Monastere de Montmartre, où elle finit religieusement sa vie aprés y avoir demeuré un ans étant presque sexagenaire l'an 1153. le lieu de sa mort est celui de sa sepulture.

LOUIS



PAPES encore INNOCENT II S. 6. ans durant ce regne.

CELESTIN II. élu le 25. Septembre 1143. S. 5. mois & demy.

LUCE II élu le 9. Mars 1144 S. 11. mois & demy.

EUGENE III. élu le 25. Fevrier 1145. S. 8. ans, 4. mois, 13. jours.

ANASTASE IV. élu le 9. juillet 1153. S. 1. an, 5. mois.

ADRIEN IV. élu le 3. Decembre 1154. S. 4. ans, 9. mois.

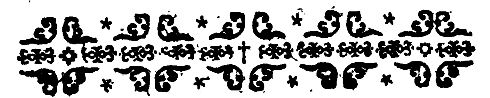
ALEX. III. élu le 6. Sept. 1160. S. prés de 22. ans.

LOUIS VII.

ROY XL.



LOUIS dans l'embarras d'une guerre loingtaine
Vid sa femme se perdre, avecque son repos;
Et se separant d'elle encore mal à propos,
Aggrandit son rival, & perdit l'Aquitaine.



LOUIS VII.

SURNOMMÉ LE PIEUX,

& du vivant de son pere appellé

LE JEUNE,

ROY XL.

Agé de dix-neuf à vingt ans.

LOUIS ayant été sacré & couronné à Reims du vivant de son pere, comme nous l'avons dit, n'eut pas besoin de l'estre une seconde fois. Ainsi étant venu droit à Paris, il assembla les Evêques & les Seigneurs, & par leurs avis travailla à établir la seureté publique & la justice, que quelques petits Tyrans recommençoient de troubler, rançonnant le peuple & les Marchands. [On le surnomma le Jeune, à la difference de son pere, que l'on appelloit le Vieux tandis qu'ils 1137. En Aoûst

regnoient conjointement.

1137. Les villes, pour se défendre de ces oppressions, avoient formé des Communautez, c'est à dire, créé des Magistrats populaires, avec pouvoir d'assembler les Bourgeois & de les armer. Il faloit pour cela prendre Lettres du Roy, qui les leur accordoit volontiers avec de beaux privileges, afin de les opposer à la trop grande puissance des Seigneurs. Quelques Bourgeois de la ville d'Orleans usant de ce droit au prejudice de l'autorité Royale, & faisant des mutineries, il les reprima en passant par là, & les remit dans leur devoir.

1138. Comme il étoit Seigneur souverain de la Normandie, il fut obligé de se mesler de la dispute d'entre Gefroy Plante-genest, mary de Matilde, & Estienne Comte de Boulogne, qui la disputoient entre eux. D'abord il prit la querelle pour Gefroy, l'investit de la Duché, & le receut à hommage; & en recompense Gefroy luy donna le Vexin-Normand. Mais lors qu'Estienne ayant repassé la mer, eut obtenu quelques avantages sur Gefroy, Louis changeant de parti, investit son fils Eustache, âgé seulement de 14. à

15. ans, de cette Duché, & même luy 1138.
donna sa sœur Constance en mariage.

[Gaucher de Montgeay, l'un des suppôsts de la ligue que les Seigneurs avoient faite contre Louis le Gros, fut le premier qui osa remuer sous le regne de son fils, comme pour tâter son courage & sa resolution. Il connut par une funeste experience, qu'on ne s'y joüeroit pas impunément : Le jeune Roy le poussa dans son Château, l'y assiegea, & l'ayant forcé de se rendre, il en rasa les murailles; mais il laissa la grosse tour sur pied. Nos Rois en usoient ainsi, & n'abattoient jamais les tours Seigneuriales, pour montrer à la Noblesse qu'ils ne pretendoient point abolir les Fiefs, dont elles estoient la plus noble marque.]

Le Schisme de l'Eglise Romaine fut enfin éteint par la mort d'Anaclet, & ensuite par la cession de Victor, que les Cardinaux de cet Anti-Pape avoient élu en sa place. L'Empereur Lotaire II. qui avoit puissamment soûtenu Innocent II. deceda prés de la ville de Trente, dans une chaumine, le 3. de Decembre l'an 1138. *Aprés quatre mois d'interregne, Conrad III. du nom fut élû.*

Roger s'estant rendu maistre de la Duché de la Pouille, par la mort du Duc

1139. *Renaud Feudataire du saint Siege, avoit pris prisonnier le Pape Innocent II. qui luy faisoit la guerre à outrance depuis tout le temps de son Pontificat. Or le tenant entre ses mains, il l'obligea, moitié par force, moitié par bons traitemens & respects, de luy confirmer le titre de Roy de Sicile, que l'Anti-Pape Anaclet luy avoit déja donné. Ainsi* COMMENÇA LE ROYAUME DE SICILE, *qui outre l'Isle comprenoit aussi la Poüille & la Calabre, c'est-à-dire, ce qu'on appelle aujourd'huy le Royaume de Naples.*

EMPP. encore JEAN COMN. & CONRAD III élû en May, aprés la mort de Lotaire II. R. prés de 13. ans.

Thierry d'Alsace passa en la Terre-sainte, avec grand nombre de Noblesse, au secours de Foulques Roy de Jerusalem, son beau-pere, & laissa l'administration de sa Comté de Flandres entre les mains de Sibylle sa femme.

1139. Estienne étant retourné en Angleterre, y fut vaincu & pris par Robert Comte de Glocestre, frere bâtard de Matilde. Guillaume d'Ypre, brave homme de guerre, qui s'étoit refugié en ce païs-là, & suivoit le party d'Estienne, trouva moyen de prendre prisonnier ce Robert, qui étoit le conseil & le support de cette Reine : de sorte que pour le ravoir, elle dé-

livra Estienne ; mais tandis qu'il é-détenu, Gefroy recouvra une grande partie de la Normandie.

Cette année Alfonse I. Duc de Portugal, *fut salué & proclamé Roy par ses Troupes, soit aprés avoir remporté une tres illustre victoire sur cinq petits Rois ou Generaux Mores, soit auparavant. Cinq ans aprés il rendit son Etat tributaire du S. Siege, de quatre onces d'or par chaque année. L'an* 1178. *il le mit entierement sous sa protection, & augmenta cette reconnoissance jusqu'à deux marcs d'or ; & moyennant cela le Pape Alexandre II. luy confirma le titre de Roy.* [*Ceux qui le vouloient acquerir aimoient mieux le prendre de cette main là, que de celle de l'Empereur, n'y de quelque autre Souverain, dont la superiorité leur eust été plus pesante & moins aisée à secoüer.*

Cet Alfonse étoit fils d'un Henry de Bourgogne, qui étant passé en Espagne vers l'an 1089. *pour y chercher ses aventures, avoit épousé Terese fille naturelle d'Alfonse VI. Roy de Castille, & eu pour dot la Comté de Portugal, par luy auparavant conquise sur les Mores. Les plus curieux Genealogistes asseurent que ce Henry étoit du sang de France, fils, disent-ils, d'un autre Henry, qui l'estoit*

de Robert Duc de Bourgogne, lequel l'estoit du Roy Robert.

1140, On ne remarque point durant ces années, aucun trouble dans les terres du Roy de France; sinon les contentions d'entre les Theologiens. Pierre Abelard, Breton de naissance, grand Philosophe & fort bel esprit, disputant trop subtilement de la Trinité, & des autres Mysteres de la Foy, sembloit vouloir renouveller les erreurs de Nestorius, d'Arius & de Pelage, & avoir donné sujet de l'accuser de nouveauté & d'erreur même. Il en avoit été condamné par le Legat du Pape. Depuis, l'Archevêque de Sens luy avoit donné permission d'expliquer & de soûtenir ses propositions; ce qu'il s'étoit vanté de faire dans le Concile de Sens. L'Archevêque le convoqua exprés pour ce sujet, en cette année 1140. & y appella saint Bernard son plus puissant adversaire. Saint Bernard s'y rendit & Abelard aussi: mais ce dernier ne voulut, ou n'osa entrer en lice avec un si redoutable ennemy, & ne dit autre chose sinon, qu'il en appelloit au Pape. Les Evêques ne laisserent pas d'achever de luy faire son procés, & de le condamner.

damner. Comme il se fut mis en chemin pour aller à Rome poursuivre son appel, il trouva meilleur pour luy de s'arrêter à l'Abbaye de Clugny, & il y vêcut saintement sous l'habit de saint Benoist qu'il avoit pris long-temps auparavant. Toutes les Histoires sont pleines de ses aventures amoureuses avec Heloïse; & l'on les voit encore dans les lettres de l'un & de l'autre.

Les plus grandes affaires de l'Eglise, & celles même du Royaume, se manioient par le conseil & par la fervente austerité de saint Bernard Abbé de Clervaux, Gentilhomme Bourguignon, qui s'estoit mis dans une si haute estime depuis plusieurs années parmy les Prelats, les Grands & les peuples, qu'il n'y avoit aucune cause Ecclesiastique, ny differend considerable, ny entreprise importante, où l'on ne requist son jugement, son entremise & son avis. Pour montrer QUE LE SAGE ET LE VERTUEUX A UN EMPIRE PLUS NATUREL QUE CELUY QUI PROCEDE DE LA FORCE OU DE L'INSTITUTION DES HOMMES. 1141.

Le Clergé de Bourges avoit élu pour Archevesque, un Pierre de la Châtre, personnage de singuliere pieté

& doctrine; le Roy, soit qu'il ne luy fust pas agreable, ou qu'il eust destiné ce Benefice pour un autre, refusa d'y donner son consentement. Pierre voulut donc s'en désister: mais le Pape Innocent II. luy enjoignit de faire ses fonctions; ce que le Roy empêchant, il s'ensuivit un grand trouble qui alla jusques-là, que le Pape excommunia le Roy, & mit le Royaume en interdit.

Thibaud Comte de Champagne, Sei-
1141, gneur qui avoit grande autorité, tant
& 42. par sa puissance que par sa vertu, s'étant un peu trop entremis de cette affaire, offensa le Roy; & la colere de ce Prince se redoubla encore pour un autre sujet, qui fut tel. Raoul de Vermandois, grand Senechal, proche parent du Roy, & qui estoit en effet Prince du Sang (mais de ce temps-là ce titre estoit inconnu, & on ne consideroit point autrement ces Princes, que selon le rang de leurs terres) fit dissoudre son mariage d'avec Gerberte cousine germaine de Thibaud, sous pretexte de parenté, pour épouser Alix Perenelle, sœur de la Reine Alienor. Le Pape, à l'instigation de Thibaud, excommunia Raoul, & interdisit les Evêques qui

avoient prononcé le divorce.

Loüis s'en prit au Comte Thibaud, & de dépit ravagea hostilement ses terres ; Thibaud eut recours au Pape, qui pour le délivrer de la guerre qui l'accabloit, leva l'excommunication : mais dés qu'il le vit dégagé & les troupes du Roy retirées, il la fulmina une seconde fois. Alors le Roy plus animé que la premiere, les jetta derechef dans la Champagne, avec ordre de n'y rien épargner. En effet ayant pris Vitry de force, elles y passerent tout au fil de l'épée, sans épargner ny âge ny sexe, & mirent le feu à l'Eglise, où il fut brûlé treize cents personnes innocentes qui s'y étoient refugiées.

EMPP. MANUEL, fils de Jean. élû en Avril R. 37. ans 5. mois & toujours

CONRAD III.

1143.

Au recit de cette cruauté, les entrailles du Roy, naturellement bon, sont émuës, son cœur est travaillé d'un cruel remords, & sa conscience furieusement troublée. Il gemit, il se déseſpere, il s'arrache les cheveux, il croit voir les plus terribles foudres du ciel prêtes à tomber sur sa teste. Saint Bernard eut toutes les peines du monde à luy persuader qu'il pourroit trouver misericorde auprés de Dieu par le moyen de la penitence.

1143. & 44.

Dans cette disposition il fut aisé de le porter à rétablir l'Archevêque de Bourges dans son Siége, & à donner la paix au Comte. [Avec cela il promit dés-lors, pour expier son crime, & pour obtenir la levée de l'interdit de son Royaume qui duroit encore, de faire le voyage de la Terre Sainte.]

1143. & 44. Foulques Roy de Jerusalem, estoit mort l'an 1142. & le gouvernement dévolu entre les mains de Melisende sa veuve; car son fils Baudoüin n'avoit encore que treize ans. Les Chrêtiens de ce païs-là étoient de beaucoup pires que les Turcs; aussi leurs affaires allant tout en désordre, Sanguin Sultan d'Assirie, leur arracha la Principauté d'Edesse, l'un des quâtre membres du Royaume de Jerusalem.

1145. Le Roy avoit déja voüé un voyage en Terre-Sainte; ces tristes nouvelles le mûrent encore plus fort luy & les autres Princes François, à y porter un puissant secours. Saint Bernard, l'Oracle de ce temps-là consulté sur ce sujet, renvoya l'affaire au Pape, qui luy donna ordre de prêcher la Croisade par toute la Chrêtienté.

1146. Commençant donc par la France,

il fit assembler un Concile national à Chartres en 1146. où le Roy même se trouva. Ce S. Abbé y fut choisi pour Chef Generalissime de cette expedition : mais il refusa cet honneur, & se contenta d'en être la trompette. Il la publia par tout avec tant de ferveur, avec tant d'assurance de bon succés, & comme on le croyoit, avec tant de miracles, [que les villes & les bourgs demeuroient deserts, & qu'il sembloit que toute l'Europe dût passer en Asie, tant il y avoit de presse à s'enrôller pour cette guerre.]

Le Roy fut un des premiers à prendre la Croix. Il fut suivi d'un nombre infiny de Seigneurs & de Noblesse: 1174.
[Et l'Empereur Conrad avec son frere Henry, Duc de Baviere, & toute la fleur de ses Etats se croisa dans une assemblée generale qu'il tint à Spire aux fêtes de Noël.] Chacun de ces deux Princes avoit un Legat du Pape dans son armée. Conrad menoit soixante mille chevaux : il partit le premier, & arriva aux environs de Constantinople sur le commencement du mois de Septembre de cette année 1147.

Le Roy tarda en France quelque

temps aprés luy, afin de recevoir le Pape Eugene III. que la revolte des Romains avoit contraint de quitter Rome. Il se mit en chemin avec la Reine la seconde semaine d'aprés la Pentecôte de la même année, & ayant traversé la Hongrie & la Thrace, passa le Bosphore; si bien que le Carême en suivant de l'an 1148. il se rendit en Syrie tandis que d'un autre côté son armée navale étoit en mer pour l'y aller joindre.

1147. Il laissa, par l'avis du Parlement tenu à Etampes, la regence du Royaume à Raoul Comte de Vermandois, son grand Seneschal, & à Suger Abbé de saint Denys. Ce dernier avoit grand credit à la Cour dés le vivant de Louis le Gros; & d'ailleurs il servoit comme de contre poids à Raoul, de peur qu'il n'usurpât le Royaume, si l'ambition l'en eust tenté. Avant que partir le Roy fut selon la coûtume, dans l'Eglise de saint Denys prendre le bourdon & la malete, marques de pelerinage, & l'étendard de l'Oriflame sur l'Autel des Saints Martyrs.

1148. Il n'est point de méchancetez & de lâches artifices, que la maligne perfi-

die de Manuel Empereur de Grece, 1148.
n'emploiât pour faire perir l'armée de l'Empereur & celle du Roy. Pour la premiere, il y réüssit selon son dessein; car il fit mêler de la chaux dans les farines qu'il fournissoit aux Allemans; & en ayant fait périr une grande partie par ce déteſtable malefice, il leur donna des guides, qui aprés les avoir promenez par de longs détours où ils consumerent tout ce qu'ils avoient de munitions, ils les livrerent plus d'à-demy morts de faim entre les mains des Turcs; les Barbares les taillerent tous en pieces; de sorte qu'il n'en resta pas la dixiéme partie.

Le Roy ayant semblablement passé en Asie, trouva l'Empereur Conrad à Nicée. Il le consola du mieux qu'il luy fut possible; puis il marcha le long de la mer, où il courut les mêmes risques que luy: neanmoins il s'en sauva avec plus de bonheur que de prudence, ayant battu les Turcs en une rencontre; mais peu aprés il perdit presque toute son arriere-garde, pour avoir imprudemment divisé son armée. Il gagna ensuite une bataille au passage du fleuve Meandre, mais il n'en tira aucun fruit; car aprés cela

1148. ne se tenant pas sur ses gardes, il reçût un notable échec à un détroit de montagne. Enfin, il parvint à Antioche, dont Hugues Raimond, oncle de la Reine sa femme, tenoit alors la Principauté.

En cet endroit, ce bon Prince qui étoit si heureusement échappé des embûches des Grecs & des Mahometans, pensa périr par celles de son proche allié, & de sa femme. Raimond s'étoit imaginé qu'il devoit employer ses forces à luy étendre les limites de sa Principauté; comme il vit qu'il l'en refusoit absolument, parce qu'il vouloit continuer sa route vers Jerusalem, il s'en tint si offensé, qu'il resolut de s'en venger. Pour cet effet il mit dans la tête de la Reine qu'elle devoit demander la dissolution de son mariage, comme étant parente de son mary du troisiéme au quatriéme degré. Cette Princesse peu sage, & qui avoit déja peu d'estime pour son mary, & trouvoit plus de satisfaction avec d'autres qu'avec luy, se laissa facilement persuader par son oncle. Le Roy en étant averti, ne trouva point d'autre remede, pour éviter ce scandale, que de la tirer la nuit d'Antioche avec tout son

équipage, & de l'envoyer toûjours 1148.
devant en Jerusalem. [Quelques Auteurs ajoûtent qu'en ce païs-là elle se piqua d'un certain Sarrasin nommé Saladin, qui étoit en réputation de fort brave Cavalier; mais de ces choses-là on en dit souvent plus qu'il n'y en a, & quelquefois aussi il y en a plus qu'on n'en sçait.]

Or l'Empereur Conrad, aprés s'être allé rafraîchir à Constantinople, s'étoit rendu en Jerusalem pour y faire ses devotions. En cette sainte Cité le Roy & luy ayant tenu conseil avec les Seigneurs, resolurent d'assieger Damas, capitale de la Sirie. Cette entreprise leur réüssit aussi mal que tout le reste, par l'énorme trahison des Chrêtiens mêmes de ce païs-là. [Ils s'estoient logez dans les jardins où ils avoient toutes sortes de commoditez, de l'eau, des fruits, & des rafraîchissemens: les traîtres leur conseillerent de transporter leur camp à l'opposite, qui étoit un païs horriblement sec, brûlant, & par où la ville étoit inaccessible.] Les deux Princes reconnurent, mais trop tard, que les Chrêtiens les avoient trahis; & ainsi detestant leur méchanceté, qui avoit en-

1148. cheri sur les perfidies, & sur les vices abominables des Orientaux mêmes, ils ne songerent plus qu'à leur retour.

L'Empereur ayant fait alliance avec les Grecs contre Roger Roy de Sicile, fut par eux ramené en Italie. Mais ils n'avoient pas envie de traiter le Roy Loüis si favorablement : étant monté sur ses vaisseaux, il rencontra dans sa route l'armée navale de ces perfides, qui le guettoient pour l'enlever. Comme ils en étoient aux mains, ou même, selon quelques Auteurs, qu'ils l'emmenoient prisonnier, arriva par bonheur l'armée de ce brave Normand leur ennemi capital, conduite par son Lieutenant, qui leur fit bien lâcher prise, ayant brûlé, pris & coulé à fond quantité de leurs vaisseaux.

Alfonse Comte de Toulouse, troisiéme fils de Raimond de S. Gilles, avoit fait aussi le voyage de la Terre-sainte, presque en même temps que le Roy, mais il y étoit allé par mer, & avoit pris terre au port de Ptolemaïde. Il n'entra pas bien avant dans le païs qu'il ne mourût, ayant été méchamment empoisonné, sans qu'on pût deviner l'auteur d'une action si execra-

ble. Il eut pour successeur son fils 1148.
Raimond V. du nom.

Pendant le temps de cette expedition, Saint Bernard fut fort occupé en Languedoc à combattre un certain Henry Moine défroqué, & disciple d'un Pierre de Bruys, qui debitoit avec grande vogue, mais avec peu d'integrité de vie, à ce qu'on luy reprochoit, presque les mêmes opinions que les Zuingliens & les Calvinistes ont prêchées dans ces derniers siecles.

A dix ou douze ans de là, un certain Valdo riche bourgeois de Lyon, se mit aussi à prêcher de même style dans le Lyonnois & les Provinces circonvoisines. On appella les sectateurs de Henry & de Pierre de Bruys Henriciens & Petro-Brusiens, *& ceux de Valdo*, Pauvres de Lyon *ou* Vaudois. *Il y avoit encore des restes de ces derniers dans les vallées de Dauphiné & de Savoye, quant Luther commença à prêcher sa doctrine.*

En l'année 1148. arriva la mort de Conan le Gros, Duc de Bretagne; Eudon Comte de Pontiévre, qui avoit épousé Berthe sa fille, s'empara de la Duché, au préjudice de Hoël, que le Duc Conan avoit desavoüé pour son fils. De là s'émut une guerre entre ces deux Princes, laquelle trois

1148. ou quatre ans aprés fut compliquée par une autre bien plus longue, & qui dura treize ou quatorze ans à diverses reprises, entre ce même Eudon & Conan III. surnommé le Petit, son propre fils. Cet enfant dénaturé vouloit joüir de la Duché, parce qu'elle venoit du côté de sa mere : ayant donc eu recours à l'assistance de Henry Roy d'Angleterre, il poussa rudement son pere, & contraignit aussi les Nantois qui tenoient le party de Hoël de l'abandonner.

Le mauvais succés de l'expedition d'Outremer, qui avoit tant fait de veuves & d'orphelins, tant ruiné de bonnes maisons, tant dépeuplé de païs, &, qui pis est, donné un specieux pretexte au Roy de faire des levées extraordinaires de deniers sur ses peuples, ce que ses predecesseurs de la troisiéme race n'avoient point encore tenté, excita des murmures & des reproches contre la reputation de saint Bernard, qui sembloit avoir promis tout un autre évenement que celuy-là. De sorte que lorsque le Pape voulut à deux ans de là luy faire prêcher une autre Croisade, & l'obliger à passer luy-même en Terre-sainte, afin qu'un plus grand nombre de gens

le suivissent ; les Moines de Cisteaux 1149. en rompirent toutes les mesures, de & 50. crainte d'un second malheur, qui eût peut-être été plus grand, & l'eût encore plus décrié que le premier.

Le Roy à son retour en France, 1150. trouva la guerre qui continuoit entre le Roy Estienne & Matilde. Comme il avoit receu Estienne à hommage pour la Duché de Normandie, il joignit ses armes à celles d'Eustache son fils pour assiéger le Chasteaux d'Arcques. Gefroy mary de Matilde, & son fils Henry auquel il avoit l'année précedente resigné la Duché, quoiqu'il n'eût encore que seize ans, marcherent au secours. Les deux armées étant en presence, les Seigneurs de part & d'autre s'entremirent d'accommodement, & firent ensorte que le Roy (qui sans doute se trouvoit le plus foible) abandonna la cause d'Estienne, & reçût à hommage le Prince Henry ; lequel par ce moyen fut le deuxiéme du nom de Duc de Normandie.

[Cet accommodement fait, Gefroy mena ses troupes contre Gerard, Seigneur de Monstercüil-Bellay, qui vexoit les Eglises de ce canton-là. Il

1150. dompta ſa fierté, le fit priſonnier & raſa ſon Chaſteau de Montereüil. Mais comme il s'en revenoit de là, ayant un jour fort grand chaud, quoique la ſaiſon fuſt aſſez temperée, il luy prit envie de ſe baigner dans un ruiſſeau d'eau claire qu'il rencontra ſur ſon chemin : au ſortir du bain il fut ſaiſi d'une fiévre ardente, dont il mourut quelques jours aprés au Chaſteau du Loir.] Il laiſſa trois fils, Henry, Gefroy & Guillaume, qu'il partagea de cette ſorte. Il ordonna qu'auſſitôt Henry ſeroit paiſible poſſeſſeur du bien de la mere, ſçavoir de l'Angleterre & de la Normandie; Que Gefroy qu'on ſurnomma le Bel, auroit les biens paternels, ſçavoir l'Anjou, la Touraine & le Maine, avec les Châteaux de Loudun, Chinon & Mirebeau; & Guillaume la Comté de Mortaing.

1151. Non long-tems aprés mourut Euſtache Comte de Boulogne: ſa mort fut une diſpoſition pour rendre la paix à l'Angleterre, d'autant que le Roy Eſtienne ſon pere ſe trouvant ſans aucuns enfans, ne ſe ſoucia plus que de garder le Royaume durant ſa vie.

1152. L'année ſuivante 1152. vit ſortir

de cette vie Thibaud Comte Palatin de Champagne, surnommé le Liberal, le Pere du Conseil, & le Tuteur des pauvres & des orphelins; grand Justicier, & qui toutefois eut presque toûjours guerre avec les Rois. Il avoit quatre fils & cinq filles. Les Fils étoient Henry, Comte de Troyes ou Champagne, Thibaud Comte de Blois & de Chartres, Estienne Comte de Sancerre, & Henry Archevêque de Sens, puis de Reims.

Cette année mourut aussi l'Empereur Conrad. 1152. *[Il ne voulut point laisser l'Empire à son fils nommé Federic, parce qu'il étoit encore trop jeune: mais à un autre Federic, fils de son frere aisné, qui estoit Duc d'Allemagne ou Soüabe; on le surnomma Barberousse. L'assemblée generale des Seigneurs de Germanie & de Lorraine à Francfort, approuverent cette nomination; mais on ne conte les années de son Empire, que du jour de son Couronnement fait par le Pape Adrien IV. dans Rome, le dix-huit de Juin 1155.] Si je ne me trompe, ce fut du temps de ce Federic* 1152. *que les François commencerent à donner aux Germains le nom d'*Allemans, *à cause que ce Prince estant Duc d'Allemagne, avoit à sa suite & dans les emplois plus*

EMPP. toûjours MANUEL & FEDERIC II R. 37. ans & 3 mois.

*de gens de ce païs là que d'aucun autre Les Italiens dés ce temps la les nommoient** Tudesques, *comme ils sont encore.*

* Teutonici.

Dans le même temps la mort ravit au Roy Louis ses deux plus sages Conseillers, sçavoir Suger Abbé de
1152. saint Denis l'an onze cens cinquante deux, & Raoul Comte de Vermandois, Prince du Sang, & le dernier de la seconde branche Royale de ce nom la même année 1152. Comme il n'avoit point d'enfans, & que sa sœur estoit mariée à Philippe fils de Thierry Comte de Flandres, le Roy qui cherissoit fort ce jeune Prince, luy laissa la possession du Vermandois; Sujet de querelle dans le regne suivant.

[Depuis le retour du Roy de son voyage d'outremer, il est à croire qu'il s'estoit entierement separé d'affection d'avec Alienor sa femme, & que son honneur & sa conscience le portoient sans cesse à chercher les moyens de separation qu'elle avoit demandée la premiere. Enfin, il la poursuivit de telle sorte, que la parenté d'entre les deux parties, tant du costé paternel que du costé maternel, au quatriéme degré, ayant esté verifiée

verifiée suivant les formes de ce temps-là, il obtint ce qu'il demandoit par la Sentence des Evêques du Royaume, lesquels il avoit assemblez à Baugency pour ce sujet en cette année 1152.] 1152.

Aussi-tost procedant de bonne foy, il retira ses garnisons de l'Aquitaine, pour luy rendre ce pays libre, & luy donna congé de s'en aller où il luy plairoit, retenant avec luy les deux petites filles qu'il avoit d'elle. Cette femme s'estant retirée à Poitiers, n'y demeura pas long-temps sans prendre un party : comme elle brûloit d'amour & d'ambition, elle épousa quelques mois apres Henry Duc de Normandie, & Roy presomtif d'Angleterre, Prince jeune, ardent, & rousseau, bien capable de contenter tous ses desirs ; & de maintenir ses droits.

Un an aprés que la Sentence de separation eut esté prononcée, Loüis envoya rechercher Constance-Elizabeth, fille d'Alfonse VII. Roy de Castille. Hugues Archevêque de Sens, en alla faire la demande ; & le même fit aprés la ceremonie du mariage à Orleans, & y couronna la nouvelle Reine l'an 1154. L'Archevêque de 1153.

1154. Reims protestant en vain que ce droit n'appartenoit qu'à luy seul.

Comme Loüis ne pouvoit voir son vassal aller de pair avec luy, ny Henry qui avoit tant de grandes Seigneuries souffrir un Souverain au dessus de sa teste, il estoit impossible qu'ils demeurassent bons amis. Ce dernier estant assigné à comparoître au Parlement, refusa d'y venir. Loüis l'y ayant fait condamner par défaut, assiegea & emporta la ville de Vernon; mais Henry s'estant humilié pour la crainte qu'il avoit encore du Roy Estienne, les Seigneurs le reconcilierent avec le Roy, & firent en sorte qu'il luy rendit cette place.

Non long-temps aprés, Estienne las des fatigues & du chagrin de la guerre; épuisé d'argent, & n'ayant point d'heritiers procrée de son corps, se laissa enfin amener à un accommodement avec le Duc Henry: par lequel il consentoit qu'aprés sa mort l'Angleterre retournast de plein droit à ce Prince. Il ne vêcut pas long-temps aprés, estant mort le 22. d'Octobre, & Henry se mit en possession du Royaume sans resistance.]

Plusieurs mettent en cette année

1154 la mort de Roger I. Roy de Sicile, l'un des plus belliqueux & & des plus puissans Princes de son siecle. Il porta la gloire des Normans à son plus haut periode ; de sorte que depuis luy, elle ne fit plus que déchoir. Il avoit un fils nonmé Guillaume, & une fille qu'on appelloit Constance. Le fils regna, & dans ses premieres années ne dégenera point des vertus de son pere : mais aprés il changea bien de conduite, & domina avec tant d'injustice, d'avarice & de tyrannie, qu'il en merita le surnom de *Mauvais*. Il se piqua sur tout de la gloire de remplir ses coffres, & de tirer le dernier écu de ses sujets. Quant à Constance, estant déja vieille fille, elle épousa l'Empereur Henri VI. l'an onze cens quatre-vingt-six.

Il n'estoit point permis aux Rois 1155.
de France, à ce que dit Yves de Chartres, d'épouser des bâtardes. Or il courut un bruit que la Reine Constance l'estoit : Voylà pourquoy Loüis, deux ans aprés son mariage, desira s'en éclaircir luy-même ; ainsi sous pretexte d'aller en pelerinage à saint Jacques en Galice, il passa par la Cour de son beau-pere pour ap-

prendre la verité. C'étoit le plus magnifique Prince de son temps, il le reçût; & le traita royalement à Burgos, & luy osta le doute qu'il avoit dans l'esprit.

1156. Gefroy Comte de Gien sur Loire, & Guillaume Comte de Nevers étoient en guerre: le premier se connoissant trop foible pour resister à son adversaire, s'allia avec Estienne de Champagne Comte de Santerre, & luy donna sa fille, & pour dot sa Comté, à l'exclusion de son fils Hervé. Ce fils ainsi desherité par son pere, sans avoir commis aucune faute, implora la justice du Roy. Sa cause étoit tres juste: le Roy alla en personne assieger Gien, le prit à composition, & le rétablit dans la Comté.

Lorsque Henry fut paisible possesseur de l'Angleterre, Gefroy son frere luy demanda l'Anjou, la Touraine & le Maine, suivant le testament de leur pere: mais bien loin d'y satisfaire, il luy ôta encore les villes de Loudun, de Chinon, & de Mirebeau. Tellement que ce Prince ainsi dépoüillé, fût demeuré sans aucunes terres, s'il n'eust trouvé cette bonne fortune, que les Nantois qui avoient abandonné Hoël, le choisirent pour

leur Comte, ayant besoin d'un Prince qui les défendist contre les attaques de Conan.

Les inimitiez d'entre les Rois 1157.
Louis & Henry étant prestes d'éclatter une seconde fois, les Seigneurs trouverent moyen deles arrester encore pour quelque temps, en proposant l'alliance du fils-aîné de Henry, qui portoit le même nom que son pere, avec Marguerite fille du second lit de Loüis, quoique tous deux fussent encore enfans, & presque à la bavette. Les Rois demeurerent d'accord de ce mariage, & firent ensemble un voyage au Mont Saint Michel; la fille fut mise entre les mains du beau-pere, & Loüis promit de luy donner en dot Gisors, & autres places du vexin Normand. En attendant, elles furent baillées en garde au Grand Maistre des Templiers, pour les délivrer à Henry aprés l'accomplissement du mariage.

La même année l'Emperour Federic 1158.
accommoda le differend d'entre Bertold de Zeringhem & Renaud, pour la Comté de Bourgogne; ce qu'il fit de cette sorte. Il démembra de cette Comté le petit pays de Nuctland qui est au de là du Mont-Jou, & les villes de Geneve, Lausane & Sion, pour les donner à Bertold, & laissa le reste

à Renaud. Ensuite il épousa la fille & heritiere de ce dernier, nommé Beatrix; Et aprés tenant sa Cour pleniere à Besançon avec grande pompe, il reçut les hommages des Seigneurs & des Prelats du Comté de Bourgogne & du Royaume d'Arles. Ils y accoururent en foule; mais à dire vray, ils ne se soucioient de sa Souveraineté, qu'afin d'en obtenir un titre apparent de
1159. *leurs usurpations.*

Tandis qu'il séjournoit en ce païs-là, les amis communs travaillerent à procurer une entreveuë de luy & du Roy de France, & en arresterent le temps & le lieu : mais le Roy piqué de jalousie pour la grandeur de ce jeune Prince, ou ayant quelque défiance qu'il n'entreprît sur sa personne, n'y voulut point aller qu'accompagné de quantité de troupes; & cela fut cause que Federic se retira fort mal satisfait.

Gefroy Comte de Nantes étant mort sans enfans, Conan Comte de Rennes ou de la petite Bretagne, se saisit de la ville de Nantes. Le Roy Henry, frere de Gefroy, prétendit qu'elle luy appartenoit par succession, & entreprit de la ravoir à force d'armes. Conan estant vivement pressé, racheta la Paix en luy donnant sa

fille & heritiere (elle se nommoit Constance) pour le troisiéme de ses fils encore bien jeune, qu'on appelloit Gefroy comme son oncle défunt.

[La fierté Germanique, & l'imperieuse maniere des Papes ne pouvoient pas compatir ensemble; tous deux prétendoient avoir une domination absoluë l'un sur l'autre; ainsi ils rentrerent bien-tost en querelle. Federic avoit le cœur ulceré de ce qu'Adrian avant que de le couronner, l'avoit forcé de luy livrer l'infortuné Arnaud de Bresse, qu'il fit brûler au poteau comme herétique, & de luy tenir l'estrié à la veuë de toute son armée. Mais il l'estoit encore bien plus de ce que ce Pape, deux ans aprés sur ce qu'il avoit fait prisonnier l'Evêque de Londres, revenant de Rome, & qu'il s'opiniâtroit à le retenir, luy avoit envoyé des Legats qui luy reprocherent *qu'il tenoit l'Empire du bon plaisir du Saint Pere*: discours qui offensa si fort tous les Princes de Germanie, que peu s'en falut qu'ils ne hachassent ces Legats en pieces. Et veritablement il ne pouvoit pas plaire à un Prince ambitieux qui se croyoit le

1159. & suiv.

Segneur de l'Univers, & se mettoit au dessus de tous les Rois, non seulement quand à la préeminence, mais encore quant à la proprieté.]

Durant ces discordes, Adrian vint à mourir le 1. Septembre de l'an 1159. La plus grande partie du Sacré College élût le Cardinal Roland Rainci Siennois de naissance, qui se nomma Alexandre III. mais le peuple & deux Cardinaux seulement donnerent leurs suffrages au Cardinal Octavian, qui étoit Romain. Il prit le nom de Victor. Le droit de l'un & de l'autre étoit douteux; car d'un côté les Decrets de quelques Papes avoient déferé l'élection aux seuls Cardinaux; & de l'autre le peuple Romain prétendoit y avoir la meilleure part; & s'étoit presque toûjours maintenu en cette possession, disant que les Papes n'avoient pû lui ôter un droit qui étoit né avec l'Eglise, & qui avoit eu lieu dés le temps des Apôtres

1160. Le Roi Louis s'en rapporta à l'avis de l'Eglise Gallicane; il l'assembla pour ce sujet à Estampes, & sur son jugement il adhera à Alexandre. Tout l'Occident suivit son exemple, à la reserve de l'Empereur Federic, qui avec ses Allemans,

Allemans, & ce qu'il avoit de partisans 1160
en Italie, rejetta fierement Alexandre, parce qu'il s'étoit instalé sans attendre son approbation. [C'étoit un des differends d'entre les Papes & les Empereurs : ces derniers avoient long-temps joüi du droit de confirmer l'élection des Papes : mais les Papes tournant, pour ainsi dire, la medaille de l'autre côté, soûtenoient que c'etoit à eux de confirmer celle des Empereurs.]

Au reste cette presomption qu'avoit Federic de se dire le Maistre du monde, mit contre luy tous les Rois de l'Occident ; qui ne vouloient pas dépendre de sa prétenduë Monarchie : mais se croyoient aussi absolus que luy dans leurs terres. Et d'ailleurs les Italiens, qui cherchant vainement la liberté, ont toûjours aggravé de plus en plus le joug qu'ils s'efforcent de secoüer, eussent bien desiré se délivrer de celuy des Tudesques ; si bien que les Venitiens & les Lombards firent une ligue entr'eux pour exclure Federic de l'Italie.

Le Roy Henry, outre le Royaume d'Angleterre, tenoit la Duché de Normandie, dont partie de la Bre-

1160. tagne relevoit pour lors; outre cela le Maine, l'Anjou, la Touraine, & toute la Province d'Aquitaine. Son ambition soûtenuë par un si grand accroissement de puissance, remua les droits que sa femme avoit sur la Comté de Toulouse. Pour ce dessein ayant fait alliance avec Raimond Prince d'Arragon, & Comte de Barcelone, & levé une grande armée d'Aquitains & de Routiers, dans laquelle se trouva Macolme Roy d'Ecosse; il entra dans le Languedoc, prit Moissac, Cahors, & quelques autres places.

1160. & 1161. Au bruit de cette entreprise, le Roy Louïs courut aux armes: les prieres du Comte Raimond son beau-frere, & la jalousie qu'il eut de l'agrandissement des Anglois, le firent marcher de ce côté-là. Il se jetta dans Toulouse pour la défendre: mais il avoit si peu de monde, qu'il fut au pouvoir de Henry de forcer cette ville; il n'y eut, disoit-il, que le scrupule d'attaquer son Souverain Seigneur qui l'en détourna, & qui l'arresta tout court. Ce retardement donna lieu à une conference, qui produisit un accommodement entre les deux Rois. Et neanmoins Henry ne renon-

ça pas entierement à la Comté de Tou-louse, jusques à ce qu'il donna sa fille Jeanne, veuve de Guillaume II. Roy de Sicile, au Comte Raimond V. de ce nom. 1150. & suiv.

En ces années, la maudite engeance des Routiers & des Cottereaux commença à se faire connoistre par ses cruautez & ses brigandages. On ne sçait pas bien pourquoi on les appelloit ainsi : mais c'estoit une espece de gens de guerre & d'avanturiers venant de divers endroits, comme d'Arragon, de Navarre, de Biscaye, de Brabant, qui couroient le pays, & qui se loüoient à qui en vouloit, pourvû qu'on leur donnât toute sorte de licence. Les Cottereaux étoient la pluspart fantassins, & les Routiers cavalerie.

Cependant le Pape Alexandre craignant que l'Empereur, aprés avoir dompté l'orgueil des Milanois qui s'étoient revoltez contre luy, ne vinst droit à Rome, ne jugea pas la place tenable & se retira en France, où il demeura plus de trois ans. Cette année il tint un Concile à Clermont en Auvergne, dans lequel il n'épargna pas ses foudres sur Victor, sur Federic, & sur tous leurs adherans.

La maison de Champagne étant au

1161. cœur du Royaume, puissante & belliqueuse, donnoit bien de la peine & des ennuis aux Rois. Voilà pourquoy Louis desirant la détacher d'avec l'Anglois & se l'acquerir, épousa en troisiémes nopces Alix la plus jeune sœur des quatre freres Champenois (car Constance sa seconde femme étoit morte en couche l'an 1159.) Et des deux filles de son premier lit, il en donna une à Henry Comte de Troyes, l'aîné des quatre freres, & l'autre à Thibaud Comte de Blois, qui étoit le second.

1162. Les Evêques de France, & ceux de Normandie, ayant resolu dans leurs assemblées de reconnoistre le Pape Alexandre, il se rendit à Torcy sur la riviere de Loire. En ce lieu les deux Rois Louis & Henry le reçurent avec une extrême soûmission; tous deux mirent pied à terre, & prenant chacun une rêne de sa monture, le conduisirent au logis qu'on luy avoit preparé, [Jamais aucun Pape n'avoit receû un pareil honneur, de voir tout à la fois deux Rois si puissans à ses étriers.

Sur ces entrefaites, l'Empereur en-

voya proposer au Roy une entrevûë 1162.
à Avignon, qui étoit sur les confins
des deux Royaumes. Ils convinrent
que l'Empereur y ameneroit Victor, &
le Roy, Alexandre; & qu'ils tiendroient un Concile des Evêques d'Italie, de France & de Germanie; au jugement duquel ils se rapporteroient touchant celuy des deux qui devoit demeurer dans le S. Siege. Cette convention sembloit fort équitable, & le seul moyen qui pût remettre la paix & l'union dans l'Eglise: aussi tous deux la confirmerent par des sermens solemnels. Le Roy desiroit en effet l'executer de bonne foy, & il s'avança vers Avignon pour cela: mais quand il voulut y mener Alexandre, avec lequel il s'aboucha sur le chemin, ce Pape luy dit nettement qu'il n'y iroit pas; & qu'étant le souverain Juge, il ne pouvoit estre jugé de personne. Ainsi la conference fut rompuë, & le Roy se trouva en fort grand danger: car les Allemans luy reprochant qu'il leur manquoit de parole, & soûtenant qu'il devoit se mettre entre les mains de l'Empereur, comme il l'avoit promis, s'il n'amenoit pas Alexandre, comploterent de l'envelop-

1162. per ; Et ils l'eussent arresté prisonnier si le Roy d'Angleterre n'eust fort à propos fait avancer son armée pour le dégager. Sans doute qu'il ne se fût pas tant hâté, s'il eust préveu les peines que ce Pape luy causa dans le differend qu'il eut incontinent aprés avec Thomas Archevêque de Cantorbery pour les droits & libertez de l'Eglise Anglicane.]

De cette rupture de la Conference d'Avignon, s'ensuivit une furieuse guerre entre l'Empereur & Alexandre ; elle tourmenta cruellemẽt l'Italie quinze ou seize ans durant : mais à la fin l'Empereur n'en pût sortir que par la honte d'une extrême soumission, demandant pardon au Pape, & se laissant mettre le pied sur la gorge. Ce qui arriva l'an 1177. dans la ville de Venise.

1163. L'année 1163. Alexandre assista au Concile de Tours, convoqué par ses ordres : & là il fulmina derechef contre Victor & Federic. Il fit aussi dresser quelques Decrets contre les Heretiques, qui s'étoient épandus par toute la Province de Languedoc.

Il y en avoit de deux sortes principales ; les uns tout-à-fait ignorans, & fanatiques ; les autres plus sçavans & beaucoup mieux instruits dans les saintes Ecritures. Les

premiers étoient une espece de Manichéens adonnez aux dissolutions & vilenies, & ayant des erreurs grossieres & sales. Les autres paroissoient moins dereglez, & fort éloignez de ces turpitudes; Ils tenoient à peu prés les mêmes dogmes que les Calvinistes, & étoient proprement Henriciens & Vaudois. Le peuple qui ne les sçavoit pas distinguer, les appelloit indifferemment Cathares, Patarins, Boulgres ou Bulgares, Adamites, Cataphrygiens, Publicains, Gazariens, Lollards, Turlupins, & leur donnoit plusieurs autres noms, pris de ceux de leurs Docteurs, ou du pays d'où ils venoient, ou de quelque point de leur doctrine. On les appella plus communément Albigeois, parce qu'ils s'étoient fort provignez en cette ville-là sous la protection du Comte Roger qui les favorisoit. 1163.

En cette année moururent deux Princes fort considerables, Eudes troisiéme Duc de Bourgogne, auquel succeda Hugues III. son fils: Et Baudoüin II. Roy de Jerusalem fils de Foulques d'Anjou, qui avoit porté le mesme Sceptre. On crut qu'il avoit été empoisonné. Sa valeur, sa pieté, sa sagesse & son bonheur, pareil à sa vertu, luy eust 1163.

1169. sent donné rang entre les meilleurs & les plus grands Princes, s'il eust vescu. Amaulry, ou Aymery son frere, encore mineur, prit sa place.]

La paix étant entre les deux Rois Louis & Henry, Louis s'occupoit à faire justice, & à reprimer les desordres. Les habitans de Vezelay avoient fait une Commune, & se voyant protegez par le Comte de Nevers, s'efforçoient de se soustraire à l'Abbé qui étoit leur Seigneur. Le Roy fit un voyage de ce côté-là, & les contraignit, eux & le Comte, de demander pardon, & de rompre leur Commune, parce qu'ils l'avoient faite sans son autorité, & sans celle de leur Seigneur. Le Comte de Nevers, pour penitence de ses fautes, se condamna luy-même au voyage de la Terre-Sainte.

La même année le Roy alla en personne combattre le Comte de Clermont, celuy du Puy en Vellay, & le Vicomte de Polignac, Seigneurs Auvergnats, qui ne vouloient pas s'abstenir du pillage des Eglises, & refusoient de comparoître en sa Cour. Il les vainquit tous trois, & les amena prisonniers à Paris. Lorsqu'il les

y eut détenus assez long-temps, il 1163.
les relâchat à la priere des Evêques,
moyennant qu'ils fissent reparation,
qu'ils en donnassent leur serment &
des ôtages, & qu'ils prissent l'absolution de l'Eglise.

Semblablement il punit le Comte de Chalon sur Saone, de la perte de sa Comté, parce qu'il avoit pillé l'Abbaye de Clugny, & y avoit tué plus de cinq cens hommes, tant Moines que valets. Toutefois la fille de ce Comte rentra dans son patrimoine.

Thomas Bequet Chancelier d'Angleterre, & en grand credit prés du Roy Henry, ayant été élû Archevêque de Cantorbery l'an 1163. perdit bien-tôt les bonnes graces de son
Maître pour diverses causes. Parti- 1164.
culierement parce qu'il se separa de la Cour avec un peu trop d'austerité; & que d'ailleurs il se porta avec trop de vigueur à soûtenir les privileges du Clergé, & aneantir les Loix & Constitutions que l'ayeul du Roy Henry avoit fait recevoir par toute l'Angleterre, au préjudice de celles de l'Eglise. La querelle s'échauffa si fort, que Thomas fut banny du Royaume, & tous ses parens & amis

souffrirent d'extrêmes persecutions. Il se retira en France dans l'Abbaye de Pontigny au Diocése de Sens ; & delà il donna bien des peines à son Roy, mais il n'en souffrit pas peu luy même six ans durant.

1164. *La mort de l'Anti-Pape Victor estant arrivée l'an 1164. les Cardinaux de sa suite éleurent en son lieu, Gui de Creme qui se fit appeller Paschal III. & fut confirmé par Federic. Mais Alexandre III. rappellé par les Romains, partit de France l'an suivant 1165. & s'en retourna à Rome pour mettre fin à ce schisme.*

1165. [L'an 1165. il naquit un fils au Roi Louïs le Jeune, qui n'en avoit point encore. Maurice Evêque de Paris, le baptisa dans l'Eglise Nôtre-Dame ; d'autres disent dans la Chapelle de saint Michel qui est dans le Palais ; & trois illustres Abbez, Hervé de saint Victor, Hugues de saint Germain & Odon de sainte Geneviéve, furent ses parreins, & le nommerent Philippe. Comme le Roi crut l'avoir obtenu du ciel, par ses ferventes & longues prieres, & par celles de tout son Roiaume, où plusieurs mois durant ce n'avoit été que jeûnes, aumônes & processions : on lui donna le surnom de

Dieu-Donné, & depuis pour ses beaux-faits, celui de *Conquerant*. L'Historien Paul Emile, a traduit ce surnom par le mot Latin AUGUSTE, & il a été suivi en cela par tous les Historiens modernes. Avant sa naissance, le Roi Louis son pere, eut un songe qui lui donna bien de l'inquietude : car il crut voir que la Reine sa femme, êtant accouchée d'un fils, cet enfant abbreuvoit tous les Seigneurs qui êtoient autour de lui, d'une coupe pleine de sang. Ce qui signifioit assez clairement qu'il en feroit bien répandre pendant son regne. 1165.

La vie de Conan le Petit, Duc de Bretagne, qui avoit été continuellement traversée, finit l'an 1166. pour faire place à Gefroy de Normandie, son gendre. Ce Prince n'ayant encore que quinze ans, demeura avec sa Duché sous la tutelle du Roi, son pere durant quelques années ; au bout de ce temps-là s'étant émancipé, il entra en guerre avec lui. Le sujet êtoit, que Henry le vouloit contraindre de lui faire hommage de la Duché, & il lui demandoit ce devoir, en vertu du Traité fait par Charles le Simple avec Rollon Duc de Normandie. 1166.

1168. L'an 1168. Thierry d'Alsace Comte de Flandres, mourut à Graveline qu'il avoit close de murailles ; Philippe son fils domina aprés lui. La même année Matilde, veuve de Gefroy Plante-Geneft, Comte d'Anjou, & mere de Henry II. Roi d'Angleterre, acheva de vivre.

1169. & 70. En ce même temps, la haine se renouvella entre les deux Rois pour plusieurs sujets ; l'un étoit l'affaire du Comte d'Auvergne, que Louis, comme souverain Seigneur, prit sous sa protection & sauvegarde, contre Henry, duquel ce Comte étoit vassal comme mouvant de l'Aquitaine ; l'autre le support qu'il donnoit hautement à Thomas Archevêque de Cantorbery. La guerre se ralluma donc, & se fit deux ans durant ; neanmoins assez lentement, & de sorte que le respect qu'eurent l'un & l'autre pour les instantes prieres du Pape Alexandre, les raccommoda pour quelque temps.

1169. Ces deux Princes s'étant donc abouchez à Saint Germain en Laye, conclurent la paix entre-eux ; & là les fils de l'Anglois rendirent hommage au Roi Louis, des terres que leur pere leur asseuroit par avancement d'hoirie;

sçavoir Henry, de la Duché de Normandie, du Comté d'Anjou, & de la Charge de grand Seneschal, laquelle y avoit été jointe dés le temps de Grisegonnelle; comme aussi des Comtez du Maine & de Touraine; & le second nommé Richard, de la Duché d'Aquitaine. Car pour le troisiéme, qui étoit Gefroy, il avoit la Bretagne de par sa femme, & n'en devoit hommage qu'au Duc de Normandie.

[Cet accommodement n'empêcha pas que l'année d'aprés Henry ne fist dessein de se saisir de la ville de Bourges & du Berry, qu'il maintenoit être de la Duché d'Aquitaine. Il s'avança pour cela avec son armée, à Montluçon; mais le Roi Louis luy rompit son coup, y ayant de bonne heure envoyé des troupes. 1170.

Au retour de cette tentative, les deux Rois s'entrevirent à Montmirel en Brie, c'étoit pour travailler à la reconciliation de Thomas Archevêque de Cantorbery. Elle eût été achevée dés ce lieu-là, si Thomas, en portant le baiser de paix à Henry, ne lui eût dit qu'il le baisoit *en l'honneur de Dieu*, ce qui fit que ce Roi se retira en arriere, comme s'il y eût eu quelque ser-

1170. pent caché sous ces paroles. On continua neanmoins de negocier cette affaire, que Louïs avoit fort à cœur; les deux Rois s'abboucherent une autre fois à Freteval, l'Archevêque de Sens s'y trouva; & c'est une chose memorable, que Henry & lui étant descendus deux fois de cheval, & s'étant tirez à quartier pour conferer, à toutes les deux fois le Roi Anglois tint les rênes de la bride à l'Archevêque. Enfin l'accommodement se fit à Blois, & les deux parties s'embrasserent. Mais comme le Roi, tandis que l'accommodement se traitoit, avoit fait couronner son fils aîné qui portoit même nom que lui, par l'Archevêque d'Yorc, malgré les deffenses expresses du Pape, & au préjudice des droits de l'Eglise, & des Archevêques de Cantorbery: Thomas ne fut pas si-tôt descendu en Angleterre, qu'il fit publier des lettres de sa Sainteté, par lesquelles il suspendoit l'Archevêque d'Yorc, & l'Evêque de Londres qui avoit assisté à cette ceremonie.] Ce procedé renouvella les troubles dans l'Angleterre, & les chagrins du Roi; lequel s'étant plaint un jour publiquement, qu'il étoit bien malheureux d'avoir

tant de serviteurs & tant de creatures, & que neanmoins un Prêtre lui tînt teste, & prît plaisir à le fâcher; quatre Gentilhommes de sa Cour, par une complaisance aussi lâche que détestable, comploterent de l'en délivrer. Estant donc allez à Cantorbery, ils entrerent dans l'Eglise où ce saint Prelat disoit Vêpres avec ses Moines, & le massacrerent au pied de l'Autel, le 29. de Decembre 1170.

Quoique Henry désavouast ce meurtre par un serment authentique, & qu'il en temoignast une douleur extrême; neanmoins parce qu'il avoit donné sujet de le commettre, si peut-estre il ne l'avoit commandé, le Pape luy en fit une grande affaire; [& d'autant plus que le Roi Louis qui avoit fort aimé cet Archevêque, n'oublia rien pour exciter sa Sainteté à en prendre vengeance. Aussi envoya-t-il des Legats qui presserent & épouventerent si fort le Roi Henry, qu'il subit toutes les penitences qu'ils luy voulurent imposer, ainsi que nous le dirons.] Le saint Archevêque reveré comme Martyr, fut canonisé l'année suivante; & les frequents miracles qui se firent sur son tombeau, attesterent sa sainteté.

1171.
1172.
1173.

Presque toutes les années il y avoit rupture, puis tréve ou paix entre les deux Rois, soit pour leurs interests propres, soit pour ceux de leurs amis & de leurs vassaux. Mais Louis avoit cet avantage, qu'estant le souverain Seigneur, il avoit droit de recevoir les plaintes des vassaux de Henry, & de se rendre son Juge.

1173. Il en avoit soûlevé plusieurs en Aquitaine & en Normandie: cette année il arma encore contre lui ses propres enfans. Henry avoit marié son fils aîné nommé comme lui, avec Marguerite fille de Louis, & l'avoit fait couronner avec son épouse l'année suivante à VVincester. Ce jeune Prince estant allé visiter son beau-pere avec elle, & ayant demeuré quelque temps en sa Cour, s'estoit laissé mettre dans l'esprit, que puisqu'il estoit couronné il devoit regner, & qu'il faloit qu'il demandast à son pere la joüissance entiere ou du Royaume d'Angleterre, ou de la Duché de Normandie.

Dans cette disposition, & piqué trop vivement de ce que son pere lui avoit osté quelques jeunes gens qui lui donnoient de mauvais conseils, il se déroba une nuit d'avec lui, & vint se

jetter

je[illegible]ntre les bras du Roi. 1173.

Aussi-tost toute la jeune Noblesse le suit, la Reine Alienor sa mere, le favorise; ses deux freres, Richard Duc d'Aquitaine, & Gefroy Duc de Bretagne, se rangent auprés de lui; & toutes ces Provinces s'ébranlent avec eux. Guillaume, Roi d'Ecosse, se déclare pour eux, & attaque l'Angleterre; le Roi de France les prend sous sa protection, & fait passer en même temps des troupes dans cette Isle sous la charge de Robert Comte de Leycestre, pour soûtenir les revoltez.

Il sembloit donc que le malheu- 1174.
reux pere deust être accablé tout d'un coup: [Dans cette extremité, il tourne les yeux vers le ciel, s'humilie devant Dieu, se resout de traverser en plein jour, la ville de Cantorbie, nuds pieds, & couvert seulement d'une vieille casaque sur sa chair, & d'aller en cet état se prosterner sur le tombeau de saint Thomas. Il y passa le jour & la nuit en prieres, avec des pleurs & des gemissemens indicibles; & ayant appellé tous les Moines de cette Abbaye, les obligea de lui donner chacun un coup de verges sur les épaules. Si-tost qu'il se fust remis bien avec Dieu, par

la réparation de ſa faute, il re[illegible]it des effets preſque miraculeux de ſon aſſiſtance; tous ſes ennemis furent terraſſez;] Louis qui venoit de prendre Verneüil au Perche, n'oſa le garder, & ſe retire de devant lui: Le Comte Leyceſtre fut défait en Angleterre, & tous ceux qui le ſuivoient tuez ou pris, enſuite tout le Royaume reduit en moins de trente jours; ce Roi y étant paſſé incontinent aprés la défaite des rebelles.

1175. L'an ſuivant, Guillaume Roi d'Ecoſſe, ſon capital ennemi, perdit la bataille contre ſes Lieutenans, & demeura priſonnier avec la plûpart de ſes Capitaines. une furieuſe tempeſte diſſipa & délabra la flote du jeune Henry; le Roi Louis qui avoit mené Philippe Comte de Flandres avec lui, pour aſſieger Roüen, fut rudement repouſſé de devant cette ville: De ſorte que voyant Henry qui avoit repaſſé la mer pour la ſecourir, & qu'il s'appreſtoit à lui donner bataille, il entendit à une tréve de quelque mois.

Pendant qu'elle duroit, le vieil Henry paſſa en Poitou, & dompta Richard le plus mauvais de ſes trois fils rebelles à qui il avoit donné ce païs-là,

pour ſon partage. Aprés cet avantage, les autres rentrerent dans l'obeïſſance; & les deux Rois ſe porterent aſſez facilement à la paix. Elle fut concluë entr'eux, & afin de la mieux cimenter, Louis mit ſa fille Alix entre les mains de Henry pour la marier au Prince Richard, quand elle ſeroit en âge nubile.

Lorſqu'ils eurent goûté les douceurs de la paix un an durant, ils prirent tant d'averſion pour les guerres & les brouilleries, qu'ils reſolurent de n'y plus retomber. Tous deux ſe ſentoient déja vieux, & tous deux avoient ſujet de craindre: l'un redoutoit les remuemens de ſes trois fils trop braves, l'autre apprehendoit pour la foibleſſe du ſien qui étoit unique & trop jeune. Tellement qu'ils confirmerent la paix par de nouveaux ſermens, ſe promirent amitié envers & contre tous, & firent reſolution d'aller enſemble en Languedoc pour exterminer les Heretiques dont nous avons parlé. Ils trouverent neanmoins plus à propos d'y envoyer auparavant le Legat du Pape, avec quatre ou cinq autres Prelats, pour eſſayer de reduire ces dévoyez par Predications & par anathêmes. Ces 1177.

deux moyens ne furent pas inutiles, ils en ramenerent beaucoup au giron de l'Eglise, & reprimerent les autres pour un temps.

1178. [Durant le calme de cette paix, les deux Rois s'aboucherent à Nonancour sur les confins de Normandie, & proposerent de faire une seconde Croisade, dont, à dire vrai, ni l'un ni l'autre n'étoit plus capable.]

Quelques mois aprés Louis, qui étoit extrêmement cassé de vieillesse, usant de la même prévoyance que ses prédecesseurs, resolut de faire couronner Philippe son fils : mais étant arrivé que ce jeune Prince tomba malade d'une frayeur qu'il eut de s'estre égaré dans le bois comme il étoit à la chasse, il falut remettre cette ceremonie, & elle ne s'accomplit que l'année suivante.

Cependant comme la devotion envers les Reliques de saint Thomas de Cantorbery, croissoit de plus en plus, par l'exemple même du Roi Henry, qui de son persecuteur étoit devenu son adorateur : Le Roi Louis passa en Angleterre, fit ses prieres sur son Tombeau, & y laissa de riches marques de sa pieté.

Enfin le Prince Philippe fût sacré & couronné à Reims, le jour de la Toussaint de cette année 1179. par Guillaume Archevêque de cette ville, & Cardinal, frere de la Reine sa mere; le Duc de Normandie, & Philippe Comte de Flandres, tous deux Pairs, assistant à cette ceremonie, & lui tenant la Couronne sur la tête. Le Roi Louis ne put s'y trouver, parce qu'il étoit déja atteint de paralysie. 1179.

Peu aprés Philippe, Comte de Flandres, fidelle & affectionné envers lui, moyenna le mariage de sa niéce Isabelle-Alix, fille de sa sœur, & de Guillaume Comte de Hainaut, avec le nouveau Roi qui étoit son fillol; & la traitant comme sa fille, parce qu'il n'avoit aucuns enfans, il lui donna en faveur de ce mariage, la Comté d'Artois & le païs qui est le long de la riviere du Lys. La Reine mere n'étoit pas contente de ce mariage, qui l'éloignoit de l'administration des affaires, en y affermissant le Comte de Flandres; elle voulut former un parti, & se cantonna dans ses places: mais son fils prévint ses desseins, de sorte qu'elle fut contrainte de se retirer vers ses freres. 1180.

1180. Avant que cette brouillerie fust entierement terminée, le Roi Louis mourut de paralysie dans la ville de Paris le dix-huitiéme jour de Septembre de l'an 1180. âgé, comme disent plusieurs, de prés de soixante-dix ans, mais selon moi, seulement de soixante-trois à soixante-quatre, dont il en avoit regné quarante-trois. Son corps fut inhumé [dans l'Eglise de l'Abbaye de Barbeaux prés de Melun, où la Reine Alix sa femme lui fit élever un tombeau de marbre blanc. Le Roi Charles IX. étant à Fontainebleau, eut la curiosité de le faire ouvrir : on y trouva son corps presque tout entier, & ses ornemens Royaux à demy consumez par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col : le Roy & les Princes du sang qui se trouverent là presens, les prirent pour les porter en memoire d'un si bon & religieux prédecesseur.

Il entreprenoit avec plus de hardiesse que de prudence, & quelquefois même contre la justice ; aussi étoit-il peu heureux en ses entreprises ; & d'ailleurs trop mol dans les affaires qui desiroient de la vigueur ; mais religieux, doux, charitable, bon ;

équitable & liberal autant qu'aucun 1180.
Prince de son siecle. On ne luy peut reprocher que deux choses; l'une d'avoir repudié sa femme; l'autre d'avoir soûtenu la rebellion des enfans du Roy Henry contre leur pere. [La derniere, sans doute, ne se peut appeller qu'une énorme injustice qui violoit les droits de la nature: mais quant à l'autre, il faudroit sçavoir parfaitement bien la disposition des affaires de ce temps-là, pour prononcer, comme font quelques modernes Politiques, que ce fut une lourde faute contre la prudence. Ils pourroient dire plus justement qu'il en eust fait une tres-grande contre l'honneur, de garder à ses costez une femme de cette humeur-là. Et en la repudiant pouvoit-il garder ses terres? Quand sa conscience luy eust permis de les retenir, les Grands du Royaume l'eussent ils souffert? & les peuples de l'Aquitaine eussent ils si facilement abandonné leur Dame naturelle?]

Il eut trois femmes; cette Alienor d'Aquitaine, Constance d'Espagne, & Ailx de Champagne. De la premiere vinrent deux filles, Marie &

1180. Alix, qui épouserent les deux freres ; Henry Comte de Champagne, & Thibaud Comte de Chartres & de Blois. De la seconde sortit Marguerite, qui fut mariée en premieres nôces avec Henry le Jeune Roy d'Angleterre ; & en secondes avec Bela III. Roy de Hongrie. De la troisiéme naquirent deux filles & un fils. Des deux filles, Alix fut fiancée à Richard d'Angleterre, puis mariée à Guillaume Comte de Pontieu ; & Agnes épousa Alexis Comnene, fils de Manuel Empereur de Constantinople. Le fils fut nommé Philippe, & regna aprés son pere.

CONSTANCE
FEMME DE
LOUIS LE JEUNE.

S'IL est vrai que Louis fut offensé des amours de sa femme Alienor dés le séjour qu'il fit en Antioche l'an 1148. je m'étonne qu'il l'ait considerée jusqu'à l'an 1152. avec la même

même affection qu'il lui avoit toûjours portée. Il semble qu'il l'aimoit encore, puisqu'il en eut une fille aprés son retour en France ; autrement il seroit difficile de croire, qu'un homme de cœur ayant reconnu les adulteres de sa femme, en voulût avoir la compagnie, & moins encore avoüer le fruit qui ne seroit pas à lui. Ce qui m'a fait penser que peut-être il n'aprit cette mauvaise conduite, que lors qu'il fut revenu dans son Royaume. Je ne sçai si la parenté qu'il prit pour prétexte de répudiation fut bien averée, mais au moins il y eut des gens de marque qui la prouverent par serment ; Si bien que le mariage étant resolu, chacune des parties se pourvût. Alienor se jetta entre les bras de Henry II. Roy d'Angleterre qui l'épousa ensuite ; & Louis demanda la fille d'Alfonse Roy de Castille, par la plûpart des Historiens nommé Constance, & par quelques autres Elizabeth, ou Beatrix ; Elle pouvoit bien avoir l'un & l'autre nom, ainsi que beaucoup d'autres Princesses & Dames de ce tems-là. Hugues Archevêque de Sens, qui avoit été envoyé Ambassadeur pour faire cette recherche, l'amena

Constance fille d'Alfonse Roi de Castille.

en France avec un train & une magnificence Royalle. Elle fut reçûë avec beaucoup de joye ; & le Roy aprés la consommation du mariage la fit couronner à Orleans en l'an 1154. Quelques mois aprés il fit un voyage en Espagne, soit pour accomplir un vœu qu'il avoit fait à S. Jacques, soit pour traiter de quelques affaires avec les Princes de ce païs-là, non pas pour s'enquerir si sa femme étoit legitime, ou bâtarde : car à quoi eût servi cela, puisque le mariage étoit consommé ? Mais la vanité des Espagnols, ausquels veritablement nous avons cette obligation de nous avoir toûjours donné de bonnes Reines, nous penseroit faire croire que nôtre Roy fut bien honoré d'épouser une fille naturelle. Elle n'étoit pas telle, mais effectivement née d'un mariage irreprochable d'Alfonse, qui pour avoir uni deux ou trois petites Seigneuries, eut la vanité de s'intituler Empereur des Espagnes, avec Berengelle sœur de Raimond Comte de Barcelone. La beauté de cette Reine éclatoit d'autant plus vivement, qu'elle étoit relevée par les attraits de sa vertu. Sa rare modestie & sa

Vertus de Constance.

pudicité gagnerent aussi puissamment l'esprit du Roy, que la méchante conduite d'Alienor l'avoit offensé; c'est tout ce qu'en disent les Historiens. Constance deux ans aprés son mariage devint grosse, & sa douleur de ses couches fut si cruelle, qu'elle perdit la vie en la donnant à une fille, qui fut nommée Marguerite, depuis mariée en premieres nôces à Henry fils aîné de Henry d'Angleterre, & aprés sa mort en secondes nopces à Bela Roy de Hongrie. Comme l'amour que le Roy lui portoit n'avoit point de bornes, il n'oublia rien de tout ce qu'il crût nécessaire pour honorer sa memoire, & il la fit enterrer dans l'Eglise de S. Denis, avec la plus magnifique pompe funebre que l'on eût encore vûë.

Sa mort l'an 1157. & les enfans.

ALIX,

III, FEMME DE LOUIS LE JEUNE.

LES enfans mâles sont les richesses & la force d'un Souverain. Louis n'en avoit point eu de ses deux premieres femmes, c'est pourquoy par l'avis de son Conseil il épousa Alix, fille de Thibaut le Grand Comte de Champagne. Il n'eut sçû trouver un parti plus convenable à son humeur, ni plus avantageux à son Etat. Avec ses attraits du visage elle avoit les gentillesses de l'esprit, & la nourriture plus noble qu'aucune Princesse de l'Europe : car la Cour de Champagne étoit alors la plus magnifique & la plus pompeuse qu'on eut sçû voir. Les richesses & les grandes Seigneuries de Thibaut, à cause desquelles il fut surnommé le * Grand, & l'heureuse lignée dont il voyoit refleurir sa Maison, y attiroit de toutes parts la fleur des plus braves Chevaliers du Royau-

* Ils appelloient les riches Grands.

me. Ses deux fils aînez, Henry surnommé le Large, son successeur au Comté de Champagne, & Thibaut Comte de Blois, avoient épousé les deux filles du Roy sorties du mariage d'Alienor : Guillaume le plus jeune des quatre étoit Archevêque de Rheims, & Estienne le troisiéme Comte de Sancerre avoit pris Isabeau de Rosni : les trois premieres filles étoient aussi toutes pourvûës. Nôtre Alix la plus jeune, mais la plus accomplie des quatre, fut aussi la plus heureuse, & couronnée Reine de France l'an 1158. dans l'Eglise de Rheims. Cette Princesse étoit d'une humeur bienfaisante & liberale, suivant les inclinations de sa maison & celles de son mari, qui le premier de nos Rois Capetiens a mis son Palais & sa suite dans un état Royal & convenable à la Majesté de la France. Avec cela elle cherissoit les beaux Arts, sur tout la Poësie & la Musique, & recompensoit liberalement les beaux Esprits. La Reine satisfaisoit ainsi au contentement de tous les François, qui n'avoient plus rien à désirer, sinon qu'elle leur produisît un fils aussi auguste comme elle. Pour

cette fin l'on fit des Processions solemnelles, où la Reine assista avec tant de pieté, que le Ciel touché de ses prieres lui donna Philippe, qui ayant été obtenu par la faveur Divine, fut appellé *Dieu donné*. Louis VII. eût encore deux filles, l'une nommée comme sa mere, qui fut fiancée à Richard d'Angleterre, & mariée à son refus à Guillaume Comte de Ponthieu; l'autre appellée Agnés, mariée à Alexis fils d'Emmanuel Empereur de Grece. En reconnoissance d'un bienfait si merveilleux, la Reine obtint de son mari, qu'il bâtit en l'honneur de la sainte Vierge l'Eglise de Barbeaux, autrement dite S. Port sur Seine, où elle voulut être ensevelie auprés de lui, travaillant le reste de ses jours à lui dresser un magnifique Tombeau, dont la matiere étoit d'argent massif; mais l'ouvrage étoit beaucoup plus precieux, & semé de pierreries: Depuis la mort du Roy son mari, le reste de sa vie ne fut qu'inquiétude, jusqu'à ce qu'elle lui alla tenir compagnie vingt-cinq ans aprés, sçavoir l'an 1205. Elle fut inhumée en l'Abbaye de Pontigni en Bourgogne, & l'on tient qu'elle fonda celle du Jard prés de Melun.

PAPES encore ALEX. III. 1. an sous ce regne.

LUCE III. élu le 29. Aoust 1181. S. 4. ans, 2. mois, 18. jours.

URBAIN III. élu le 25. Nov. 1185. S. 1. an, & prés d'11 mois.

GREG. VIII. élu en Octob. 1187. S. an peu moins de deux mois.

CLEM. III élu le 6. Janv. 1188 S. 3. ans, 2 mois.

CELEST. III. élu le 12. Av. 1191. S. 6. ans, 9. mois.

INNOC. III. élu le 9. Janv. 1198. S. 18. ans, 6. mois, 9 jours.

PHILIPPE II. ROY XLI.



Vn prince qui peut estre & conquerant & juste
Sans opprimer son peuple, amasser des tresors,
Enrichir le dedans, & s'accroistre au dehors,
Peut bien, sans se flatter, prendre le nom d'AVGVSTE,

HONORE' III. élu le 17. Juillet 1216. S. 10 ans, 8. mois, dont 7. pendant ce regne.

PHILIPPE II.

SURNOMMÉ AUGUSTE,

ou

LE CONQUERANT,

ROY XLI.

Agé de quinze ans.



E's le vivant de Louis le Jeune les affaires avoient commencé d'estre gouvernées sous le nom & par les soins, comme je croy, de Philippe d'Alsace Comte de Flandres, qui étoit son tuteur, son gouverneur & son parrain. [Il ne conserva pas cette autorité un an entier ; la Reine & la Maison de Champagne la luy disputant, le jeune Roy remit sa personne & l'administration de ses affaires à Robert Clement, Seigneur du Mez en Gastinois, que son pere luy avoit don-

EMPP. ALEXIS II. fils de Manuel, en Octobre, R. 2. ans. & encore FEDERIC I.

1180.

1181. & leurs meubles. Il en usa ainsi par l'avis de Frere Bernard, simple Hermite demeurant au Bois de Vincennes, mais homme de grand credit à la Cour: & ce conseil se trouva plus politique encore que Chrestien, d'autant que par ce moyen le Roy tira de bien plus grandes sommes des Juifs, qu'ils ne luy en eussent donné pour les maintenir.]

Dés son avenement à la Couronne, qui fut en 1180. son Conseil desirant sanctifier son nouveau regne, fit publier un Edit contre ceux qui prononcent ces horribles blasphêmes qui sont composez du nom & des membres du Fils de Dieu; les condamnant à payer certaine amende pecuniaire, s'ils étoient gens de condition; & à estre jettez dans l'eau, s'ils ne l'étoient pas.

Poussé du même zele, il fit faire une exacte recherche de tous ceux qui étoient accusez d'heresie, & en envoya plusieurs au feu. Il signala encore sa pieté par l'expulsion des Comediens Jongleurs & Farceurs, qu'il chassa de sa Cour, comme gens qui ne servent qu'à flater & à nourrir les voluptez & la faineantise, à remplir

les esprits oiseux de vaines chimeres 1182.
qui les gastent ; & à causer dans les cœurs des mouvemens dereglez, que la sagesse & la Religion nous commandent si fort d'étouffer. Les Princes avoient accoustumé de faire de beaux presens à ces gens-là, & de leur donner leurs plus precieux habits : mais luy étant persuadé, comme le dit Rigord son Historien, que *donner aux Histrions, c'estoit sacrifier au diable*, aima mieux suivre l'exemple du saint & charitable Empereur Henry I. qui avoit fait vœu de faire vendre les siens, pour en employer l'argent à nourrir & entretenir les pauvres. 1183.

L'an 1183. il entoura de murailles le parc du Bois de Vincennes, & le peupla de bestes fauves que le Roy d'Angleterre luy envoya. [En divers temps il fit fermer & remparer de murs & de fossez toutes les villes & terres de son domaine, & enjoignit au Prevost & principaux Bourgeois de Paris de paver leurs ruës qui estoient toutes pleines de bouë & d'ordure. Ce qu'ils executerent suivant ses ordres ; & ils l'eussent fait avec bien plus de joye, si ce n'eust pas été à leurs dépens.

1183. L'an 1183. Henry Comte de Champagne, à cause de ses magnificences & liberalitez, surnommé le Large, étoit mort dans sa ville de Troyes, au retour de son voyage en Terre-sainte; & avoit laissé deux fils, Henry surnommé le Jeune, & Thibaud; qui tous deux furent successivement Comtes de Champagne; & une fille nommée Marie, qui à trois ans de là épousa Baudoüin Comte de Haynaut, depuis Comte de Flandres, & Empereur de Constantinople. C'est ce Henry qui coupa la riviere de Seine à Troyes en plusieurs canaux, afin d'y établir diverses manufactures qui font vivre aujourd'huy un tres-grand nombre d'ouvriers, & apportent beaucoup d'utilité à la ville & à la Province. Quels monumens sont plus dignes d'un Prince Chrestien, ou ceux de la paix, ou ceux de la guerre?]

Dans la même année 1183. le jeune Henry Roy d'Angleterre, âgé seulement de vingt-huit ans, mourut dans le Chasteau de Martel en Quercy; non peut-estre sans quelque punition divine, de s'estre souvent, & même encore à cette heure-là, revolté con-

tre son pere, [qui étoit allé en ce 1183.
païs-là avec une armée pour le ramener à son devoir. Aussi ce jeune Prince se voyant proche de sa fin, donna de grandes marques d'une vraye contrition : il vestit le cilice, se fit mettre la corde au col, & voulut mourir couché sur un lit de cendres. Sa veuve Marguerite de France, sœur du Roy Philippe, fut depuis remariée à Bela III. du nom, Roy de Hongrie.

Les peuples de Berry ayant porté leurs plaintes à Philippe, des ravages des Cotereaux, qui desoloient alors cette Province, il leur donna quelques troupes pour les reprimer. Avec ce renfort ils combattirent ces voleurs, & les assommerent tous, sans pardonner à pas-un seul : il en fut tué plus de neuf mille. Ils étoient pires qu'Heretiques ; ils se moquoient insolemment de la Religion & de ses Ministres, appelloient les Prestres des *Chanterres*, les souffletoient, les battoient outrageusement, les emprisonnoient & les rançonnoient. Ils rompoient les calices & les ciboires, jettoient les hosties par terre, & donnoient les corporaliers, & les sacrez

1183. linges de l'autel à leurs vilaines, qui s'en faisoient des coëffes & des guimpes. Je trouve que ces canailles s'appelloient aussi *Paillards*, *Palearii*, à mon avis, parce qu'ils couchoient tous pesle-mesle & se veautroient sur la paille.]

Les Seigneurs particuliers ayant eu depuis long-temps la licence de se faire la guerre aprés un deffy qu'ils s'envoyoient, il s'en ensuivoit des meurtres & des saccagemens continuels. Les Evêques & quelques Seigneurs des plus sages du Royaume, avoient tâché d'y remedier dés l'an 1044 *ayant ordonné la* TREVE *ou* PAIX *de* DIEU, *pour les differends des particuliers durant certains temps de l'année, & certains jours de la semaine, avec de trés-rigoureuses peines contre les infracteurs, jusques-là qu'on pouvoit les tuer dans les Eglises, qui servoient d'asyles à tous les autres crimes les plus énormes. Raimond Berenger, Comte de Barcelone, l'avoit établie dans ses païs l'an* 1060. *Guillaume le Conquerant en Angleterre & en Normandie l'an* 1080. *le Concile de Clermont l'avoit confirmée l'an* 1095. *& celuy de Rome l'an* 1102.

Or comme ces tréves estoient mal observées, & qu'à l'occasion principalement de

la

la guerre qui estoit entre le Roy d'Arragon & Raimond Comte de Toulouse, les Provinces de Languedoc & de la Guyenne, estoient miserablement tourmentées de factions, de meurtres & de brigandages: un certain Charpentier nommé Durand, qui paroissoit homme simple, trouva le remede à ces calamitez, & avec cela le moyen de s'enrichir. Il asseura que Dieu luy avoit apparu dans la ville du Puy en Auvergne, luy commandant d'annoncer la Paix, & qu'il luy avoit donné pour preuve de sa mission, certaine image de la Vierge qu'il montroit. Tellement que sur sa foy, les Prelats, les Seigneurs & les Gentilshommes s'estant aßemblez au Puy le jour de la feste de l'Assomption, convinrent tous entr'eux par serment sur les saints Evangiles, de mettre bas toutes animositez, & d'oublier toutes injures, & firent une sainte Ligue pour reconcilier les esprits, & pour entretenir la paix, qu'ils nommerent la PAIX DE DIEU. *Ceux qui en estoient, portoient sur leur poitrine l'estampe de cette image de Nostre-Dame en plomb, & sur leur teste des capuchons de linge blanc que ce Charpentier leur vendoit. Cette invention eut tant de pouvoir sur les esprits, qu'un homme avec ces marques là estoit non seulement en seureté, mais aussi en veneration parmi les plus* 1183.

mortels ennemis. [Mais comme les plus grands abus viennent des plus salutaires établissemens, il arriva que les paysans se trouvant forts par l'union que ces chaperons faisoient entr'eux, commencerent à s'atrouper & à menacer la Noblesse, qui en effet étoit la cause de tous leurs maux : de sorte que quelques Seigneurs se mirent à leur courir sus ; entr'autres l'Evêque d'Auxerre qui en ayant massacré un grand nombre, chassa tous les autres de dessus ses terres.]

1184. Soit que les Princes de Champagne, freres de la Reine-mere, eussent gagné le dessus à la Cour, & mis mal le Comte de Flandres auprés du Roy, soit pour quelque autre sujet, le Roy le somma de luy rendre le Vermandois, que Louïs VII. ne luy avoit donné, à ce qu'il pretendoit, que pour un certain temps. Le Comte tres-puissant s'y voulut maintenir, passa la Somme avec une grosse armée, & vint jusqu'à Senlis. Le Roy monta à cheval ; à la nouvelle de sa marche le Comte rebroussa sur ses pas & alla assieger Corbie ; mais il en décampa aussi-tost pour le même sujet. Le Roy ne l'ayant pû joindre, assiegea le Chasteau de Bobant ; les deux armées s'approcherent pour se charger ; & le Comte eut la hardiesse de presenter la

bataille au Roy & de luy envoyer un 1141.
deffy. Quelques entremetteurs arresterent leur impetuosité, & firent la paix ; le Comte relâcha tout le Vermandois, à la reserve de Peronne & de S. Quentin : toutefois on luy en laissa la jouïssance sa vie durant.

A cet accommodement, le Roy appella tous les Evêques, Abbez, Comtes & Barons, qui servoient en son armée, avec leurs arriere-Vassaux ; tel estoit alors le droit des François. [Durant cette guerre la Reine se retira d'auprés du Roy, qui ne la traittoit pas bien, peut-estre parce qu'il la voyoit trop portée pour les interests de son oncle ; mais dans cette separation, elle se gouverna avec tant de sagesse & de patience, qu'il la rappella, quoy que d'abord il eust resolu de la repudier sous pretexte de parenté, & que tous les Evêques de Cour y donnassent leur consentement, à la reserve de celuy de Senlis, qui eut plus de conscience & d'honneur que de complaisance.

La paix faite avec le Comte de Flandres, Baudoüin Comte de Hainaut son heritier, épousa Marie de Champagne tante du Roy : les nôces en furent celebrées à Chasteau Thierry.]

1185. Un peu aprés le Patriarche de Jerusalem, & le Prieur de l'Hôpital de saint Jean, députez de la part des Chrétiens de la Terre-Sainte, apporterent les clefs de la Sainte Cité au Roy Philippe, implorant son secours, & luy representant l'extrême danger où elle estoit reduite. Il les avoient portées trois ans auparavant avec la même supplication au Roy Henry d'Angleterre, qui estoit naturel heritier de ce Royaume-là, comme fils de Gefroy Plante-geneft, qui l'estoit du Roy Foulques: mais ce Prince estant alors en guerre avec ses enfans, ne s'étoit pas mis en peine de leur donner le secours qu'ils demandoient. Le Roy Philippe ne fit pas de même; car ayant tenu une grande assemblée de Prelats & de Seigneurs à Paris, il leur enjoignit de prêcher la Croisade, & de la publier par tout: & cependant il envoya à la Terre-sainte un secours considerable de cavalerie & d'infanterie à ses dépens.

La même année les plaintes du Clergé de Bourgogne, que le Duc Hugues avoit pillé, & celles du Seigneur de Vergy, dont ce Prince assiegoit le Chasteau, l'obligerent à

marcher de ce côté-là, & d'assieger Chastillon sur Seine, le plus fort boulevart de ce rebelle. Lequel voyant que sa place avoit été prise d'assaut, vint humblement se jetter à ses pieds & se soûmettre à ses commandemens, promettant de payer 30000. liv. de reparation au Clergé, & donnant quatre Châteaux en nantissement; qui pourtant luy furent rendus à quelque temps delà; sans doute parce qu'on eut besoin de luy.

Je trouve qu'environ ce temps, un Girard de Poissy qui manioit les Finances, y remit de son propre fonds onze mille marcs d'argent. Il est à croire qu'il les avoit gagnez avec le Roy; mais quoy qu'il en soit, on peut dire que cet exemple sera toûjours unique, & qu'on ne verra jamais de Financier qui le veuille imiter. Quelque chose qu'on fasse, ces gens-là iront plûtost à la mort, que de venir à restitution. Ainsi il sera toûjours plus seur & plus aisé de les empêcher de prendre, que de les obliger de rendre.



Gefroy Duc de Bretagne & frere de ce Henry d'Angleterre, qui étoit mort il y avoit deux ans, étant venu à Paris pour voir le Roy qui le cherissoit tendrement, mourut de maladie à 1186.

1186. Champeaux. Il fut inhumé dans Nostre-Dame de Paris. Champeaux est le lieu où l'on a depuis bâti l'Eglise & le cimetiere de S. Innocent. De sa femme Constance, fille & heritiere de Conan Duc de Bretagne, il avoit une fille nommée Alienor, & un fils unique âgé seulement de trois mois. Les Bretons luy donnerent le nom d'Artus, en memoire de ce fameux Roy que les Romans font auteur des Chevaliers de la table ronde, & de tant de hauts faits d'armes. Il demeura sous la tutelle de sa mere, & sous la protection du Roy, malgré tous les efforts du vieux Henry, & de Richard son fils, qui firent plusieurs entreprises pour se saisir de sa personne, afin de s'emparer de la Bretagne. Constance veuve de Gefroy épousa depuis Guy Seigneur de Thoüars.

La memoire de Gefroy est encore aujourd'huy fort celebre chez les Bretons, à cause de cette Loy qu'il fit dans son Parlement ou Estats Generaux, & qu'on nomme L'ASSIZE DU COMTE GEFROY: *par laquelle il fut ordonné que dans les maisons des Barons & des Chevaliers, les partages ne se feroient plus également comme ils se faisoient auparavant; mais que l'aîné*

recueilleroit toute la succession, & en feroit telle part à ses puisnez qu'il aviseroit avec les autres parens. Cette portion a été depuis reglée au tiers pour tous les puisnez, à viage pour les masles, & en heritage pour les filles. Avec le temps les autres Gentilshommes, pour ne pas ceder aux Barons, voulurent y être compris.

Sur la fin de l'an 1186. la guerre se ralluma entre le Roy Philippe & Henry d'Angleterre, pour deux sujets. L'un étoit que Richard refusoit de rendre l'hommage au Roy de sa Comté de Poitou, se fondant peut-estre sur ce qu'elle relevoit immediatement de la Duché d'Aquitaine; l'autre, que Henry differoit de restituer Gisors & autres places du Vexin, que Louis VII. avoit données en dot à Marguerite, qui n'avoit point d'en- 1187.
fans du jeune Henry. Philippe sans s'arrester aux negociations dont il pensoit l'amuser, l'attaqua du côté de Bery, prit d'abord Issoudun, & aprés assiegea Chasteau-Raoul. L'Anglois & son fils vinrent au secours & envoyerent demander bataille. Philippe jeune & brave accepta le défi: mais les deux armées étant rangées, le cœur manqua à Henry, il fit parler

1187. d'accommodement, promit satisfaction à Philippe, & luy laissa Issoudun pour les frais de la guerre.

Le troisiéme de Septembre Louis premier né du Roy Philippe vint au monde. La ville de Paris en témoigna tant de réjouïssance, que de toute une semaine elle ne fit qu'un jour continuel de feste, chassant les tenebres de la nuit par la lumiere d'une infinité de flambeaux de cire.

[Un poëte a écrit que la Reine sa mere, grosse de quatre ou cinq mois, étant allée à Nostre-Dame rendre graces à Dieu de ce qu'elle avoit senti remuer son enfant dans ses flancs, on y vit quatre lampes s'allumer d'elles-mêmes, comme pour marquer la future splendeur de l'enfant qu'elle portoit dans son ventre: mais pourtant sa lumiere fut éteinte dés la quatriéme année de son regne.

L'Histoire remarque que la naissance de ce Prince fut un grand & extraordinaire sujet de joye aux François, à cause qu'il descendoit par femmes du sang de Charlemagne, le plus noble qui ait jamais été au monde. Ils ne sçavoient pas en ce temps-là, que Hugues Capet descendoit

en ligne masculine de Childebrand 1187
frere de Charles Martel : ou bien ils croyoient que la noblesse du Sang Carlien venoit de la branche & de la persônne de Charlemagne, non pas de celle de ses collatereaux.

Ces réjouïssances furent interrompuës par les mauvaises nouvelles qui furent apportées du Levant sur la fin d'Octobre. Baudoüin surnommé le Ladre, parce qu'en effet il l'estoit, ayant succedé à son pere Amaulry dans le Royaume de Jerusalem, ne vescut que peu d'années, & le laissa à Baudoüin V. qui étoit fils de sa sœur Sibylle & de Guy de Luzignan. Ce Guy comme tuteur de son fils ayant pris le gouvernement du Royaume, & Raymond Comte de Tripoly le disputant, leurs broüilleries acheverent de ruiner les affaires des Chrétiens en ces païs-là ; car la rage de Raymond fut si furieuse, qu'il porta Saladin à rompre la tréve, & à tourner ses forces contre les Chrestiens de Syrie.]

Saladin étoit Roy de Syrie & d'Egypte; son merite secondé par la fortune, l'avoit de bas lieu élevé à cette haute puissance. Aprés qu'il eut remporté plusieurs victoires sur les

1187. *Chrêtiens, une entr'autres où il pris Guy de Luzignan Roy de Jerusalem, & la vraye Croix, que l'Evêque d'Acre portoit à la tête des troupes, il leur arracha les villes d'Acre, de Barut, Sayde, & enfin la Sainte-Cité. Elle se rendit aprés quinze jours de siege, le deuxiéme d'Octobre 1187. & ensuite toute la Terre-Sainte, à la reserve de Tyr, Tripoly, Antioche, & quelques places fortes.*

✠ *Ainsi finit le Royaume de Jerusalem, n'ayant duré que 88. ans. [Comme il avoit été conquis par le zele & la vertu des Chrestiens, il leur fut osté par un juste jugement de Dieu, lorsque leurs pechez furent devenus plus énormes que ceux des Mahometans.] Le titre de ce Royaume, aprés avoir passé ambitieusement par diverses maisons de Princes, fait partie aujourd'huy des titres du Roy Catholique.*

A cette funeste nouvelle, qui arriva sur la fin de cette année 1187. tous les fidelles jetterent les hauts cris : il n'y eut jamais de douleur si grande ni si universelle que celle-là. Le Pape Urbain III. en mourut de douleur. Les Rois Philippe & Henry en étant sensiblement touchez, s'aboucherent entre Gisors & Trie, & resolurent de prendre la Croix, pour retirer les

ſaints-Lieux d'entre les mains des Infidelles. Grand nombre de Prelats & de Seigneurs ſuivirent leur exemple.

En memoire de cette entrevuë ils 1188.
dreſſerent une Croix dans le champ où ils s'étoient croiſez, & ſe promirent mutuellement de laiſſer tous leurs differends en tel état qu'ils étoient, jusques aprés le retour de cette ſainte expedition. Cependant ils firent tous deux des exactions intolerables ſur leurs peuples pour ſubvenir aux frais de ce voyage d'outremer. Entr'autres Philippe ayant aſſemblé un grand Parlement à Paris au mois de Mars de l'année 1188. il y fit reſoudre par les Evêques & les Barons, qu'on prendroit la dixiéme partie de tous les biens meubles & immeubles de toutes perſonnes, tant Eccleſiaſtiques que Laïques; excepté ſeulement des Leproſeries, des Moines de Ciſteaux, des Chartreux & de Fontevrault. On nomma cet impoſt la *Dixme Saladine*.

Alors qu'on ſe preparoit avec un zele incroyable pour cette expedition, le Prince Richard, pour je ne ſçay quelle petite injure receuë d'Alfonſe

Comte de Toulouse, renouvella la vieille pretention de sa mere Alienor sur cette Comté, & s'efforça de l'envahir par les armes. Aussi-tôt Philippe pour dégager le Comte son beau-frere, & faire diversion, se jetta dans le Berry, enleva toutes les places que l'Anglois y possedoit, donna la chasse au vieil Henry qui y étoit venu avec une armée, & le pousuivit jusqu'aux frontieres de Normandie.

[Ils eurent là quelques rencontres: l'une prés de Gisors d'où Henry fut chassé: l'autre auprés de Mantes qu'il vouloit assieger avec une nombreuse armée, mais le brave Desbarres l'Achille de ce temps-là le repoussa vigoureusement. Les autres François & les Anglois ne sont pas d'accord des succés de ces guerres: les premiers donnent toûjours l'avantage à leur Roy, les autres toûjours à leur Richard. Ces Princes étoient tous deux si braves, qu'ils pouvoient vaincre par tout où ils ne se rençontroient pas teste pour teste.]

1189. L'Hyver donna tréves à leurs armes. Cependant Richard qui avoit vaillamment combattu pour son pere en Berry & en Normandie, se broüilla

avec luy, & se jetta entre les bras de Philippe. Son mécontentement procedoit de ce que le pere differoit de luy délivrer Alix de France sa fiancée, & la tenoit étroitement enfermée dans un Chasteau. Quelques-uns ont crû que ce vieillard avoit d'autres yeux pour elle, qu'il n'eust dû en avoir pour la femme de son fils; & d'ailleurs en achevant le mariage, il eust été obligé, suivant les articles du contrat, de faire couronner son fils, & de luy donner le titre de Roy.

Le Moine Rigord Phisicien * *de Philippe, raconte dans l'Histoire de ce Roy, que luy étant à Argenteüil, comme la Lune étoit en son plein, & la nuit fort claire, peu avant le point du jour, le Prieur de ce Monastere & plusieurs Religieux virent cet astre se détacher du ciel & descendre en un moment à terre: où s'étant arresté quelque temps comme pour reprendre force, il remonta tout doucement & se remit en son lieu.*

* c'est medecin speculatif.

La guerre se continuoit vivement entre les deux Rois, & l'Anglois avoit ses propres fils contre luy. Au printemps suivant Philippe se mettant en campagne, conquesta tout le païs du Mayne & la ville du Mans, la 1189.

Touraine & la ville de Tours, dont les ponts étant rompus, il trouva luy-même, comme par miracle, un gué dans la Loire, qu'il montra à son armée.

Au même temps Jean surnommé sans Terre, troisiéme fils de Henry, prit aussi les armes contre son pere. Cet infortuné vieillard ne sçachant plus de quel costé se tourner, partit de Chinon & s'avança vers le Roy Philippe pour luy demander humblement la paix. Philippe la luy accorda facilement & reconcilia Richard avec luy, à condition que l'un des deux l'accompagneroit à la Terre-sainte. [Mais il ne put racommoder Jean sans Terre, ou peut-être il ne le voulut pas, afin de laisser toûjours un levain de discorde dans cette maison-là.

Henry aussi malheureux en guerre qu'il l'étoit en enfans, accablé de honte & de chagrin, & leur ayant donné sa malediction, sans que les Evêques pussent l'obliger à la revoquer, mourut trois jours aprés qu'il fut de retour à Chinon. On inhuma son corps dans l'Eglise de l'Abbaye de Fontevrault qu'il avoit fondée;

pas un de ses enfans n'ayant pris le soin de luy aller rendre les derniers devoirs.]

Richard son fils aîné luy succeda, & fut couronné à Londres avec la ceremonie que décrit Matthieu Paris. Alors Philippe son beau-frere luy rendit genereusement tout ce qu'il avoit conquis sur le pere, hormis Issoudun & les fiefs qu'il possedoit en Auvergne, luy constituant Gisors & tout le Vexin pour la dot de sa femme Alix.

Les deux Princes ainsi unis d'une amitié qui paroissoit toute cordiale, & si forte, qu'on eust dit que rien n'étoit capable de la rompre, se disposerent pour l'expedition de la Terre-sainte; & donnerent le rendez-vous à leurs gens de guerre à Vezelay. [La mort de la Reine Isabelle, qui étoit arrivée au mois de Mars, ne retarda point la resolution de Philippe. Il alla selon la pieuse coûtume de nos Rois, rendre ses devoirs aux Chasses de saint Denis & de ses Compagnons Martyrs; il prit deux étendarts sur l'autel, & receut devotement le bourdon & la malette de la main de Guillaume Archevêque de 1190.

1190. Reims, ſon oncle, & Legat du ſaint Siege en France. Ce fut le jour de la ſaint Jean Baptiſte 1190.

Les deux Rois s'étant rendus à Vezelay, & ayant conferé de leurs affaires communes,] en partirent vers le 6. de Juillet, & allerent s'embarquer, Richard à Marſeille, & Philippe à Gennes. Tous deux aborderent en Sicile, Richard le dernier ; mais Philippe moins heureuſement que luy, parce qu'une tempeſte le força de jetter une partie de ſes chevaux & de ſon équipage en la mer.

Avant que partir, Philippe avec le congé * & l'agrément de tous ſes Barons, donna la tutelle de ſon fils & la garde du Royaume à la Reine ſa mere Alix de Champagne, & à Guillaume Cardinal Archevêque de Reims, frere de cette Princeſſe. Mais de peur qu'ils n'en abuſaſſent, il laiſſa un ordre autentique par écrit, ſigné des Grands Officiers de la Couronne, qui bornoit leur puiſſance & leur preſcrivoit leur leçon en beaucoup de choſes. Entr'autres, il vouloit qu'ils donnaſſent les Benefices vacans en regale par le conſeil de Frere Bernard, ce devot Hermite, qui avoit ſa cellule au bois de

* *Accepta licentia ab omnibus Baronibus.*

Vincennes, & que durant son absence il ne fust point levé de tailles par les Seigneurs sur leurs terres, ni même en cas qu'il vînt à mourir, par les Regens pendant la minorité de son fils. 1190.

Il ordonna aussi aux Eschevins de Paris, qu'ils eussent soin de le fermer de murailles qui fussent flanquées de tours. Il n'y fut point fait de fossez pour lors; la clôture du côté droit de la riviere a été souvent agrandie & changée. Les Bourgeois des autres Villes à leur exemple, se piquerent aussi d'enceindre les leurs & de les remparer.

[Roger Roy des deux Siciles avoit été marié trois fois. De sa premiere femme il avoit eu un fils nommé Guillaume, surnommé *le Mauvais*, & de sa troisiéme une fille qu'on appella Constance. Guillaume regna; & son fils de même nom, mais de surnom tout contraire; car on l'appella le *Bon*, tint le sceptre aprés luy. Constance étant âgée de trente ans, & non point Religieuse, comme quelques-uns ont voulu dire, épousa le Prince Henry fils de l'Empereur Federic I. Cependant il advint que Federic qui s'étoit croisé l'année d'auparavant, & étoit

EMPP. encore ISAAC L'ANGE & HENRY VI. fils de Federic I. R. 7. ans, sur la fin de 1190.

1190. passé en Asie, se noya le dixiéme de Juin en se beignant dans la petite riviere de Cydne, entre Antioche & Nicée, comme il conduisoit un puissant secours en la Terre-sainte, & qu'il avoit déja remporté de notables avantages sur les Turcs. Guillaume le Bon avoit aussi achevé ses jours sur la fin de l'année precedente. La Couronne de Sicile appartenoit sans doute à Constance sa sœur de pere; mais tandis que Henry s'occupoit à gagner l'esprit du Pape, qui ne vouloit pas qu'il succedast à l'Empire, Tancrede, fils bâtard du Roy Roger, ayant fait sa brigue s'empara du Royaume, & y associa son fils nommé Roger comme son ayeul. Ce jeune Prince avoit épousé Irene fille d'Isaac Empereur de Constantinople; mais il mourut avant son pere, & sa veuve épousa Philippe qui étoit concurrent d'Othon III. à l'Empire.]

Ce fut donc Tancrede qui receut les deux Rois à Messine, où ils arriverent au mois d'Aoust. Ils y sejournerent plus de six mois. Pendant ce temps-là, Richard eut un grand demeslé avec Tancrede, pour les actions dotales de sa sœur Jeanne, veuve du

Roy Guillaume, que cet usurpateur 1190.
vouloit retenir. Il pensa souvent en venir aux mains avec luy, & fut sur le point de donner l'assaut à la ville de Messine. Toutefois la mediation de Philippe obligea Tancrede à luy payer 60000. onces d'or, dont il en eut un tiers pour sa peine. Aprés cela Richard passant d'une extremité à l'autre, sans qu'on en sceust le sujet, prit autant d'amitié pour ce bâtard qu'il avoit eu de colere contre luy.

Or Tancrede, soit qu'il fust vray, soit que ce fust un diabolique artifice, montra des lettres à Richard, qu'il disoit luy avoir été écrites par Philippe, dans lesquelles ce Roy luy offroit toutes ses forces pour attaquer Richard, & l'enlever durant la nuit, s'il vouloit en même temps le seconder avec ses troupes. Richard crut ces lettres veritables, il en fit grand bruit, & en vint aux plaintes & aux menaces. Ainsi tous les deux Rois en demeurent extrêmement ulcerez l'un contre l'autre; Richard de l'attentat projetté sur sa vie: Philippe du reproche fait à son honneur.

On ne pouvoit attendre que de mauvais évenemens de cette mauvaise dis- 1191.

1191. position. Sur la fin de l'hyver Richard fit sçavoir à Philippe, qu'il ne pouvoit épouser sa sœur pour certaines raisons secretes, lesquelles il ne vouloit point dire, (c'étoit peut-estre parce que le vieil Henry son pere l'avoit trop gardée.) Et il luy declara neanmoins avec les paroles les plus douces & les plus respectueuses qu'il put trouver, qu'il avoit fiancé Berengelle fille de Garcias Roy de Navarre, & que sa mere Alienor la luy devoit amener jusques-là pour accomplir le mariage.

Philippe, quoique fort surpris, ne s'emporta point, mais reprimant sagement sa colere, luy laissa la liberté de ne point épouser sa sœur, pourveu qu'il luy rendist les terres qu'il luy avoit données en dot, & qu'il partist avec luy au premier beau temps pour achever le voyage de la Terre-sainte. De sa part il luy accorda des tréves pour ses Estats, durant tout le temps qu'il seroit occupé en cette guerre. Richard accepta volontiers la tréve, mais il refusa de partir si-tost, & demeura encore quelques semaines en Sicile pour assister le Roy Tancrede qui étoit attaqué de tous côtez. En

effet il le maintint, & par ce moyen 1191.
il acquit l'inimitié de Henry fils de Federic. Voilà les principales causes qui changerent la mutuelle affection de ces jeunes Rois en une cruelle inimitié.

Jacques d'Avesnes avec quelques troupes Flamandes & les restes de l'Empereur Federic, avoit déja investi la ville d'Acre, (elle s'appelloit autrefois Ptolemaïde,) tres-considerable pour son port, & pour ses fortes murailles. Le Roy Philippe partit de Messine à la fin de Mars, & le jour de son départ Alienor y arriva avec Berengelle de Navarre. Aprés vingt jours de navigation, il mit pied à terre proche d'Acre. Ayant pris ses quartiers autour de la ville, il dressa ses batteries, & enfin il y fit une grande breche.

Cependant Richard ayant mis la voile au vent quinze jours aprés luy, fut poussé par la tempeste aux costes de l'Isle de Chypre. Elle étoit alors possedée par un Prince Grec nommé Isaac Comnene, qui ayant maltraité & pillé ses gens battus de la mer, au lieu qu'il eust dû les soulager, attira sa juste colere: de sorte qu'il s'empara

1191. de ce Royaume, & en emmena une immense quantité de riche butin avec cet Isaac & sa femme, les ayant fait lier tous deux avec des chaînes d'or.

Il n'arriva devant Acre que deux mois aprés Philippe; & bien loin d'en avancer la prise, il la recula par la continuelle mesintelligence qui se nourrissoit entr'eux. Le siege dura en tout cinq mois, & fit perir grand nombre de Princes & de braves gens.

Enfin la Ville se rendit à composition, qui portoit que les assiegez feroient ensorte que Saladin rendroit les prisonniers Chrestiens qu'il tenoit, & la vraye Croix qu'il avoit prise dans un combat: Que leurs membres & leurs vies en seroient caution & demeureroient à la mercy des vainqueurs. Ils furent donc partagez avec toutes les dépoüilles entre les deux Rois; mais comme Saladin ne voulut point executer la premiere des deux conditions, & que la seconde ne fut pas en son pouvoir, parce que la vraye Croix ne se trouva point, Richard trop prompt & trop colere, fit passer au fil de l'épée sept mille prisonniers qu'il tenoit, & n'en reserva que deux à trois cens des principaux.

En ce siege il fut tué grand nombre de Chrestiens qualifiez, Rotrou Comte du Perche, Thibaud Comte de Blois, Grand-Seneschal & oncle du Roy, Estienne Comte de Sancerre son frere, & Alberic Clement Seigneur du Mez & Mareschal de France, fils d'un autre Clement qui avoit exercé la même Charge. 1191.

Les Rois de France en ce temps-là n'en avoient qu'un, & ces Clements furent les premiers qui éleverent cet employ par leur faveur, & qui l'étendirent sur les gens de guerre, au lieu qu'avant eux il n'avoit égard que sur les gens de l'écurie du Roy.



Les maladies contagieuses y emporterent encore plus de monde que les blessures. Philippe d'Alsace Comte de Flandres y finit ses jours dés le mois de Juin. Il n'avoit point d'enfans, mais seulement une sœur qu'il avoit mariée à Baudoüin Comte de Hainault, dont étoit sorti un fils de même nom que son pere, & une fille nommée Isabelle, qui épousa le Roy Philippe comme nous l'avons veu.

Le Roy Philippe fut aussi attaqué d'une longue maladie qui luy fit tomber les ongles & les cheveux, à cause

1191. de quoy plusieurs soupçonnerent qu'elle provenoit de quelque mauvais morceau. Reduit à un si piteux état, il resolut de retourner en France prendre l'air natal : mais pour guerir le soupçon que Richard pouvoit avoir de son départ, il luy jura qu'il ne toucheroit point à ses terres que quarante jours aprés qu'il le sçauroit de retour en France.

Il luy laissa aussi prés de six cens Chevaliers & dix mille hommes de pied, sous la conduite de Hugues III. Duc de Bourgogne, avec un fonds pour entretenir ces troupes trois ans. Aprés cela, ayant pris congé de ses Seigneurs, il monta sur mer, conduit seulement par trois galeres que les Genois luy fournirent, & alla aborder en la Poüille. Lorsqu'il y eut recouvré un peu de santé, il se mit en chemin avec un petit nombre de gens, & descendit au port d'Ostie. Il visita les sepulcres des Apostres à Rome, & aprés avoir receu la benediction du saint Pere, il traversa toute l'Italie, & arriva en France au commencement du mois de Decembre. Il celebra les festes de Noël à * Fontaine-Eblaud, & delà vint passer le reste de l'hiver dans

* vulgairement Fontaine-Bleau

dans sa chere ville de Paris. 1191,

Aprés son départ toutes les troupes & 92.
se rangerent sous le commandement de Richard. Ce Prince fit tant d'actions d'une prodigieuse valeur, qu'elles surpassent la croyance aussi-bien que la force ordinaire des hommes.

¶ Comme il étoit allé vers Emaüs pour se saisir de quelques Chasteaux, il eut avis d'un grand convoy qui venoit de Babylone en Jerusalem; il y avoit sept mille chameaux chargez de tres-riches marchandises, & de toutes sortes de vivres: il alla l'attendre sur le passage, défit ceux qui le conduisoient, & le prit tout entier. Aprés ce bel exploit il partagea tout ce riche butin à ses troupes, mais il garda les vivres & les montures afin d'assieger Jerusalem.

La consternation y étoit si grande, que s'il eust paru aux portes elle se fust renduë à la premiere sommation. Il en approcha à demy journée; mais le Duc de Bourgogne soit par jalousie, soit que les presens du Sultan l'eussent gagné, refusa de l'assister, & se retira vers Acre. Richard ayant la larme à l'œil fut obligé de l'y suivre. On dit que quelqu'un luy vou-

1192. lant montrer la Sainte-Cité de dessus une eminence, il mit un pan de sa cotte d'armes devant ses yeux, se jugeant indigne de la regarder, puisqu'il n'avoit pas le pouvoir de la délivrer.

Une autre fois étant campé prés d'Acre, il receut nouvelle que les Infidelles avoient assiegé Joppé, où il avoit laissé un grand nombre de femmes & de malades avec une mediocre garnison. Comme il sçavoit bien qu'ils la forceroient dans peu de jours, & qu'ils passeroient tout au fil de l'épée, il employa toutes sortes de moyens pour se reconcilier avec le Duc de Bourgogne, & pour l'engager à se joindre avec luy, afin de secourir la place. Le Duc, bien loin de se laisser fléchir à ses prieres, décampa la nuit, & se retira dans la ville de Tyr: mais il n'y fut pas si-tost arrivé, qu'il mourut miserablement, l'esprit troublé, & le cœur bourrelé de cruels remords. Son fils Eudes III. luy succeda en sa Duché.

Cependant Richard, qui le pourroit croire? avec sept hommes d'armes seulement, & quatre cens Arbalestriers, perçant au travers d'une ar-

mée de soixante mille hommes, se jetta 1192.
dans la place, soûtint les assauts de cette innombrable multitude, en tua un nombre prodigieux, & garda la place jusqu'à ce que le reste de son armée fust arrivé pour la délivrer entierement. En un mot il eust conquis la Sainte-Cité, si la maligne jalousie de Hugues Duc de Bourgogne n'eust pas arresté ses progrés.]

Aussi s'étoit-il mis dans la tête le dessein de se former un grand Royaume en ce païs-là ; Et afin que personne ne pust luy disputer le titre de Roy de Jerusalem, il l'acheta de Guy de Lusignan, luy donnant en échange pour cela LE ROYAUME DE CHYPRE, *que la Maison de Lusignan a conservé jusqu'à l'an* 1473. *comme nous le marquerons en son lieu.*

On trouve assez ordinairement dans les Histoires, qu'il a paru des meteores en l'air, representant des batailles, qui sembloient se lancer des traits, & venir à la charge : mais cette année, chose singuliere, on en vit qui descendoient à terre prés de la ville de Nogent au Perche, & qui se battoient dans la campagne ; au grand effroy de tous les gens du païs.

Philippe étant de retour en France, se souvint fort bien que Philippe

1192. d'Alsace, Comte de Flandres, avoit promis, en luy faisant épouser la Reine Elizabeth sa niece, fille du Comte de Hainault, de luy donner aprés sa mort le Comté d'Artois. Il s'avisa aussi qu'il appartenoit à cette Reine quelque portion de l'heredité de ce même oncle ; & pour cet effet il entra fort bien accompagné dans la Flandre, & le força de luy ceder toute la Comté d'Artois, avec les hommages de celles de Boulogne, de Guisnes & de Saint-Pol, qui jusques là avoient relevé des Comtes de Flandres, & s'étendoient jusques au Neuf-Fossé. Voilà le premier levain des haines mortelles & des guerres opiniastres d'entre les Flamands & les François.

[Richard ayant sejourné prés de deux mois à Joppé, lieu fort étroit & de mauvais air, la peste se mit dans ses troupes ; d'ailleurs celles des François, aprés la mort du Duc, vouloient s'en retourner ; & il étoit épuisé d'argent : avec cela il étoit dans une défiance continuelle qu'en son absence Philippe ne s'emparast de ses terres ; un saint Hermite luy avoit dit que Dieu ne vouloit pas qu'il reconquist

Jerusalem, & l'état de sa santé se 1192.
trouvoit fort mauvais, ayant été malade deux ou trois fois depuis son sejour en ce païs-là. Toutes ces raisons ne luy permirent pas de rester plus long-temps en Orient :] lorsqu'on y pensoit le moins, il luy prit une telle impatience de s'en revenir, qu'il sacrifia à cet empressement tous les fruits de sa valeur heroïque : car moyennant une tréve de trois ans, il rendit à Saladin toutes les places qui avoient été prises ou fortifiées en cette derniere expedition.

Aprés que Richard eust laissé ce qui luy restoit de troupes, & ce que les Chrestiens Occidentaux avoient encore de places en Syrie, avec le titre de Roy, à Henry Comte de Champagne son neveu ; il s'embarqua le 10. d'Octobre 1690. avec petite compagnie ; & parce qu'il n'osoit passer par les terres du Roy de France son ennemi declaré, il alla descendre proche d'Aquilée pour passer par l'Allemagne, & gagner le païs du Duc de Saxe son beau-frere. Mais les Seigneurs de ces quartiers-là, principalement Leopold Duc d'Austriche, [qui se tenoit fort offensé de

ce qu'en une certaine occasion il luy avoit jetté son étendart par terre ; le firent si bien guetter, que nonobstant qu'il se fust travesti, & qu'il ne marchast que de nuit, & par des chemins écartez, [il tomba entre les mains de ce Duc, qui l'ayant quelque temps fait garder à veuë, & les épées nuës contre son ventre, le livra lâchement, lié & garoté, à l'Empereur Henry VI. pour soixante mille livres d'argent. Henry le detint prisonnier quatorze mois, & le traita encore avec plus de rigueur. Il gardoit un cruel ressentiment de ce qu'il avoit maintenu le Roy Tancrede son ennemi dans le Royaume de Sicile.]

1193. Lorsque Philippe eut appris sa captivité, il dépêcha des gens en Allemagne, pour negocier auprés de l'Empereur, afin qu'il le retinst le plus long-temps qu'il se pourroit : même à quelques mois de là, oubliant, ou expliquant à sa mode la parole qu'il luy avoit donnée, de ne point toucher à ses terres que quarante jours aprés son retour en France, il luy envoya declarer la guerre ; suscita sous-main son frere Jean Sans-Terre, Prince sans honneur & sans

foy, à s'emparer du Royaume d'Angleterre ; & luy en même temps se rua sur la Normandie, où il se saisit de Gisors & des places du Vexin. Quelques-uns mettent ce dernier évenement en 1192. par consequent auparavant la prison de Richard. 1193.

[Ce brave mais infortuné Roy languissoit dans une tour à Vvormes, où la ferocité de l'Empereur Henry mattoit son courage altier par tous les plus rudes traitemens, jusqu'à le menacer de le mettre à la torture. La Reine Eleonor sa mere avoit beau solliciter le Pape d'interposer son autorité pour la delivrance de ce Prince, qui avoit été fait prisonnier * ayant la croix sur les épaules: le saint Pere, soit qu'il craignist de se broüiller avec l'Empereur, soit que ses Cardinaux ne voulussent point se charger d'une Legation où il n'y avoit rien à gagner, se rendit sourd à ses plaintes, à ses reproches & à ses injures, car elle s'emporta jusques-là. Mais enfin Richard ayant trouvé moyen de parler à l'Empereur, luy offrit une si grande somme d'argent, qu'il accorda de le relâcher lorsqu'il l'auroit touchée ; ce qui ne se put faire

* Les Croisez estoient sous la protection du Pape.

1193. qu'à cinq mois de là. Eleonor eût beaucoup de peine à la pouvoir ramasser, dans les troubles que son malheureux fils Jean sans Terre, & le Roy Philippe, luy suscitoient de tous costez.

Au mois de Fevrier 1193. Philippe enleva la ville d'Evreux, & la donna à Jean retenant neanmoins le Chasteau, parce qu'il ne se tenoit pas trop asseuré de la foy d'un Prince qui avoit fait mourir son Pere de déplaisir, & qui vouloit dépoüiller son frere aisné. En effet il luy donna bien-tost à connoistre quelle étoit sa foy, par la plus lâche & la plus detestable trahison qu'on se puisse imaginer. Car un jour, sçachant que Richard étoit sorti de prison, il assembla dans une grande sale tous les François qui étoient dans Evreux, sous pretexte de leur donner à dîner; & comme ils avoient quitté leurs armes pour se mettre à table, il fit entrer des Anglois bien armez, qui se jetterent sur eux & les massacrerent au nombre de trois cens, puis planterent leurs têtes toutes sanglantes sur les murailles de la ville. Cela fait, il se retira vers son frere, croyant avoir expié

sa

ſa rebellion & racheté ſes bonnes gra- 1193.
ces par une ſi horrible perfidie. Philippe étoit alors devant Verneuil au Perche, il en avoit pris la moitié, car elle étoit diviſée en deux enceintes, & raſé la groſſe tour : à cette nouvelle il leva le ſiege, & accourut à Evreux, pour empeſcher que Jean ſe rendiſt maitre du Chaſteau, dont la garniſon étoit demeurée fort foible. Il prit la ville d'Emblée, & la reduiſit toute en cendres, comme complice du maſſacre des François.

Lorſque Richard ſe fut tiré de captivité, moyennant cent quarante mille marcs d'argent qu'il paya à l'Empereur Henry VI. il s'efforça de ſe venger par les armes des maux que Philippe luy avoit cauſez ; mais parce qu'il manquoit d'argent, ſes exploits ne répondirent pas à ſon reſſentiment. Toutefois il arrêta tout court les progrés du victorieux, & le contraignit d'aller bride en main.

Il y avoit deux ans que Philippe étoit demeuré veuf : âgé ſeulement de vingt-ſix ans ; les Grands du Royaume le preſſoient de ſe remarier : il demanda pour femme la Princeſſe Iſemburge,* ſœur de Canut IV. Roy de Dan-

* Ou Ingeburge, quelques-uns la nomment Botile.

nemarc ; lequel en revanche d'une si honorable alliance, devoit armer une puissante flote, & faire descente en Angleterre. Ces nôces se celebrerent à Amiens, au commencement du mois d'Aoust 1193. & Isemburge y fut couronnée Reine de France. C'étoit une belle & chaste Princesse, mais qui avoit quelque deffaut secret; aussi la premiere nuit de ses nôces il en prit un tel dégoût, qu'il ne la voulut point toucher.

1194. Il la garda neamoins quelque tems ; & aprés s'ennuyant de cette charge inutile, il fit ensorte que l'Archevêque de Reims, Legat du Pape, avec quelques Evêques de France, prononça sentence de separation. Ce fut sur les temoignages des Seigneurs qu'il luy produisit, lesquels asseurerent qu'il y avoit parenté entre les parties du cinquiéme au sixiéme degré. En effet, Isemburge & Philippe avoient tous deux pour quadris-ayeul Jaroslas ou Jarisclod Roi de Russie. Ce Jaroslas fut pere de Jaroslas II. & d'Anne qui étoit femme du Roy Henry I. De Jaroslas II. fut fils Ulodismer, qui eut une fille nommée Isemburge, femme du Roy Canut IV. De ce Canut & d'elle naquit Vol-

demar; & de ce Voldemar vinrent Canut V. & nostre Isemburge.

Deux ans durant, ces deux Rois désolerent réciproquement leurs terres par le fer & par la flamme, démolirent quantité de places, & firent des cruautez qui ne tomboient que sur les peuples innocens : puis au bout de tout cela ils firent la paix sur la fin de l'an 1195. se rendant ce qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre, hormis que le Vexin demeura à Philippe. [Ce Roy avoit offert à Richard, pour épargner la ruine de leurs terres, & le sang de leurs Sujets, de vuider leurs differends par le combat de cinq cavaliers contre cinq. Richard avoit accepté le deffy, pourvû que Philippe & luy, qui étoient les principales parties, fussent du nombre & à la tête de ces cinq : mais les François ne voulurent pas que leur Roy hazardât sa personne contre son vassal; ainsi une si belle partie fut rompuë.] 1194. & 95.

Il arriva dans ces guerres, que comme Philippe passoit entre Freteval & Blois, les Anglois qui s'étoient mis en embuscade dans des bois & des hayes épaisses, lui enleverent tout son bagage, dans lequel il faisoit porter tous les titres de la Couronne, comme le prati-

que encore aujourd'hui le Sultan des Turcs : ainsi ils furent tous dissipez, au grand dommage des affaires du Roy & de l'Histoire de France. Il en fit neanmoins recueillir les copies par tout où il s'en put trouver, pour redresser le tresor de ses chartres.

1196. *Au mois de Mars de l'an 1196. le débordement des eaux, particulierement de la Seine, fut si effroyable, que Paris & l'Isle de France eurent peur d'un second deluge. Nous l'avons voulu marquer, parce que ç'a esté le plus grand de tous ceux dont l'Histoire fasse mention.*

[La paix d'entre les deux Rois dura à peine six mois. Philippe recommença la guerre à Richard pour deux raisons, l'une, qu'il avoit bâti un Fort dans l'Isle d'Andely sur la Seine; & l'autre, qu'il avoit condamné en sa Cour le Seigneur de Vierzon en Berry, sur quelques matieres dont la connoissance luy appartenoit, comme étant leur Souverain à tous deux; & que tandis que ce Seigneur étoit venu à Paris demander justice de cet attentat, Richard avoit pris & démoli son Château.]

1167. L'année suivante Baudoüin Comte de Flandres ayant toûjours sur le cœur

que Philippe luy eût ôté la moitié de 1197.
la succéssion de son oncle, se ligua
contre luy avec Richard; comme firent aussi plusieurs autres Seigneurs
que Richard avoit débauchez à force
d'argent & de pensions; entr'autres
Renaud, fils du Comte de Dammartin, nonobstant que Philippe luy eût
fait avoir l'Heritiere & la Comté de
Boulogne.

Entre tous les évenemens de cette
guerre, qui n'aboutit qu'à des brûlemens & à des ravages, ce qui arriva à
Philippe de Dreux est à remarquer. Il
étoit Evêque de Beauvais, fils de Robert qui l'étoit de Louis le Gros, &
par conséquent cousin germain du
Roy. Cet Evêque ayant été pris en
guerre, armé & combattant, par Marquadé Chef des Routiers du Roi Richard, fut détenu long-temps en assez
fâcheuse prison. Le Pape en ayant pitié, voulut interposer sa recommandation auprés de Richard pour sa délivrance, & dans ses Lettres il appelloit cet Evêque *son cher fils*. Mais Richard luy ayant récrit en quelle occasion il avoit été pris, & luy ayant envoyé sa cotte d'armes toute ensanglantée, avec ordre à celuy qui la luy pré-

senta, de luy dire, *Voyez, saint Pere, si c'est là la tunique de vostre fils.* Le Pape
„ n'eut autre chose à repliquer, sinon,
„ que le traitement qu'on faisoit à ce
„ Prelat étoit juste, puisqu'il avoit quit-
„ té la milice de JESUS-CHRIST pour
„ suivre celle du monde.

EMPP. encore ALEXIS L'ANGE, & OTHON IV. Duc de Saxe, R. 21. ans. PHILIP. étant son competiteur.

1198. L'an 1198. l'Empereur Henry VI. mourut à Messine. Comme il s'étoit montré aussi rude ennemi des Papes que ses prédecesseurs, & que d'ailleurs il étoit fort odieux pour ses cruautez, Innocent III. s'opposa fortement à l'élection de Philippe son frere, excommuniant tous ses adherans; & se porta pour Othon fils du Duc de Saxe & d'une sœur de Richard, qui fut couronné à Aix-la-Chapelle: tellement qu'il y eut schisme dans l'Empire, qui en avoit souvent causé dans l'Eglise. Le Roy d'Angleterre, le Comte de Flandres, & l'Archevêque de Cologne soûtenoient Othon; le Roy Philippe au contraire se ligua avec son rival.

La même année le genereux Henry Comte de Champagne, Roy titulaire de Jerusalem, finit ses jours dans la ville d'Acre, où il avoit posé le siege de sa petite Royauté. Les Seigneurs,

élurent en sa place Jean de Brienne, 1198.
qui soûtint & raccommoda pour un
temps les débris de cet Etat. Thibaud III. du nom, Comte de Blois, neveu de Henry, herita des terres qu'il avoit en France, au préjudice des deux filles de son oncle. L'aînée se nommoit Alix, & fut Reine de Chypre; & d'elle sortit une fille de même nom, que nous verrons faire la guerre à Thibaud IV. La seconde s'appelloit Philippe, qui fut mariée à Erad de Brienne.

Ces guerres sanglantes & opiniâtres, dont le détail ne peut entrer dans un abregé, causerent bien des maux à la France: mais le plus grand fut, que Philippe devint extrêmement avare, & se rendit trop aspre à amasser des tresors, sous pretexte de la necessité de lever & d'entretenir grand nombre de troupes reglées, qui sont tres-propres veritablement pour faire des conquestes, mais qui sous les mauvais Princes servent quelquefois à opprimer les Sujets, & à renverser les loix de l'Etat.

Comme ce fut le premier des Rois de France qui en soudoya, & qui en voulut avoir de toûjours prestes pour

1198. les employer à ce qu'il luy plairoit ; il se mit aussi à faire de rudes exactions sur les peuples, à vexer les Eglises, & à rappeller les Juifs, qui sont les originaux de l'usure & de la maltote. Mais au moins il usa d'une grande épargne, & se retrancha tout autant qu'il put, sçachant qu'un Roy qui a de grands desseins ne doit point consumer la substance de ses Sujets en de vaines & fastueuses dépenses.

[Le Roy Richard n'avoit pas peu de peine à soûtenir les frais de cette derniere guerre ; mais il eut bien plus de chagrin de l'interdit que Gautier de Coustance Archevêque de Roüen avoit jetté sur la Normandie, à cause qu'il bastissoit une Forteresse à Andely sur les terres de l'Eglise. Tandis qu'ils s'opiniastroient l'un & l'autre, Richard à continuer sa fortification, qui luy étoit tres-necessaire pour défendre le païs contre les François ; & l'Archevêque à maintenir sa censure, le Service divin cessoit par toute la Province, & les corps de ceux qui mouroient durant ce temps-là demeuroient sans sepulture. Ce mal dura sept ou huit mois : l'affaire ayant été portée à Rome, le Pape & le sacré Col-

lege l'accommoderent, à telle condition que l'Archevêque prendroit recompense de Richard pour la terre de son Eglise. 1198.

Philippe de son côté reçût aussi deux sensibles déplaisirs ; l'un dans son entreprise de Flandres, l'autre par la malheureuse déroute de Gisors. Plusieurs de ses vassaux s'étoient laissez débaucher à son rival : entre autres le Champenois, le Breton, & le Flamand. Ce dernier avoit donné des ostages à Richard, & juré, moyennant une pension de cinq mille marcs d'argent, qu'il ne feroit aucun accommodement avec les François sans sa participation. Philippe pensant l'accabler avant qu'il pust recevoir du secours de l'Anglois, qui avoit porté ses armes du côté d'Auvergne, assiegea la ville d'Arras. Le Flamand parut pour la secourir ; le Roy leva le siege & alla droit à luy pour le combattre. Il ne tint pas pied ferme, & se retira, mais en sorte qu'il sembloit qu'il alloit à toute heure donner prise au Roy qui le poursuivoit. Par ce moyen il l'attira dans des lieux marescageux, entrecoupez de grands fossez, où il ne pouvoit ni avancer, ni reculer, ni combattre. Pour sortir

1198. de cette extremité, il fut contraint de faire un traité avec le Flamand, par lequel il s'obligeoit de rendre toutes les places qu'il avoit prises sur luy & sur le Roy Richard. Mais quand il fut de retour à Paris, il trouva assez de gens qui l'asseurerent qu'il n'étoit pas obligé de garder la foy à son vassal qui la luy avoit violée ; ni de tenir ce qu'il n'avoit promis que par force.

Quant à la déroute de Gisors, elle arriva de cette sorte. Sçachant que Richard avoit enlevé dans peu de jours trois Châteaux en ces quartiers-là, il y alla en diligence avec un petit nombre de gens, mais la fleur & l'élite de ses troupes. Il pensoit le surprendre avant qu'il eust nouvelles de sa marche : mais Richard n'avoit pas moins de vigilance & d'activité que luy. Ils en vinrent aux mains entre Courcelles & Gisors ; les François ne se trouvant pas assez forts pour soûtenir le choc, firent retraite à Gisors, mais avec tant de precipitation & de desordre, que le pont rompit sous la trop grande charge des fuyants, & le Roy tomba tout armé avec son cheval dans la riviere d'Epte. Sans doute qu'il y

euſt peri, ſi un gros de ſes plus braves gens-d'armes s'expoſant genereuſement pour le ſauver, ne fuſt retourné à la charge ſur les Anglois, & ne les euſt arreſtez tandis qu'on le retiroit de l'eau. Au reſte Richard luy prit grand nombre de gens de marque, cent Chevaliers, deux cens chevaux bardez de fer, ſans compter un bien plus grand nombre d'infanterie & de gens de trait, dont on ne tenoit guere de compte en ce temps-là, parce qu'ils coûtoient peu. 1198.

Lorſque Philippe vit que ſes affaires n'alloient pas bien à ſon gré, il ne s'opiniâtra pas ſur ſa perte; mais il trouva un moyen de faire agir le ſaint Pere, pour propoſer des tréves: ce fut de luy perſuader qu'il ne le faiſoit que dans le deſſein de joindre enſemble les forces des deux Royaumes pour le recouvrement du Royaûme de Jeruſalem. Le ſaint Pere loüant une ſi pieuſe intention, envoya un Legat en France en 1198. ſçavoir le Cardinal de Capoüe, qui negotia une tréve marchande & generale de cinq ans entre les deux Rois. Richard la trouvoit fort deſavantageuſe pour luy, & il n'y euſt jamais conſenti, n'euſt été l'aſ-

surance que le Pape luy donna de la Couronne Imperiale pour son neveu Othon.]

1199. Pendant cette tréve Richard passa en Poitou pour chastier quelques Seigneurs qui s'étoient revoltez contre luy. Lorsqu'il étoit en ce païs-là, il apprit qu'un Gentilhomme du Limosin avoit trouvé un grand tresor, & qu'il l'avoit porté dans le Château de Chalus. Il y alla promptement, & l'y assiegea. En faisant les approches, il y fut blessé d'un trait d'arbaleste; le coup sembloit leger, & il ne l'empescha pas de prendre le Château, & ceux qui étoient dedans, prisonniers : mais son incontinence ayant envenimé sa playe, la gangrene s'y mit, & il en mourut le cinquiéme jour d'Avril de cette année 1199. [Qui doute que ce ne fust un effet de la malediction de son pere?

Son courage plus qu'heroïque le fit surnommer *Cœur de Lion*. Il n'y eut jamais de Prince plus vaillant à toutes épreuves, mais aussi jamais de plus orgueilleux ni de plus emporté. Il ordonna que son corps seroit inhumé à Fontevraud auprés de celuy de son pere; Que la ville de Roüen, qu'il

cherissoit à cause de la fidelité qu'elle 1199.
luy avoit toûjours gardée, eust son cœur, & que les Poitevins, qu'il avoit peu estimez, eussent ses boyaux; la plus vile partie de son corps. Il ne pouvoit donner une plus glorieuse marque de l'opinion qu'il avoit de la valeur des Normands au dessus de tous ses autres Sujets, que de leur laisser en garde un cœur si genereux & si invincible.]

Il avoit introduit l'usage des arbalestes en France. Avant cela les gens de guerre étoient si francs & si braves, qu'ils ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée; ils abhorroient ces armes traîtresses, avec quoy un coquin se tenant à couvert, peut tuer un vaillant homme de loin & par un trou. ✠

Il n'avoit point d'enfans, & partant le Royaume d'Angleterre & la Duché de Normandie appartenoient de droit au jeune Artus Duc de Bretagne, comme étant fils de Gefroy son frére, qui étoit l'aisné de Jean sans Terre, [mais Jean étant allé à Chinon se saisit du tresor de Richard, s'asseura de ses Officiers & de ses Capitaines, & augmenta la paye des troupes, qui en recompense le ser-

1199. virent si bien, qu'ils obligerent les Prelats & les Barons de le reconnoistre, & de luy prester serment de fidelité. Cela fait, il envoya aussi-tôt l'Evêque de Cantorbery en Angleterre.]

D'autre côté le jeune Artus s'asseura de l'Anjou, du Maine, & de la Touraine; puis s'avançant jusqu'au Mans avec sa mere, il y rendit hommage au Roy Philippe qui luy promit sa protection, & le retint auprés de luy. Mais Jean accompagné de sa mere Alienor, courageuse femme, s'étant mis en campagne, força le Mans, y rasa plusieurs maisons des principaux Bourgeois, & les emmena prisonniers. [De là il envoya Marquadé, chef de ses troupes, à Angers, qui fut traité avec la même rigueur que le Mans. Luy cependant passa en Normandie, & s'y fit reconnoître Duc dans la ville de Roüen. L'Archevêque Gautier le couronna devant le grand autel de l'Eglise Cathedrale, luy mettant sur la teste le cercle Ducal, qui étoit d'or, & avoit des roses au lieu de fleurons; ayant „ auparavant fait des prieres solennel- „ les, & receu de luy le serment qu'il

défendroit l'Eglise, garderoit le droit "
à ses Sujets, & corrigeroit les abus "
& les mauvaises loix. De Roüen il 1199.
passa en Angleterre, où il receut la
Couronne Royale à Londres la veille
de l'Ascension.

Repassé d'Angleterre en France, il s'aboucha avec Philippe auprés du Château de Boutavant ; mais ils ne purent rien conclure.] Par deux fois il se fit des tréves entr'eux, & par deux fois elles furent rompuës.

Cependant le Comte de Flandres, avec ses alliez, continuant de faire la guerre au Roy, reprit les villes d'Aire & de saint Omer. Il arriva que les gens du Roy en quelque rencontre firent son frere Philippe, Comte de Namur, prisonnier, & que dans une course ils se saisirent de Pierre de Corbeil, éleu Evêque de Cambray, qui avoit été Precepteur du Pape. Le saint Pere le redemanda avec instance, & avec d'autant plus de raison, qu'il n'avoit pas été pris faisant aucun acte d'ennemi. Le Roy refusant de le délivrer, le Legat du Pape mit le Royaume de France en interdit ; de sorte qu'aprés trois mois il fut contraint de le relâcher. Cependant Marie Com-

tesse de Flandres moyenna la paix de son mary avec luy, à condition que ce Comte luy cederoit la Province d'Artois. Le Roy l'erigea en Comté, & la donna à son fils Louis.]

1200. Le jour de l'Ascension de l'an 1200. la paix se conclut par un abouchement solemnel des deux Rois entre Vernon & Andely. Douze Barons de part & d'autre s'en rendirent les cautions, & jurerent de porter les armes contre celuy des deux qui la romproit. De plus elle fut confirmée par le mariage de Blanche fille d'Alphonse VIII. Roy de Castille & d'Alienor sœur du Roy Jean avec Louis fils aisné de Philippe; la Reine ayeule de cette Princesse & de même nom qu'elle, l'amena à son époux. Le Roy Jean, en faveur de cette alliance, ceda toutes les terres & les places que les François avoient prises sur luy.

Chacun eut soin de mettre ses partisans à couvert: Jean fut obligé de recevoir en grace son neveu Artus, qui luy rendit hommage du Duché de Bretagne, mais demeura pour lors avec Philippe. Reciproquement Philippe pardonna à Renaud Comte de Boulogne; & même quelque temps aprés il traita

traita le mariage de la fille de ce Com- 1200.
te avec le Prince Philippe son fils, qu'il avoit eu de la pretenduë Reine Agnés. L'une & l'autre des deux parties étoient encore en enfance.

Depuis que Philippe avoit repudié Isemburge de Dannemark, il l'avoit toûjours tenuë enfermée dans un Monastere à Soissons; & au bout de trois ans, sçavoir l'an 1196. il avoit épousé Marie-Agnés, fille de Bertol Duc de Meranie & de Dalmatie. Le Pape Celestin III. sur les plaintes reïterées du Roy Canut, frere de la repudiée, avoit commis l'an 1198. deux Legats pour connoistre de cette affaire. Ils avoient assemblé un grand Concile à Paris, composé des Evêques & Abbez du Royaume: mais tous ces Prelats étant en partie intimidez, en partie corrompus, n'avoient osé rien prononcer, & les Legats étoient soupçonnez d'avoir favorisé la cause d'Agnés. Depuis, le S. Pere plus fortement pressé de rendre justice, en avoit envoyé deux autres, dont l'un étoit Pierre de Capouë, tant pour cette affaire, que pour une tréve entre Philippe & Richard. Celuy-là ayant assemblé les Prelats François à Dijon au mois de Decembre de

1200. l'année 1199. sans avoir égard à l'appel que Philippe avoit interjetté au Pape, prononça sentence d'interdit sur tout le Royaume, en presence & du consentement de tous les Evêques; & neanmoins afin d'avoir loisir de se retirer en lieu de seureté, il voulut bien qu'elle ne fust publiée que vingt jours aprés Noël.

Il craignoit avec raison la colere de Philippe. En effet elle se déborda avec fureur sur tous ses sujets; sur les Ecclesiastiques premierement, qu'il creut tous complices de cette injure. Car il chassa les Evêques de leurs sieges, jetta les Chanoines, hors de leurs Eglises, les Curez hors de leurs Paroisses, & confisqua & pilla tous leurs biens. Il ne tourmenta pas moins les Laïques, vexant les Bourgeois par de nouveaux imposts & par des exactions inouïes; tierçant les Gentilshommes, c'est à dire, prenant le tiers du revenu de tous leurs biens, ce qu'on n'avoit jamais veu en France, [& rappellant les Juifs, qui n'étoient pas un moindre fleau pour les peuples que la peste & la famine, tant à cause de leurs grandes usures, que parce qu'ils étoient les inventeurs & les fermiers de toutes for-

tes d'imposts, s'agrandissant, pour ainsi dire, de la misere des pauvres, & de la malediction des gens de bien.

L'interdit dura sept mois [avec tant 12
de rigueur, qu'il n'y avoit que le Baptesme des enfans & la penitence pour les mourans qui en fussent exceptez. Les corps des fidelles demeuroient sans sepulture; ceux des Croisez seulement pouvoient être inhumez en Terre-sainte. Les Evêques de Sens, de Paris, d'Orleans & de Soissons observerent l'interdit avec la derniere exactitude. Ils desiroient forcer le Roy à lever un scandale si public; en effet ils en vinrent à bout. Ce Prince connoissant les fâcheuses suites de cette affaire, qui eust pû aller jusques à luy oster la Couronne de dessus la teste, & sçachant qu'il se trouvoit divers partis contre luy : car] Guillaume des Roches qui avoit adroitement retiré le jeune Artus de sa Cour, & reconcilié ce Prince avec le Roy Jean son oncle, sollicita si fort auprés du Pape, que S. S. donna ordre à Octavian Cardinal d'Ostie, l'un de ses Legats, de lever l'interdit. A la charge toutefois qu'il se remettroit avec Isemburge, & que dans six mois, six semaines,

ſix jours & ſix heures, il feroit vuider la cauſe du divorce pardevant ſes deux Legats & les Prelats du Royaume, les parens de cette Princeſſe y étant aſſignez pour deffendre.

1201. L'aſſemblée ſe tint à Soiſſons au choix d'Iſemburge; le Roy Canut y envoya des plus habiles gens de ſon Royaume pour ſolliciter & plaider ſa cauſe. Vers la my-carême, aprés quinze jours de chicanes & de procedures, comme Philippe eut le vent qu'il y auroit condamnation contre luy, il alla un matin prendre Iſemburge en ſon logis, & la montant en trouſſe derriere lui, l'emmena où il lui plut, ayant fait dire au Legat qu'il ne ſe donnât point tant de peine de juger ſi le divorce qu'il avoit fait étoit bon ou mauvais, puiſqu'il la reconnoiſſoit & qu'il la vouloit pour ſa femme. Toutefois il ne la traita gueres mieux que par le paſſé, & il n'eut rien davantage pour elle qu'un peu plus de civilité.

Avant la fin de l'année, Marie-Agnés ſa rivale mourut, ayant été cinq ans avec le Roy. Elle eut de luy deux enfans, un fils & une fille, qui ne pouvoient paſſer que pour bâtards, ſi le Pape Innocent III. ne les eût legitimez.

Thibaud Comte de Champagne mourut aussi la même année. Il n'avoit alors qu'une fille mineure ; le Roy en prit la garde-noble : mais peu aprés la mort de Thibaud, sa veuve accoucha d'un fils posthume, qui eut le nom de son pere, & le surnom de *Grand*, à cause de sa taille. La fille ne vescut pas long-temps depuis la naissance du posthume.

En ces temps-là l'usure & l'impudicité regnoient à masque levé dans la France. [Mathieu Paris dit que le premier de ces vices y avoit été apporté d'Italie; il entend les Lombards, qui l'exerçoient publiquement & sous l'autorité des Princes ausquels ils en payoient tribut. Pour reprimer ces desordres,] Dieu suscita deux grands hommes de bien, Foulques Curé de Neüilly en Brie, & Pierre de Roncy prestre du Diocese de Paris, qui alloient prêcher par tout avec tant d'efficace, qu'ils retiroient grand nombre d'ames de leur peché. 1200.

[Le Pape ayant appris que Foulques s'estoit acquis un grand empire sur les consciences, le chargea de prêcher la Croisade. Car depuis la mort de l'Empereur Federic & le retour

1200. du secours d'Allemagne, la Terre-sainte étoit denuée de gens de guerre, & crioit au secours ; & les grandes divisions qui étoient entre les Sarrazins, sembloient presenter une belle occasion pour les détruire. Foulques suivant donc les ordres du saint Pere, prit la Croix le premier dans le Chapitre general de Cisteaux, & tant par son exemple que par ses ferventes exhortations, engagea grand nombre de personnes dans cette sainte expedition. De-là,] sçachant qu'il se faisoit une grande assemblée de Princes, Seigneurs & Gentilshommes pour un tournoy au Chasteau d'Ecris, entre Braye & Corbie, il s'y en alla pour le même sujet, & les exhorta si puissamment à entreprendre ce voyage, que les Comtes Baudoüin de Flandres & son frere Henry d'Anguien, Thibaud de Champagne & Louis de Blois son frere, [qui ayant perdu le Roy Richard leur protecteur, apprehendoient avec raison la vengeance du Roy,] Simon de Montfort, Gautier de Brienne, Estienne du Perche, Matthieu Baron de Montmorency, & plusieurs autres Seigneurs se croiserent avec un zele incroyable. Tou-

tefois ayant besoin de temps pour donner ordre à leurs affaires & pour trouver de l'argent, ils ne purent partir que deux ans aprés.

La reconciliation des deux Rois sembloit sincere & parfaite. Cette année ils s'abouchèrent à Andely, même Philippe amena l'Anglois dans sa ville de Paris, & l'y traita avec toute la magnificence & toutes les démonstrations d'amitié qu'il pouvoit desirer.

Mais Jean avoit commencé à ourdir lui-même son malheur, en répudiant Havoise sa femme, fille du Comte de Glocestre, sous cause de parenté, pour épouser Isabeau fille unique d'Aymar Comte d'Angoulesme, 1200.
& d'Alix de Courtenay, l'ayant ravie &
à Hugues le Brun Comte de la Marche, à qui elle étoit fiancée; [tres-belle femme, mais peu honnête, fort voluptueuse, & encore plus maligne & plus vindicative. S'il est vray que Philippe inspira ce mariage au Roy Jean, ce fut un grand coup de politique, ou au moins de bonheur, d'avoir sous couleur d'amitié, donné à son ennemi l'instrument de sa ruine.] 1201.

Déslors Hugues le Brun, furieux qu'on luy eût ôté sa femme,] chercha 1201.

1201. tous moyens de se venger de cet outrage. Il noüa intelligence secrete avec Philippe, il tâcha de soûlever le Poitou, & il incita Raoul son frere Comte d'Eu, à faire des hostilitez sur les lisieres de Normandie. Jean les châtia de leur rebellion, en les dépoüillant de leurs terres, particulierement de quelques Châteaux qu'il prit en la Comté d'Eu. Alors ils s'adresserent au Roy de France leur souverain Seigneur, & luy demanderent justice. [De son côté il ne manqua pas d'embrasser cette occasion où il voyoit toutes choses disposées pour chasser les Anglois du cœur de son Royaume.]

Sur ce differend les deux Rois se virent proche de Gaillon ; Philippe qui avoit son dessein formé, y parla haut & somma Jean de comparoître en sa Cour pour y être fait droit, non seulement sur les plaintes de Hugues, mais aussi sur celles du Prince Artus, qui demandoit l'Anjou, le Maine & la Touraine.]

[Tandis que les Seigneurs Croisez se préparoient pour leur voyage, Thibaud Comte de Champagne vint à mourir sans enfans, & Foulques le suivit d'assez prés, ayant fini ses jours en

en la Paroisse de Neüilly le deuxiéme 1201.
jour de Mars.] Le Comte de Flandres & les autres Seigneurs Croisez, ne laisserent pas de partir de France pour la Terre-Sainte. [Ils prirent leur chemin par mer, celuy de terre étant trop long & trop difficile;] & comme alors il n'y avoit que peu de vaisseaux sur les côtes de Provence, ils se rendirent à Venise, où ils esperoient en trouver grande quantité de bien équipez. En ce lieu-là Thomas I. Comte de Savoye, Boniface Marquis de Montferrat & quelques autres se joignirent encore à eux. Mais les Venitiens toûjours fort habiles pour leurs interests, ne voulurent point leur fournir de vaisseaux, qu'auparavant ils n'eussent employé leurs armes à ramener les villes d'Esclavonie, particulierement celle de Zara, sous la puissance de la Republique, dont elles s'étoient distraites pour reconnoistre le Roy de Hongrie. [Quelques-uns de ces Croisez aimerent mieux chercher une autre voye pour passer en Levant, que d'employer leurs armes à faire la guerre à des Chretiens; & le Pape fulmina excommunication contre ceux qui serviroient en cette

1201. occasion : mais le plus grand nombre, soit par necessité ou par desir du butin, s'y arresterent ;'ils prirent Zara & quelques autres places ;] ce qui les retarda plus d'un an en ces quartiers-là.

Dés l'an 1195. Isaac l'Ange Empereur d'Orient avoit été privé de l'Empire, de la veuë, & de la liberté par son propre frere Alexis. Et le fils de cet Isaac, aussi nommé Alexis, s'étoit sauvé en Allemagne vers Philippe de * Sueve pretendu Empereur, qui avoit épousé sa sœur Irene. Ce jeune Prince ayant appris qu'il y avoit une armée de Croisez à Venise, s'y rendit pour implorer leur assistance. Beaucoup de difficultez les empêchoient de passer en Terre sainte ;
1203. d'ailleurs les Venitiens esperoient mieux trouver leur compte à faire la guerre en Grece qu'en Syrie, parce que le butin leur y paroissoit plus grand & plus assuré ; & tous les Chrétiens Latins étoient ravis d'avoir occasion de venger tant de perfidies & d'outrages, que les Grecs leur avoient faits depuis les guerres de la Terre-sainte. Ils conclurent donc de tourner leurs armes de ce côté-là, & traite-

* ou Souaube.

rent avec le jeune Alexis sous ces conditions ; Qu'il leur payeroit les frais de leur expedition, leur feroit de grandes récompenses, & soûmettroit l'Eglise Greque à l'obeïssance du Pape. 1204.

Les François & les Venitiens ayant fait voile vers Constantinople avec vingt huit mille hommes seulement, forcerent le Port & la Ville ensuite, quoiqu'il y eust plus de soixante mille combattans, delivrerent Isaac de prison, & firent couronner Alexis son fils. Le tyran Alexis & son beau-frere Theodore Lascaris se sauverent par dessus les murailles, & se retirerent à Andrinople.

Comme l'armée des Croisez hyvernoit aux environs de Constantinople, & qu'Isaac & son fils tâchoient de satisfaire à ce qu'ils luy avoient promis : le peuple sur lequel ils faisoient de grandes levées de deniers se mutina. Un certain Alexis Ducas, surnommé Murzufle, Grand-Maistre de la Garderobe du jeune Alexis, enflamma la sedition, se saisit de ce Prince, tandis qu'Isaac agonisoit, & l'étrangla de ses propres mains ; puis il se fit declarer Empereur. Aussi-tost, pour se montrer digne du commandement,

il sortit avec la milice de la Ville contre les Croisez : mais ils le repousserent d'abord. Constantinople fut ensuite assiegée pour une seconde fois, & au bout de 60. jours prise par force, toute noyée de sang, & une grande partie consumée par les flammes.

Les vainqueurs donnerent pouvoir à douze des principaux d'entr'eux d'élire un Empereur, à condition que s'il étoit François, le Patriarche seroit Venitien, & au contraire. Boniface Marquis de Montferrat sembloit le plus digne de l'Empire : neanmoins l'intrigue des Venitiens, aux interests desquels il n'étoit pas trop commode, fit en sorte que les Electeurs le deferent à Baudoüin Comte de Flandres, & le Patriarchat à Thomas Morosini Venitien.

EMPP. BAUDOUIN R. 16. mois. & encore OTHON

Lorsqu'ils eurent donné ordre au dedans de la Ville, ils conquirent facilement tout ce que l'Empire Grec
1204. possedoit en Europe, & y formerent divers Principautez. Le Marquis de Montferrat, qui épousa la veuve d'Isaac, eut la Thessalie pour sa part, avec titre de Royaume ; moyennant quoy il ceda l'Isle de CANDIE aux Venitiens. Les Princes Grecs se con-

serverent l'Asie, où ils établirent plusieurs Souverainetez; Theodore Lascaris se revestit des ornemens Imperiaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étenduë. De la maison des Comnenes, Michel eut une partie de l'Epire, David l'Heraclée, la Pontique & la Paphlagonie, & Alexis son frere la Ville de Trebisonde sur le Pont-Euxin.

Là se forma l'Empire de Trebisonde qui demeura toûjours separé de celuy de Constantinople, jusqu'à ce que les Turcs ont devoré l'un & l'autre. [*Ces choses se passerent en six ou sept ans de temps.*

Baudoüin ne joüit que seize mois de cet Empire; car étant allé assieger Andrinople, Joannitz ou Calojan Roy des Bulgares, venant au secours des Grecs, l'attira dans une embuscade, le fit prisonnier, & l'ayant mené en Bulgarie, luy coupa bras & jambes, & le jetta dans un precipice où il mourut aprés avoir langui trois jours. On le conta de la sorte: mais plusieurs crurent qu'il se sauva de cette prison. [Quoy qu'il en soit, aprés sa prise l'Empire vacqua un an durant, étant sous la regence de son frere Henry, qui aprés ce temps-là fut coûronné 1205.

EMPP. HENRY frere de Baudoüin, & encore OTHON. IV.

le 20. jour d'Avril. Il avoit laissé deux filles, Jeanne & Marguerite, qui furent l'une & l'autre Comtesses de Flandres; Jeanne épousa Richard de Portugal, la jeune épousa Bouchard d'Avesnes, puis Guillaume de Dampierre.]

En France le Roy Philippe, afin de pouvoir subvenir aux frais de ses guerres, tâchoit d'accoûtumer les Ecclesiastiques à luy fournir des subsides; mais eux s'en excusoient sur leurs libertez, & sur ce qu'il n'étoit pas loisible d'employer le bien des pauvres à des usages profanes : ils promettoient seulement de l'assister de leurs prieres envers Dieu. Or il arriva que les Seigneurs de Coucy, de Retel, de Rosey & plusieurs autres, se mirent à piller & envahir leurs terres; ils eurent recours à la protection du Roy; luy leur rendant la pareille, les assista de ses prieres auprés de ces Seigneurs: mais comme il s'entendoit avec eux, ils en firent encore pis. Alors les Prelats redoublerent leurs instances auprés de luy, & le supplierent d'y employer ses armes; à quoy il répondit qu'on n'avoit point de troupes sans argent. Ils entendirent

bien ce qu'il vouloit dire, & comme 1201.
le mal les pressoit, ils furent con- &
traints d'en donner, & aussi-tost les suiv.
Seigneurs cesserent de les piller.

Cependant le Roy Jean d'Angleterre sommé par trois fois de répondre en jugement à la Cour de Philippe, essayoit de gagner le temps & prenoit des delais de jour à autre. Mais Philippe, qui se voyoit puissant en hommes & en argent, qui n'avoit plus de contrepoids dans son Royaume, parce qu'il tenoit en sa main la garde-noble de la puissante Maison de Champagne, & que le Comte de Flandre étoit allé en Levant, avoit resolu cette fois de le pousser à bout. Il donna donc des troupes au Prince Artus afin de poursuivre ses droits, l'ayant auparavant fiancé avec sa fille nommée Marie. En même tems étant entré en Normandie, il y enleva cinq ou six places, & receut entre ses bras les plus puissans Seigneurs de la Province; entr'autres Hugues de Gournay & le Comte d'Alençon, qui l'assurerent de leur service & de leurs places.

Artus de son côté attaqua le Poitou, les Comtes de la Marche & d'Eu,

1201. Gefroy de Lusignan & leurs amis s'étant joints à luy. Sa grand'-mere la Reine Alienor s'étoit jettée dans Mirebeau, il l'y investit & l'assiegea. Le Roy Jean y accourut en toute diligence ; il combattit Artus & le vainquit ; [ou, comme d'autres disent, il le surprit un matin dans son lit, & le fit prisonnier avec un grand nombre de Seigneurs Poitevins & François qui l'assistoient en ce siege.] Il l'envoya au Château de Falaise, & les autres en diverses places.

1202. La Normandie & le Poitou étant ébranlez de la sorte, arriva un Legat du Pape, qui ordonna aux deux Rois d'assembler les Evêques & les Seigneurs de leurs terres, & de terminer leurs differends par leurs avis. Jean eust volontiers deferé à cet ordre : mais Philippe qui n'étoit pas d'humeur à s'arrester en si beau chemin, obligea ses Evêques qui étoient assemblez à Mantes, d'interjetter appel de la sentence du Legat au Pape même. C'estoit pour gagner temps, & continuer toûjours ses progrez.

Le respect de la Reine Alienor avoit toûjours retenu le Roy Jean qu'il ne trempast ses mains dans le sang

du malheureux Artus : mais peu aprés 1202.
sa mort, [qui arriva le 22. de Novembre,] il le fit ramener de Falaise au Château de Roüen ; & quelques jours aprés il alla durant une nuit fort obscure le tirer de la prison, & le mena en tel endroit, qu'il n'en revint jamais.

La presomption étoit toute entiere qu'il l'avoit assassiné : ainsi Constance mere de ce jeune Prince, demanda justice au Roy Philippe de ce parricide commis dans ses terres & sur la plus noble personne de ses Vassaux. Il fit donc adjourner Jean à la Cour des Pairs pour répondre sur cette accusation ; & comme il ne tint compte de comparoître, ni même d'envoyer aucune personne pour l'excuser, il fut par arrêt de cette Cour declaré atteint & convaincu de parricide & de felonie : pour cette raison condamné « à perdre toutes les terres qu'il avoit en « France, qui seroient acquises & confisquées à la Couronne, & tous ceux « qui le défendroient, reputez criminels « de leze-Majesté. «

En execution de cet Arrêt, Philippe moitié par force, moitié par intelligence, luy ôta en une année toute 1203.
la haute Normandie, tandis que ce

Prince lâche & faineant passoit le temps à dormir & à danser avec sa femme dans la ville de Caen, comme s'il eust été en pleine paix. [Mais une frayeur subite l'ayant saisi aprés une si stupide securité, il quitta la Province, & s'embarqua au mois de Novembre pour passer en Angleterre.]

On peut juger que s'il eut voulu prendre le soin de ses affaires, Philippe n'eust pas pû si aisément conquetir tant de places, puisque le seul Château-Gaillard prés d'Andely, situé sur un rocher fort haut & escarpé de tous côtez, endura cinq mois de siege: mais le ciel & la terre s'étoient declarez contre luy, ses amis le trahissoient, ses sujets luy étoient infidelles, & il s'abandonnoit lâchement luy-même.

1204. L'année suivante, qui étoit 1204. Philippe se rendit maître de toutes les Villes de la basse Normandie, presque sans coup frapper. Roüen même, qui étoit la Capitale de toute la Province, ceinte d'une double muraille, & tres-affectionnée à ses Ducs naturels, aprés quarante jours de siege; ayant appris par les deputez qu'elle avoit envoyez au Roy Jean, qu'elle ne de-

voit attendre aucun secours de luy, 1204.
se rendit au vainqueur, à la charge qu'il maintiendroit ses bourgeois dans ses franchises & privileges. Ce qu'il leur accorda, & ils s'en firent donner des lettres en la meilleure forme qu'il se pouvoit; precaution aussi foible contre la puissance absoluë, que le papier l'est contre le fer.

Deux ou trois autres places qui se défendoient encore, suivirent l'exemple de Roüen; & voilà comme en moins de trois ans il gagna toute la Normandie, [la plus belle & la plus riche Province de France. Elle avoit eu douze Ducs de sa nation; qui l'avoient gouvernée quelque trois cens seize ans. Rollo, pour s'être de barbare fait Chrêtien & vertueux fut le premier: ce Prince Jean pour être de Chrêtien devenu plus méchant que les payens & les barbares, fut le dernier.]

En même tems Guillaume des Roches qui avoit quitté le party de Jean, assura au Roy Philippe les Comtez d'Anjou, du Mayne & de Touraine; & Henry Clement Mareschal de France, luy conquit tout le Poitou, à la reserve de Niort, Thoüars & la Rochelle.

1205. L'année ſuivante le Roy luy-même ayant dreſſé un grand équipage d'artillerie, força le Chaſteau de Loches, & quelques places qui reſtoient encore à l'Anglois dans la Touraine.

[Les diſgraces ne réveilloient point le courage du Roy Jean, mais luy endurciſſoieut le cœur & le faiſoient armer contre ſes ſujets, au lieu de le por-
1206. ter à ſe défendre contre ſes ennemis.] Il n'attribuoit point ſes malheurs à ſon crime & à ſa fatardiſe, mais à la mauvaiſe volonté des Anglois, particulierement des Eccleſiaſtiques; il ſe plaignoit qu'ils ne l'avoient pas ſecouru dans ſes beſoins, & pour cela il ſe mit à les vexer horriblement par toutes ſortes d'exactions.

Guy de Thoüars qui gouvernoit la Bretagne, étant mari de la Ducheſſe Conſtance, s'étoit rangé du party de Philippe, & ne luy avoit pas peu aidé à faire ces dernieres conquêtes. Il luy avoit auſſi attiré le Vicomte de Thoüars ſon frere: mais cette année tous deux ſe broüillerent avec luy. Guy voulut ſe cantonner en Bretagne; le Roy l'inveſtit dans Nantes, & le contraignit de ſe remettre à ſon ſervice: le Vicomte neanmoins demeu-

ra encore dans les interests de l'Anglois. 1206.

[Les instantes sollicitations des Seigneurs qui redoutoient de tomber sous la puissance absoluë de Philippe, aiguillonnerent si fort le Roy Jean, qu'il resolut de faire quelque effort pour recouvrer les terres qu'il avoit perduës.] Ayant donc levé des sommes immenses d'argent, il équipa une puissante armée navale, & vint descendre à la Rochelle: le Vicomte de Thoüars, Savary de Mauleon & quelques autres Seigneurs le joignirent. Philippe se trouvant trop foible, se contenta d'aller en diligence munir les places du Poitou, pour arrester ce torrent, puis se retira à Paris. Jean n'ayant point d'ennemis en tête, passa en Anjou, prit Angers, & le demantela.

Au même temps quelques Bretons, qui s'étoient armez pour son service, se saisirent du Promontoire de Garplic, & y bastirent un fort pour favoriser l'abord des Anglois en ces plages-là.

Ce fut tout l'effet de la grande levée de bouclier de ce Roy; car s'étant aussi-tost rebuté, il fit proposer

1207. une tréve par l'entremise du Pape, qui menaçoit d'excommunication celuy qui la refuseroit. Philippe la luy accorda pour deux ans: ce n'étoit pourtant pas le sentiment des Seigneurs François, [ils vouloient qu'il continuast la guerre jusqu'à l'entiere expulsion des Anglois.] Pour cela ils luy offroient toute assistance, & promettoient même de ne le point abandonner, en cas que le Pape procedast contre luy par censures.

Les deux contendans pour l'Empire d'Allemagne, Othon & Philippe, s'estoient accordez l'an 1207. en telle sorte qu'Othon qui avoit la confirmation du Pape, mais estoit le plus foible, laisseroit l'Empire à Philippe: lequel venant à deceder sans enfans, Othon luy succederoit, & cependant épouseroit sa fille. Or cette année Philippe ayant esté aßaßiné dans son lit malade par Othon Palatin de Vitelspach, l'Empire demeura à son competiteur, qui l'année suivante passa en Italie, & se fit couronner à Rome. Incontinent aprés il se brouilla avec le Pape, parce qu'il entreprenoit sur les terres de l'Eglise, & sur celles de Federic Roy de Sicile, feudataire du S. Siege, à cause de quoy le S. Pere l'excommunia l'an 1210.

Pour lors étoit Pape Innocent III.

Prelat d'un grand courage, & de rare 1208.
merite, qui étant dans la force de son
âge, n'ayant que quarante-trois ans,
agissoit par tout & se mesloit de tout,
poussant les choses avec hauteur quand
il trouvoit du foible & de la division.
L'Angleterre en fit une malheureuse
épreuve. [Le droit d'élire l'Archevêque de Cantorbie appartenoit aux
Moines de l'Abbaye de saint Alban
dans cette Ville-là; ils étoient de l'Ordre de Cisteaux, alors tres-puissans
dans la Chrétienté, & particulierement à Rome. Ces Moines avoient fait
inconsiderément deux Elections; la
premiere de leur Prieur, sans avoir demandé auparavant le consentement du
Roy: la seconde de l'Evêque de Norvich à sa requeste & par son ordre. Les
deux élus porterent ce differend au
tribunal du Pape. Il declara toutes les
deux élections nulles, la premiere étant
contre les formes; la seconde ne s'étant
pû faire que la premiere n'eût été cassée; ensuite il les obligea d'élire le
Cardinal Estienne de Langthon Anglois de naissance, & personnage d'une capacité éminente.

Ce procedé choqua extrêmement le
Roy Jean; de sorte qu'il chassa brus-

1208. quement tous les Moines de l'Abbaye.
— Toutes les lettres du Pape ne purent jamais adoucir cette violente amertume : il refusa absolument de recevoir le Cardinal Langthon pour Archevêque ; mais le Pape de son côté tint ferme à maintenir son élection. La querelle s'échauffa si fort, que le Pape aprés plusieurs menaces envoya une *sentence* d'interdit à trois Evêques d'Angleterre, pour la jetter sur tout le Royaume. Jean en fut si irrité, qu'il commanda à tous les Evêques, Prêtres & Moines de sortir de son Royaume, & de se retirer vers le Pape, fit saisir tous leurs biens, fermer leurs greniers, & prendre toutes les * *chambrieres* des Prestres lesquelles furent contraintes de payer de grosses rançons pour se racheter. De plus, afin de se precautionner contre l'effet de l'excommunication personnelle, dont il étoit menacé, il prit des ostages de ses Villes & de sa noblesse.

* Fccarie.

Mais le saint Pere avoit à conduire une autre affaire bien plus importante du côté de Languedoc, pour reduire les heretiques, qui avoient presque gagné toute cette Province, & même quelques contrées des environs, par l'ignorance

l'ignorance & la negligence des Ec- 1208.
clesiastiques, & avec l'appui de Raymond Comte de Toulouse, qui étoit leur principal fauteur. On l'accusoit d'avoir fait assassiner un des Legats que le saint Pere avoit envoyez en ces païs-là ; c'étoit Pierre de Château-neuf Moine de Cisteaux, & le PREMIER QUI EXERÇA L'INQUISITION.

Le Pape resolut donc à quelque prix que ce fust, d'exterminer ces heretiques, & avant que d'aller aux membres, il s'en prit au Comte qui étoit leur chef. Il l'excommunia nommément, declara ses sujets absous de la fidelité qu'ils luy avoient jurée, & donna ses terres au premier occupant, sans prejudice neanmoins du droit de la souveraineté du Roy de France. Et pour faire executer une sentence si terrible, il fit publier une Croisade generale contre ces peuples rebelles à l'Eglise.

Il se sentoit assez fort pour venir à bout de son dessein, ayant l'assistance du Roy Philippe, & se tenant en seureté du côté d'Othon ; car il croyoit l'avoir fort obligé de l'avoir reconnu pour Empereur aprés la mort

1208. de Philippe son competiteur.

Au bruit de ce grand armement l'apprehension saisit tellement le Comte, qu'il écrivit au Pape pour le supplier de revoquer la Legation qu'il avoit donnée aux Moines de Cisteaux, luy promettant de se soûmettre au jugement de tel autre Legat qu'il luy plairoit envoyer de la Cour de Rome. A sa tres-humble priere il donna cette commission à Milon l'un de ses Notaires, & à Thedisio Chanoine de Gennes. Le Comte à leur mandement se rendit à Valence, & obeït à tout ce qu'ils voulurent luy ordonner.] Il donna premierement sept places fortes à l'Eglise Romaine à perpetuité pour gage de sa conversion; & l'année suivante 1209. le vingt-huitiéme de Juin il souffrit pour avoir son absolution, d'être battu de verges à la porte de l'Eglise de saint Gilles; où Pierre de Chasteau-neuf étoit enterré, & puis d'être traîné sur le tombeau de ce Religieux par le Legat, qui luy mit la corde au col en presence de vingt Archevêques, & d'une infinie multitude de peuple. Ensuite de quoy il se croisa aussi, & se joignit à ceux qui prenoient ses Villes

& celles de ses alliez. 1208.

Ce n'étoit pas le repentir qui l'obligeoit de souffrir une si horrible confusion, c'étoit la peur qu'il eut d'un effroyable orage qui étoit tout prest de crever sur sa tête. [Car il voyoit au milieu de son païs & sur ses frontieres, une effroyable multitude de gens armez qui venoient l'accabler.] Un tres-grand nombre de Seigneurs, de Prelats & de peuple s'étoient enrôllez dans cette milice; & le Roy même y fournissoit quinze mille hommes entretenus à ses dépens.

Ces Croisez portoient la Croix sur la poitrine, à la difference de ceux de la Terre-Sainte, qui la portoient sur l'épaule.

*Parmi ces heretiques il y en avoit de plusieurs differentes sortes, [des Ariens, & des Manichéens de plus d'une façon, des Vaudois ou Pauvres de Lyon, des Humiliez, des Popelicains, & tous étoient compris sous le nom commun d'*Albigeois*: & quoique fort differents entr'eux ils avoient tous pareil mépris pour le Pape & pour les Evêques. Ceux qu'on appelloit Pauvres, faisoient effectivement profession d'une pauvreté Evangelique, & étoient les plus*

1208. *supportables de tous ; comme les Manichéens les plus impies, & les plus éloignez des bonnes mœurs & de la vraye foy. Les Humiliez se mesloient de prêcher par tout où ils se trouvoient, & couvroient leur venin du voile d'une fauße modestie & d'une feinte humilité.* [*Dieu voulut que pour les contrequarrer il s'instituast au même temps deux ordres Religieux, sçavoir des* Freres Mineurs *ou* Cordeliers ; *& des* Freres Prescheurs *ou* Jacobins. *Les premiers fondemens de celuy-là furent jettez en Italie par S. François d'Assise, homme seculier, fort simple : ceux de l'autre en Languedoc par S. Dominique, de la noble Maison des Guzmans en Espagne, & Chanoine d'Osma, qui étoit venu en cette Province avec Diego son Evesque pour convertir les Albigeois.*

Ces sectaires avoient commis quelques actes d'hostilité dans les terres du Roy Philippe, & s'avoüoient de l'Anglois : voilà pourquoy Philippe joignit son ressentiment particulier au zele de la Religion. Il avoit promis de se trouver luy-même à cette expedition, ou du moins d'y envoyer son fils : mais comme il sceut qu'il y avoit danger d'une descente des Anglois en Bretagne, à la faveur du fort de Gar-

plic, il ne passa point la Loire, & commanda à la Noblesse qui relevoit de luy, de s'armer pour aller prendre cette forteresse; comme en effet elle le fut cette année. 1208.

Les Evêques d'Orleans & d'Auxerre, qui avoient été mandez avec leurs vassaux à cette expedition, s'en étant retournez sans congé, parce qu'ils pretendoient n'être point obligez d'aller à l'armée que lorsque le Roy y étoit en personne; il fit saisir leurs regales, c'est à dire les biens qu'ils tenoient en fief de luy, non pas leurs dixmes, offrandes, & autres droits attachez necessairement à leur fonction. Ils en firent leurs plaintes par des Envoyez au Pape Innocent III. & aprés ils les y porterent eux-mêmes. Le Pape ayant examiné la cause, trouva qu'ils avoient manqué contre les coûtumes & les droits du Royaume; de sorte qu'il falut qu'ils payassent l'amende au Roy pour rentrer dans leur temporel.

L'armée des nouveaux Croisez n'étoit pas moins que de cinq cens mille personnes, (non pas toutefois, comme je croy, tous combattans; parmy lesquels il y avoit cinq ou six Evêques, 1209.

1209. le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de saint Pol, & de Montfort. Le rendez-vous general étoit à Lyon, vers la fête de saint Jean. De là étant entrez dans le Languedoc, ils attaquerent la ville de Beziers, l'une des plus fortes des Albigeois, la forcerent, & y passerent tout au fil de l'épée. Il y fut tué plus de soixante mille personnes, [entr'autres sept mille dans l'Eglise de la Magdeleine, & le propre jour de la fête de cette Sainte. Ceux qui vouloient excuser un si horrible carnage, disoient que c'étoit une punition divine, de ce que ces blasphêmes heretiques croyoient qu'elle avoit été la maitresse de JESUS-CHRIST.] Ceux de Carcassonne épouvantez d'une si sanglante tuerie, se rendirent à discretion, bienheureux de sortir tout nuds en chemise.

Les Seigneurs de cette armée ayant tenu conseil, élurent Simon Comte de Monfort, pour avoir le commandement de cette guerre, & pour regir les conquestes qui s'estoient faites & se feroient à l'avenir sur les Heretiques. Cela reglé, le Comte de Nevers s'en retourna avec une grande partie des Croisez, & peu aprés le Duc de Bourgogne avec

une autre ; de sorte que Simon demeu- 1209.
ra mal accompagné : il ne laissa pour-
tant pas de soûtenir par sa vertu plus
qu'heroïque, & conquit encore Mire-
poix, Pamiers & Alby : tellement que
dans peu de temps il se vit maistre de
l'Albigeois, des Comtez de Beziers
& de Carcassonne, & de plus de cent
Châteaux.

De fois à autre il arrivoit au Com-
te de Montfort de nouvelles bandes
de Croisez, même de Flandres & d'Al-
lemagne ; mais elles s'écouloient six se-
maines ou deux mois aprés. Avec ces
renforts il emportoit toutes les places
& les Châteaux, non seulement des
Heretiques, mais aussi des autres Sei-
gneurs. Le Roy d'Arragon, de qui
plusieurs en ce païs-là tenoient leurs
terres en arriere-fief, à cause de quel-
ques Seigneuries qu'il y possedoit, en
écrivit au Pape, & le Comte de Tou-
louze en alla porter ses plaintes jusqu'à
Rome, où le saint Pere le receut assez
bien, & luy promit justice.

Mais à son retour on luy proposa
de s'accommoder avec Montfort, en
luy quittant tout ce qu'il avoit pris.
Il ne put jamais s'y resoudre ; & ainsi
Milon Legat du Pape l'excommunia

dans le Concile d'Avignon, prenant pour pretexte, qu'il levoit certains nouveaux peages sur ses terres. Le Roy d'Arragon vint en personne à un autre Concile qui se tint à saint Gilles, pour essayer d'accommoder les affaires, & de rétablir le Comte de Foix & le Viçomte de Bearn, qui avoient été dépossedez comme fauteurs *d'heretiques* : mais il ne sceut rien obtenir.

1211. Le Toulouzain, aprés tant de basses & ruineuses soûmissions, prit le frein aux dents, & se mit en devoir de défendre son bien. Alors il fut excommunié hautement, & ses terres exposées à qui les pourroit conquerir. Montfort assiegea Toulouse ; mais les grandes bandes de Croisez qui luy étoient venuës, s'étant defilées en peu de temps, il se vit contraint de lever le siege. Les Comtes de Toulouse & de foix, avec leurs confederez, le poursuivirent & l'assiegerent dans le Château-neuf ; & là, chose incroyable, plus de cinquante mille hommes n'en purent forcer trois cens, mais furent battus, & se retirerent honteusement.

✠ *En ce temps plus que jamais florissoit l'Ecole de Paris. On la nomma* Université, *parce*

parce qu'on y enseignoit universellement *toutes sortes de sciences, quoiqu'en effet l'envie d'apprendre, & l'affluence des Escoliers y fussent bien plus grandes que la doctrine: Un certain Prêtre du Diocese de Chartres, nommé Almaric, s'étant mis à dogmatiser des nouveautez, avoit èté contraint de se dédire, dont il étoit mort de chagrin. Plusieurs aprés sa mort suivant encore ses dogmes, furent découverts & condamnez au feu, luy excommunié par le Concile de Paris, son corps déterré, & ses cendres jettées à la voirie. Et parce qu'on crut que les livres de la Metaphysique d'Aristote, depuis peu apportez de Constantinople, avoient donné lieu à ces subtilitez heretiques, le même Concile deffendit, sur peine d'excommunication, de les lire, ni de les garder.*

[Les interests des Ecclesiastiques 1209. causoient une grande partie des guerres de ces temps-là.] Guy Comte d'Auvergne, pour les violences & les injustices qu'il commettoit sur eux, particulierement envers l'Évêque de Clermont, qu'il avoit emprisonné, fut privé de sa Comté par le Roy Philippe, & ne put jamais y rentrer.

[La plus importante querelle de cette nature étoit entre les Papes & les Souverains : car les premiers étant au

dessus des Princes pour le spirituel, qui doit être le principal, croyoient, en vertu de ce pouvoir, être en droit, non seulement de les admonester quand ils manquoient en choses notables mais encore de les corriger & de leur commander dans les rencontres où il s'agissoit de la paix de la Chrêtienté, & de l'exaltation de la Foy. Mais comme leurs commandemens devinrent trop hautains, & leurs corrections trop rudes, jusqu'à priver les Souverains de leurs Estats, quand leurs excommunications ne faisoient point d'effet; ils trouverent de grandes resistances, principalement du côté des Empereurs & des Rois de France.

1210. L'Empereur Othon s'opiniâtrant, peut-être un peu trop à deffendre les droits de l'Empire, se preparoit de repasser en Italie pour la subjuguer entierement avec une puissante armée qu'il levoit de l'argent que le Roy Jean son neveu luy avoit envoyé, à condition que de là il retomberoit sur la France. Le Pape Innocent lança les foudres de l'Eglise sur sa tête un an aprés qu'il y avoit mis la couronne; & peu aprés une grande partie des Princes d'Allemagne, à l'instigation du

Roy Philippe éleurent Roger-Federic II. fils de l'Empereur Henry VI. âgé pour lors de dix-sept ans, & qui même du vivant de son pere avoit déja été nommé Roy des Romains. Innocent consentit à cette élection, & l'année suivante Federic, qui étoit alors dans son Royaume de Sicile, passa en Allemagne. [Quelques années durant il vécut assez bien avec les Papes ; mais dés qu'il voulut joüir des droits de sa Couronne, & exercer la souveraineté de l'Empire en Italie, il fut aussi mal avec eux que l'avoient été ses predecesseurs.

Le Roy Philippe & le nouvel Empereur ayant même interest,] Louis fils aîné du premier, & delegué par ses ordres, & Federic s'aboucherent à Vaucouleurs sur la frontiere de Champagne, pour renouveller les alliances d'entre la France & l'Empire, & pour s'unir plus étroitement contre Othon & contre le Roy Jean son oncle, leurs ennemis irreconciliables. 1212.

Renaud Comte de Boulogne avoit fort bien servi Philippe depuis sa reconciliation, & il en avoit aussi été fort bien recompensé, en ayant eu plusieurs belles terres. Neanmoins le

1211. Roy le soupçonnant d'intelligence avec l'Anglois, luy demanda ses places fortes ; & sur le refus qu'il fit de les luy livrer, il les attaqua, & le poussa si vivement, qu'il n'osa pas les deffendre, mais se sauva chez le Comte de Bar son parent, & de là en Flandres.

[Il y avoit trois ans que l'*interdit* tenoit l'Angleterre dans un pitoyable état, quand le Pape envoya son Legat nommé Pandulfe, Diacre de l'Eglise Romaine, exhorter derechef le Roy Jean de recevoir l'Archevêque de Cantorbery, & de rappeller dans le Royaume, & rétablir dans leurs biens les Evêques & autres Ecclesiastiques qu'il avoit bannis. Ce Roy y consentit assez facilement ; mais il refusa de leur faire aucune raison des dommages qu'ils avoient soufferts. Pandulfe se retira donc en France sans avoir rien conclu : mais les exilez presserent tant le saint Pere par leurs plaintes continuelles, qu'enfin Pandulfe ayant un nouvel ordre, lâcha une terrible sentence contre luy, qui fut aussi-tôt publiée par toute l'Angleterre, quoique les Evêques ausquels on l'avoit adressée, n'osassent la fulminer. Elle por-

toit non ſeulement excommunication 1211.
de ſa perſonne, mais encore délioit ſes ſujets du ſerment de fidelité, & leur défendoit d'avoir aucun commerce avec luy ; donnoit ſes Royaumes au Roy Philippe & à ſes ſucceſſeurs, & exhortoit tous les fidelles de ſe croiſer & de l'aſſiſter en cette expedition contre l'ennemi declaré de Dieu & de l'Egliſe. Philippe, qui n'attendoit que cette occaſion, dreſſa auſſi-tôt de grands préparatifs pour conquerir l'Angleterre; & amaſſa un nombre effroyable de troupes & de vaiſſeaux à l'embouchure de la Seine. Jean ſe prépara neanmoins à la deffenſe, équipa une grande flote, manda toutes les milices & tous les Gentilshommes de ſon Royaume; & de cette innombrable multitude il choiſit ſoixante mille hommes bien armez & aguerris; de ſorte que s'il euſt été bien ſervi, il pouvoit empêcher les François de deſcendre en ſon Royaume, & les combattre, s'ils y deſcendoient. Mais il ne redoutoit pas ſeulement leurs armes, il craignoit que ſes Sujets ne tournaſſent leurs armes contre luy, ou qu'ils ne le livraſſent à ſes ennemis.

1213. Le Legat qui avoit fulminé l'excommunication étoit Italien, fort habile; étant demeuré en France, il augmentoit à toute heure sa frayeur par des avis secrets qu'il feignoit de luy donner charitablement; & par ces artifices il le troubla jusqu'à tel point, qu'il promit de faire tout ce que le saint Pere luy ordonneroit. *Pandulfe* étant donc passé en Angleterre, il l'obligea premierement de rappeller tous les Evêques qu'il avoit bannis, de les remettre dans leurs biens, & de leur payer les dédommagemens selon qu'ils seroient estimez. Aprés cela ce miserable Roy remit, par un acte authentique, ses Royaumes d'Angleterre & d'Irlande entre les mains du saint Pere, & puis il les reprit de luy, se rendant son vassal & homme lige, tant luy que ses successeurs procreez de son mariage; & s'engageant de luy payer chaque année, outre le denier de saint Pierre, mille marcs d'argent de redevance, sçavoir sept cens pour l'Angleterre, & trois cens pour l'Irlande. Avec toutes ces soûmissions neanmoins il n'obtint point encore son absolution, ni la levée de l'interdit, que plus d'un an aprés; & cepen-

dant les Barons de son Royaume, avec 1212.
les Evêques, commencerent à luy ourdir une autre trame, qui n'étoit pas moins dangereuse que la premiere.]

Lorsque le Legat eut tiré de luy tout ce qu'il souhaitoit, il passa vers Philippe, & s'efforça de luy persuader qu'il devoit rompre son entreprise: mais il étoit trop engagé d'honneur & de dépense pour en demeurer là. Tous les Seigneurs de son Royaume, dans un Parlement tenu à Soissons le lendemain de Pasques Fleuries, luy avoient promis toute assistance de leurs biens & de leurs personnes. Il n'y eut que Ferrand, fils de Sanche I. Roy de Portugal, Comte de Flandres par sa femme, qui refusa de l'accompagner en cette expedition; [& luy declara par sa propre bouche qu'il ne voyoit point de justice à cette entreprise.] C'est qu'il étoit offensé que Philippe eût tiré de luy les villes d'Aire & de S. Omer, pour consentir à ce qu'il épousast l'heritiere de Flandres, qui étoit Jeanne fille aînée de Baudoüin V.

Le Roy indigné de cette réponse, 1213.
luy commanda de sortir de sa Cour tout sur l'heure, & manda à son ar-

1213. mée navale de s'avancer sur les côtes du Boulonnois, croyant qu'il le pourroit ramener à son devoir lorsqu'il le verroit si proche de luy, & prest de s'embarquer. Quand il fut donc à Boulogne, il luy envoya ordre de le venir trouver à Gravelines : le Comte s'y fit attendre quelques jours, mais ne s'y trouva point : tellement que le *Roy* resolut, avant que de s'embarquer pour l'Angleterre, de le mettre hors d'état de luy nuire.

Les villes d'Ypres, de Cassel, & tout le païs jusqu'à Bruges, firent joug à ses armes ; son armée navale composée de mille sept cens voiles, étant venuë moüiller l'ancre à Dam. Comme la plus grande part en étoit à la rade presque toute dégarnie d'hommes, arriva l'Angloise commandée par les Comtes de Boulogne & de Salisbery, qui donnant dessus, en emmena trois cens vaisseaux chargez d'armes & de toutes sortes de provisions ; & en brûla, prit, & coula à fonds une centaine. Cet avantage donna la hardiesse aux Anglois de mettre pied à terre pour chercher quelque avantage dans le païs.] Philippe en ayant eu avis, décampa de devant Gand, alla à

leur rencontre, & en tua deux ou trois 1213.
mille. Toutefois comme les autres tenoient la mer, & que ce qui luy restoit de vaisseaux dans le port ne pouvoit sortir sans tomber entre leurs mains, il en tira l'équipage, & les fit tous brûler, & la ville de Dam ensuite, [afin que la perte du Comte ne fust pas moindre que la sienne.]

De là ayant ravagé le terroir de Bruges, tiré beaucoup d'argent de cette ville & de celles de Gand & d'Ypres; saccagé & démantelé l'Isle, il laissa son fils Louis, & Gautier Comte de S. Pol dans le païs avec un puissant Corps de Cavalerie, & de fortes garnisons dans les villes de Doüay & de Tournay seulement.

Lorsqu'il se fut retiré de Flandres, le Comte Ferrand y rentra, & d'abord reprit Tournay & l'Isle que Louis commencoit à reparer; comme en revanche Louis saccagea & brûla Courtray. Philippe pour la seconde fois rentra en Flandres pour rasseurer ses conquêtes, [& tout aussitôt Ferrand se retira, & Philippe revint en France donner ordre à ses autres affaires. Dés qu'il fut hors de la Flandres,] Renaud Comte de Bou-

1213. logne y tint là campagne avec des forces qu'il avoit amenées d'Angleterre ; sans aucun exploit neanmoins, sinon qu'aprés avoir fait diverses courses, & tenté deux ou trois sieges inutilement, il força Henry Comte de Louvain & Duc de Brabant, qui avoit épousé une fille du Roy, de suivre son parti.

[Le Roy Jean n'avoit pû encore obtenir son absolution, ni la levée de l'Interdit, quoiqu'il eust déja payé de tres-grandes sommes aux Evêques : de sorte que lorsqu'il voulut marcher en personne avec les forces de son Royaume, pour faire diversion en faveur du Flamand, ses Barons l'abandonnerent, & luy firent entendre qu'ils ne le suivroient point qu'il n'eust entierement satisfait. Il reïtera donc ses promesses & ses obligations au Legat, donna des seuretez aux Evêques pour retourner dans le Royaume, se prosterna à genoux devant eux, & leur asseura le payement des dommages qu'ils avoient soufferts; moyennant quoy ils luy donnerent absolution selon les formes, mais ils ne leverent pas encore l'interdit. Lors qu'il croyoit avoir conjuré

cette tempête, il s'en leva une autre 1213.
non moins dangereuse, du côté de
ses Barons. Ils conspirerent ensemble
de l'obliger à garder les loix que le
Roy Henry I. son bisayeul avoit ac-
cordées à l'Angleterre. Nous en ver-
rons bien-tôt les suites.

Cependant il secourut si puissam-
ment les Flamands de troupes & d'ar-
gent, qu'ils desolerent toute la Com-
té de Guisnes, abattirent le Château
de Bruxan, prirent d'assaut & brûle-
rent la ville d'Aire & le Château
de Lens, & firent de cruels ravages
par le fer & par le feu dans les terres
du Prince Louis. Luy-même étant un
peu plus en liberté, fit un tres-puis-
sant armement par mer, & alla descen-
dre à la Rochelle.] Là s'étant rac-
commodé avec les Comtes de la Mar-
che, d'Eu, d'Angoulesme, de Luzig-
nan, & autres Poitevins, qui l'assis-
terent de leurs forces, il traversa le
Poitou, se rendit maistre de quelques
places en Anjou, & commença à re-
dresser les murailles d'Angers sa ville
natale.]

Pour empêcher ces progrés, le Roy
rappella son fils de Flandres, & luy
donna une bonne armée. Ce Prince fit

1214. sa place d'armes à Chinon, & fut secondé des forces de la Bretagne, conduites par Pierre de Dreux, lequel cette année avoit épousé l'heritiere de cette Duché. C'étoit Alix fille de la Duchesse Constance & Guy de Thouars.

Cependant l'Anglois travailloit diligemment à fortifier Angers, & enfermoit de murailles la partie *qui est* de là la riviere de Mayne. Ses gens faisant des courses jusqu'aux fauxbourgs de Nantes, de l'autre côté de la Loire, surprirent dans une embuscade Robert fils aîné du Comte de Dreux, qui avoit passé le pont pour les aller attaquer, taillerent ses troupes en pieces, & le firent prisonnier.

La France se voyoit puissamment attaquée, non seulement en Anjou par le Roy Jean, mais encore du costé de la Flandre par l'Empereur Othon, & par les Comtes Ferrand de Flandre, & Renaud de Boulogne; mais en l'un & en l'autre endroit ses armes demeurerent victorieuses. Le Prince Louis ayant assemblé ses forces à Chinon, marcha resolument contre le Roy Jean, qui assiegeoit le Château de la Roche aux Moines sur la Loire, entre Angers & Nantes. Comme il

étoit à une journée prés de là, ce Roy 1214.
prit l'épouvante, & repassa la riviere
en si grand-haste, qu'il y laissa toutes
ses machines de guerre, & partie de
ses troupes, qui furent tuées ou noyées
sur la retraite. [Matthieu Paris raconte que les deux armées étant proches l'une de l'autre, furent toutes deux saisies d'une terreur panique, & se tournerent le dos fuyant à vau-de-route. Quoy qu'il en soit, depuis ce jour-là [l'Anglois n'osa plus paroître en lieu où il sceust que Louis devoit se trouver ; & il luy abandonna tout l'Anjou, & ses nouvelles fortifications d'Angers, qui furent aussi-tost démolies.

Avant que le mois fust expiré depuis la fuite du Roy Jean, le Roy Philippe gagna encore une autre victoire bien plus signalée sur l'Empereur Othon & ses confederez. Ce fut auprés du village de Bouvines, qui est entre l'Isle & Tournay. Ils avoient une armée de 150000. combattans ; la sienne étoit plus foible de la moitié, mais fortifiée de la fleur de sa Noblesse, & de quatre Princes de son sang, sçavoir, Eudes Duc de Bourgogne, Robert de Courtenay, Robert Com-

1214. te de Dreux, & son frere Philippe Evêque de Beauvais.

La bataille se donna le 25. de Juillet, & dura depuis midy jusqu'au soir. Guerin, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & depuis peu élen Evêque de Senlis, à qui le Roy avoit donné toute autorité aprés luy, rangea l'armée en bataille; Matthieu Baron de Montmorency, Guillaume des Barres, grand Seneschal du Roy, Henry Comte de Bar, Barthelemy de Roye, Gaucher Comte de S. Pol, & Adam Vicomte de Melun, eurent le plus de part au peril & à la victoire. Guerin n'y combattit pas de la main, à cause de sa qualité d'Evêque; & Philippe Evêque de Bauvais [se souvenant que le Pape l'avoit delaissé pour avoir épandu le sang des Chrêtiens,] ne frappa point de l'épée, mais d'une massuë de bois, croyant qu'assommer n'étoit pas répandre le sang.

Le Roy y courut grand risque de sa personne, ayant été abattu à terre par Renaud, foulé aux pieds des chevaux, & blessé à la gorge: mais enfin ses ennemis furent battus par tout, Othon mis en fuite, son grand

étendard, qui étoit un dragon avec 1214.
une aigle Imperiale au dessus, & le
chariot qui le portoit, rompu en morceaux, & cinq Comtes, entre lesquels
étoient Ferrand & Renaud, avec
vingt-deux Seigneurs portans banniere, faits prisonniers.

Les devins avoient asseuré la vieille Mahaud de Portugal, Comtesse doüairiere de Flandre, tante de Ferrand, qu'il y auroit une grande bataille, que le Roy y seroit abattu par terre, qu'on luy passeroit sur le ventre, & que Ferrand entreroit en triomphe à Paris. La premiere prediction fut accomplie sans équivoque: la seconde le fut aussi, mais d'une autre façon qu'elle ne l'avoit entenduë: car en effet on l'amena en triomphe à Paris, mais en qualité de captif, tout chargé de fers, & attaché dans un chariot traisné par des chevaux *ferrants*, c'est à dire, selon le langage d'alors, de poil bay obscur & couleur de fer. [C'est pourquoy le peuple chantoit: *Quatre ferrants bien ferrez traisnent Ferrand bien enferré.*]

Les Parisiens firent une pompeuse entrée au Roy, & celebrerent sa victoire par des réjoüissances solemnelles.

1214. huit jours durant. On enferma les prisonniers de guerre en diverses places du Royaume. [Ferrand fut mis dans la tour du Louvre, hors des murailles de la ville ; & Renaud dans la tour neuve de Peronne, avec les fers aux pieds, & une chaîne qui le tenoit attaché à une grosse piece de bois. Philippe avoit fait vœu, dans la joye de cet heureux succés, de bastir une Abbaye en l'honneur de Dieu & de la sainte Vierge ; son fils Louis VIII. l'en acquitta en fondant celle de *Nostre-Dame de la Victoire* prés de Senlis.

Les Seigneurs du Poitou, qui avoient favorisé l'Anglois, sçachant que Philippe étoit victorieux, luy envoyerent offrir toute soûmission. Il ne s'en fia pas à leur parole, & se rendit dans le païs avec son armée pour les pousser à bout. Le Vicomte de Thoüars, le plus puissant de tous, rentra assez facilement dans ses bonnes graces, par l'intercession de Pierre Duc de Bretagne ; les autres se voyoient entierement perdus, & le Roy Jean, qui étoit alors dans Partenay, ne pouvoit manquer d'être pris, s'il ne se fust avisé d'interposer le Legat du

du Pape pour demander une tréve. 1211.
Cette puissance étoit si formidable, que le Roy n'osa pas la luy refuser; il l'accorda pour cinq ans.

Lorsqu'elle fut faite, le Prince Louïs, soit par devotion ou par jalousie de la puissance du Comte de Montfort, se croisa contre les Albigeois, & fit le voyage de Languedoc [Il faut dire ce qui s'y estoit passé l'année precedente.]

Pierre Roy d'Arragon ayant recueilli dans sa ligue, & sous sa protection, les Comtes de Toulouze, de Foix & de Comenges, le Vicomte de Beziers & autres, dont Montfort avoit empieté les terres, l'envoya défier par ses Herauts. Montfort avoit laissé une forte garnison dans Muret, pour faire le degast aux environs de Toulouze: ce Roy y mit le siege au mois de Septembre. Son armée étoit de prés de cent mille hommes: Montfort qui étoit à Castelnaudari, en ayant à peine ramassé mille ou douze cens, s'alla jetter dans la place. On raconte que faisant une furieuse sortie sur ce Roy, qui par mépris d'un si petit nombre, s'étoit mis à table au commencement du combat, il tailla en pieces toutes ses troupes;

1214. l'abattit par terre, où il fut égorgé par un simple soldat; enleva son étendart royal, que l'on porta en triomphe à Rome; & couvrit le champ de corps morts, sans perdre que huit de ses gens.

Un si pesant coup de massuë abattit le Comte de Toulouze, & les habitans de cette grande ville, aux pieds *du Legat*; ils offrirent de subir telles conditions qu'il leur voudroit imposer: mais ils n'en furent pas quittes pour des paroles, on avoit resolu de les dépoüiller entierement.

[Quand on eut avis en Languedoc que le Prince Louis y alloit avec une armée,] Montfort vint audevant de luy à Vienne, & le Legat à Valence. Comme il fut à S. Gilles, Montfort qui l'accompagnoit, receut des bulles du Pape, qui, en consequence du decret du Concile de Montpellier, tenu quelques mois auparavant, luy donnoient en garde les terres du Toulouzain, & toutes les autres qui avoient été conquises par les Croisez; à la charge d'en prendre l'investiture du Roy, & de luy rendre les devoirs feodaux. Tellement que, pour ainsi dire, le Pape nommoit, & le Roy *conferoit*

sur sa nomination. 1215.

De là Louis fut à Montpellier, puis à Beziers; d'où il ordonna que les murs de Narbonne & de Toulouze seroient démolis. Le Comte reduit à une pitoyable extremité, prit le chemin de Rome avec son fils, & tous deux s'adresserent au Concile qui se tenoit au palais de Latran; pensant le fléchir à misericorde, & en obtenir grace, s'ils n'en pouvoient obtenir justice. Mais le Concile, sans être touché des soumissions ni des larmes de ces deux grands supplians, adjugea la proprieté de leurs terres à Montfort, reservant seulement celles de Provence pour le fils, & quatre cens marcs d'argent par an pour leur subsistance; bien entendu qu'ils se rendroient obeïssans au saint Siege. Dés lors Montfort prit la qualité de Comte de Toulouze, & vint en recevoir l'investiture du Roy dans la ville de Melun.

Comme Louis étoit encore en ce païs-là, les Seigneurs ou Barons Anglois luy envoyerent offrir la Couronne d'Angleterre. [Leur conspiration contre le Roy Jean avoit enfin éclaté; ils avoient pris les armes, & l'avoient forcé de leur donner une charte conte-

nant la confirmation des loix du Roy Henry I. & de leurs libertez & privileges. Le Pape même avoit confirmé cette concession ; mais incontinent aprés Jean la revoqua comme faite par force, & prit la croix pour le voyage d'outremer, d'autant que cette sainte milice avoit le privilege de porter surseance de toutes poursuites & affaires; & mettoit ceux qui s'y enrôlloient, sous la speciale protection de l'Eglise, & sous celle du saint Pere. Mais afin de la meriter par un plus puissant
1215. & 1216. moyen, il accomplit en effet ce qu'il avoit déja promis par écrit, de soûmettre son Royaume au saint Siege. Car dans une ceremonie publique il remit effectivement sa Couronne entre les mains d'un Legat, & la reprit de luy. Alors le saint Pere entreprit hautement sa deffense comme de son vassal, annulla la charte qu'il avoit concedée aux Barons, les excommunia, parce qu'ils ne déferoient pas à ses commandemens, & quelque tems aprés réagrava la sentence.

Ils ne laisserent pas pour tous ces anathêmes de poursuivre leur entreprise, & se saisirent de la ville de Londres & de quelques autres places:

neanmoins comme ils avoient laissé languir leurs succez, leurs affaires n'alloient pas trop bien, & la necessité les contraignoit de chercher leur salut dans un secours étranger. Voilà pourquoy ils avoient recours à Louis, & luy envoyoient offrir la Couronne d'Angleterre. Philippe consentit qu'il y passast pour cela ; mais il voulut auparavant qu'ils luy donnassent vingt-quatre ostages des plus nobles enfans du Royaume pour seureté de sa personne.]

Le saint Pere en étant averti envoya un Legat en France avec charge de détourner Louis de cette entreprise, & de prier le Roy Philippe de le retenir. Philippe protesta de tout respect & obeïssance au saint Siege : mais répondit qu'il ne pouvoit pas imposer à son fils la necessité de ne point poursuivre les droits de sa femme, qui estoit niéce du Roy Jean. Ainsi Louis accepta la Couronne d'Angleterre, & alla avec un grand équipage descendre en l'Isle de Tanet, & de là passa à Londres, ou il fut sacré & couronné solemnellement.

Jean exclus de sa Ville capitale se 1216.
retira à Vvinchestre, & par sa fuite luy

nant la confirr recueillit les homma-
Henry I. & a Noblesse, & de s'asseu-
leges. Le rons de Londres. Le Le-
cette r t pû arrester ce jeune Prince
aprés remontrances, l'excommunia
foy t ses adherans : mais il en appella
Pape, [& envoya des Ambassa-
deurs à Rome pour défendre son ap-
pel.] On n'avoit pas encore trouvé le
moyen d'appeller au futur Concile.
Cependant il ne laissa pas de reduire le
païs de Sudsex, & toutes les regions
Australes, hormis les places de Vvind-
sor & de Douvres.

Les Ambassadeurs plaiderent forte-
ment sa cause à Rome : [ils remontre-
„ rent que Jean n'avoit jamais été Roy,
„ parce que le conseil de Richard l'avoit
„ condamné à mort, & exheredé pour
„ ses attentats & rebellions contre ce
„ Roy son souverain & contre l'Estat;
„ que d'ailleurs il y avoit eu sentence
„ de mort contre luy par les Pairs de
„ France, pour le cruel meurtre d'Ar-
„ tus son neveu; & que quand même il au-
„ roit été Roy legitime, il étoit déchu
„ de ce droit, parce qu'il étoit deve-
„ nu tyran, & que la tyrannie étoit la
„ destruction de la Royauté. Aprés cela
„ ils firent voir que le Royaume d'An-



[An]gleterre, puisqu'il en étoit exclus, ap- "
[par]tenoit à Blanche femme de Louis, "
[comm]e étant fille d'Alienor d'Angle- "
[ter]re Reine de Castille & sœur de Ri- "
chard & de Jean.] "

Tandis qu'ils disputoient les droits 1216.
de leur maistre, il employa utilement ses armes à conquerir les regions d'Essex, de Suffolk & de Nortfolk. Les ayant reduites, il revint assieger Douvres, sur ce que son pere luy reprochoit qu'il avoit imprudemment laissé cette place derriere luy.

Le Pape fort offensé de ses progrez, confirma la sentence d'excommunication qu'il avoit fulminée contre luy ; & bien que Philippe protestât qu'il ne luy donnoit ni aide ni conseil, offrant même, si l'Eglise l'ordonnoit, de confisquer ses terres : neanmoins il commanda à l'Archevêque de Sens de le dénoncer aussi excommunié, & de mettre la France en interdit. Mais les Prelats assemblez à Melun declarerent qu'ils ne deferoient point à cette sentence, s'ils n'étoient plus amplement informez de l'intention du saint Pere. Ce procedé trop interessé, & ce semble peu juste, rabatit beaucoup de la croyance

1216. qu'on avoit aux ſouverains Pontifes dans les affaires temporelles.

Sur ces entrefaites [la Juſtice divine, & le bonheur de l'Angleterre, toute deſolée par ces guerres plus que civiles, voulurent] que le Roy Jean, qui rodoit de lieu en lieu, haïſſant tous ſes ſujets, & étant haï de tous, vint à mourir, ſoit par intemperance, ſoit de poiſon, qui à ce qu'on croit, luy fut donné par un Moine. Il laiſſa trois fils en bas âge, Henry, Richard & Edmond.

La haine des Anglois s'éteignit avec ſa vie, [& il fut vray ce que dit le proverbe, mort le ſerpent, mort le venin. Bien plus l'averſion qu'on avoit pour luy ſe tourna contre les François, tant parce que Louis leur donnoit les gouvernemens & les terres des Seigneurs du party du jeune Henry; que pour le bruit qui courut, vray ou faux, que le Vicomte de Melun étant à l'article de la mort dans Londres, avoit revelé aux Anglois que Louis avoit juré avec ſes Seigneurs François, du nombre deſquels il étoit, que lorſqu'il ſeroit maiſtre abſolu de l'Angleterre, il extermineroit tous les Barons qui l'y avoient appellé,

appellé, comme des factieux & des 1216.
traîtres. Ainsi] l'affection des peuples retourna bien-tost vers le jeune Henry, qui en effet étoit leur Seigneur naturel, & dont l'âge innocent leur donnoit de la compassion; de sorte que les affaires de ce jeune Roy commencerent à se rétablir, & par consequent celles de Louis à se ruiner. Comme il vit donc que les Anglois l'abandonnoient l'un aprés l'autre, & que les foudres de Rome épouventoient ses gens même, il se porta à faire une tréve pour quelques mois avec le party de Henry.

Pendant cette surceance d'armes, il repassa en France pour s'aboucher avec son pere : mais ce Roy craignoit si fort le Pape, qu'il refusa de le voir, & ne confera avec luy que par personnes interposées ; si bien qu'il ne pût pas luy accorder toute l'assistance dont il avoit besoin. Louis étant de retour dans l'Isle, trouva que le party de ses ennemis devenoit le plus fort, & que le sien declinoit. Ce qui acheva de le ruiner fut que son armée avec les Barons Anglois fut battuë prés de Lincoln, ensuite de quoy il fut investi dans Londres avec

1216. les restes de cette déroute.

Il falut donc pour avoir liberté de s'en retirer vie & bagues sauves, qu'il traitast avec Henry ; & il promit & jura sur les saints Evangiles, de rendre toutes les places qu'il tenoit en Angleterre, de sosmettre ses pretentions au jugement de l'Eglise, de faire ses efforts pour obliger le Roy son pere à luy rendre toutes les terres de France qui avoient été conquises sur le Roy Jean ; & s'il ne pouvoit pas obtenir cela de luy, il engageoit sa foy qu'il en feroit raison luy-même lorsqu'il viendroit à la Couronne. [C'étoit promettre plus qu'il ne vouloit ni ne pouvoit tenir. Reciproquement Henry jura de rétablir les Barons dans toutes leurs terres, & dans les droits & privileges pour lesquels ils s'étoient armez contre le Roy Jean.]

Lorsque le jeune Henry fut bien établi dans sa Royauté, son Conseil envoya des Ambassadeurs en France sommer Louis de sa promesse, & redemander la Duché de Normandie, & autres terres qu'on avoit prises à son pere. On leur donna pour réponse la confiscation qui en avoit été faite par le jugement des Pairs.

Quant à la guerre des Albigeois, 1217.
tandis que Montfort assiegeoit vainement la ville de Beaucaire, le Comte Raymond ramena des troupes d'Arragon, où il s'étoit retiré, & avec leur moyen il se rétablit en plusieurs de ses places, particulierement dans Toulouze, qu'il rempara, en diligence de retranchemens & de palissades. Montfort y alla mettre le siege : le succés ne répondoit pas à son attente, aprés qu'il l'y eut tenu sept mois entiers, il y fut tué en une sortie. Il avoit trois fils, [Amaulry, Guy & Simon.] Amaulry luy succeda au droit de ses conquêtes; Guy eut la Comté de Bigorre à cause de sa femme Perrenelle, qui en étoit heritiere, comme étant fille d'Estiennete, qui l'étoit du Comte Centulle; Simon fut Comte de Leycestre en Angleterre de par sa grand'-mere.

Henry Empereur de Constantinople, & frere de Baudoüin, qui l'avoit été aussi, étoit mort l'an 1216. ayant regné onze ans. Pierre de Courtenay Comte d'Auxerre, qui avoit épousé sa sœur Yolante, partit cette année de France pour aller prendre cette Couronne. En passant il fut sacré à Rome avec sa femme, & s'embarqua huit 1217. & 18.

1218. jours aprés pour passer en Grece : mais comme il traversoit la Thessalie sous un sauf-conduit de Theodore Comnene, il fut fait prisonnier par ce perfide, qui tua la plûpart des Seigneurs de sa suite, & l'ayant détenu trois ou quatre ans, le fit massacrer. Yolante femme heroïque gouverna deux ans l'Empire aprés sa mort, durant lesquels les Seigneurs envoyerent offrir l'Empire à Philippe Comte de Nemours son fils aisné; mais il s'excusa de l'accepter, & ceda volontiers cet honneur trop perilleux à Robert son frere puisné.

1219. Amaulry n'étoit pas assez fort pour maintenir ses conquêtes en Languedoc : le Roy l'assista premierement de 600. hommes d'armes, & de 10000. hommes d'infanterie. Ces forces n'étant pas encore suffisantes de rétablir ses affaires, le Prince Louis à l'instante priere du Pape, entreprit cette expedition pour la seconde fois. Il réüssit heureusement en la prise de Marmande sur la Garonne, & de quelques autres places de la Comté d'Agenois [qui appartenoit au Toulouzain ; mais son bonheur échoüa devant Toulouze. Y ayant mis le siege

il la batit avec grande force d'artillerie, mais il n'y avança pas beaucoup. Ce qui sauva son honneur, fut qu'il quitta cette entreprise pour obeïr aux ordres du] Roy son pere ; il le rapella sur la crainte qu'il avoit que les troubles qui étoient survenus en Bretagne, ne fussent suscitez par les Anglois, pour rallumer ensuite un plus grand feu dans la France.

Voicy ce que c'étoit : les Comtes 1218.
Salomon & Conan, que le Duc Pierre 1219.
avoit injustement dépoüillez de tous & 20.
leurs biens, s'étant retirez dans les forests, ravageoient son païs avec des bandits qu'ils avoient ramassez ; & au même temps les Barons s'étoient revoltez contre luy, à cause qu'il vouloit s'arroger la garde-noble des Gentilshommes orphelins jusques à ce qu'ils eussent atteint l'âge de vingt ans. Ils avoient donc fait ligue ensemble, & s'étoient joints avec Amaulry Seigneur de Craon, fort puissant en alliances & en amis, qui luy avoit declaré la guerre pour certain Château que ce Duc avoit usurpé sur luy. Cette querelle compliquée de divers interêts, dura plus de deux ans, & ne prit fin que par une grande bataille qui se

1220. donna prés de Château-briant. Le Duc, quoique le plus foible en nombre d'hommes, y gagna la victoire, & fit Amaulry prisonnier. Les Barons ne furent pas si abbatus de cette sanglante perte, qu'ils ne continuassent encore la guerre durant quelques mois; mais c'étoit seulement pour obtenir de meilleures conditions.

La tréve ayant été prolongée avec les Anglois, la France joüit d'un calme de trois ou quatre ans, pendant lesquels Philippe s'occupa à faire clore de murailles, agrandir, fortifier, paver & accommoder de ponts & de chaussées toutes les Villes de son domaine, faisant toutes ces dépenses de son propre fonds, sans exiger pour cela aucuns aides ni aucunes corvées de ses jujets, & payant fort équitablement toutes les terres & maisons des particuliers qu'il étoit obligé de prendre pour faire ces ouvrages publics.

L'an 1222. une prodigieuse Come-
1221. te parut au ciel; & soit qu'elle en fust
& 22. le signe, ou qu'elle en fust la cause, & peut-être ni l'un ni l'autre, une fiévre quarte attaqua le Roy Philippe, & le tenant en langueur prés d'un an, creusa peu à peu son tombeau.

Amaulry de Montfort avoit offert au Prince Louis de luy ceder toutes ses conquêtes du Languedoc : mais Philippe connoissant la santé de son fils trop délicate, n'avoit pû consentir qu'il se chargeast d'une guerre si fatigante. Cependant le Pape & les Ecclesiastiques pressoient toûjours que l'on achevast d'exterminer ces heretiques, qui s'en prenoient sans respect à leurs biens & à leurs personnes. On avoit donc convoqué à Paris une grande Assemblée de Prelats & de Seigneurs pour terminer cette affaire. Jean Roy de Jerusalem & le Legat du Pape y assistoient : Philippe tout malade qu'il étoit, voulut s'y trouver, & partit exprés du Château de Pacy sur Epte, où il se divertissoit. Comme il fut arrivé à Mantes, son mal redoubla si fort qu'il fut contraint de demeurer là, & quelques jours aprés il y rendit l'ame le 25. de Juillet de l'an 1223.

Le cours de sa vie fut de cinquante-huit ans, celuy de son regne depuis son couronnement, de quarante-quatre. Son tombeau est à saint Denis, où son corps fut porté avec grande ceremonie. Par son testament fait dés l'année 1223.

precedente, il ordonna qu'il seroit mis
„ 50000. liv. ou 25000. marcs d'argent
„ à 40. sols au marc, entre les mains de
„ ses executeurs, pour restituer à ceux
„ ausquels il se trouveroit avoir pris ou
„ détenu injustement quelque chose. Il
„ legua aussi dix mille francs à la Reine
„ Isemburge son épouse..... à Louis
„ son fils, pour employer à la défense du
„ Royaume, & non à autre usage; 53500-
„ marcs au Roy de Jerusalem, 2000.
„ aux Templiers, & autant aux Hospi-
„ taliers pour le recouvrement de la
„ Terre-sainte, 21. mille livres parisis
„ aux pauvres orphelins, veuves & le-
„ preux, & vingt mille à Amaulry de
„ Montfort pour racheter sa femme &
„ ses enfans d'entre les mains des Al-
„ bigeois.

1223. Il épousa trois femmes, Isabelle fille de Baudoüin IV. Comte de Haynaut [& de Flandre,] Isemburge fille de Vvaldemar le Grand Roy de Danemarc, & Agnés fille de Bertold Duc de Meranie. De la premiere il ne luy restoit aucun enfant que le Prince Louis, qui regna ; de la seconde il n'eu eut point du tout, mais il en avoit deux d'Agnés; sçavoir Philippe [surnommé Hurpel,] qui eut la Comté de

Boulogne, parce qu'il en épousa l'heritiere, qui étoit Mahauld ou Mathilde, fille du malheureux Renaud de Dammartin; & Marie qui fut conjointe en premieres nopces l'an 1206. avec Philippe Comte de Namur, & en secondes l'an 1212. avec Henry IV. Comte de Louvain, & Duc de Brabant. 1223.

Il eut aussi un fils naturel nommé Pierre Charlot, qui fut Tresorier de l'Eglise de Tours, & aprés Evêque de Noyon.

De tous les Rois de la troisiéme lignée, c'est luy qui a le plus acquis de terres à la Couronne, & le plus de puissance aux Rois ses successeurs: car il arracha la Normandie, les Comtez d'Anjou & du Mayne, la Touraine, le Berry & le Poitou à Jean sans Terre; il ne contribua pas peu de son côté à l'abaissement du Comte de Toulouze: & par la ruine de ces deux puissans Princes, il ôta le contrepoids qui balançoit son autorité dans le Royaume. Aprés cela il accoûtuma plus facilement les Grands au respect & à la crainte, & les peuples à se laisser charger beaucoup plus qu'ils ne l'avoient été par

1223. ses predecesseurs. Les François luy donnerent le nom de CONQUERANT, Paul Emile l'a rendu en Latin par celuy d'AUGUSTUS, qui a semblé si beau à tous ceux qui ont écrit depuis luy, qu'ils l'ont retenu, & ont presque aboli l'autre.

Il étoit bien fait de sa personne & sans aucun défaut corporel, hormis qu'il avoit un œil à demi offusqué d'un dragon; à cause de cela quelques Auteurs Italiens l'ont appellé le *Borgne*. [Il se laissoit quelquefois emporter à la colere, & donnoit plus à la passion qu'à la raison; il se montroit aussi un peu plus enclin à la severité qu'à la misericorde; & l'avarice eut beaucoup de part aux trop grandes levées que la necessité de ses affaires luy faisoit prendre sur ses peuples.] Du reste il étoit & brave Chevalier, & excellent Capitaine, laborieux & actif, heureux en ses entreprises, parce qu'il entreprenoit avec conseil, & executoit avec celerité & chaleur; tres-sage politique qui sçavoit employer où il le faloit les caresses, les menaces, les récompenses & les châtimens; splendide & magnifique dans les grandes occasions; fort charitable

* *Villani & Boccace.*

envers les pauvres ; tres-zelé pour la justice entre ses sujets, & non moins pour la Religion, ayant autant de soin de conserver la pureté de la Foy par l'extirpation des heresies, & de défendre les biens & la liberté des Ecclesiastiques contre les usurpateurs, que de maintenir les droits & l'honneur de sa Couronne. 1223.

[Le Poëte Guillaume le Breton qui a décrit sa vie en vers, la couronne par l'apotheose de ce Prince. Un Gentilhomme, dit-il, de la ville de Segnia, où pour lors le Pape faisoit son sejour, & dans la maison duquel le grand Penitencier étoit logé, étant malade à la mort, de sorte qu'il avoit reçû l'Extrême-Onction, vit apparoître devant luy un bon Saint couvert d'une robe rouge, tout entouré d'Anges resplendissans, & qui avoit à ses côtez un Roi avec des vêtemens d'une lumineuse & éclatante blancheur. Le Saint l'ayant abordé, luy déclara qu'il étoit le Martyr S. Denis, & celuy qu'il voyoit à ses côtez, Philippe Roy de France, qui venoit de rendre l'ame. Quand il se fut fait connoître, il luy enjoignit d'aller trouver le grand Penitencier, & de luy dire qu'il donnât l'absolution

1223. à ce Roy par le pouvoir qu'il en avoit du S. Pere, & qu'il celebrât la Messe à son intention, & le recommandât à Dieu dans ses prieres pour obtenir le pardon de ses fautes venielles. Le Gentilhomme s'excusa de cette commission, sur ce que sa maladie luy ôtoit le mouvement & presque l'usage de la langue, & que d'ailleurs il n'étoit pas assez autorisé pour faire croire une chose si surprenante. Là-dessus le Saint luy répondit que Dieu luy rendoit sa santé entiere & parfaite, & l'assura que ce miracle confirmeroit son rapport, & le rendroit digne de foy. De fait au même moment il se trouva parfaitement gueri, & de ce pas il alla conter sa vision au Penitencier & au S. Pere.]

Il est bon de remarquer que de son regne, & de celuy de son pere & de son ayeul, il y avoit cinq grandes Charges de la Couronne, sçavoir de grand-Senechal, en Latin *Dapifer*, de Grand Chambrier, de Bouteiller, de Connestable & de Chancelier. Je croy qu'il étoit au pouvoir du Roy de les donner, & de les ôter; je ne sçay pas avec quelle formalité il le faisoit, ni si les Grands de l'Etat & le Parlement, ou assemblée generale des Pre-

lats & des Seigneurs avoient part à cette nomination. Mais je sçay bien qu'elles n'étoient pas perpetuelles, & qu'elles ressembloient en quelque façon à des Commissions plûtôt qu'à des Charges, que neanmoins leur fonction étoit si necessaire, qu'il faloit que ceux qui en étoient revêtus signassent à tous les actes importans; ensorte que quand une de ces places étoit vacante, on ne manquoit pas* de le mettre au bas de la piece.

*On y mettoit, Vacante Cancellaria, ou dapifero, buticulario, &c. nullo.

L'auteur de la vie des Ministres d'Estat a fort curieusement remarqué, que la Charge de Connestable a été démembrée de celle de Grand-Seneschal, & celle de Grand Chambellan de celle de Grand-Chambrier. Que le Grand-Chambellan avoit le maniement des tresors du Roy; & que la Charge de Connestable n'eut le commandement sur les armées que vers l'an 1218. aprés que Philippe Auguste eut long-temps laissé vaquer celle de Grand-Seneschal, pour la faire perir comme je croy, parce qu'elle étoit trop puissante. [Cette Charge avoit été renduë hereditaire pour les Comtes d'Anjou; mais comme ils étoient assez grands Seigneurs pour tenir leur

1223. Cour à part, ils méprisoient de suivre celle du Roy; de sorte qu'il donnoit cette Charge à quelque Gentilhomme qualifié qui en faisoit le service ordinaire. Toutefois ils se reserverent l'honneur d'en faire les fonctions aux grandes ceremonies. Mais à la fin elle s'aneantit tout à fait.] Je ne puis pas dire comment. Celle de Chancelier fut la derniere des cinq en pouvoir & en dignité, jusqu'à ce que frere Guerin Chevalier de S. Jean de Jerusalem, & en suite Evêque de Senlis, luy donna beaucoup plus de lustre, & un plus grand rang qu'elle n'avoit. Il n'en fut pourveu que par le Roy Louis VIII. aprés avoir tenu les sceaux 23. ans durant, la Chancellerie ayant été vacante pendant tout ce temps-là.

Noms & surnoms. Sur la fin de ce regne les familles commencerent à avoir des surnoms fixes & hereditaires. Les Seigneurs & les Gentilhommes les prenoient le plus souvent des terres qu'ils possedoient; les gens de lettres, du lieu de leur naissance; les Juifs quand ils se convertissoient, comme aussi les riches Marchands, de la ville de leur demeure ordinaire. Quant à ce qui a

donné des surnoms aux autres rotu- 1223.
riers, ç'a été aux uns la couleur ou la
maniere du poil, l'habitude ou les
défauts du corps, la façon des habits,
ou l'âge; aux autres la profession, l'of-
fice, le mestier; à quelques-uns leurs
bonnes ou mauvaises qualitez; à plu-
sieurs la Province ou le lieu de leur
naissance. Mais pour la plus grande
partie ç'a été quelque nom propre qui
étoit ordinaire dans leur famille, ou
même quelque sobriquet, qui a passé
à leurs descendans. Je m'assure que
qui voudra examiner tous ces chefs se-
parément, avoüera qu'il ne s'en peut
guere trouver d'autres.

Dans tout ce siecle il regna en Fran- *Lepre.*
ce deux maux tres-cruels, mais qui
n'y étoient pas nouveaux, la lepre &
l'usure; l'un infectoit les corps, l'au-
tre ruinoit les familles. On separoit
exactement de toute societé ceux qui
étoient atteints de la lepre, on les en-
fermoit dans des lieux écartez loin de
l'habitation des hommes, mais pourtant
prés des grands chemins. Le nombre
s'en augmenta si fort, qu'il n'y avoit
ni ville ni bourgade qui ne fust obli-
gée de bâtir un hôpital pour les reti-
rer. On nommoit ces maisons *Ladre-*

1223. ris, & les lepreux *Ladres*, à cause de S. Lazare, le patron des pauvres & des languissans, que le vulgaire par corruption appelloit *S. Ladre*. Or les fondations publiques, les dons qu'y faisoient les parens de ceux qui estoient affligez de ce mal, les aumônes des particuliers, & avec cela les immunitez & les privileges que le Roy & l'Eglise accorderent à ces miserables, les mirent si à leur aise, qu'avec le temps ils devinrent plus dignes d'envie que de pitié, au moins à l'égard du menu peuple. On les accusoit de mener une vie pleine de débordemens, & quelquefois de crimes; aussi quand ils en étoient convaincus on les brûloit tout vifs, afin que le feu purifiast tout ensemble l'infection du corps & celle de l'ame. J'ay lû qu'il y avoit des hommes qui apprehendoient si fort cette vilaine & honteuse maladie, qu'ils se faisoient couper pour s'en preserver.

Usures. Les usures étoient fort communes, & encore plus excessives: les Juifs les exerçoient avec tant de cruauté, qu'ils ne s'en prenoient pas seulement aux biens pour avoir payement, mais aussi aux personnes: ils les reduisoient en servitude

servitude, & les tourmentoient en 1223.
leurs corps, pour les contraindre de judaïser. Les Papes se mirent souvent en devoir de les reprimer, mais ce fut en vain : car les Princes, & entr'autres le Roy Philippe, les soûtenoient, parce qu'ils en tiroient tribut pour permettre ces exactions, & qu'avec cela ils pouvoient à leur besoin dégorger ces sangsuës quand elles étoient trop pleines. [On leur permettoit de posseder des biens fonds ; ils en avoient beaucoup ; & comme leur industrie & l'argent dont presque eux seuls avoient le commerce, leur donnoient de grands avantages, il est à croire que s'ils eussent sceu moderer cette haine enragée qu'ils ont toûjours euë contre les Chrestiens, & vivre plus doucement avec eux, ils se fussent rendus maîtres d'une bonne partie du Royaume.]

Fin du Tome quatre.

TABLE DES MATIERES.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

Guillaume

J.

L.

M.

N.

O.

Q.

R.

S.

Siecle

V.

Y.

Z.

FIN.